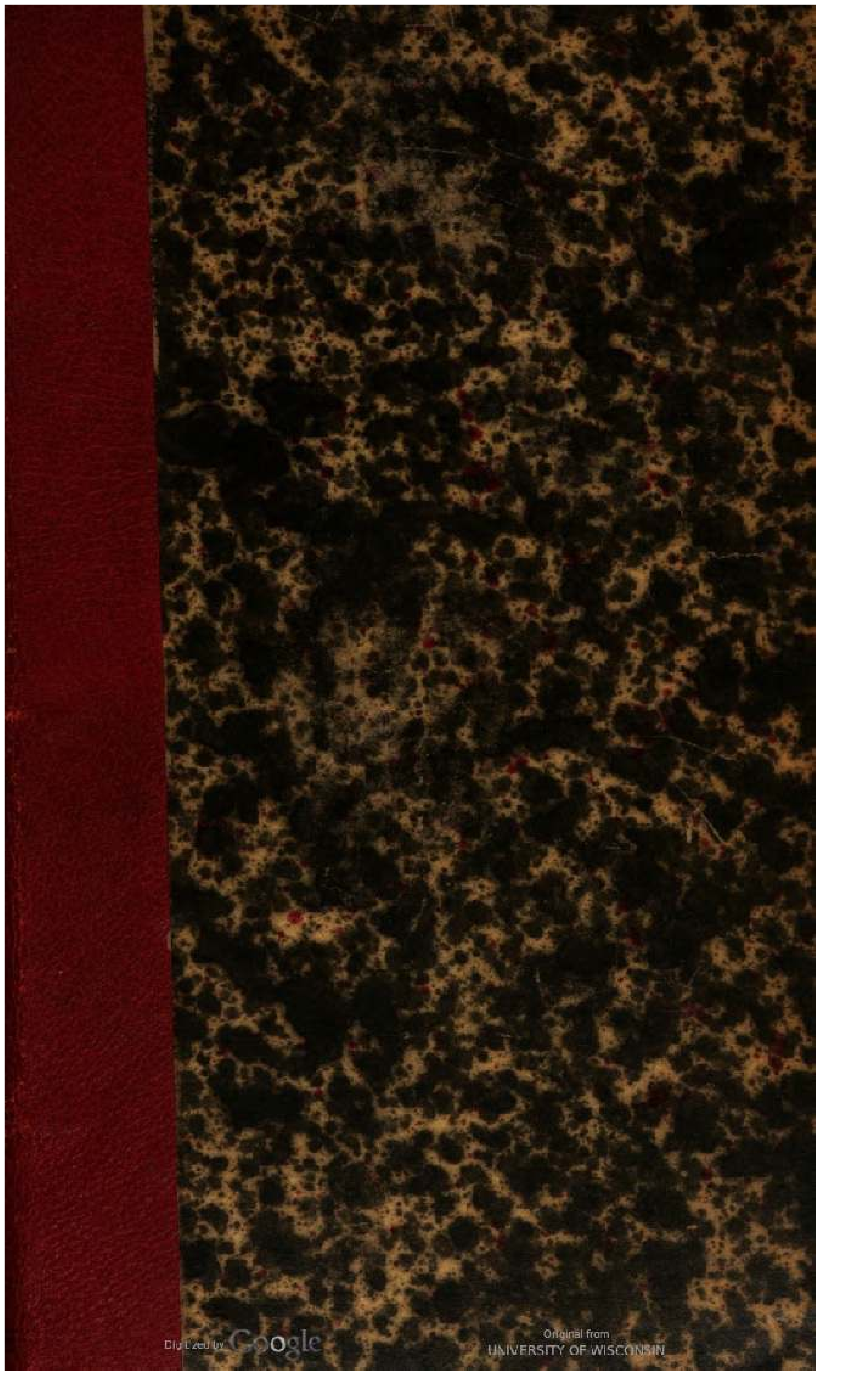
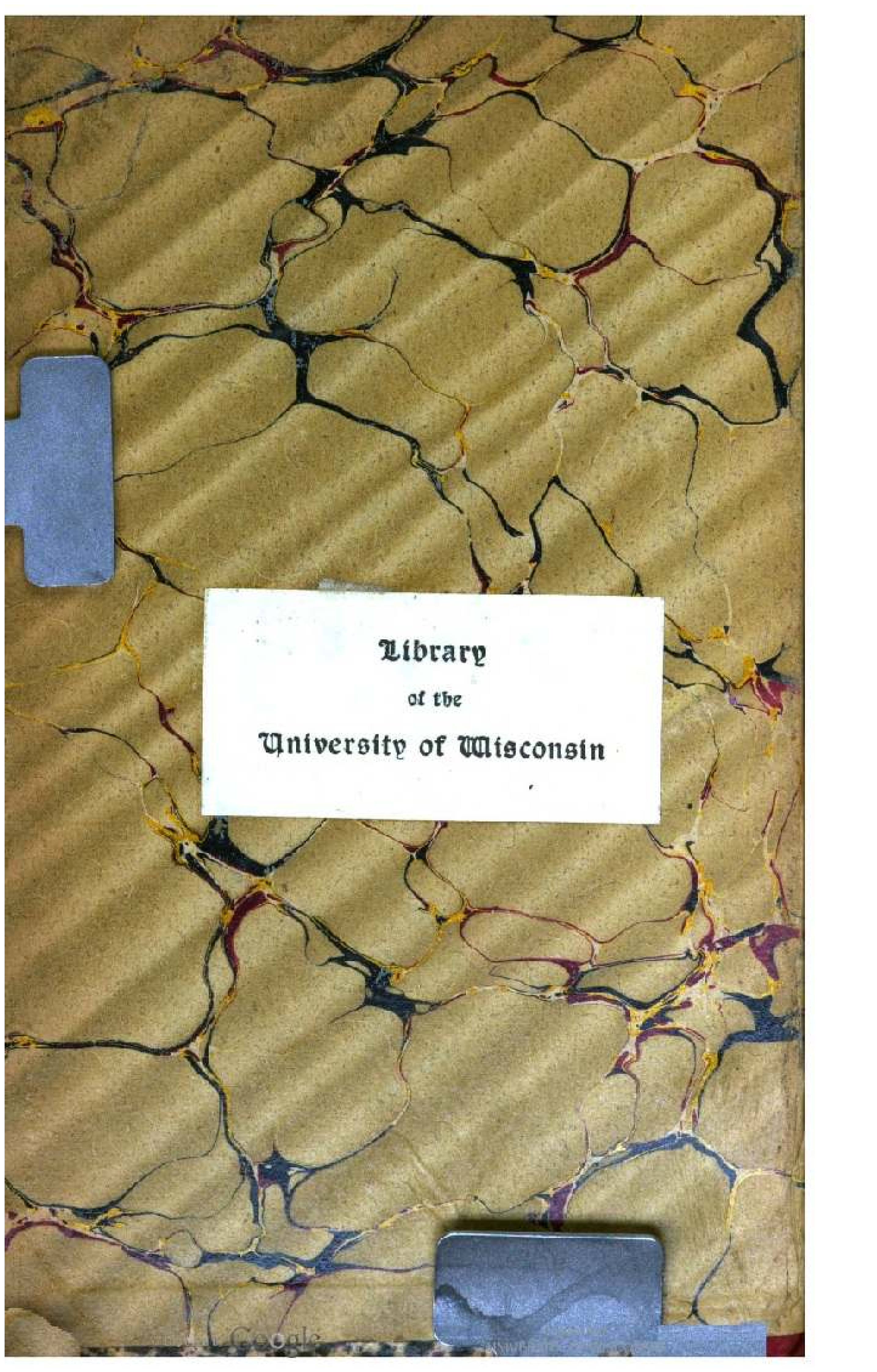






LE

RÈGNE DE MARIE STUART

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



HISTOIRE

DU

RÈGNE

DE

MARIE STUART

PAR

MARTIN PHILIPPSON

ANCIEN PROFESSEUR AUX UNIVERSITÉS DE BONN ET DE BRUXELLES

TOME PREMIER



PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

1891

PRÉFACE

Les nombreux auteurs qui ont raconté la vie de Marie Stuart ont toujours vu en elle une héroïne de roman. Ils l'ont dépeinte tantôt en victime douce et résignée de la méchanceté des autres, tantôt en criminelle sympathique qui, malgré de terribles défauts, fascinait tous ses contemporains et ne cessa d'exercer une influence irrésistible sur les générations suivantes. Que leurs sentiments ou les résultats de leurs recherches aient inspiré aux écrivains l'une ou l'autre manière de comprendre le caractère de la malheureuse reine d'Écosse, c'est toujours, dans leurs récits, le côté biographique qui a prévalu.

Nous ne voudrions pas essayer de nouveau ce que tant d'autres ont fait, — et parfois très bien fait, — avant nous ; nous désirons, au contraire, envisager le sujet sous une forme absolument différente. Ce que nous avons l'intention d'écrire, ce n'est pas la vie de Marie Stuart, c'est l'histoire de la grande lutte dans laquelle elle a été impliquée, et dont son règne est à la fois le point culminant et la solution, la lutte

entre le catholicisme et le protestantisme en Écosse et dans toute la Grande-Bretagne. La question si importante de la religion à laquelle devait désormais appartenir la race anglo-saxonne, dans son immense majorité, a été tranchée par le court règne de Marie Stuart. Ces quelques années comprennent donc un des épisodes les plus curieux et les plus gros de conséquences de l'immense lutte religieuse qui déchire et qui agite si profondément l'Europe du XVI[e] siècle, et qui marque l'heure de la naissance des idées et des tendances modernes.

Mais la question de religion n'est pas la seule qui ait été décidée par le règne de Marie Stuart; cette antithèse se doublait d'un problème politique, non moins important, non moins décisif, d'un intérêt peut-être plus puissant et plus universel encore. Pendant de longs siècles, la force d'expansion de la nation anglaise avait été paralysée par l'existence, sur le sol même de l'île britannique, d'un autre royaume, rival et ennemi du leur. L'Anglais et l'Écossais se considéraient mutuellement avec une haine héréditaire. Tout acte de violence et de cruauté était permis lorsqu'il s'agissait de faire du tort au voisin de l'autre côté de la Tweed. Cet état de guerre continuelle avait eu une certaine raison d'être, aussi longtemps qu'une différence de race avait subsisté entre le *Saxon* germanique et le *Scot* celtique. Mais petit à petit, cette différence avait disparu, et le sang anglo-saxon s'était

introduit dans les veines du peuple écossais. Toutefois, bien qu'appartenant dorénavant à la même nationalité, les deux peuples avaient continué leur vieille animosité et leurs combats tant de fois séculaires. Le plus faible des deux, — celui d'Écosse, — s'était ligué avec la France, autre rivale de l'Angleterre, afin de trouver en elle un appui puissant et constant contre l'adversaire commun. L'Angleterre se trouvait donc prise entre deux ennemis, et ne pouvait se mouvoir sans se heurter contre sa voisine, cette Écosse qui était toujours prête à solliciter le secours des armées étrangères. Les Plantagenets au moyen âge, Henri VIII Tudor au XVIe siècle avaient essayé de mettre un terme à cette situation intolérable, en subjuguant l'Écosse, mais ils avaient échoué devant la vaillance et le patriotisme des Écossais, assistés par la France. C'est alors que germa dans l'esprit des hommes d'État de la reine Élisabeth l'idée d'une union plus juste, d'une fusion entre les deux peuples voisins sur le pied d'une parfaite égalité : idée généreuse et féconde qui trouva immédiatement un écho complaisant dans l'intelligence et dans le cœur des plus éclairés parmi les hommes politiques du royaume septentrional. On prononce déjà le nom de Grande-Bretagne, comme devant être celui du futur État unitaire, et on lui promet un grand avenir, une situation *impériale*. Ce sont là des points intéressants que nous espérons être le premier à établir et à mettre en évidence. Réaliser ces projets

magnifiques n'était pas chose facile, en présence des préjugés profondément enracinés dans les deux pays, et de l'alliance traditionnelle entre l'Écosse et la France. Nous nous proposons de suivre le lent progrès de ces efforts unionistes, les luttes qu'ils eurent à soutenir et leur triomphe final, victoire qui seule a rendu possible l'immense essor de l'Angleterre moderne. Jamais la race anglo-saxonne ne se serait propagée sur toute la surface du globe, jamais elle n'aurait couvert les mers de ses navires et les continents de ses colonies, si les Cecil et les Lethington ne l'avaient emporté, vers le milieu du XVI[e] siècle, sur les desseins de Marie de Lorraine et de sa fille Marie Stuart. Déchirée et réduite à l'impuissance par la guerre civile, la France se laisse arracher l'Écosse, cette alliée plusieurs fois séculaire, et permet que l'Angleterre, en se joignant l'Écosse, devienne une puissance de premier ordre et une rivale dangereuse du royaume très chrétien.

Telles sont les questions d'une importance capitale que nous essaierons de développer dans les pages qui suivent. C'est sous de tels rapports que la personne de Marie Stuart nous inspirera de l'intérêt ; car nous nous efforcerons d'écrire en historien, et non en biographe. En conséquence, nous ne retracerons la vie de la reine que jusqu'à l'instant de sa captivité. Sa longue existence de prisonnière, avec ses douleurs, ses vaines espérances, ses intrigues et sa fin tragique,

n'eut plus aucune influence sur la double lutte dont nous venons de parler, et qui était décidée et terminée au moment où Marie tomba sous la puissance de la jalouse et haineuse Élisabeth Tudor. De cette sorte nous perdrons sans doute l'avantage de pouvoir toucher et émouvoir les âmes sensibles ; mais, en revanche, nous espérons intéresser tous ceux qui se laissent attirer et captiver par l'étude des grands problèmes de l'humanité, et qui aiment à suivre le développement successif des idées et des forces historiques. Aucun de ces phénomènes n'est plus curieux ni plus important que la conquête d'une domination universelle par la race anglo-saxonne, dans le courant de deux siècles et demi. Pour comprendre la possibilité de ce fait unique, inouï, dépassant de beaucoup tout ce que jadis les Romains ont jamais obtenu, il faut connaître les luttes qui ont amené la chute de Marie Stuart et la victoire remportée en Écosse par le parti protestant et anglais.

C'est après une longue préparation de six années que nous entreprenons ce travail, auquel nous avons préludé par un essai sur *Marie Stuart et la ligue catholique universelle,* publié dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1886), et par des *Études sur l'histoire de Marie Stuart,* série de recherches critiques concernant les sources de cette histoire, imprimée dans la *Revue historique*, années 1888 et 1889.

Si nous croyons nous être placé à un point de vue nouveau pour décrire le règne de Marie Stuart, nous avons également pu nous servir de matériaux que nos prédécesseurs n'avaient pas eus à leur disposition. Hâtons-nous de dire que, parmi ceux-ci, plusieurs ont le plus grand mérite pour la connaissance approfondie de notre sujet : qu'il suffise de nommer ici, avec toute la gratitude que nous leur devons, les ouvrages de Mignet et de Gauthier, de Hosack et de Skelton, pour nous taire sur tant d'autres, et notamment sur les plus anciens. Mais dans ces dernières années, une foule de renseignements ultérieurs nous ont été fournis par des publications nouvelles, parmi lesquelles nous citons : les dépêches des ambassadeurs d'Espagne à la cour d'Élisabeth, dans la grande collection des *Documentos inéditos para la historia de España,* t. 87 et 89-92, complétant les renseignements donnés déjà sur ces diplomates par Teulet, Gauthier et Froude ; les *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre, sous le règne de Philippe II,* de M. Kervyn de Lettenhove ; la *Correspondance du cardinal de Granvelle,* de feu M. Poullet et de M. Piot (ces deux derniers ouvrages dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de Belgique*) ; le *Register of the Privy Council of Scotland,* de M. Burton ; les *Reports of Royal Commissioners on historical Manuscripts,* publication du gouvernement anglais ; G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance politique d'Odet de Selve* (Paris, 1888) ;

et plusieurs autres éditions de sources de moindre importance que nous mentionnerons à leur place. J'ai pu compléter ces matériaux par des recherches personnelles dans les archives et les bibliothèques de Londres, de Florence et de Rome. Partout, j'ai rencontré un accueil des plus bienveillants, et c'est pour moi un devoir fort agréable que de remercier les chefs et les fonctionnaires de ces institutions de leur extrême bonté et de leur aimable prévenance. J'ai mis à la fin de l'ouvrage, comme *Pièces justificatives,* ceux des documents inédits qui me semblaient les plus intéressants.

De tous ces restes du passé se dégage une lumière souvent très claire et très vive, qui nous permet de voir sous leur véritable jour le caractère et les idées des personnages les plus considérables de la seconde moitié du XVIe siècle. Les traits distinctifs d'Élisabeth d'Angleterre, de Philippe d'Espagne, de Catherine de Médicis apparaissent, avec la plus grande précision, dans leurs rapports avec l'importante question d'Écosse, qui renfermait en elle à la fois l'avenir de l'Angleterre et celui du protestantisme dans l'Europe occidentale.

Bruxelles, le 1er avril 1891.

M. PHILIPPSON.



HISTOIRE DU RÈGNE

DE

MARIE STUART

LIVRE PREMIER

L'AVÈNEMENT DE MARIE STUART.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉCOSSE AU COMMENCEMENT DE L'ÉPOQUE MODERNE.

Le voyageur qui, venant d'Angleterre, franchit la frontière de l'Écosse actuelle ne remarquera guère de différence considérable entre le pays qu'il vient de quitter et celui dans lequel il pénètre. Aujourd'hui, rien ne ressemble tant à l'Angleterre que le midi de l'Écosse. Les mêmes champs supérieurement cultivés, les mêmes prairies luxuriantes, sur les vertes collines les mêmes châteaux, entourés de parcs magnifiques, s'offriront aux yeux du touriste; dans les villes, le même mouvement fébrile, les énormes cheminées exhalant leur noire fumée, le bruit des machines qui travaillent sans cesse pour l'immense industrie britannique ; le port de Greenock rivalisant par le nombre des navires qu'il héberge avec les grandes villes maritimes de l'Angleterre. Chez l'habitant, il trouvera la même langue, les mêmes institutions, les mêmes



idées. Seuls un puritanisme plus rigide, des manières plus vives et moins réservées, une prononciation plus large et plus rude, une taille plus svelte et plus élancée lui prouveront qu'il est au milieu d'une tribu distincte de la grande race anglo-saxonne, d'une tribu qui, au lieu de s'être mêlée au sang normand, comme sa voisine, a subi la fusion avec le sang celtique.

Mais le spectacle change entièrement lorsque, par le Loch-Lomond ou par le Loch-Tay, on entre dans la région montagneuse, dans ces *Highlands* qui, en embrassant tout le nord, couvrent les deux tiers de l'Écosse. Vous y trouvez des hauteurs considérables, mais d'une forme vague et monotone, des vallées pierreuses et sauvages, parfois des gorges formidables, traversées de torrents écumants ; des landes marécageuses, habitées d'oiseaux aquatiques ; des golfes, semblables aux *fjords* de la Norvège, entrant profondément dans l'intérieur des terres. Point d'arbres, point de culture : par-ci par-là une cabane de pâtres, un troupeau de moutons paissant l'herbe des montagnes. Le paysage est enveloppé d'un brouillard argentin qui, dans les rares journées de soleil, en tamise l'éclat par un voile transparent, et qui, trop souvent, se condense en une pluie fine, continue et pénétrante. Sur les côtes, quelques villes peu considérables, sur les lacs, de rares hameaux et quelques demeures seigneuriales. On y a conservé l'ancienne langue gaélique qui, il y a huit siècles, dominait dans l'Écosse entière ; ainsi que l'ancien costume du pays, plus bizarre que beau. Tel est l'aspect des Highlands qui, jusqu'à un certain degré, ont gardé la physionomie qu'ils offraient à l'époque de la Réformation.

Les rares voyageurs qui, vers le milieu du XVIe sié-

cle, osaient pénétrer au delà de la Tweed et de la Solway, sont unanimes à nous présenter l'Écosse sous les couleurs d'une contrée barbare et inculte. « C'est un pays presque entièrement montagneux et marécageux, dit un diplomate étranger[1]; l'air y est très froid, en sorte que la terre produit peu de blé et de fruits ; mais il abonde en poissons et en animaux, et particulièrement en moutons et en brebis. » — « L'Écosse est merveilleusement montagneuse, stérile, sauvage et marécageuse, ce qui constitue sa sécurité, relate un autre[2]; dans sa majeure partie elle ne possède point d'arbres. Le pays est fort pauvre ; les hommes sont peu industrieux et se plaisent plutôt au brigandage qu'au labeur. C'est un royaume de peu valeur. A chaque lieue, il y a au moins deux citadelles ou tours dans lesquelles les habitants vont se sauver pendant les premières fureurs des luttes privées qui éclatent continuellement entre eux. » La plaine située entre les monts Cheviots, au sud, et les monts Grampians, au nord, était elle-même couverte de marais où habitaient le butor, l'outarde et l'échassier, et de forêts vierges offrant un asile aux loups, aux cerfs et aux sangliers. De la Clyde jusqu'au cœur même des Highlands, l'ouest de l'Écosse ne formait qu'une immense forêt. Au milieu de ce désert s'étendaient de vastes prairies ou quelques hectares de terre arable, entourant un monastère spacieux, un château-fort féodal ou un hameau composé de quelques misérables cabanes de paysans. Chose curieuse : le nombre des habitants de cette con-

1. *Relazione di Giac. Soranzo* (1554) ; ALBERI, *Relazioni venete del secolo XVI*e, 1re série, t. III, p. 46.
2. *Relaz. di Dan. Barbaro* (1551) ; *ibid.*, t. II, p. 266.

trée à demi sauvage était relativement considérable, surtout dans la moitié méridionale ; il pouvait l'être, parce que les Écossais se contentaient d'une pauvreté absolue. Dans les vingt-deux comtés du royaume, il y avait une population d'à peu près huit cent mille âmes[1], chiffre d'une importance minime pour un royaume moderne ; mais à l'époque dont nous parlons, l'Angleterre elle-même ne contenait que quatre millions, la France et l'Espagne chacune dix ou douze millions d'habitants. Et la force militaire de ce petit peuple était considérable, surtout dans une guerre défensive. Tout habitant mâle était astreint au service militaire, à l'appel du roi ou des seigneurs féodaux. Lorsque l'ennemi approchait ou qu'une expédition en Angleterre était projetée, les feux s'allumaient sur les sommets des collines et des tours ; aussitôt tous les hommes valides accouraient aux places d'alarme, vêtus d'une cotte de mailles, l'armet sur la tête, la lance ou le glaive dans une main, la massue dans l'autre ; tous gens rompus

1. Dans son beau livre *Maitland of Lethington and the Scotland of Mary Stuart* (Edimb. et Londres, 1887-1888), M. John Skelton n'évalue la population de l'Écosse, au milieu du XVI[e] siècle, qu'à 600,000 habitants (I, 43). Mais il l'estime lui-même à un million, quarante ans plus tard. Or il est incroyable qu'en si peu de temps elle se soit presque doublée, à une époque où l'industrie et l'agriculture rationnelle n'existaient pas encore en Écosse. Daniel Barbaro, d'ailleurs (l. c.), dit de ce pays qu'il était *abondant* en *habitants*, et que, en dix heures, on pourrait réunir, dans la seule partie limitrophe de l'Angleterre, cinquante mille guerriers. Cela donnerait, pour le quart méridional de l'Écosse, au moins 250,000 habitants (sono tanti, che se alla sprovista comparisse un esercito di cinquanta mila persone, non varcherebbero dieci ore che troverebbero riscontro).

aux exercices militaires dès leur plus tendre jeunesse et habitués à suivre aveuglément leurs chefs militaires[1]. Les Écossais avaient pu ainsi maintenir leur indépendance contre leurs voisins du sud, infiniment plus nombreux, plus riches et plus cultivés.

Les étrangers distinguaient facilement en Écosse deux genres absolument différents d'habitants. « Les Écossais, dit Daniel Barbaro, se servent de deux langues : l'une est celle des *apprivoisés* (*domestici*), à peu près identique à l'anglais ; l'autre appartient aux sauvages (*selvaggi*), qui parlent d'une manière tout à fait différente. » — Les plus civilisés, d'après Jacques Soranzo, habitent les parties voisines de l'Angleterre et les résidences royales, tandis que les *sauvages* se trouvent dans les montagnes. L'ambassadeur de France à Londres, en octobre 1565, parle également de « deux gentilhommes du pays des sauvages d'Écosse qui usent du même langage que les Irlandais[2]. » La population de l'Écosse était donc considérée comme composée de barbares, dont une partie seulement commençait à être domestiquée. Le *Highlander* paraissait à l'Italien et au Français du XVI[e] siècle sous le même jour qu'un Indien de l'Orénoque ou un Malais des Moluques. — Quant aux Écossais du sud, on pouvait encore les séparer en deux espèces, bien distinctes : les *Borderers*, habitant les collines, les marécages et les vallées de la frontière, et les *Lowlanders*, peuplant la plaine qui s'étend le long de la côte orientale et pénètre, en séparant les monts Che-

1. J. Leslie, *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum* (Rome, 1578), p. 7. — Dan. Barbaro, p. 267.
2. *British Museum* (Londres) : *Baschet Transcripts*.

viots et les Grampians, jusqu'au Firth of Clyde sur la côte occidentale.

Les Borderers qui, sur la limite de l'Angleterre, demeuraient dans les *dales* ou vallées formées par la Tweed ou ses affluents, ressemblaient beaucoup, par leur genre de vie, aux Peaux-Rouges de l'Amérique, bien qu'ils appartinssent non pas à la race celtique, mais à la race anglo-saxonne. Leur unique différence avec les Indiens de Cooper et de Marryat consistait dans leur attachement au sol natal. Mais s'ils revenaient toujours à la vallée où leurs pères et leurs aïeux avaient vécu avant eux, ils ne restaient jamais en repos. Ils étaient continuellement en mouvement sur leurs petits chevaux endurants et rapides, pour faire un *raid,* une incursion de pillards et d'incendiaires, soit chez leurs voisins hostiles, soit dans la plaine écossaise, soit, de préférence, au delà de la Tweed ou du Solway, dans les possessions de l'Anglais, leur ennemi héréditaire. En vain les rois d'Écosse et d'Angleterre établissaient-ils des *gardiens* (*wardens*) sur les frontières, avec des corps de troupes, pour maintenir l'ordre et la justice. Les Borderers se riaient des soldats, jamais assez nombreux, et des pouvoirs publics. En quoi une attaque des wardens pouvait-elle leur nuire ? Ils ne vivaient ni d'industrie ni d'agriculture ; ils habitaient des cabanes, dont la destruction les laissait entièrement indifférents. Leurs nobles possédaient des *pailes,* tours de terre, en forme de pyramides, indestructibles par le feu. À l'approche de la troupe ils cachaient leurs familles, leurs hardes, leurs objets précieux et leurs animaux domestiques soit dans les *pailes,* soit dans les forêts et les rochers, derrière les marais dont seuls ils connais-

saient les points accessibles. Eux-mêmes, montés sur leurs chevaux, dont ils ne se séparaient jamais, vêtus d'un justaucorps de buffle, l'armet d'acier protégeant la tête, le glaive attaché à la selle, l'épieu à la main, connaissant le terrain à cinquante lieues à la ronde, la nuit aussi bien que le jour, supportant avec aisance toutes les intempéries d'un climat froid et humide, — ils étaient insaisissables pour leurs adversaires. Les grandes familles des *borders :* les Scott et les Ker dans l'est, les Johnstone et les Maxwell dans l'ouest, les Armstrong, les Elliot et les Graham dans le centre, surtout dans le *Liddesdale*, la vallée du Liddle, le refuge des pires coquins, — tous ces chefs de brigands bravaient hardiment les autorités régulières. Dès que le signal de feu apparaissait sur les pailes ou sur les montagnes, leurs cavaliers se réunissaient autour d'eux pour les suivre dans leurs chevauchées nocturnes, pour incendier les maisons et en emmener les habitants et les objets les plus précieux. Comme les brigands italiens, au milieu de leurs rapines ils murmuraient avec ferveur leurs prières et défilaient leurs chapelets. Le matin, tout était fini, vainqueurs et vaincus avaient disparu dans des retraites inaccessibles. Et pourtant, malgré leur scélératesse, ces gredins possédaient des qualités, voire même des vertus. Ils gardaient une fidélité absolue à leur parole et à leurs promesses. La trahison et la violation de la foi jurée étaient considérées par eux comme des crimes énormes et punies avec la dernière rigueur. S'ils volaient sans scrupules, parce qu'ils croyaient au droit du plus fort, ils s'abstenaient autant que possible de verser le sang: d'abord parce qu'ils y voyaient un gros péché, et ensuite parce qu'ils craignaient la vengeance de la

famille de la victime. La *vendetta* héréditaire était une institution régulière dans les borders aussi bien qu'en Corse. Ces voleurs des frontières (*border-thieves*) possédaient enfin une vive imagination et la tendresse envers leurs proches, qualités qui s'exprimaient en une poésie pleine de charmes et d'attraction. Leur manière de vivre était d'une très grande simplicité : ils se nourrissaient de viande, de lait et d'orge cuite, ne consommant guère ni pain ni bonne bière et ne buvant jamais de vin, qu'ils n'appréciaient point[1].

Aux XIII[e] et XIV[e] siècles encore, les habitants des basses terres attaqués au sud par les Borderers, s'étaient vus harcelés et pillés au nord par les Highlanders. Mais, petit à petit, les sauvages des montagnes avaient renoncé à ce brigandage dirigé contre leurs compatriotes plus civilisés. Non pas qu'ilsse fussent soumis à l'autorité du gouvernement royal : ils n'obéissaient qu'au chef de leur *clan,* au Mac-Gregor, au Campbell, au Mac-Donald. Mais ces chefs mêmes avaient trouvé à leur goût de descendre pacifiquement de leurs montagnes, de jouir d'une vie plus raffinée, telle qu'on pouvait la mener dans les villes de Perth, d'Aberdeen, de Stirling et d'Édimbourg, de briller à la cour du roi et de prendre part aux intrigues et aux luttes qui la divisaient sans cesse. Ils s'étaient affublés de titres de comte et de baron, d'après l'exemple des chefs féodaux du midi ; et ces mêmes hommes qui, dans leurs résidences au milieu du clan, se vêtaient simplement et uniformément du *plaid* et du *kilt,* d'une couleur invariablement brune, portaient à la cour des costumes luxueux, bariolés et resplendissants, selon la mode de Paris et de Vallado-

1. LESLIE, 61. — DAN. BARBARO, 267. — SKELTON, I, 47.

lid. Ce n'était plus que pendant les guerres civiles, assez fréquentes, il est vrai, qu'ils faisaient descendre dans les basses terres leurs clans hardis, vêtus de jaquettes de laine entrelacée d'anneaux de fer, armés d'arcs, de haches et de larges glaives à deux mains et à deux tranchants. Mais si les montagnards avaient renoncé à leurs rapines, ils avaient encore conservé dans leur manière de vivre toute la sauvagerie de leurs ancêtres. Avec la même fidélité inébranlable qu'ils montraient à leurs chefs, ils tenaient à leur ancienne langue gaélique, à leur simplicité extrême et hostile à toute culture. Ils se nourrissaient de pain d'avoine et d'orge et des poissons qu'ils prenaient, quand la faim les y forçait, dans les nombreux lacs et les rivières de leur pays. Ils pourchassaient le gibier si abondant dans leurs landes et leurs forêts, et lorsqu'ils l'avaient tué, ils le dépouillaient pour le cuire dans sa propre peau remplie d'eau et servant de chaudron. Ils buvaient avec délices le sang et le jus des chairs[1]. Enveloppés de leur plaid, ils couchaient sur la dure, souvent dans la neige ; leurs lits mêmes n'étaient que des amas de bruyère ou de foin. Autant que la chasse ils aimaient la guerre, qui ne cessait jamais entre eux ; et ils n'élevaient leurs fils que pour ces deux genres d'occupation, les seuls qu'ils croyaient convenir aux hommes. Leurs repas grossiers étaient cependant égayés par le son de la harpe et le bruit des chansons ; les *bards* étaient fort estimés chez eux comme chez les Bretons

1. G. BUCHANAN, *Rerum Scoticarum historia* (éd. Edimbourg 1643), livre I, p. 235, attribue ces mœurs aux habitants des îles écossaises ; mais comme celles-ci, évidemment, possédaient peu de gibier, ces habitudes doivent appartenir aussi bien et davantage encore aux Highlanders celtiques du continent.

des temps anciens. Les sauvages du nord, tout aussi bien que les Borderers du sud, excellaient dans une musique qui, il est vrai, ne charmait guère des oreilles plus raffinées, et dans une poésie qui nous plaît d'autant plus par sa simplicité, par son sentiment vrai et sincère, et par la fidélité avec laquelle elle reflète la vie d'une époque primitive, disparue à tout jamais dans l'oubli du passé.

Les Highlands étaient alors à peu près aussi inconnus au reste de l'humanité que le sont aujourd'hui les centres de l'Afrique et de l'Australie. Les chemins étaient difficiles, plutôt des sentiers que des routes ; la nourriture rare ; le confort nul. Rochers et marais opposaient au voyageur des obstacles infranchissables. Les côtes étaient infestées de brigands, et la mer de pirates. Les îles qui forment une partie si considérable de l'Écosse septentrionale étaient pour ainsi dire inabordables, en partie par la présence des corsaires, en partie par suite des dangers qu'offrait une mer continuellement en fureur. Les îles Orkneys et Shetlands entretenaient un petit commerce de poissons et d'huile de poisson, mais il se faisait plutôt avec la Norwège qu'avec l'Écosse ou l'Angleterre[1].

La partie réellement importante, réellement vivante et cultivée de l'Écosse était les *Lowlands*, les basses terres, celles que, d'après leurs districts les plus fertiles et les plus peuplés, on appelait aussi *le Fife et les Lothians*. C'est ici que résidaient les rois et les primats, qu'avaient lieu les événements décisifs pour le sort du royaume, que se faisaient les études, que se composaient les livres d'érudition ou de belles-lettres, que se

1. LESLIE. — BUCHANAN. — SKELTON.

concentraient le commerce, l'industrie, la culture intellectuelle et matérielle, bref la vie véritable de la nation. Le cœur et le cerveau de l'Écosse sont compris dans le territoire qui d'Aberdeen au nord-est s'étend vers le sud-ouest jusqu'aux villes de Glasgow et d'Ayr. Les écrivains écossais du XVI[e] siècle décrivent ce pays avec un orgueil patriotique un peu exubérant. « Ici, dit Hector Boèce dans sa *Descriptio Scotiae*[1], ici croît toute espèce de blé aussi richement que dans n'importe quelle partie d'Albion ; et où le blé ne se trouve pas, il y a une quantité non moins étonnante de bétail. On y rencontre également des pierres noires, extraites du sol, et qui sont très bonnes pour entretenir le feu ; quand elles sont allumées, leur chaleur est tellement intolérable qu'elles dissolvent et fondent le fer. » L'existence des mines de charbon, surtout dans le comté de Fife, est d'ailleurs mentionnée par beaucoup d'autres témoins de cette même époque[2].

Dans le Clydesdale, on retirait du lit des rivières et des torrents des quantités considérables d'or. En 1540, des mineurs allemands, réputés alors les meilleurs du monde, obtinrent du roi Jacques V la permission d'exploiter d'une manière systématique les mines d'or du Clydesdale. Par malheur, on ignorait complètement l'art de travailler les métaux précieux[3]. — Un prélat écossais, l'évêque de Ross, parle en termes emphatiques de la richesse avec laquelle paysans et artisans se vêtaient dans les Lowlands.

1. Traduite dans HOLINSHED, *Chronicles*, t. II (Londres, 1586), p. 12.
2. LESLIE, 23. — DAN. BARBARO, 268.
3. HOLINSHED, 13. — LESLIE, 12.452. — BARBARO, l. c.

Tous ces éloges sont sans doute grandement exagérés. Pendant de longues heures, le voyageur, même dans cette partie de l'Écosse, avait à parcourir d'immenses bruyères, à passer par d'étroits sentiers à travers des marais dangereux ou, sur la côte, à s'enfoncer dans les dunes infinies. Les maisons des paysans, que le bon évêque nous montre si riches et si heureux, étaient de pauvres cabanes, couvertes de paille, sombres, étroites et malpropres, où hommes, femmes et enfants vivaient en compagnie de leurs animaux domestiques[1], comme dans la Calabre ou la Sicile actuelles. Mais comparés aux districts des frontières et des hautes terres, les Lowlands étaient un paradis terrestre. Sauf dans les temps de guerre civile, la sécurité y était assez grande, et le marchand ambulant pouvait sans crainte conduire son léger chariot de Glasgow à Édimbourg, d'Édimbourg à Aberdeen. Sur les bords des rivières, au milieu des fertiles vallées, s'élevaient les édifices gothiques des grands monastères du pays: Haddington, Selkirk, Melrose, Saint-Rothan, Saint-Colm, Paisley et bien d'autres. Dans l'abbaye de Dumferline, « trois princes souverains avec toute leur suite » pouvaient se loger commodément. Le son des grandes cloches de Kirkwall s'entendait au delà des vagues et des tempêtes du Firth, jusqu'à la rive opposée. Pendant de longs siècles les couvents avaient été, au milieu d'un pays barbare, les seuls refuges de l'instruction et même de la culture matérielle. Au XVIe siècle encore, ils accordaient aux voyageurs une large hospitalité, d'autant plus précieuse que les routes étaient misérables et les hôtelleries

1. SKELTON, I, 76.



rares et mauvaises. C'est également dans les Lowlands que s'élevaient les deux résidences archiépiscopales, Saint-André et Glasgow. Le métropolitain de la première de ces villes portait le titre de primat d'Écosse et comptait dans sa province huit évêques suffragants. L'archevêque de Glasgow n'était préposé qu'à trois autres évêques, mais sa province était d'une grande étendue, du Solway jusqu'aux îles Shetlands[1]. Quelque pauvre qu'elle fût, l'Écosse pouvait se vanter de posséder dans ses terres basses plusieurs des plus splendides échantillons de l'architecture gothique, aussi majestueuse que gracieuse. La cathédrale épiscopale d'Elgin était « noble et belle, le miroir du pays et la gloire du royaume ». Les splendides édifices religieux qui ornaient l'antique ville de Perth lui avaient fait donner le surnom de la *belle cité*.

Moins somptueux, plus sombres que les couvents et les palais épiscopaux étaient les châteaux-forts de la noblesse, dont les épaisses murailles et les tours imposantes dominaient les terres des vassaux et des paysans. Ces demeures seigneuriales étaient construites plutôt en vue de faciliter la défense que des agréments de la vie domestique. L'accès en était difficile, les fenêtres peu nombreuses et étroites, les chambres, toutes en pierres, froides et noires. Mais la noblesse des basses terres commençait à introduire dans ces farouches réduits le luxe de la Renaissance. Ses fils cadets, ne trouvant pas à vivre dans leur pauvre pays, allaient servir à l'étranger, surtout dans cette France qui, depuis de longs siècles, avait été l'alliée fidèle de

1. Leslie, 67.



leur patrie[1]. A la cour de Louis XII et de François Ier, ils apprenaient à connaître la Renaissance, ses arts et son luxe ; à leur retour en Écosse, ils y apportaient le goût des Gobelins, richement brodés et destinés à cacher la nudité des murs, ainsi que des meubles de prix, des couvertures luxueuses. Des peintures représentant les hauts faits des ancêtres ou les miracles d'un saint favori pendaient aux parois du *hall* ou de la chapelle. Les lourds buffets en chêne étaient ornés des produits d'un art sculptural aussi délicat que riche d'imagination.

Le peuple entier, et la noblesse en particulier, aimaient les costumes somptueux et voyants. Des ordonnances royales avaient essayé, en vain, d'obliger les classes inférieures à une simplicité qui fût en rapport avec leurs modestes ressources. Les nobles, exempts de ces tentatives de contrainte, dépensaient pour leurs vêtements et leur nourriture bien au delà de leur revenu. Une hospitalité illimitée était offerte dans leurs châteaux aux étrangers de distinction et surtout aux nombreux membres de leurs familles et aux vassaux. Ils savaient en général parler couramment le français, mais en dehors de cela, la somme de leurs connaissances littéraires, historiques et autres était fort restreinte. Cependant il y avait quelques exceptions : des gentilshommes parfaitement versés dans la langue latine, sachant citer les poètes de Rome aussi bien que les versets de la Bible ou les pères de l'Eglise. Les manières étaient rudes, souvent grossières, mais superbes, orgueilleuses ; on aimait à

1. Leslie, 70.

parler avec une entière liberté, d'un ton emphatique, conforme à l'importance que chacun de ces barons et de ces *lairds* attachait à lui-même et à sa famille. L'injure la plus légère ne se supportait point et excitait le désir de la vengeance. Cette noblesse, en effet, était fort respectée par le peuple, qui avait l'habitude de suivre l'exemple donné par les grands, d'obéir à la volonté ou au caprice de l'aristocratie, dans toutes les crises politiques ou religieuses de la patrie.

La dépendance de la plèbe envers la noblesse était d'autant plus complète que la bourgeoisie n'était ni forte ni nombreuse. De villes un peu considérables, il n'y en avait que sur les côtes des Lowlands, surtout dans l'est. C'est là que se trouvaient les ports principaux. « Ils possèdent, dit des Écossais un diplomate qui avait visité leur pays [1], des ports excellents et très commodes ; il n'y a pas même province ou littoral sans port sûr et suffisant. Dans toute l'Écosse vous ne trouverez pas d'habitation qui soit éloignée de l'eau salée de plus de vingt milles, parce que les bras de l'Océan pénètrent dans le pays de tous les côtés. » Malheureusement, l'absence de l'industrie, de l'esprit d'entreprise, du capital, de l'instruction, jointe à la rudesse du climat et à la pauvreté du sol, ne permettait pas aux Écossais de tirer suffisamment profit de la configuration si favorable de leur côte orientale. Les villes étaient pour la plupart petites et pauvres, leur commerce fort limité. Elles n'étaient point entourées de murailles, partant elles étaient ouvertes à toute attaque. Dumbarton qui protégeait Glasgow, Leight et

1. Dan. Barbaro, 267.

Horse-Island qui défendaient l'accès d'Édimbourg étaient les seules forteresses importantes [1].

Cependant la bourgeoisie jouissait d'une certaine indépendance. Dans chaque ville elle était organisée en corps de métiers (*crafts*), administrés par des doyens (*decans*) librement élus. La commune entière choisissait un conseil communal qui, à son tour, conjointement avec les doyens des métiers, procédait à l'élection du *provost* (maire) et des *baillis* (échevins), chargés de l'administration de la ville et surtout de la police [2]. En cas de danger ou de désordre, le provost et les baillis faisaient sonner le tocsin, et aussitôt les citoyens se réunissaient en armes pour maintenir la loi et la paix, ou bien pour se révolter contre une autorité impopulaire.

La capitale même ne couvrait qu'une faible étendue de terrain, à peine suffisante pour donner asile à ses quarante mille habitants. Elle était campée d'une manière pittoresque sur le dos du long rocher qui, de l'ancien Château-des-Vierges (*Maiden-castle*) descend lentement vers le royal palais de Holyrood. Sur l'arête de ce rocher, elle formait d'abord une seule rue appelée d'abord la *Highstreet* et dans sa partie inférieure la *Canongate,* artère longue d'un kilomètre et demi, bordée par les maisons des marchands et des négociants, hautes de cinq, six et même sept étages. Dans cette voie principale se trouvaient également tous les édifices et services publics : l'église collégiale, dédiée

1. LESLIE, 65. — BARBARO, l. c.

2. BURTON, *Register of the Privy Council of Scotland*, I, 100. — Cf. COSMO INNES, *Ancient laws and customs of the Burghs of Scotland*.

à saint Giles, construction gothique du XIIIe et du XIVe siècle ; le palais du Parlement ; le marché avec les *Trons*, les balances publiques ; le *Tolbooth*, à la fois cour de justice et prison. Entre les bâtiments de cette rue s'ouvraient des ruelles et des impasses qui descendaient des deux côtés du rocher, et dans lesquelles s'élevaient les palais des *gentlemen* et des nobles : plus de cent tours fortifiées pourvues de murs d'une épaisseur de huit à dix pieds. Les flèches des églises émergeaient à peine du dédale pittoresque de ces sombres et gigantesques édifices, descendant et remontant la roche, sur une circonférence de dix kilomètres. Spectacle étrange et imposant, surtout vu à travers ce brouillard fin et irisé qui enveloppe, sans les cacher, les paysages écossais, même dans les jours les plus éclatants de lumière. Autour du rocher escarpé sur lequel repose le vieil Édimbourg s'étendaient des lacs et des marécages qui le défendaient mieux que n'auraient su le faire bastions et boulevards. Au nord, vers la mer, là où maintenant la ville nouvelle montre ses larges avenues, ses palais, ses hôtels et ses monuments splendides, brillaient alors les eaux du Nor' Loch qui baignaient le pied même du rocher.

La seconde ville du royaume, en importance, sinon en grandeur, était Saint-André (Saint-Andrews), la métropole ecclésiastique et, en même temps, par son ancienne Université, le centre de l'érudition écossaise, plus important que les deux Universités plus récentes de Glasgow et d'Aberdeen. Là résidait le chef de l'église écossaise ; d'innombrables cloches, d'une plénitude et d'une beauté de son remarquables, faisaient valoir le caractère religieux de la cité. Dans les col-

lèges de l'Université, on étudiait le droit canonique, la logique et la métaphysique selon Aristote, un peu de français et un latin barbare, comme celui de Major, alors très fameux parmi les défenseurs zélés de l'ancien enseignement contre les humanistes. Tel était le *curriculum* de l'instruction universitaire : personne dans le pays n'enseignait le grec ou l'hébreu. La nouvelle Université de Glasgow, fondée en 1450, avait entièrement déçu les espérances de ses fondateurs et était tombée dans un état de parfaite nullité. On n'y apprenait pas même de bon latin. Tous ceux qui désiraient acquérir une érudition plus complète se voyaient obligés à quitter leur pays et à la chercher sur le continent, surtout à Paris, où, à la fin du XV[e] siècle, il y avait à peu près soixante-quinze étudiants écossais, appartenant à ce que l'on appelait la *nation allemande* du corps des étudiants. Pour abriter et nourrir les plus pauvres parmi ces jeunes Écossais, on avait fondé un *Collège écossais* qui, fort pauvre en ressources, ne pouvait, par conséquent, venir que faiblement en aide à ses protégés[1]. En général, l'instruction classique en Écosse même laissait beaucoup à désirer. Lorsque, vers le milieu du XVI[e] siècle, un ambassadeur anglais fit broder sur les vêtements de ses serviteurs la devise grecque : Μόνῳ ἄνακτι δουλεύω — je ne sers que mon prince — les évêques d'Écosse la lurent *Monachulus* et y trouvèrent le sens de *petit moine* ; ils expliquèrent donc sérieusement à leurs compatriotes que les serviteurs de l'Anglais étaient tous des religieux[2].

1. P. HUME BROWN, *G. Buchanan* (Édimb. 1890), p. 13, 24 et suiv., 47 et suiv.

2. *Sadler Papers*, t. I[er], p. 48.

Le troisième rang parmi les villes d'Écosse était occupé par Glasgow, qui commençait à devenir la capitale commerciale du petit royaume. L'évêque de Ross la nomme, avec son emphase habituelle, « l'entrepôt le plus fréquenté de tout l'ouest[1]. » De là, on expédiait dans l'est du pays du bétail engraissé, des poissons, des peaux de bœufs, de la laine, du beurre et du fromage : aux côtes maritimes, du vin, de la bière, de l'hydromel et surtout de l'eau-de-vie, « consommée généralement dans ces régions à la place du vin ». Le vice de l'alcoolisme existe donc, hélas, depuis bien longtemps dans les pays septentrionaux ! Une des industries principales du littoral, surtout du comté de Fife, était l'extraction du sel de l'eau marine[2]. Mais, en dehors de cette fabrication extrêmement simple, l'industrie proprement dite n'existait pas dans l'Écosse d'alors. Nous possédons les livres commerciaux d'un notable négociant écossais, établi à Middelbourg, en Hollande, vers la fin du xve et le commencement du xvie siècle : André Halyburton, consul de sa nation ; et nous y voyons que les marchandises exportées d'Écosse ne consistent qu'en produits naturels, tels que poissons, fourrures, laine — pas un seul produit fabriqué n'y est mentionné. Ceux-ci, au contraire, étaient envoyés du continent en Écosse. La marine marchande était si peu développée que les denrées du midi s'importaient en Écosse par les Français et les Néerlandais[3]. De temps à autre,

1. Leslie, 11.
2. Holinshed, 12.
3. *Chronicles and memorials relating to Scotland : Leder of Andrew Halyburton.*

des lois bien intentionnées, mais absolument contraires au bon sens, entravaient même ce commerce peu considérable, en interdisant l'exportation hors du royaume de l'or et de l'argent ou même, en temps de cherté, des viandes, des grains et des poissons[1]. L'agriculture n'était pas beaucoup plus considérable que l'industrie. Grands et petits propriétaires vivaient surtout de leurs innombrables troupeaux de l'espèce ovine. Le roi Jacques V, père de Marie Stuart, était luimême un gros éleveur de moutons ; dix mille de ces utiles animaux paissaient pour lui dans la vaste forêt d'Ettrick. On récoltait la laine en quantité immense, et même une laine fort fine et généralement appréciée ; mais elle n'était pas travaillée dans le pays. On l'exportait pour la plus grande partie à l'état brut, en France, en Norvège et en Danemark, d'où l'on tirait, en compensation, toute sorte de blé et de produits industriels[2].

La distraction principale de la population des campagnes, depuis le noble *earl* jusqu'au dernier pâtre, était la chasse et la pêche, car les bois et les marais abondaient en gibier de toute espèce. Le sanglier, le loup et le buffle peuplaient les vastes forêts ; les oies, les canards et les poules sauvages nichaient dans les landes en nombre incroyable. Tous les étrangers sont unanimes à vanter la quantité et l'excellent goût des poissons qui remplissaient les lacs, les rivières

1. BURTON, *Reg. of Privy Council*, I, 103 et suiv. — État et constitution du royaume d'Écosse, mémoire présenté aux roi et reine d'Écosse, le 11 janv. 1559 [1560], par Mac Gill, clerc du registre, et Bellenden, clerc de la justice ; L. PARIS, *Négociations sous François II*, p. 227.

2. DAN. BARBARO, 268. — JACQUES SORANZO, 46.

et les mers de l'Écosse. Aucune loi n'interdisait aux *vilains* la poursuite du gibier. C'est de celui-ci, et principalement de poissons, que vivait la plus grande partie de la population.

Tel était l'aspect, tel le genre d'existence de l'Écosse et de ses habitants dans la première moitié du XVI[e] siècle. Les institutions politiques y reflétaient encore fidèlement l'image de l'époque féodale, disparue déjà dans la presque totalité des pays d'Europe. La véritable puissance était entre les mains de la noblesse, ecclésiastique et tempxrelle, qui jouissait de revenus relativement considérables et exerçait une influence illimitée sur ses vassaux et ses tenanciers. Il est vrai que tous les hommes valides, sans aucune exception, étaient obligés au service militaire gratuit, au premier appel du souverain. Mais ils étaient beaucoup plus enclins à suivre les ordres de leurs chefs immédiats, barons et lairds, que ceux de la couronne. Par suite de cette obligation militaire universelle, ils étaient restés exempts de tout impôt[1], de manière que les revenus du trésor royal étaient extrêmement modiques. Il ne jouissait que du produit des domaines de la couronne, ainsi que des quelques droits de douane et de péage établis sur les routes commerciales et dans les ports du pays. Les recettes annuelles ne se montaient qu'à quatre-vingt-dix mille écus par an[2]. Avec des ressources si faibles, le monarque ne pouvait pas entretenir d'armée assez importante pour forcer à l'obéissance les nobles et les gens du commun, ou pour résister à l'attaque de l'ennemi exté-

1. LESLIE, 70.
2. BARBARO, 266. — SORANZO, 46.

rieur. Il était obligé de se contenter d'une garde du corps de deux ou trois cents hommes. Contre tout danger venant soit du dehors, soit de l'intérieur, il se voyait forcé à recourir à la bonne volonté de ses sujets et notamment de l'aristocratie. Aussi la théorie du droit public en Ecosse proclamait-elle hautement que le roi dépendait de la nation. « Le peuple, dit le fameux Major, professeur à l'Université de Saint-André au commencement du XVIe siècle, le peuple a le premier fait les rois ; en conséquence, leur pouvoir découle de la nation entière[1]. » Cet érudit officiel enseigne ouvertement, dans ses écrits scholastiques, le régicide : « Puisqu'un membre malade peut être amputé au profit du corps entier, on a également le droit, comme serviteur du corps mystique de l'Église et comme serviteur de l'État, de tuer un tyran[2]. » Le célèbre humaniste écossais Georges Buchanan développe la même théorie dans son livre *De jure regni :* « Le peuple, dit-il, est l'auteur du pouvoir royal et c'est lui qui doit faire les lois et les interpréter ; le roi est seulement l'exécuteur de la volonté nationale. Si le roi transgresse ses pouvoirs ou commet un crime, il peut et doit être jugé et puni par son peuple. » Boèce, dans son histoire d'Écosse, ne s'exprime pas autrement. Ce fait, qu'une telle théorie était généralement acceptée en Écosse est d'une telle importance qu'il ne faut pas le perdre de vue lorsqu'on veut juger les personnes et les événements de ce pays pendant le XVIe siècle. Comme dans toutes les monarchies féodales, le roi d'Écosse était entouré de son Grand Conseil ou

1. MAJOR, *De gestis Scotorum*, liv. IV, chap. 17.
2. Cité par M. CRIE, *Life of Knox*, vol. I, note D.

Parlement. Mais ce parlement écossais était bien loin de posséder l'importance de celui d'Angleterre. Comme ce dernier, il était composé des barons spirituels et temporels — évêques, abbés les plus importants, comtes et barons — et deux ou trois représentants de chaque ville royale; il n'était pas divisé, d'ailleurs, en Chambre des Lords et en Chambre des Communes[1]. Mais cette auguste assemblée était ordinairement dans un état de dépendance complète envers la couronne. Il est vrai que, durant une période révolutionnaire, le parlement s'était déclaré contre le roi Jacques III, en 1488; mais ordinairement il se montrait soumis et obéissant. Son centre de gravité se trouvait dans la Commission centrale, appelée les *Lords des articles:* elle préparait toutes les résolutions et lois, qui généralement étaient approuvées sans aucune difficulté par l'assemblée plénière. Or de fait, sinon en théorie, cette Commission était formée par nomination royale. On peut donc dire que, à quelques exceptions près, le Parlement votait toujours selon la volonté du souverain. Celui-ci, du reste, exerçait le pouvoir exécutif avec l'aide de son Conseil privé, composé entièrement d'après son bon plaisir et obligé de l'accompagner dans toutes ses pérégrinations. Mais bien que le pouvoir central, comme nous venons de le démontrer, semblât revêtir le caractère de l'absolutisme royal, il n'avait en vérité aucune autorité effective. Peu importait aux grands barons, aux Argyle, aux Hamilton, aux Douglas, aux Huntly, que le Parlement et le Conseil privé fussent dociles envers la volonté royale, puisque eux-mêmes avaient la louable habitude de

1. Leslie, 73.

n'exécuter parmi les résolutions de ces deux corps politiques que celles qui leur plaisaient, et de se révolter aussitôt que le roi et ses conseillers suivaient une politique qui n'avait pas le don de leur être agréable. En théorie, le pouvoir royal était à peu près omnipotent; en réalité, il était à peu près nul. L'ancien particularisme celtique, l'attachement, non pas à une grande patrie, mais à la tribu, au clan, avaient survécu, en Écosse, à la pureté du sang gaélique. Les chefs de ces clans se combattaient entre eux, concluaient des ligues, n'obéissaient au roi qu'autant que cela leur convenait. Ils se considéraient, et étaient considérés par leurs hommes, comme les véritables souverains, le roi seulement comme le premier d'entre eux. Dans les autres pays féodaux, le souverain, en sa qualité de seigneur suprême du sol entier, se nommait roi du pays: en Écosse, il était appelé seulement roi des Écossais, *King of Scots*, et point *King of Scotland*.

Le pouvoir judiciaire avait été exercé jusqu'au XVIe siècle par des juges ambulants, choisis au sein du parlement. Jacques V l'organisa sur des bases plus stables et plus solides. En 1532, il institua la *Court of session*, cour suprême en matière civile, siégeant constamment à Édimbourg. Ce tribunal comprenait, en nombre égal, des membres temporels et ecclésiastiques, nommés par le roi. Il était dirigé par le chancelier ou, en son absence, par un président appartenant à l'ordre spirituel. On pouvait en appeler de cette cour au Conseil privé du souverain. Les accusations capitales étaient jugées par les baillis et sénéchaux du roi et des barons, ou par un jury présidé par le Grand-Juge qui comptait parmi les dignitaires

principaux de la couronne. Ce Grand-Juge, avec son jury, décidait également des accusations de haute trahison pendant les intervalles des sessions du parlement, à qui, s'il était réuni, appartenait la juridiction politique. Les autres grands dignitaires du royaume étaient le connétable, le maréchal et l'amiral [1].

Rude et belliqueuse, la nation ne subissait que fort peu l'influence de la littérature et de l'érudition. Quelques monastères entretenaient des écoles latines où l'on apprenait à manier assez bien la langue d'Horace et de Cicéron, mais toutes les autres connaissances y étaient fort négligées. L'art de l'imprimerie avait été introduit en Écosse en 1507 par Gautier Chepman ; cependant il ne servait guère qu'à propager des livres de prières, des almanachs, des collections de chansons et de ballades populaires, des romans de chevalerie et les statuts du royaume. Le goût littéraire était peu répandu. On avait à peu près oublié les annales rimées du XIV[e] siècle. Les œuvres allégoriques et burlesques de Guillaume Dunbar, ce véritable poète du XIV[e] siècle, que, selon l'opinion de Walter Scott, « aucun Écossais n'a jamais surpassé », — créations pleines d'imagination, de sentiment et de force naturelle, — avaient été combattues et rejetées dans l'ombre par le clergé, à cause de leur libertinage moral, social et religieux qui semblait les rendre dangereuses aux âmes simples et naïves. On lisait plutôt les poèmes d'un ecclésiastique de haute naissance, Gavin Douglas, évêque de Dunkeld qui, dans un style verbeux et quelque peu relâché, composait

1. *État et constitution du royaume d'Écosse*, l. c., p. 231 et suiv. — LESLIE, 73. — BURTON, *Privy Council*, t. I, p. XIII.

des allégories sur le modèle de Chaucer et traduisait l'Énéide de Virgile avec esprit, sinon avec fidélité. Il mourut en 1522, huit ans avant Dunbar.

Mais la même époque voyait surgir de toutes parts des poètes satiriques, attaquant les abus dans l'État et dans l'Église, surtout la corruption et la paresse du clergé. Ce sont les précurseurs et les alliés de la Réforme religieuse. Pour comprendre ce grand mouvement, dont la réussite définitive est due aux événements qui forment le sujet de notre récit, il faut retourner de quelques siècles en arrière et passer rapidement en revue l'histoire antérieure de l'Écosse.

A l'époque où ce pays émerge pour la première fois de l'océan de l'inconnu, il était habité par les Pictes ou Calédoniens. Mais nous y rencontrons fréquemment les vestiges de ces populations primitives dont la race, la provenance et la langue sont restées une énigme pour les chercheurs les plus infatigables, et qui ont peu de chance de sortir jamais de leur obscurité. Ce peuple, antérieur aux Pictes, construisait des forteresses circulaires, en terre et en pierre, sur les sommets des collines, ou cherchait sa sécurité dans des îlots artificiels, au milieu de lacs naturels ou arrangés par la main de l'homme, se logeant ainsi d'une manière qui rappelle les villages lacustres de la Suisse et des pays voisins. Il bâtissait des tours rondes, en pierres brutes, d'un arrangement particulier, et creusait dans la terre des cavernes complètement obscures, dont la destination n'est pas moins incertaine que celle des tours. Il élevait des *menhirs* et des *dolmens,* des cercles et de gigantesques tables de pierres, comme l'ont fait des tribus inconnues en France, en Scandinavie, en Asie Mineure,

dans l'Inde et sur les côtes de l'Afrique septentrionale. Tous ces monuments ne rappellent pas une population unique des temps primitifs, mais plutôt un degré de culture à peu près identique partout. Les anciens habitants de l'Écosse enterraient leurs morts les plus distingués dans des *cairns*, grandes maisons de pierres, pyramides funéraires en miniature. Ils fabriquaient des instruments et des armes, en partie en silex, en partie en bronze, pour lequel l'étain, destiné à rendre le cuivre plus dur et plus résistant, a dû être apporté des contrées méridionales de l'île britannique. Ils cultivaient donc déjà les échanges commerciaux. C'est grâce à ces derniers que les rudes habitants de l'Écosse préhistorique ont pu se procurer les ornements et les vases en or, en argent et en ambre qu'on découvre encore cachés sous les ruines de leurs constructions.

Mais vers la fin du premier siècle de notre ère, lorsque les Romains attaquèrent la partie septentrionale de l'île britannique, ces anciennes peuplades y avaient été détruites, ou du moins entièrement soumises, par les Pictes, dont nous rencontrons assez souvent le nom dans les annales de l'empire romain et des premiers siècles du moyen âge. Beaucoup de ces historiens et chroniqueurs ont été en contact personnel avec eux. Depuis Tacite, on a décrit bien des fois leurs mœurs et leurs coutumes : ce qui n'empêche pas que nous connaissons leur origine et leur langue aussi peu que celles des authochthones. On a dépensé une somme incroyable d'érudition, de subtilité, d'enthousiasme et de verve pour décider, dans un sens ou dans l'autre, le problème si compliqué de l'origine celtique ou germaine des Pictes. L'unique résultat de toute

cette peine a été d'embrouiller davantage la question. Il serait parfaitement inutile de discuter encore ce point et de passer en revue les arguments contradictoires, allégués par les deux camps hostiles; contentons-nous de dire que, d'après notre conviction, les Pictes ont été vraisemblablement des Celtes, qu'ils ont franchi le Pas-de-Calais au commencement de notre ère, comme tous les autres habitants de la Grande-Bretagne d'alors, et qu'ils ont pénétré jusqu'à l'extrémité de la *Britannia*. Comment, en effet, les Germains seraient-ils parvenus dans le nord de cette île, si éloigné de leur patrie, protégé par une mer sauvage et orageuse, à une époque où les fils de Teute se trouvaient en un état de barbarie semblable à celui des Peaux-Rouges?

Quoi qu'il en soit des Pictes, les Romains réussirent à soumettre la partie méridionale de leur territoire; la limite de l'empire fut marquée par le mur qu'Antonin construisit, au milieu du second siècle après J.-C., entre le Firth of Forth et l'embouchure de la Clyde, et qui fermait la partie la plus étroite du pays. Tout le centre et le nord de l'*Albine*, véritable nom de l'ancienne Écosse, fut abandonné aux Pictes.

Deux siècles après, les Romains, attaqués en Italie même par les Germains et les autres barbares, abandonnèrent les parties extrêmes de leur ancien empire. Avec les légions, toute influence romaine disparut, comme par enchantement, de l'Albine méridionale. La civilisation italienne s'y évanouit aussi bien que les institutions de Rome et le christianisme, implanté à grand'peine par saint Ninien et ses disciples. Le seul résultat durable de la domination des Romains fut que, après leur départ, la plus grande partie de leur ancienne province en Écosse se constitua en royaume

indépendant, celui de Strathclyde; tandis que tout le reste du pays continua à appartenir aux Pictes.

Cependant, ceux-ci étaient déjà aux prises alors avec des adversaires venant de l'ouest, de l'Irlande.

Dans l'île d'Erin habitait à cette époque une tribu celtique appelée les *Scots* ou Écossais. Chaque fois que, pendant les premiers siècles du christianisme, les historiens ou annalistes parlent de la *Scotia*, de l'Écosse, ils la placent non pas dans l'Écosse actuelle, mais en Irlande. Aux IXe et Xe siècles encore, une partie de cette dernière île portait le nom de *Scotia*. Les moines venus d'Irlande pour christianiser les peuples germaniques s'appelaient eux-mêmes les *Scots* et étaient désignés ainsi par les autres. Dans la première moitié du IVe siècle, des bandes de plus en plus nombreuses de ces Écossais franchirent le détroit qui sépare la province irlandaise d'Ulster et les îles d'Albine et se fixèrent sur la côte occidentale des Highlands, dans les deltas des fleuves où le sol, en partie fertile et en partie marécageux, leur offrait à la fois de la terre arable et un combustible facile à obtenir. De là, on distingua bientôt deux sortes de *Scots* : ceux d'Hibernia (Irlande) et ceux d'Albania (Écosse); jusqu'à ce qu'enfin le nom de la peuplade se perdit entièrement dans l'ancienne patrie pour s'attacher exclusivement à la nouvelle.

Les Écossais venus d'Irlande étaient encore païens et adonnés au druidisme celtique. En effet, leurs congénères hiberniens ne furent convertis au christianisme qu'au commencement du VIe siècle, par saint Patrick et ses disciples. Les Irlandais accueillirent la nouvelle religion avec ferveur et enthousiasme; sans avoir aucune connexité avec Rome et avec la hiérarchie catho-

lique, ils cherchèrent à répandre leur foi parmi les nations fidèles encore au paganisme.

Ces *schismatiques*, ainsi que les partisans de la cour pontificale aimaient à désigner les Irlandais, devinrent les apôtres les plus ardents de la doctrine chrétienne. Cette tendance fut tout particulièrement favorisée par la circonstance que le centre de gravité de l'Église irlandaise était placée dans les monastères, que sa force consistait précisément dans l'ordre monastique, actif et plein d'initiative dans cette île, nullement composé d'anachorètes et d'ermites, et considérant la propagande religieuse comme le véritable but de son existence. Les chefs de cette église étaient les abbés; les évêques n'étaient que les officiers de l'abbé, et leur nombre était aussi grand que leur position était subalterne.

Tous les saints irlandais sortent des couvents. Un moine, saint Columban, fonda en 563, dans l'île d'Iona, la première communauté chrétienne de l'Écosse. De nos jours, cette petite île, perdue dans les brumes de l'Atlantique septentrional, habitée seulement par quelques familles de pêcheurs, n'est plus guère visitée que par les touristes friands de souvenirs des temps anciens; au VIe siècle, elle était la patrie des nombreux agriculteurs et le centre d'un commerce relativement considérable. Nous ne pouvons nous rendre compte de la possibilité d'un tel contraste avec son état actuel et des conditions dans lesquelles une vie si active se développait sur un rocher stérile et isolé! Toutefois, le fait est incontestable. C'est d'Iona que le christianisme s'est répandu sur l'Écosse entière, dans des luttes séculaires, marquées par la mort de centaines de martyrs et terminées seulement vers l'an 900. Ce fut un christianisme

simple et primitif, complètement différent du catholicisme officiel, et dont les disciples portaient le nom distinctif de *Culdées*.

Pendant ces longs siècles, la situation politique avait beaucoup changé dans la Grande-Bretagne septentrionale. Les deux royaumes de Strathclyde et des Pictes s'étaient vus attaquer sans cesse par les Anglo-saxons qui, non contents d'avoir conquis la moitié méridionale de l'île, désiraient se rendre également maîtres du nord. Ces royaumes furent tellement affaiblis par l'hostilité permanente de leurs voisins du sud, qu'ils ne purent s'opposer avec succès aux empiètements de plus en plus considérables des Scots. En 503, les immigrants irlandais s'étaient constitués en royaume particulier, sous leur premier *chef* notable, le grand Loarn, dont le frère et successeur Fergus donna son nom à la plus ancienne dynastie d'Écosse. Elle agrandit continuellement ses domaines aux dépens du royaume des Pictes, et en 843, un de ses souverains les plus importants, Kenneth, réunit définitivement les deux pays. A partir de cette date, le nom des Pictes disparaît de l'histoire; l'Écosse est constituée à tout jamais. La victoire des Écossais était, en même temps, une victoire du christianisme et d'une civilisation supérieure à celle des Pictes, qui nous apparaissent sous les couleurs d'un peuple païen et barbare, tatoué et à demi nu. La facilité avec laquelle l'union s'est produite, et la fusion immédiate des Pictes avec les Écossais fournissent une nouvelle preuve que les deux peuples étaient de la même race, qu'ils appartenaient également à la branche gaélique de la famille celtique.

Le royaume de Stathclyde prolongea son existence

particulière encore pendant deux siècles, mais sous la suprématie des rois d'Écosse, jusqu'au moment où il fut, lui aussi, absorbé dans la grande communauté écossaise.

Le nouveau royaume, gouverné par les descendants de Fergus, fut bientôt menacé d'un terrible danger. Dans la seconde moitié du IXe siècle, il vit paraître sur ses côtes les féroces *Vikings*, ces corsaires aussi hardis et entreprenants que cruels, sortis des îles danoises ou des fjords de la Norwège. Chassés par les révolutions intérieures de leur patrie, ou guidés tout simplement par la soif des richesses et par le désir des aventures, les petits chefs scandinaves réunissent autour d'eux leurs partisans et leurs fidèles, montent sur leurs navires longs et étroits, ornés avec un véritable amour, et parcourent la mer avec toute la rapidité de leurs cinquante ou cent rames mues par des bras vigoureux. Aucune tempête, aucun danger ne les arrêtent. Ils abordent sur toutes les côtes, depuis le Groënland jusqu'à l'Espagne et même jusqu'à Constantinople. Sur leurs frêles esquifs, ils savent parfaitement remonter les fleuves et souvent, pour passer d'une baie à l'autre, ou d'un delta à une autre embouchure, ils traînent leurs embarcations sur les isthmes de terre ferme. Sans pitié, ils égorgent la population entière des contrées qu'ils infestent, emmènent le butin, brûlent cités et villages. La terreur qu'ils inspirent est si profonde que des armées dix fois supérieures en nombre se débandent à leur approche, sans coup férir. Quand les forces qui les menacent sont trop écrasantes, les Vikings retournent vite à leurs *dragons de mer* et regagnent le large, avant que leurs lourds adversaires ne soient arrivés sur la scène de dévastation.

L'Écosse et les archipels qui l'entourent se trouvaient tout naturellement sur le chemin des pirates norvégiens. Pour eux, les distances n'avaient aucune importance, tant qu'il s'agissait de l'eau salée, leur élément naturel. Nous savons qu'une même famille norvégienne était établie dans la mère patrie, aux îles Orkneys, aux îles Faröer et en Islande, et que ses différentes branches se faisaient de nombreuses visites. Les Vikings se fixèrent même d'une manière permanente sur les côtes orientales des îles britanniques et y fondèrent trois vastes colonies. La première comprenait les Orkneys avec le littoral est de l'Écosse, du nord jusqu'à Inverness et même plus loin vers le sud; la seconde s'étendait sur les Lothians et la Northumbrie; la troisième occupait les plaines orientales de l'Irlande et avait pour capitale la ville de Dublin. La seconde et la troisième de ces fondations scandinaves succombèrent sous l'attaque des indigènes. Mais les Norvégiens chassés d'Irlande s'établirent aux Hébrides et dans l'île de Man qui devint le centre de ce royaume des Vikings dans les premières années du XIIe siècle[1]; et les Orkneys avec leurs dépendances écossaises gardèrent leur position de principauté particulière pendant de longs siècles encore.

L'histoire des deux cents ans qui se sont écoulés entre 860 et 1040 est remplie par les luttes que les rois d'Écosse eurent à soutenir contre ces étrangers. Durant cette terrible période, presque chaque souverain périt misérablement sur le champ de bataille.

1. MOORE, *Relations anciennes entre l'île de Man et l'Irlande; The English historical review*, oct. 1889.

Mais pendant que les Écossais échouaient dans leurs essais désespérés pour chasser de leur sol les usurpateurs danois et norvégiens, ils subirent eux-mêmes, surtout dans les îles et sur la côte orientale, l'infusion, d'une quantité considérable de sang scandinave. Ainsi la pureté de la race gaélique fut modifiée par l'alliage avec des éléments germaniques.

Cette époque est close par un règne qui semble avoir été fort calomnié par la légende et par la poésie : celui du fameux Macbeth (1039-1056). Macbeth n'était pas, comme la tradition l'a dépeint, un vassal qui assassina traîtreusement son souverain légitime, Duncan ; c'était, au contraire, le chef de la province scandinave de Ross, dont les habitants avaient toujours combattu les rois d'Écosse. Sa femme descendait des anciens princes de ce dernier pays, écartés du trône par une branche cadette de la dynastie de Fergus. Attaqué par Duncan, il réussit à le vaincre et à le tuer ; et de par les droits que possédait sa femme — qui, soit dit en passant, était ornée du nom mélodieux de Gronach, — il obtint la couronne royale d'Écosse. Il semble qu'il l'ait portée avec force et intelligence, qu'il ait mis un terme aux révolutions intérieures et aux attaques du dehors qui, jusqu'alors, avaient affaibli et dévasté l'Écosse, qu'il ait cherché à faire entrer son pays dans le cercle des puissances civilisées de l'Europe, en se mettant en rapport avec la cour de Rome, centre intellectuel de l'Occident à cette époque.

Macbeth fut tué par le fils de celui qu'il avait tué lui-même, par Malcolm, fils de Duncan. Avec le règne de ce prince, s'ouvre une nouvelle période de l'histoire de l'Écosse.

L'époque de son règne coïncide avec la conquête de

l'Angleterre par les Normands francisés, sous le commandement de Guillaume : outre son importance au point de vue de l'Angleterre, ce fait exerça également, sous beaucoup de rapports, une influence considérable sur sa voisine septentrionale. L'exemple de l'Angleterre ne pouvait être perdu pour cette autre monarchie de la Grande-Bretagne, plus faible et plus petite et soumise déjà, à différentes reprises, à la suprématie du souverain qui régnait à Londres.

La conséquence inévitable de la conquête normande fut l'introduction en Angleterre des institutions féodales. Non pas que ces dernières n'eussent déjà influé sur l'état social et politique du pays; mais elles n'y étaient jamais parvenues à détruire les vieilles traditions germaniques. Avec le roi normand, au contraire, avec ses seigneurs français et brabançons, la féodalité, dont ils étaient tous sortis, triompha complètement. Seulement, Guillaume le Conquérant et ses successeurs immédiats l'organisèrent d'une manière particulière, pour servir à agrandir plutôt qu'à affaiblir le pouvoir souverain. Ils soumirent les barons aux fonctionnaires et aux juges royaux, amovibles selon la volonté du monarque, et ils établirent des attaches fortes et directes entre l'autorité centrale et tous les hommes libres du territoire, quel que fût le chef féodal auquel ils étaient soumis immédiatement.

Sous cette forme spéciale, la féodalité eut beaucoup d'attraits pour les rois d'Écosse. Jusqu'alors, leur pouvoir sur les chefs des clans avait été plus nominal que réel; ces personnages se considéraient comme les souverains naturels et indépendants de leurs tribus et n'obéissaient au roi qu'autant que cela leur plaisait. Les membres du clan se croyaient exclusivement liés

envers leur chef, nullement envers celui qui portait la couronne. La féodalité, surtout telle qu'elle était comprise dans l'Angleterre normande, modifia profondément cet état de choses, et elle le modifia en faveur de la monarchie. Elle proclama le roi seigneur de tout le sol du pays. D'après son bon plaisir et sous certaines conditions, il en concédait à ses fidèles des parties plus ou moins considérables, mais conservait toujours le *summum dominium* de toutes les terres ; et lorsque les vassaux violaient les conditions sous lesquelles ils avaient obtenu leurs fiefs, ceux-ci retournaient à la couronne. Le souverain, de par son pouvoir suprême, avait le droit d'établir des contrôleurs et des juges au-dessus de ses vassaux et de leurs fonctionnaires ; tout sujet pouvait en appeler, des décisions des feudataires et de leurs tribunaux, à la cour du roi.

Malcolm, prince courageux et entreprenant, a imité le premier, paraît-il, l'exemple donné par Guillaume I[er] d'Angleterre et commencé à implanter en Écosse les institutions que celui-ci venait d'inaugurer dans le royaume méridional. Le premier, il se fit couronner solennellement sur la grande pierre de Scone, près de Perth, qui était alors la ville la plus considérable du pays. La légende raconte qu'il y convoqua tous les chefs de l'Écosse, et qu'il leur distribua le royaume entier, en se réservant seulement la colline de Scone. Une telle scène, nous n'avons pas besoin de le dire, n'a jamais eu lieu. Le véritable sens de la tradition est celui-ci : Malcolm a changé les chefs naturels et quasi indépendants des clans en grands vassaux de la couronne. Ce ne fut pas un acte de libéralité de la part du roi, bien loin de là, ce fut un coup d'État, un acte

de centralisation et de contrainte, au profit de l'autorité royale. Il fut considéré comme tel par les petits princes eux-mêmes. Pendant de longs siècles, les chefs des clans des Highlands, appartenant à la pure race celtique, et protégés par leurs montagnes et par leurs landes marécageuses, ont refusé de tenir leurs domaines *par grâce d'une peau de mouton,* c'est-à-dire par charte royale. La lutte a persisté, sans être entièrement décidée, jusqu'à une époque où la féodalité avait disparu aussi bien que l'indépendance des Highlands devant l'omnipotence de l'État moderne.

Dès le règne de Malcolm, un changement profond se manifeste dans la forme extérieure de la société écossaise. Nous y voyons paraître le chancelier, le grand-justicier, les chambellans, les lords, les évêques, comme dans les autres pays de l'Europe. C'est la fin de la barbarie et l'aurore d'une civilisation relative. La nation s'organise à l'instar des peuples cultivés. Nous comprenons sa hiérarchie sociale, et nous pouvons, dans les actes des dignitaires temporels et spirituels, suivre son développement et son histoire intérieure. L'introduction de la féodalité ne fut pas, d'ailleurs, pour l'Écosse la seule conséquence de la conquête normande de l'Angleterre. Une autre, d'une importance égale, fut la soumission de l'église écossaise au pouvoir de Rome.

L'entreprise de Guillaume de Normandie avait été puissamment favorisée et soutenue par le pape, le célèbre Grégoire VII, l'adversaire de l'empereur Henri IV. La cour pontificale avait désiré détruire, par le glaive des Normands, l'indépendance presque absolue de l'église anglicane. Partout, la victoire du duc Guillaume avait été en même temps la victoire de l'Église romaine

qui triompha désormais en Angleterre d'une manière complète. Les conséquences de ce fait considérable se firent vivement sentir en Écosse, où Macbeth avait déjà tenu à s'allier avec la curie romaine. Dans la première moitié du XIIe siècle, les rois Alexandre et son père David créèrent non seulement des abbayes, selon le rite romain, mais aussi un grand nombre d'évêchés, dépendants du pape. Ces nouveaux dignitaires ecclésiastiques et leurs subalternes travaillèrent avec succès à la destruction complète de l'ancienne église culdéenne, et l'Écosse entra ainsi dans l'immense giron du catholicisme romain.

Nous avons à mentionner une troisième grande conséquence, pour l'Écosse, de la domination étrangère en Angleterre. Une forte partie de la population anglo-saxonne n'avait aucune envie de se soumettre à la tyrannie des nouveaux seigneurs normands et français. Elle préféra émigrer vers le nord, en Écosse, où elle rencontrait, dans les descendants des Danois, des familles de sang et de langue germaniques. Des chefs saxons dépouillés par les conquérants arrivèrent en grand nombre au delà de la Tweed, accompagnés de beaucoup de fidèles avec leurs familles et leurs serviteurs. Ils s'établirent en masse dans la partie méridionale du pays, la plus rapprochée de leur ancienne patrie, et en même temps la plus fertile et la plus civilisée. Année par année, ils furent suivis par d'autres émigrants, impatients de se soustraire au joug d'une race étrangère. Les Celtes, on le sait, ont toujours et partout montré beaucoup de facilité à adopter la langue et les mœurs d'une population différente, supérieure en civilisation. C'est ainsi que les Celtes de la Gaule cisalpine ont été italianisés, et les Celtes de la Gaule

transalpine romanisés en un temps relativement fort court. De même les Celtes des Lowlands écossais renoncèrent assez vite à leur propre langue pour accepter celle des immigrants anglais. Bientôt on n'entendit plus dans le sud et dans l'est de l'Écosse que le dialecte bas-allemand. Une profonde scission nationale se produisit entre les *Sassenach* (les Saxons) des basses terres, complètement anglisés, et les Celtes des districts montagneux, qui avaient conservé, avec la langue de leurs pères, leurs vieilles coutumes, leurs institutions.

L'influence anglaise fut encore augmentée par les événements militaires et politiques. Déjà le roi Malcolm, après plusieurs défaites que Guillaume le infliquérant et son fils Guillaume le Roux lui avaient Congées, avaient dû reconnaître la suzeraineté du souverain d'Angleterre. Un siècle plus tard, Guillaume le Lion, roi d'Écosse, ayant été fait prisonnier, avec un grand nombre de ses nobles, par Henri II d'Angleterre, fondateur de la dynastie des Plantagenets, se déclara vassal de ce dernier, par un traité solennel, conclu en 1174, à Falaise, en Normandie. Les cinq forteresses les plus considérables de l'Écosse furent temporairement livrées aux Anglais, afin d'assurer leur domination sur le royaume septentrional.

Ces luttes furent suivies d'une longue période de tranquillité, pendant laquelle la nation écossaise se développa paisiblement et toujours dans une certaine dépendance envers l'Angleterre, aussi bien au point de vue intellectuel qu'à celui de la politique. Les limites entre les deux pays, autrefois assez douteuses et variables, furent fixées en 1222 d'une manière définitive telles qu'elles existent encore aujourd'hui, avec les

fleuves la Tweed et la Solway comme lignes principales de démarcation. Si par ces conventions l'Écosse avait dû céder à l'Angleterre plusieurs districts de la Cambrie et de la Northumbrie, elle s'agrandit d'un autre côté. En 1263, Hacon, roi de Norvège, essaya de renouveler les exploits des anciens Vikings, en attaquant l'Écosse avec une flotte considérable. Mais son entreprise échoua piteusement. La plupart de ses *dragons de mer* furent jetés par la tempête sur les côtes de l'archipel qui masque l'embouchure de la Clyde. Sur terre, les guerriers du roi scandinave furent complètement vaincus par les indigènes, à Largs. Cette défaite, infligée aux Scandinaves à la fois par les éléments et par les hommes, ne mit pas seulement à tout jamais un terme à leurs incursions en Écosse, elle affaiblit en outre leurs forces dans ce dernier pays à un tel degré qu'en 1266, Alexandre III put contraindre le roi de Man, des Hébrides et des Orkneys, à se soumettre à son autorité suprême. Sauf le groupe, fort éloigné, des îles Shetland, toute l'Écosse était désormais réunie sous le sceptre d'un même monarque.

Mais aussi bien que le roi d'Angleterre, ce souverain vit surgir à son côté, dans son État même, un pouvoir destiné à le tenir en échec : le parlement. Tous les souverains féodaux avaient eu l'habitude de consulter, dans les affaires importantes, leur *curia*, leur cour, composée des grands vassaux laïques et ecclésiastiques qui les entouraient momentanément. Lorsque le roi était fort, il ne suivait le conseil de ses feudataires qu'autant qu'il le voulait bien. Quand il était faible, il se laissait conduire par l'avis de ses sujets les plus puissants. Tout cela était vague, flottant, sans précision. Mais en Angleterre, et bientôt aussi

en Écosse, la *curia regis,* la cour du roi, fit des progrès importants depuis le XIII[e] siècle ; son influence légale se consolida et s'étendit d'une manière considérable. Le consentement de la curie devint obligatoire pour tout nouvel acte de législation ainsi que pour l'établissement d'une nouvelle contribution. D'autre part, elle se constitua sur une base plus large et plus populaire, en s'adjoignant des représentants de la bourgeoisie, des députés de toutes les villes placées immédiatement sous l'autorité royale. Le souverain, en outre, ne peut plus consulter certains de ses barons et prélats, à son choix ; il doit les convoquer tous pour son conseil. En 1289, nous voyons la noblesse d'Écosse assemblée pour décider de la succession au trône : dix évêques, douze comtes (*earls*), vingt-trois abbés, onze prieurs et quarante-huit barons (*lords*). Ce ne sont pas les hôtes passagers et fortuits de la *curia regis,* c'est un parlement aristocratique régulier. Cependant, soixante ans auparavant, en 1230, nous constatons déjà que le roi Alexandre ne se contenta point de l'avis de ses magnats, mais qu'il consulta aussi *toute sa communauté,* c'est-à-dire les représentants de tous les hommes libres ordinaires[1]. Des formules analogues reviennent avec une régularité croissante dans les actes royaux. Cette augmentation de l'influence légale de la bourgeoisie est contemporaine, ou plutôt elle est la conséquence naturelle de la grandeur et de la richesse beaucoup plus considérables,

1. Statuit Dominus rex Alexander, apud Striveling, per consilium et assensum eorundum magnatum et tocius communitatis suæ ; BURTON, *History of Scotland* (2[e] édit.), t. II, p. 81, note 3.



et partant de l'importance sociale croissante de l'élément urbain, dont le développement rapide est un des faits les plus caractéristiques dans l'histoire du XIIe et du XIIIe siècle dans l'Occident entier. Les communes d'Angleterre et d'Écosse ne firent qu'imiter l'exemple que les grandes communes d'Italie, d'Allemagne et de France venaient de leur donner, sur une scène plus modeste, il est vrai, et plus en rapport avec la petite étendue de leurs pays. Les citoyens de Perth et d'Aberdeen, d'Édimbourg et de Stirling, d'Ayr et de Haddington obtinrent des privilèges royaux constituant leurs villes en bourgs, c'est-à-dire en communes qui possédaient le droit de tenir marché, de trafiquer librement, d'administrer leurs propres affaires et, en cas de besoin, de se défendre par la force des armes. Il est évident que des corporations si importantes et si bien organisées avaient également le droit de faire entendre leur voix dans les conseils de la nation, obligées qu'elles étaient de supporter une forte part des contributions du royaume. Les quatre villes principales du midi, — Édimbourg, Berwick, Stirling et Roxburgh, — tenaient même une cour spéciale, présidée par le grand-chambellan du roi, et rendant des décisions en matière de justice, de police et de législation locale. C'est une sorte d'imitation des importantes ligues urbaines de Lombardie et d'Allemagne, une *hanse* écossaise ; on employait, même officiellement, pour cette confédération le terme *ansus*[1]. L'esprit qui animait ces corporations était fort libéral et même démocratique. Tandis qu'en Angleterre l'élection

1. *Scots Acts*, *Record edition*, t. I, p. 77.

des magistrats urbains appartenait exclusivement aux classes privilégiées de la bourgeoisie, en Écosse tous les habitants de la cité qui jouissaient d'une bonne réputation prenaient part à la nomination de ses chefs.

De même que la société civile, l'église d'Écosse se modelait de plus en plus sur le régime suivi par les autres nations de l'Europe d'alors. L'influence romaine ne faisait que s'accroître sans cesse. De temps à autre, des légats pontificaux se rendirent en Écosse pour y décider, non seulement des affaires ecclésiastiques, mais encore des contestations politiques et judiciaires. Quoique, en théorie, les chapitres des cathédrales possédassent le droit d'élire les évêques, le pape s'arrogea très souvent la nomination des prélats. Les légats procédaient également à l'évaluation du dixième des revenus ecclésiastiques et à son envoi à Rome, imposition qui amena déjà, à cette époque, des protestations indignées contre l'avidité et la rapacité de la cour pontificale. Il faut rendre cette justice à l'église d'Écosse que, autant que possible, elle a cherché à s'organiser d'une manière indépendante vis-à-vis de Rome; et en, effet, elle obtint du pape l'autorisation de s'assembler en concile national sans permission pontificale particulière ni présence d'un légat (1225). Elle profita de cette liberté pour établir une législation ecclésiastique spéciale et adaptée aux besoins du pays.

Ainsi se développa l'Écosse d'une manière paisible et avantageuse. Pendant plus d'un siècle, de 1175 à 1290, aucune guerre importante n'a interrompu son essor matériel. Les rois étaient pacifiques, bienveillants et soucieux des intérêts de leur peuple. Le commerce et le bien-être augmentaient dans une large

mesure; Berwick devint la rivale de Londres. Ces progrès brillants furent malheureusement arrêtés pour longtemps par suite de l'extinction de la dynastie de Fergus, en 1290.

Ce fut un véritable désastre, surtout parce que l'événement coïncida avec la présence, sur le trône d'Angleterre, d'un monarque vigoureux, entreprenant et plein de talent, Édouard I[er]. Ce souverain résolut de profiter de la lutte intestine, qui venait d'éclater en Écosse entre les différents prétendants à la couronne et leurs partisans, pour renouveler, d'une manière efficace et définitive, la soumission de ce pays à la suprématie anglaise. Il avait conçu le magnifique projet de réunir la Grande-Bretagne tout entière sous une seule et unique domination et d'en faire ainsi une des premières puissances de son époque. Déjà, il avait réussi à incorporer à l'Angleterre la principauté celtique de Galles; et plusieurs fois il fut sur le point de mener également à bien l'entreprise, tout autrement considérable, de la soumission de l'Écosse. Les rois de ce pays durent répondre en justice devant la cour royale de Westminster; la pierre sacrée de Scone fut transportée à Londres avec le morceau de la vraie croix, conservé jusqu'alors, comme la plus précieuse relique du pays, à l'abbaye de Holyrood, près d'Édimbourg. A de certains moments, en 1296, en 1304 et 1305, l'Écosse fut même directement annexée à l'Angleterre. Un fort parti anglais s'organisa au nord de la Tweed, parti formé par les Highlanders et dirigé par le chef de la famille noble la plus importante du royaume, les Comyn, venus probablement de Comines, en Flandre. La cour de Rome se déclara en faveur de l'Angleterre et lança plusieurs fois ses foudres

contre les adversaires de ce pays. Et pourtant, le sentiment national de la grande majorité des Écossais était tellement fort, leur haine contre l'oppresseur étranger tellement violente, leur courage si grand, qu'ils finirent par vaincre l'ennemi, — malgré l'énorme disproportion des forces matérielles, malgré l'assistance qu'il trouvait auprès des traîtres, malgré l'excommunication et l'interdit pontificaux. Il est vrai que la résistance victorieuse du parti national fut favorisée par deux circonstances, l'une momentanée et fortuite, l'autre d'un caractère général et durable. Le premier de ces faits fut la mort d'Édouard Ier au milieu de la lutte, en 1397, et son remplacement par un successeur incapable. Le second fut l'alliance étroite et permanente, conclue par les patriotes écossais avec un autre adversaire des Plantagenets, la France. L'alliance offensive et défensive, arrêtée entre cette puissance et l'Écosse en 1295, a été le commencement d'une union étroite entre les deux pays, union qui a subsisté pendant deux siècles et demi, et qui n'a été dissoute que par les circonstances dont nous aurons à parler dans le présent ouvrage. La destruction définitive de l'alliance franco-écossaise, événement qui seul a rendu possible la réunion de l'Écosse avec l'Angleterre et le triomphe du protestantisme dans le nord de la Grande-Bretagne, est même un des faits les plus importants et les plus décisifs parmi ceux dont nous aurons à montrer les causes et les effets.

La grande victoire de Bannockburn, remportée en 1314 par Robert Bruce, roi d'Écosse, sur Édouard II, roi d'Angleterre, affermit l'indépendance du premier de ces pays. Ce résultat fut ratifié et sanctionné par le traité de Northampton, en avril 1328. Avec un

héroïsme admirable, les Écossais s'étaient soustraits à l'étreinte de leur puissante adversaire.

Mais quelque glorieux que fût ce résultat, quelque satisfaction qu'il dût inspirer aux Écossais, ceux-ci ne pouvaient se tromper sur les conséquences désastreuses que cette longue lutte de quarante ans, guerre civile autant que guerre étrangère, avaient eues pour leur patrie. « Lorsqu'Alexandre, notre roi, fut mort, dit une ancienne chanson populaire, ce fut fait de la foison de bière et de pain, de vin et de gibier. Notre or fut changé en plomb. » Le nombre des habitants avait diminué notablement, et leur industrie et leur bien-être avaient baissé dans une mesure encore plus large. Ce sont là des dommages relativement faciles à réparer pour une nation forte et vivace ; mais ce qui était plus pernicieux et plus durable, était le caractère querelleur, indiscipliné, violent, batailleur que les Écossais avaient acquis, les habitudes de meurtre et de rapine qu'ils avaient prises pendant le combat. Ils ont conservé ces traits distinctifs jusqu'en plein XVIIIe siècle. Chaque seigneur féodal se trouvait à la tête d'une bande féroce et avide de parents, de vassaux et de paysans, prêts sur son ordre à n'importe quel acte de sauvagerie, de rébellion, d'assassinat et de pillage. Les habitants paisibles et industrieux du Fife et des Lothians voyaient chaque année les Gaëls armés, les *Caterans*, descendre des Highlands pour les priver par la force des fruits de leur travail. Aucune loi pénale ne réussit à protéger efficacement ceux qui peinaient pour vivre contre ceux qui préféraient ne rien faire et se nourrir aux dépens des autres. De temps en temps, il y avait des batailles rangées dans lesquelles les larges glaives et les attaques impétueuses des mon-

tagnards échouaient généralement contre les masses profondes et la forêt de lances des *Sassenachs*. Après une telle défaite, les Highlanders se tenaient tranquilles pendant quelques années, pour recommencer leurs incursions, quand leurs pertes sanglantes étaient oubliées. Entre temps, les habitants des frontières continuaient leurs luttes et leurs brigandages contre leurs voisins anglais. Les deux nations se haïssaient mortellement : les Anglais détestaient les Écossais, parce que ceux-ci s'étaient défendus avec succès ; les Écossais avaient en horreur les Anglais qu'ils croyaient toujours prêts à les mettre sous le joug. Les traités de paix formels eux-mêmes n'empêchaient guère de part et d'autre les actes d'hostilité, renouvelés constamment, dans les districts de frontière. Et la rudesse, la férocité, la turbulence, l'indifférence pour la vie humaine, l'aversion pour tous les arts de la paix, l'égoïsme atroce devinrent ainsi les traits caractéristiques de la nation écossaise. Le pays tout entier ressemblait à un champ de bataille, la nation à une armée constamment en campagne. Personne, pour ainsi dire, ne mourait dans son lit, presque tous les habitants succombaient d'une façon violente, tués dans une bataille ou par la main d'un assassin ou par celle du bourreau. Le peuple et surtout la *gentry* et la noblesse étaient perpétuellement décimés par les luttes sanglantes, incessantes, sans trêve ni merci.

Le pouvoir central essaya en vain de mettre un frein à toutes ces passions sauvages. En 1424 commença l'œuvre de la législation systématique et régulière, destinée à élever la loi au-dessus de l'état précaire de simple coutume, plus ou moins variable selon le caprice ou l'intérêt du juge. Malheureusement, si

les lois étaient bonnes, il n'y avait que les faibles pour les observer, tandis que les forts et les violents les considéraient comme lettres mortes. Les nobles se battaient dans les rues mêmes de la capitale, et les bourgeois les y encourageaient, en leur passant par les fenêtres des lances et d'autres armes[1]. Le pays entier, depuis les montagnes de Caithness jusqu'aux marais de la Solway, n'était plus qu'un théâtre de batailles et de meurtres. L'Écosse ne montrait, il est vrai, aucun vice des nations faibles, mais elle possédait tous les défauts d'une nation débordante de force et d'énergie.

Dans de telles circonstances, l'existence même de l'Écosse aurait été impossible, et elle serait devenue une proie facile pour ses voisins du sud qui n'avaient jamais renoncé à leurs prétentions sur elle, si l'Angleterre n'avait été entièrement occupée, elle-même d'abord par la guerre de Cent ans, contre la France, et ensuite par les guerres civiles des deux Roses. Aussi a-t-elle dû laisser les Écossais s'égorger entre eux, se contentant de châtier de temps à autre les borderers pour leurs *raids* sur le territoire anglais.

Cette période terrible et stérile de deux siècles, les plus sombres de l'histoire de l'Écosse, est remplie en majeure partie par le règne d'une dynastie nouvelle, destinée à étonner le monde par le bruit de ses aventures. En effet, la famille de Robert Bruce s'éteignit très rapidement avec son fils David II, en 1370, et fut remplacée par la célèbre maison de Stuart. Celle-ci tirait son nom de la haute dignité de *High-Stewart*, d'échanson, qu'elle possédait à titre héréditaire. Un mariage heureux lui procura la couronne même. En

1. CALDERWOOD, *History*, I, 62.

1315, Gauthier le Steward avait épousé la fille de Robert Bruce — Robert Ier — et, par conséquent, son fils fut reconnu sans difficulté successeur au trône, lorsque son cousin, le roi David II, fut mort sans laisser d'enfants.

La couronne fut pour les Stuarts un don néfaste : à partir du jour où ils la posèrent sur leurs têtes, ils furent poursuivis par le malheur. Ce sort funeste fut, en grande partie, l'œuvre du hasard. Les Stuarts mouraient généralement assez jeunes, en sorte qu'il y avait presque constamment des règnes de mineurs. Le troisième roi de cette dynastie, Jacques Ier, avait douze ans à la mort de son père; le quatrième et le cinquième, Jacques II et III, n'en avaient que sept. Jacques IV, à la vérité, était parvenu à l'âge de seize ans, à son avènement, mais Jacques V et Jacques VI n'avaient qu'un an, et Marie Stuart n'était âgée que d'une semaine, lorsque, nominalement, ils obtinrent la couronne royale. Chacun de ces souverains ne gouverna en réalité que pendant peu d'années pour faire bientôt place à tous les désordres et à toutes les intrigues d'une régence. Dans de telles conditions, l'impunité était assurée à tout crime, et l'aristocratie turbulente, désobéissante, belliqueuse et avide, pouvait regagner la puissance presque sans limites qu'elle avait possédée autrefois.

Telle est la part des événements fortuits dans la destinée des Stuarts ; mais leur triste sort est dû aussi en très grande partie aux défauts mêmes de leur caractère, qui reste merveilleusement constant pendant les longs siècles où ces monarques ont occupé une place importante sur la scène du monde. Ils possédaient beaucoup de qualités aimables et même émi-

nentes : l'esprit vif, une verve facétieuse, de la gaîté, une éloquence entraînante, la grâce, un don d'initiative prête autant à braver le malheur qu'à profiter des occasions avantageuses. Ces princes qui semblaient si légers ne se laissaient pas facilement écraser par les revers et poursuivaient avec une persévérance souvent admirable et leurs droits et leurs desseins. Mais ce qui leur faisait défaut était le bon sens, le tact politique, le souci de l'intérêt général et le sentiment du devoir. La race des Stuarts fut profondément égoïste, aussi obstinée que légère, considérant tout au point de vue de ses avantages personnels et n'ayant pas le don de comprendre les nécessités de la situation générale des affaires, ni les exigences réelles du moment. Ils suivirent presque toujours une politique contraire à celle que leurs véritables intérêts et les vœux de leurs sujets auraient dû leur prescrire. La plupart d'entre eux ont acquis les sympathies de leur entourage personnel, mais ils ne se sont jamais concilié d'une manière durable celles de leurs peuples. Aucun Stuart n'a été réellement populaire. Mais ce qui leur fut surtout impossible, ce fut de former un projet de longue haleine, d'y travailler patiemment en silence, de l'exécuter au moment voulu et avec esprit de suite. En effet, l'obstination n'est pas identique avec la conduite ferme et constante. Chez aucun membre de cette famille on ne rencontre la véritable maturité de l'intelligence. Aussi ont-ils échoué dans la presque totalité de leurs desseins, et ont-ils fini presque tous dans le malheur.

On se fera une idée approximative de l'état de l'Écosse, depuis 1371 jusqu'en 1542, date de l'avènement de Marie Stuart, et on aura en même temps la

notion des résultats obtenus par la famille régnante, lorsque l'on saura que, des sept rois qui se sont assis sur le trône durant cette période, un seul, le premier, a eu une mort paisible et naturelle. Parmi les autres, deux, Jacques Ier et Jacques III, succombèrent sous les poignards des seigneurs révoltés. Deux autres, Jacques II et Jacques IV, finirent leur vie sur le champ de bataille. Enfin Robert III et Jacques V, abandonnés et trahis par leurs vassaux, tombèrent en démence et s'éteignirent misérablement, ayant perdu tout espoir et même toute lueur de raison. Telle était la situation politique de l'Écosse, lorsque Marie Stuart, enfant âgée de sept jours, succéda à son père Jacques V.

Les adversaires les plus constants et les plus dangereux des Stuarts étaient les membres de la famille de Douglas, plus ancienne que la maison royale. D'origine flamande, les Douglas, dès le XIIe siècle, avaient occupé une position éminente en Écosse. Dans la guerre de l'indépendance, leur bannière, montrant un cœur saignant surmonté d'une fière couronne impériale, avait toujours flotté aux premiers rangs des combattants. L'un après l'autre, leurs chefs et nombre de leurs proches avaient donné leurs vies dans le terrible combat contre l'ennemi héréditaire. Les Douglas étaient devenus la maison la plus populaire du pays, considérée par la foule comme personnifiant toutes les vertus nationales et guerrières. Ils avaient été d'ailleurs récompensés et traités comme la première famille, après celle du roi, en obtenant tous les biens confisqués sur les Comyn, et notamment les comtés d'Angus, de Morton, de Galloway et de Buchan. Après s'être élevés si haut, ils s'étaient peu à peu lassés de leur

position secondaire, d'autant plus qu'ils pouvaient faire valoir de meilleurs droits à la couronne que les Stuarts, puisqu'ils descendaient, par les femmes, du fils aîné de Guillaume le Lion, tandis que leurs rivaux ne pouvaient se réclamer que du fils cadet du même souverain. Vers l'an 1450, les Douglas commencèrent à s'affranchir ouvertement du pouvoir royal, exercé par leurs compétiteurs. « Personne, dit un chroniqueur de l'époque, n'était sûr dans le pays, s'il n'était un Douglas ou l'homme d'un Douglas. » Quand le roi Jacques II les somma de lui rendre un prisonnier, ils le livrèrent, mais sans tête. Jacques, pour se venger, après avoir invité à dîner au château de Stirling leur chef, le comte Guillaume, l'y tua de sa propre main. Voilà les mœurs de l'époque ! Le père de Guillaume provoqua le monarque, comme parjure et assassin, par un acte affiché à la porte du palais du parlement. Cette fois, le souverain l'emporta sur les Douglas, tua deux frères du nouveau comte, le força lui-même à s'enfuir en Angleterre et confisqua ses biens (1455). « Le soleil des Douglas se coucha dans le sang ». Mais, représentée par sa branche cadette, les Angus, la famille de Douglas prit sa revanche sous le règne suivant.

Jacques III s'entoura de favoris de basse extraction, fort enviés pour cette raison et accusés en outre d'avoir obtenu du roi le bannissement d'un de ses frères et le meurtre de l'autre. Les seigneurs délibérèrent sur la manière de se débarrasser des favoris et de s'assurer du roi. « C'est moi qui vais attacher le grelot au chat », s'écria Archibald Douglas comte d'Angus (1482) : de là le surnom d'*Attache-grelot* (*Bell-the-cat*) qui lui est resté. Ses partisans et lui tuèrent en effet les amis du

souverain et le tinrent lui-même en leur dépendance, jusqu'au moment où ils crurent pouvoir le détrôner. Ils lui livrèrent bataille à Sanchieburn, le mirent en fuite et, pour assurer entièrement leur succès, l'assassinèrent (1488). Pendant le demi-siècle qui suivit ces événements, les Douglas possédèrent un pouvoir pour ainsi dire indépendant, rival de la puissance royale. Ils avaient toujours à leur disposition une foule armée de borderers qui les suivaient partout. A de certains intervalles, ils faisaient une petite incursion dans les rues d'Edimbourg, y égorgeaient leurs adversaires et inspiraient au roi et à son gouvernement une crainte salutaire.

Leurs ennemis les plus redoutables n'étaient plus les Stuarts, devenus les jouets et les victimes des partis, mais une autre famille noble, alliée à la maison royale, les Hamilton. Une sœur du roi Jacques III, Marie, épouse divorcée de lord Boyd, comte d'Arran, s'était mariée en secondes noces au chef de la maison des Hamilton, qui obtint tous les domaines des Boyd proscrits et devint, en même temps, par ce mariage le proche parent du souverain. Par conséquent, les Hamilton d'Arran s'efforcèrent de défendre, contre les Angus, les droits de la couronne qu'ils considéraient comme leur étant destinée en peu de temps.

Malgré ces luttes continuelles, l'Écosse, jusqu'à un certain degré, augmentait en puissance et développait même son organisation intérieure. Le dernier des nombreux groupes d'îles voisins de l'Écosse qui eût encore conservé son indépendance, l'archipel des Shetlands, lui fut cédé en 1467 par le roi Christian Ier de Danemark et de Norwège. La hiérarchie écossaise reçut sa forme définitive et son indépendance complète

envers l'église anglicane par l'institution d'un archevêché national, celui de Saint-André, en 1471 ; et vingt ans après, le pape institua encore une autre église métropolitaine, à Glasgow. Les Highlands furent pacifiés, par suite de la faveur constante et active que le gouvernement, faible en ressources propres, y accorda à deux familles relativement civilisées, les Gordon comtes de Huntly, dans le nord, et les Campbell comtes d'Argyle, dans l'ouest. Avec l'aide de ces deux grandes maisons, dont l'influence augmenta sans cesse, on divisa les hautes terres et les îles en districts de shériffs, qui y maintinrent assez bien l'ordre public et empêchèrent avant tout les incursions des *caterans*. Les Highlands obéirent désormais particulièrement aux deux familles d'Argyle et de Huntly, et ils cessèrent d'être un repaire de brigands. L'œuvre d'union, commencée par les souffrances supportées en commun pendant les guerres de l'indépendance, fut enfin consommée : hommes de la montagne et hommes de la plaine s'unirent en un même sentiment national — ils ne furent plus qu'Écossais !

Ce fut dans ce moment même que l'Angleterre reprit ses tentatives pour lier l'Écosse à son propre sort, et faire du royaume septentrional un vassal et un serviteur de sa propre politique.

Une telle tendance était bien naturelle de la part des Anglais. L'existence d'un État étranger et hostile, au delà de la Tweed, était pour eux un danger continuel. Ils se trouvaient gênés dans tous leurs mouvements, dans toute leur politique étrangère par cette épée, constamment dirigée de leur côté le plus vulnérable ; et ils étaient d'autant plus impatients de se débarrasser de cette rivalité qu'au fond le peuple d'Écosse

était le même que le leur, sous les rapports de la langue, des mœurs et des institutions. Il leur semblait naturel que les Écossais, cinq fois moins nombreux et dix fois plus pauvres en ressources qu'eux-mêmes, se soumissent à leur haute direction[1].

Mais ils ne voulaient pas comprendre que les hommes du nord avaient pour eux une haine profonde, haine non seulement de voisins à voisins, mais aussi de frères à frères, la plus terrible de toutes. Pour éviter l'absorption dont l'Angleterre les menaçait, les Écossais se jetèrent entièrement dans les bras de la France. Pendant un certain temps, l'Écosse et la France formèrent, pour ainsi dire, une seule et même nation. Sept mille Écossais, sous le comte de Buchan, gagnèrent pour les Français contre Henri V d'Angleterre la bataille de Beaugé, en 1421 ; quelques mois plus tard, ils périrent presque tous, encore pour la France, dans la bataille de Verneuil. A partir de cette époque, les rois de France confièrent la garde de leur personne à une troupe permanente d'Écossais. Des seigneurs de cette dernière nation acquirent en France des richesses et des honneurs tels qu'ils n'auraient jamais pu en obtenir de semblables dans leur petite et pauvre patrie. Un Archibald Douglas devint duc de Touraine, son compagnon Buchan, connétable de France (1423). Le frère du roi Jacques IV est nommé grand amiral de France. Le chef des Hamilton possède le titre et les revenus de duc de Châtellerault. Un simple prêtre écossais, André Forman, est élevé à la dignité d'ar-

1. Voir le discours très curieux qui fut tenu dans ce sens, au Parlement anglais de l'an 1523 ; M. Brosch, *Geschichte von England*, t VI (Gotha, 1890), p. 160.

chevêque de Bourges. En 1498, un ambassadeur d'Espagne à la cour d'Édimbourg rapporte à ses maitres, les rois catholiques : « Il y a beaucoup d'éducation française en Écosse, et bien du monde y parle français. Car tous les jeunes gentilshommes qui n'ont pas de fortune s'en vont en France et y sont bien reçus, et pour cette cause les Français jouissent en Écosse d'une grande popularité »[1]. Lorsque, en 1515, le duc d'Albany prit en main la régence de l'Écosse, au nom de son neveu mineur Jacques V, il était complètement francisé et entouré d'une foule de courtisans de Paris et de Fontainebleau. Il mit des garnisons françaises dans les seules forteresses qui méritaient ce nom en Écosse. Il créa le sieur de la Bastie gardien des Marches.

En effet, Écossais et Français entreprirent en commun la lutte contre la puissance qui était leur ennemie à tous, de père en fils. En 1512, le roi Jacques IV promit à Louis XII, alors en guerre avec l'Angleterre, d'attaquer ce pays du côté du nord. Il exécuta sa promesse, mais à son détriment ; car lui et son armée succombèrent à Flodden, le 9 septembre 1513. Si depuis cette terrible défaite les Écossais n'osèrent plus prendre l'offensive contre leurs voisins du sud, leur ancienne hostilité n'en dura pas moins. Une alliance défensive, dirigée expressément contre l'Angleterre, fut conclue en 1517 entre eux et la France.

Cette ligue franco-écossaise avait été, et était encore au XVI[e] siècle, un fait de la plus haute importance, de la plus grande gravité pour les deux pays de l'île

1. G.-A. Bergenroth, *Calendar of Simancas letters*, p. 175.

britannique. Aussi longtemps qu'elle subsistait, l'Angleterre restait confinée dans la situation d'une puissance de second ordre. Elle ne pouvait prendre un véritable essor qu'à la condition d'avoir à ses côtés une Écosse amie. Mais, si pour l'Angleterre l'union avec l'Écosse était d'un intérêt capital, pour cette dernière il s'agissait d'une question vitale. Que l'on ne s'y trompe point : malgré l'intimité qui régnait entre les deux peuples pendant deux siècles et demi, les Français n'ont jamais conquis réellement la sympathie de la masse de la nation écossaise. La différence de caractère, de mœurs, de coutumes était trop grande. Même les jeunes lords et les gentlemen qui avaient fait en France un long séjour se débarrassaient assez vite de leur vernis continental après leur retour dans leur patrie. L'orgueil méprisant avec lequel les courtisans brillants et raffinés du roi très chrétien regardaient leurs rudes et pauvres amis d'Écosse avait le don de mettre ceux-ci dans une colère furieuse. Lorsque le roi Henri II et le parlement de Paris accordèrent aux Écossais une lettre générale de grande naturalisation, ils le firent sur un ton qui mettait en pleine lumière l'énorme supériorité de la France. On la comparait à Rome dont l'amitié avait été avidement recherchée comme un immense bienfait par les petites nations barbares. On parlait de l'assistance armée, fournie par les Écossais pendant la guerre de Cent ans, comme d'un service obligatoire[1]. Aussi le duc d'Albany, régent pour Jacques V, ne devint-il jamais populaire,

1. TEULET, *Relations de la France et de l'Espagne avec l'Écosse*, t. Ier, p. 303 et suiv.

à cause de ses habitudes et de son entourage français. Quand il fut parti, son ami et lieutenant d'Arces de la Bastie fut assassiné, et tout le monde favorisa la fuite des meurtriers, en sorte que le crime resta impuni[1].

L'Écosse ne pouvait sortir de son état de guerre continuelle, de sa misère, de son ignorance et de sa barbarie qu'à la condition d'être en bons rapports avec ses voisins de la même île, de participer à leur industrie, à leur commerce, à leurs colonies, d'être unie avec eux par la politique, comme elle l'était déjà par le sang et par la langue. L'avenir de la Grande-Bretagne l'exigeait, sa grandeur et son influence universelle étaient à ce prix. On peut dire que l'immense développement de la puissance britannique dans le monde entier, ce fait d'une si énorme portée historique, aurait été impossible, si l'alliance entre l'Écosse et la France avaient toujours subsisté.

Il est évident que les Écossais du XVIe siècle ne pouvaient pas entrer dans de telles considérations ; ils ne se préoccupaient même pas des avantages immédiats qu'une ligue avec l'Angleterre devait apporter à leur pays. Mais il était assez naturel que, la dynastie régnante et le gouvernement étant alliés à la France, l'opposition aristocratique se tournât du côté de l'Angleterre. L'Écosse ne contenait pas encore un parti anglais proprement dit ; l'animosité contre les voisins du sud était telle encore en 1540, qu'il était impossible à un ambassadeur anglais de trouver à se loger

1. TEULET, *l. c.*, p. 9-16. — BUCHANAN, *Historia Scotiae*, livre XIII. — BURTON, *History of Scotland* (2e édit.), t. III, p. 91 et suiv.

à Édimbourg, sinon sur l'ordre exprès et sévère du roi d'Écosse[1]. Mais il y avait dans la noblesse des ennemis de la royauté des Stuarts qui était fortement unie à la cour de Fontainebleau. Déjà les adversaires du malheureux Jacques III — son propre frère et les Douglas, — étaient d'accord avec le gouvernement anglais. En 1491, deux gentilshommes écossais conspirèrent avec Henri VII d'Angleterre pour lui livrer leur jeune roi Jacques IV. Le premier monarque de la dynastie des Tudor chercha, d'ailleurs, par tous les moyens à aviver en Écosse l'influence anglaise. Ainsi, en 1502, il maria sa fille Marguerite à Jacques IV, événement d'une importance bien plus grande qu'on ne pouvait le prévoir alors. Cent et un ans plus tard, il donna le trône d'Angleterre à l'arrière-petit-fils de Jacques IV.

Malheureusement pour l'avenir immédiat des deux pays, le successeur de Henri VII ne suivit point sa politique sage, modérée et habile. L'humeur tyrannique et violente de Henri VIII préférait les moyens brutaux et l'emploi de la menace et de la force à l'art d'une diplomatie prudente et patiente. L'aversion des Écossais pour les manières et les tendances trop exclusivement françaises du duc d'Albany, régent de 1513 à 1524, aurait certes procuré à l'Angleterre de nombreux partisans, que celle-ci, par la douceur et par la modération, aurait pu constituer en un parti politique solide et permanent. Mais Henri VIII préféra agir par un coup de force : il menaça les Écossais d'une guerre immédiate, s'ils refusaient de chasser

1. *Sadler Papers*, I, 3.



leur régent gallophile (janvier 1522[1]). Il avait espéré que, le gouvernement d'Albany étant déjà fort ébranlé, l'intervention anglaise lui donnerait le coup de grâce. Ce fut tout le contraire qui arriva. Le sentiment national des Écossais se révolta contre une telle tentative d'immixtion étrangère dans les affaires intérieures de leur pays. Toutes les dissensions furent oubliées ; l'Angleterre fut considérée de nouveau comme la *vieille ennemie*. Les états d'Écosse répondirent à Henri en termes d'une fermeté remarquable : « Nous devons absolument rejeter la demande de renvoyer le régent ; et si, pour cette cause, nous sommes menacés d'une invasion, que pouvons-nous faire sinon en appeler à Dieu pour notre bon combat défensif et agir désormais de même que nos ancêtres et prédécesseurs ont été obligés d'agir autrefois pour la conservation de ce royaume ? » Ils ne se contentèrent pas d'un si fier langage. Avec l'aide pécuniaire de la France, ils réunirent une armée de 80,000 hommes, pourvue de quarante-cinq bonnes pièces de canon en bronze, et entrèrent ainsi en Angleterre (1522). Celle-ci, occupée par la guerre contre François Ier, n'avait que 16,000 hommes pour se défendre contre une attaque si formidable. Seule la profonde incapacité d'Albany sauva l'Angleterre et réduisit la lutte à une simple guerre de déprédation et de pillage. Le cardinal Wolsey, premier ministre de Henri VIII, comprit fort bien qu'il fallait entrer dans une autre voie pour réussir à établir en Écosse l'influence anglaise. Au moyen de subsides distribués aux personnages les plus influents, il

1. Henri VIII aux états d'Écosse, 13 janv. 1521 [2] ; TEULET, I, 26.

arriva à faire reconnaître le jeune roi Jacques V, neveu de son propre souverain, comme maître du pays, en dépouillant le duc d'Albany de la régence. Il entretint, pour l'usage du jeune roi d'Écosse, une garde de deux cents hommes d'armes et lui envoya de riches cadeaux et des ambassadeurs permanents, qui devinrent, en même temps, les propagateurs zélés de la politique anglaise. Enfin, il gagna l'homme le plus influent d'Écosse, le chancelier Jacques Beaton, archevêque de Saint-André. Wolsey fut récompensé de tant d'efforts par la conclusion d'une paix formelle entre le royaume du nord et celui du sud.

Un des hommes d'État les plus éminents de son époque, Wolsey commença ainsi à prendre l'Écosse dans les mailles de la politique anglaise. Il caressa même l'idée de faire épouser Marie Tudor, alors enfant unique de Henri VIII, par Jacques V qui, de cette manière, aurait réuni un jour sur sa tête les couronnes des deux pays — idée superbe et féconde, qui aurait épargné bien des malheurs à chacun des deux royaumes et fondé la grandeur britannique dès le milieu du XVI[e] siècle !

Mais l'œuvre entière de Wolsey fut détruite après sa chute, en 1529. Abandonné à ses propres instincts, Henri VIII revint au système de la violence. Il se ligua avec les barons écossais mécontents, surtout avec les Douglas, et avec les Borderers du Liddesdale, et envoya une armée, sous les ordres du comte de Northumberland, « afin d'entrer dans le royaume d'Écosse et d'y détruire, dévaster et brûler blé et villes, au plus grand ennui de l'ennemi ». Northumberland remplit sa tâche glorieuse avec un plein succès, mais le résultat, évidemment inévitable, fut d'exaspérer

contre l'Angleterre l'immense majorité du peuple écossais et le roi Jacques V lui-même. Ce jeune souverain, qui avait lui-même hérité de sa mère le caractère passionné et violent des Tudor, se tourna de nouveau résolument vers la France que, dès l'an 1534, il assura de son entier dévouement[1]. Au lieu de choisir pour compagne une princesse anglaise, il épousa en 1537 Madeleine, fille de François Ier, et la jeune femme étant morte au cours de la même année, il s'unit à Marie de Lorraine, princesse appartenant à la famille des Guises, la première et la plus influente de la France, après la famille royale[2]. Marie de Lorraine était la fille aînée des douze enfants de Claude de Guise et d'Antoinette de Bourbon. Son premier époux, le duc de Longueville, avait été tué à la tête de sa compagnie. Belle, d'une taille élevée, d'une élégance et d'une distinction rares, la jeune veuve de vingt-deux ans avait vu sa main briguée par Henri VIII lui-même, après la mort de Jeanne Seymour, troisième femme de ce monarque. Cependant, avec l'assentiment du roi François Ier, elle refusa de sacrifier sa jeunesse à un mari tel que le souverain d'Angleterre[3]. Celui-ci vit avec fureur se préférer un petit roi d'Écosse, et l'hostilité entre l'oncle et le neveu devint plus grande encore par ce mariage. Les partisans des Douglas et

1. Jacques V à François Ier, 16 février 1533 [4] ; TEULET, I, 79.

2. L'histoire des nombreuses négociations auxquelles ce mariage donna lieu a été racontée avec beaucoup de talent dans un livre récent : E. BAPST, *Les mariages de Jacques V* (Paris, 1889).

3. Voir JEAN KAULEK, *Correspondance politique de M. de Castillon* (Paris, 1889). Castillon était ambassadeur de François Ier auprès de Henri VIII.

des Anglais furent persécutés et mis à mort avec une cruauté systématique. Jacques accorda une assistance armée aux Irlandais qui s'étaient révoltés contre l'Angleterre. Il convint avec son oncle Henri d'une entrevue à York, pour le seul plaisir de l'y faire attendre en vain, avec toute la pompe de sa cour royale.

Cette offense personnelle blessa si cruellement Henri VIII que dans sa fureur il ne songea plus qu'à la ruine complète de son neveu. Il renouvela toutes les prétentions des Édouard quant à la suprématie de la couronne d'Angleterre sur l'Écosse et réunit des troupes pour réaliser ces revendications. D'autre part, Jacques V se prépara à le prévenir et à entrer en Angleterre, à la tête du ban féodal. Mais sa violence, son avidité et la dureté qu'il avait montrée envers sa noblesse, avaient indisposé ses vassaux contre lui. Au moment décisif, il se vit abandonné par eux ; l'attaque de quelques centaines d'Anglais, à Solway-Moss, suffit pour mettre en déroute toute son armée (1542). Cette honte lui brisa le cœur et obscurcit sa raison. Il se retira à son château de chasse de Falkland et s'y mit au lit, refusant toute consolation, toute conversation même. On lui annonça que le 7 décembre, au château de Linlithgow, lui était née une fille, son unique rejeton. Il se contenta de murmurer : « Cela commença par une femme, et cela va finir par une femme », faisant allusion à cette circonstance qu'une fille de Robert Bruce avait porté la couronne dans la maison des Stuarts. Il mourut peu de jours après, le 14 décembre 1542[1]. Tels furent les tristes

1. Les véritables dates de la naissance de Marie Stuart et de

auspices sous lesquels Marie entra dans la vie : l'Écosse sous le poids d'une défaite honteuse, son père tué par le chagrin et par le désespoir.

Le combat entre le parti français et l'influence anglaise, déjà si important, si décisif par lui-même, s'était en outre doublé d'une lutte religieuse, destinée à prendre bientôt d'immenses proportions. La terrible guerre de religion qui, pendant le XVIe siècle, divisa l'Europe entière et fit couler le sang sur mille champs de bataille, le combat acharné et passionné que se livrèrent la foi traditionnelle et la réforme, inaugurée par Luther et continuée par Calvin, avaient commencé leurs ravages en Écosse, comme dans les autres pays.

Nous avons vu que l'ancienne église culdée avait disparu d'Écosse sans laisser de traces. La hiérarchie catholique avait triomphé sur toute la ligne. Mais ici comme partout ailleurs, sa victoire complète devint la première cause de sa décadence, par la richesse et la puissance temporelle mêmes que cette victoire lui procura. La piété, les intérêts religieux, la science diminuèrent ; la cupidité, l'ambition, le goût de tous les plaisirs sensuels s'accrurent. Les bénéfices ecclésiastiques furent regardés avant tout comme sources de revenu. Le clergé écossais eut sa part dans cette corruption générale de l'ordre spirituel. Depuis le XIIIe siècle, cent ans à peine après la destruction des rites culdés, les conciles nationaux dénoncent en termes amers la *dégénération* des ordres monastiques et l'immoralité du clergé séculier. Ces plaintes et ces reproches se répètent avec une régularité effrayante.

la mort de son père sont constatées par CHALMERS, *Mary Queen of Scots*, t. 1er, d'après les données officielles.



Les pouvoirs publics finissent par s'en émouvoir. En 1424, le Parlement adresse, au nom du roi, une remontrance solennelle aux chefs des couvents de Bénédictins et d'Augustins, à cause des vices insupportables de leurs moines, et les menace de la suppression complète de leurs établissements. Mais ces exhortations ne produisirent qu'un effet à peine passager. Bientôt les scandales provoqués par le concubinage des prêtres, par le trafic des indulgences, par la non-résidence des évêques et des curés, par la pluralité des bénéfices ecclésiastiques, reprirent de plus belle. L'élan et l'esprit religieux, l'enthousiasme pour la foi avaient disparu de toutes les parties de la vaste organisation hiérarchique. La religion était devenue un grand fétichisme, destiné systématiquement à enrichir la caste sacerdotale, mais ne parlant point au cœur, ne consolant pas le malheureux et ne contenant point le méchant[1]. Le peuple avait perdu toute confiance en des gens qui ne croyaient plus ni en eux-mêmes ni en la religion dont ils se prétendaient les serviteurs. On voyait avec colère un cardinal écossais passer son temps à banqueter et à jouer aux cartes et aux dés, perdant ou gagnant trois mille écus en une seule nuit[2]. L'immoralité des couvents anglais, dévoilée et dé-

1. Pour l'ensemble de ces abus, dans les autres pays de l'Europe, on peut comparer, entre autres, mon volume *La contre-révolution religieuse au XVIe siècle* (Bruxelles et Paris, 1884) p. 4 et suiv. ; F. v. Bezold, *Geschichte der deutschen Reformation* (Berlin, 1886), p. 78 ; C. v. Hoefler, dans les *Mémoires de l'Acad. de Bavière*, t. IV (1884), p. 37 ss.; Dittrich, dans le *Histor.-Jahrbuch der Görres-Gesellschaft*, t. V (1884), p. 319 ss., 371 ss.

2. S. David Lindsay, *The tragedy of the cardinal.*

noncée par Henri VIII au monde entier, afin de justifier leur sécularisation, fit une profonde impression en Écosse où il n'y avait que trop de familles dont une femme : sœur, fille ou même épouse, était la maîtresse du curé, de l'évêque ou d'un simple moine. Un prélat écossais qui, avec un louable courage, a défendu de toutes ses forces la cause de son Église contre la Réforme victorieuse, Jean Leslie, évêque de Ross, se voit pourtant forcé de faire le triste aveu que voici : « Poussé par l'avidité, tout le monde cherchait à obtenir les abbayes et autres offices ecclésiastiques, en sorte que la plupart des dignitaires se plaisaient dans la paresse, dans l'abondance de toutes les choses, dans les joies et les voluptés du monde, abandonnaient le culte divin, négligeaient le devoir d'hospitalité et s'adonnaient à la luxure. Dans de telles circonstances, les pieuses contributions et les aumônes étaient employées abusivement pour la bonne chère, et les sommes offertes pour le soulagement des misères des pauvres servaient à augmenter les jouissances des riches [1]. » Le catéchisme, imposé au clergé d'Écosse par le dernier archevêque catholique de Saint-André, prouve par le texte de ses commandements mêmes que la prédication avait presque entièrement cessé de la part des prêtres séculiers. Il est vrai que ce catéchisme était destiné à être soigneusement caché aux yeux des laïques [2]. Le mauvais exemple était donné par les prélats ; même les premières attaques de l'hérésie ne les réveillèrent pas de leur torpeur et de leur paresse :

1. Leslie, 317.
2. Keith, *Affairs of church and state in Scotland* (éd. de la *Spottiswood Society*, Édimb., 1844), t. 1er, p. 5, note 1.

ils ne songèrent nullement à se remettre à prêcher et à enseigner, ni même à amender leur vie. Le peuple, qui ne connaissait du catholicisme que les vaines cérémonies et qui détestait le clergé, se laissa entraîner par les novateurs[1].

L'union intime entre la famille régnante et la France eut pour conséquence d'introduire de nouveaux abus dans l'église écossaise. Imitant l'exemple donné par les rois très chrétiens, les souverains d'Écosse faisaient passer les bénéfices ecclésiastiques aux frères et aux cousins des courtisans, aux fils cadets ou même naturels des barons et d'autres personnages influents, qui souvent les affermaient ou les louaient en guise de commende, en sorte que les institutions destinées à la cure des âmes ne servaient qu'à apaiser la soif de richesse et de plaisir des nobles[2]. Les plus hautes dignités de l'Église devinrent la propriété des bâtards de grande maison : ainsi l'archevêque de Glasgow qui, à la tête de ses soldats, trouva une mort peu ecclésiastique sur le champ de bataille de Flodden, était le fils naturel de Jacques III. Comment le peuple aurait-il

1. LESLIE, 583. — Cet auteur n'est certes pas suspect de calomnies envers le clergé. Ses plaintes sur l'état moral du clergé écossais, dans la première moitié du XVIe siècle, sont d'ailleurs confirmées par un très zélé catholique écossais de cette époque, NINIAN WINZET, dans ses *Certain Tractates*, publiés pour la première fois à Ingolstadt, en 1582, et récemment réimprimés par la Scottish Text Society, Édimbourg, 1882.

2. Exemples : LESLIE, livre IX, p. 381 et suiv. — L'évêque de Ross prétend que ces abus dans la collation des dignités ecclésiastiques furent une des causes principales de l'origine et du succès de l'hérésie en Écosse.



pu conserver du respect pour une Église qui avait perdu si entièrement son caractère spirituel et sacré pour devenir le domaine des rejetons illégitimes des grands seigneurs?

A une époque où elle était déjà menacée des plus graves dangers, elle ne songeait qu'à étendre démesurément son influence et sa grandeur. Au temps de la Réforme, le clergé d'Écosse comptait 4,600 membres, un ecclésiastique sur 174 personnes. Dans ce grand nombre, il n'y avait que 2,500 curés et vicaires, et 2,000 moines et religieuses sous la direction de 60 abbés et prieurs, charge terrible pour un pays aussi petit et aussi pauvre que l'Écosse. Les propriétés immobilières de ce clergé nombreux étaient estimées à la moitié de toutes les terres du royaume[1]: évaluation probablement bien exagérée ; mais qui prouve, et qui provoquait aussi de nouveau l'envie portée par la population laïque à la richesse de cette caste qui, au lieu d'employer ses immenses revenus au service de Dieu et à la consolation des pauvres, les dépensait pour les agréments et les plaisirs d'une vie mondaine, ou pour acquérir et consolider son pouvoir temporel.

Il est une source de revenus ecclésiastiques qui, de tout temps, a eu le don d'irriter spécialement les populations des campagnes : la dîme. Le paysan qui, au prix de son travail quotidien, avait grand'peine à gagner le pain de chaque jour pour lui-même, pour sa femme et pour ses enfants, se voyait, avec chagrin et avec colère, dépouillé du dixième des pauvres fruits de son labeur par un curé qui ne se montrait jamais

1 SKELTON, I, 201.

dans la paroisse, ou par un abbé qui menait la vie brillante et dissipée d'un seigneur temporel. En outre le prêtre disposait de mille manières, plus oppressives les unes que les autres, pour extorquer au modeste laboureur ou artisan de l'argent et des valeurs de toute sorte. Les innombrables actes ecclésiastiques, obligatoires sous peine d'excommunication et partant de ruine temporelle aussi bien que spirituelle, entraînaient des frais tellement considérables qu'ils détruisaient des familles entières. Les chansons populaires de l'époque ne laissent aucun doute sur la haine profonde et générale que ces exactions avaient allumée contre l'Église au cœur des populations. Le père de famille qui, à la mort de chacun de ses parents se voyait privé de sa meilleure, et souvent de son unique vache (*kirk cow*), ainsi que du meilleur vêtement du défunt (*upmost cloth*), ne pouvait guère nourrir des sentiments de respect et d'affection envers le serviteur de Dieu qui le plongeait dans la misère.

C'est précisément à la fin du xv[e] et au commencement du xvi[e] siècle que la hiérarchie semblait destinée, en Écosse, à absorber la propriété et la puissance de tous les autres états du pays. Jacques Beaton, archevêque de Saint-André, aspirait ouvertement au gouvernement du royaume[1]. Les derniers rois, et surtout Jacques V, avaient montré la plus grande faveur au haut clergé, ils s'étaient appuyés sur lui et l'avaient enrichi et agrandi, pour l'opposer à la noblesse. En effet, le prélat n'était point, comme le baron, un guerrier turbulent, prêt à tout moment à tirer le glaive

1. Jacques V s'en plaignit longuement au pape Paul III ; TEULET, I, 81 et suiv.

contre le monarque ; il n'avait pas, comme lui, d'enfants légitimes auxquels il faudrait assurer de vastes domaines et de hautes dignités héréditaires ; il n'avait pas, comme le lord, intérêt à affaiblir la couronne. Au contraire, pourvu que le pouvoir central lui fût favorable et le laissât participer à la direction des affaires, le haut dignitaire ecclésiastique avait tout intérêt à le maintenir et à le fortifier, aux dépens d'une aristocratie hostile à la grande situation temporelle de l'Église. Le roi trouvait donc dans le haut clergé un excellent allié et, en outre, un bon conseiller. La plupart des dignitaires ecclésiastiques étaient instruits et intelligents, ayant étudié à l'étranger, à Paris et à Rome, ces capitales intellectuelles et politiques de l'Europe d'alors ; ils avaient, par conséquent, vu du pays et possédaient une connaissance profonde du monde et des affaires du continent, avec lequel l'Écosse entretenait des rapports si intimes et si suivis. « Les prélats, dit un diplomate anglais qui leur était très hostile, sont les seuls hommes instruits de la cour[1]. » Aussi Jacques V, sévère et tyrannique envers la noblesse, choisit-il ses confidents presque exclusivement parmi les prélats, et composa-t-il son conseil d'ecclésiastiques[2]. Il semblait avoir l'intention de dépouiller entièrement l'aristocratie en faveur du clergé. Tandis qu'il appauvrissait constamment la première par des pénalités, par des confiscations de prétendus domaines royaux et par des procès de haute trahison, il enrichissait les prêtres qui étaient ses

1. RALPH SADLER, *State papers*, I, 47.

2. Lettre de l'agent anglais Barlow ; *Calendar of State papers, Henri VIII*, t. V, p. 36.

favoris. Les grands offices, et surtout celui de chancelier, qui autrefois avaient été donnés aux chefs de l'aristocratie, passèrent aux évêques depuis le commencement du XVI[e] siècle. La présidence de la *Court of session* fut confiée à un abbé ; le plus haut tribunal du royaume semblait destiné à protéger l'œuvre de la spoliation de la société civile. Des bruits alarmants irritaient la noblesse au plus haut point contre les envahissements de l'ordre ecclésiastique et contre le roi qui le soutenait. Ce fut une des causes principales pour lesquelles elle abandonna Jacques V à Solway-Moss. Au contraire, ne devait-elle pas accepter avec joie les doctrines d'une secte nouvelle qui condamnait toute hiérarchie, qui enseignait que les dîmes n'appartenaient pas aux ecclésiastiques[1], qui, en conséquence, promettait à l'aristocratie la possession des immenses propriétés dont elle se croyait frustrée par l'Église?

Celle-ci avait entre les mains une autre arme dont elle se servait de préférence, surtout en Écosse, pour enchaîner la société civile, mais qui, d'autre part, la rendait odieuse aux laïques : c'était la juridiction ecclésiastique, notamment dans les questions de mariage. L'Église avait tellement étendu les degrés de parenté charnelle et même spirituelle, prohibitifs de l'union matrimoniale, qu'il était devenu quasi impossible de se retrouver dans ce dédale. Il suffisait que des parents au huitième degré des deux parties eussent eu une liaison même passagère et illégitime pour empêcher le mariage sans une dispense de l'ordinaire du diocèse. Les conséquences de cette législation

1. J. KNOX, *History of the Reformation in Scotland* (édit. Dav.-Laing), I, 193.

étaient particulièrement terribles pour un pays aussi petit et aussi isolé que l'Écosse. Un témoin qui, certes, n'est pas suspect, l'archevêque-primat de Saint-André, rapporte au pape même, en 1554, que telles étaient les relations de parenté entre les familles nobles d'Écosse, qu'il était presque impossible pour un fils de bonne maison de trouver un parti qui ne tombât dans les limites des degrés prohibés. Le clergé profita de cet état de choses, non seulement pour accorder les dispenses selon son bon plaisir et suivant les dons qui en accompagnaient la demande, mais aussi pour fournir aux époux désireux de divorcer des prétextes établissant l'illégalité et, par conséquent, la nullité de leur mariage. On trouvait toujours des témoins qui affirmaient sous la foi du serment que l'un des époux avait eu des rapports légitimes ou extralégaux, ou bien était en relation spirituelle, de parrain, avec une personne parente à un degré quelconque de l'autre partie[1]. On peut donc dire que tous les intérêts de famille et même les caprices matrimoniaux de la *gentry* et de la noblesse écossaises dépendaient entièrement de la décision ecclésiastique. Quelle immense influence morale et sociale du clergé ; quel pouvoir, en outre, sur la distribution de la propriété privée ! Le droit de succession dans les familles aisées du pays était, au fond, réglé par l'Église, qui avait à décider de la légitimité ou de la non-légitimité des enfants et de leurs prétentions à l'héritage de leurs parents.

L'exécution des jugements de l'Église était assurée par l'excommunication qui frappait impitoyablement

1. INNES, *Scotland before the Reformation ;* Quarterly Review, t. LXXXIX, p. 49 et suiv.

le réfractaire. Or l'excommunication comportait aussi la perte de tous les droits civils et même, si le coupable s'obstinait à ne pas se soumettre, l'emprisonnement à vie et la confiscation des biens. En 1535, vingt-cinq ans encore avant l'adoption du calvinisme comme religion de l'État, le Parlement passa un acte pour renforcer les peines temporelles, conséquences de l'excommunication. Tous les auteurs de l'époque sont unanimes à nous dépeindre les graves abus que le clergé avait l'habitude de commettre dans l'emploi de cette arme terrible. On excommuniait, du haut de la chaire, ceux qui venaient de voler une cuiller en os, ou une bêche, ou des poules et des oies. On délivrait, pour de l'argent, des *lettres de malédiction* contre tous ceux en général qui violeraient les droits et les propriétés de l'acheteur[1].

Ainsi s'accumulait en Écosse une somme d'amère hostilité, de plus en plus grandissante, contre l'Église régnante. La bourgeoisie pauvre et inculte, autant que la noblesse, enviait profondément la richesse toujours croissante des *clercs*. Toutes les deux, elles craignaient de voir passer entre les mains des prêtres la propriété entière du pays. Les paysans ne supportaient qu'à leur corps défendant les exactions du clergé. La juridiction ecclésiastique était devenue à la fois odieuse et ridicule à la nation. La corruption, le matérialisme pratique et l'esprit mondain, qui prévalaient parmi les prêtres de tous les degrés, leur avaient enlevé l'estime et le respect de la société civile et avaient fini par tuer, dans cette dernière, l'attachement à l'Église et à la religion elles-mêmes.

1. Knox, I, 39. — Burton, III, 332.

C'est précisément dans les classes inférieures que l'opposition religieuse avait engendré et favorisé l'éclosion d'opinions et de sectes hérétiques. Les doctrines de Wyclif, ce grand précurseur anglais de Luther et de Calvin, avaient rapidement fait leur chemin dans les districts des frontières anglo-écossaises. Déjà pendant les premières années du xv[e] siècle, peu de temps après la mort du théologien d'Oxford, nous rencontrons dans le sud-ouest de l'Écosse, dans la province de Kyle, ses disciples, les ***Lollards***, les ***bourdonnants***, — ceux qui chantent à mi-voix les psaumes et chants sacrés en langue vulgaire, défendus par la hiérarchie romaine. Le code, datant de cette époque et appelé *Regiam Majestatem*, menace les hérétiques de la mort par le feu. En effet, un Lollard est brûlé en 1400, un autre en 1408, à Saint-André. Une loi de l'an 1424 est spécialement dirigée contre les partisans de Wyclif et prescrit au pouvoir temporel de se mettre à la disposition de l'Église, afin de les exterminer totalement. Les hérétiques, toutefois, ne se laissèrent pas convaincre par ces violences, et peu de temps après, en 1433, nous entendons parler de nouvelles persécutions, non moins stériles, qui les frappent. Leur nombre n'en fit que croître, fait prouvé par le zèle fanatique de Robert Blackater, archevêque de Glasgow, qui en 1494 dénonça en une fois trente-quatre Lollards du Kyle au pouvoir civil. Leurs hérésies, d'ailleurs, se rapportaient plutôt au gouvernement et à la discipline de l'Église qu'à ses dogmes [1].

Les deux siècles qui précèdent la Réforme sont caractérisés dans l'Europe entière par la publication

1. Knox, I, 10.

d'écrits populaires de tout genre, attaquant avec violence le clergé, la cour pontificale, le pape. L'hostilité contre les *clercs* était répandue dans tous les rangs de la société laïque, et en particulier dans les classes moyennes et inférieures. Ce même phénomène se fait également remarquer en Ecosse. La haute position que les évêques y occupaient, et la vie riche et opulente qu'ils y menaient et qui contrastait si fort avec la pauvreté générale du pays, les rendaient assez indifférents à ces attaques. Commodément installés dans leurs somptueux palais, ils se moquaient des satires des poètes si faibles et si pauvres ; ils trouvaient probablement que c'étaient là des plaisanteries, quelquefois un peu fortes, mais au fond assez amusantes. Ils ne s'apercevaient pas, les aveugles, que ces poésies légères, populaires, récitées avec délices dans la cabane du paysan et dans l'atelier de l'artisan, sapaient lentement mais sûrement tout l'édifice hiérarchique de Rome par leurs coups incisifs et répétés. Robert Henryson, bien connu par ses fables, combattit le haut clergé, sans ménager les cardinaux et même le pape, et il montra tout ce monde « amèrement torturé dans les flammes de l'enfer ». Un prélat, sir Robert Inglis, abbé de Culross, oubliant sa position ecclésiastique, lança sa *Satire générale* contre les chefs de l'Église, « si orgueilleux de leur prélature qu'ils ne veulent jamais prêcher ni prier, si adonnés aux courtisanes qu'ils ne s'en séparent ni nuit ni jour. » Un drame satirique, « Les moines de Berwick », ridiculise, avec beaucoup d'esprit et de verve, les habitudes plates et vulgaires et les mœurs dissolues du clergé régulier. Enfin, des ballades populaires sans nombre chansonnent les abus et les péchés de toute sorte des prêtres.

Mais l'adversaire poétique le plus dangereux, le plus profond et le plus haut placé de la hiérarchie fut Sir David Lindsay, — le premier qui ait osé l'attaquer à visière levée. Né vers 1490, d'une famille ancienne et noble, il fut élevé en compagnie du roi Jacques V, dont il devint l'ami et le confident. Cette position privilégiée lui permit d'exprimer ses opinions et ses sentiments avec une entière franchise. Savant et écrivain distingué, il ne fut pas seulement homme d'État et diplomate, mais aussi le poète de la cour. Sans posséder une imagination bien vive ni un sentiment profond, il brille par l'observation très nette de la réalité, par la facilité et la richesse de sa langue, par un sens très développé du comique. Chacun de ses coups porte et produit une blessure cuisante ; et ils sont surtout dirigés contre le clergé. Rien n'échappe à sa verve satirique : ni la luxure et la sensualité des « papes, patriarches et vénérables prélats », ni les grossières voluptés des moines, ni les exactions des curés et des vicaires, ni l'injustice des cours ecclésiastiques, ni l'absurdité d'un rituel latin que les desservants eux-mêmes ne comprenaient point. Il ne se complaît pas seulement dans les lieux communs des *fabliaux*, des ballades et des satires populaires; au contraire, il dévoile les maux qu'un clergé avide et tyrannique infligeait alors au pauvre peuple d'Écosse, dans tous les détails, avec autant de vérité que de noble colère. Il traduit dans un langage clair, net, varié, incisif et tranchant, les sentiments qui se trouvaient au fond de tous les cœurs. Voilà ce qui explique l'immense succès des poésies de David Lindsay, sa popularité universelle et durable. La cour du roi ne se lassait pas d'entendre réciter ses drames satiriques, bien que leur exécution

remplit des journées entières, depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et dans chaque cabane des Lowlands on répétait avec une joie farouche ses attaques contre une hiérarchie dégénérée et corrompue.

Tous les essais pour conserver la pureté des dogmes et le respect du clergé échouèrent. En 1512, Alexandre Stuart, fils naturel du roi Jacques IV, changea l'hôpital de Saint-Léonard, à Saint-André, en collège universitaire, « dans l'intention de conserver la barque de saint Pierre, ébranlée par les tempêtes, et de relever l'état déclinant de l'Église ». Eh bien, le second *principal* de ce collège, Gavin Logie, pencha déjà vers l'hétérodoxie, de sorte que « avoir bu aux sources de Saint-Léonard » devint le synonyme d'être un hérétique[1].

Ainsi le sol était bien préparé en Ecosse, lorsque les premiers germes de la réforme religieuse y furent apportés de l'étranger. Les relations entre le pays et le continent étant assez fréquentes, par suite des voyages d'études des jeunes Écossais et de l'alliance étroite avec la France, les hérésies de Martin Luther s'introduisirent tout naturellement dans la Calédonie. Comme celles de la secte des Lollards, elles ne trouvèrent au commencement d'adeptes que dans les classes modestes : petits bourgeois et clergé inférieur. C'est un fait que l'on observe également pour les premiers protestants des Pays-Bas[2].

En Écosse, le premier martyr des nouvelles doctrines

1. LYON, *History of St. Andrews*, t. II, p. 244.
2. FERD. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais* (La Haye, 1890), t. Ier, p. III et suiv.

fut Patrick Hamilton, jeune homme de vingt-trois ans, qui, à Wittenberg, s'était assis aux pieds de Luther et de Melanchthon. Il fut brûlé en 1528, devant le vieux Collège de l'Université de Saint-André[1]. Le protomartyr ne fut pas long à être suivi dans la mort par des compagnons d'infortune : peu de temps après lui, Henri Forrest monta aussi sur le bûcher, comme Martiniste, c'est-à-dire Luthérien, également au siège du primat d'Écosse. Le confesseur même du roi, Seaton, professa publiquement la doctrine de la justification exclusive par la foi, et il n'évita la mort du feu que par une fuite rapide au delà de la frontière anglaise. En 1534, la persécution recommença de nouveau. David Stratoun et Norman Gourlay furent brûlés dans le voisinage même de la capitale. Quatre ans plus tard, deux jeunes gens, les nommés Russel et Kennedy, subirent le même supplice ; et en 1539 on fit mourir sur le bûcher cinq Luthériens à la fois, presque tous appartenant au clergé inférieur, dans le château d'Édimbourg. Un sort plus clément était réservé au chevalier Jean Borthwick. Cité en 1540, pour cause d'hérésie, devant les évêques réunis à Édimbourg, il réussit à s'enfuir en Angleterre où il reçut le meilleur accueil de la part du roi Henri VIII. Tandis qu'en Écosse il était condamné à mort par contumace et son portrait brûlé par la main du bourreau, lui-même fut

1. Knox, I, 17. — Les récits de Knox, de Calderwood, etc., sont fort emphatiques, et destinés à faire croire à l'immédiate expansion des sentiments novateurs ; ce qui est absolument contraire à la vérité. Il faut donc en rabattre beaucoup de leurs récits.



envoyé comme ministre d'Angleterre auprès des princes protestants d'Allemagne [1].

Tels sont ceux qui, jusqu'à la fin du règne de Jacques V, ont été punis pour leurs hérésies luthériennes. Comme on vient de le voir, leur nombre n'est pas considérable. Certes les souffrances de ces quelques martyrs ne nous touchent pas moins vivement que s'ils avaient été légion ; la douleur était la même pour chacun d'eux, et les tortures physiques et morales ne peuvent se mesurer d'après un chiffre. Ils montrèrent une fermeté, une force de conviction, une sérénité admirables devant les horreurs de la plus atroce des morts. Mais il faut bien l'avouer : pendant de longues années leur exemple n'enrôla guère de nouveaux soldats sous la bannière de la Réforme. Ce peuple qui, à l'exécution des premiers hérétiques, criait : « Brûlez-le, brûlez-le ! » n'était pas encore prêt à abandonner l'Église de Rome, malgré toute son hostilité envers le clergé. Son extrême ignorance et sa simplicité intellectuelle l'empêchaient de rompre résolûment avec toutes les traditions d'un long passé qui lui semblaient aussi naturelles et aussi nécessaires que de respirer, de boire et de manger. Il manquait encore de chefs, de guides, pour oser arriver à une telle extrémité. Le catholicisme, au contraire, avait trouvé des défenseurs aussi zélés que puissants dans les chefs politique et ecclésiastique de l'Écosse : le roi Jacques V et l'archevêque primat de Saint-André.

L'hostilité dont le roi Jacques fit preuve envers son oncle maternel, Henri VIII d'Angleterre, dès le com-

1. Leslie, t. IV, p. 452.

mencement de son règne, se manifesta aussi sur le terrain religieux. A peine le Tudor eut-il abandonné l'Église de Rome que le Stuart s'en déclara le défenseur. Le pape Clément VII lui envoya un chapeau et une épée consacrés, pour le désigner comme champion de la foi contre son voisin schismatique. L'empereur Charles-Quint essaya de l'attirer dans son alliance, le combla de compliments honorifiques et se déclara prêt à le proclamer roi d'Angleterre, à la place de l'hérétique, son oncle. Nous savons déjà que, pour mettre un frein aux désordres de sa noblesse, Jacques conclut une union intime avec le haut clergé de son royaume. En vain Henri lui conseilla-t-il à différentes reprises d'imiter sa propre manière d'agir, en se séparant de Rome et en supprimant les couvents, les citadelles les plus fortes du pouvoir pontifical. Jacques refusa avec fermeté ; il repoussa également la demande de livrer à leur persécuteur les Anglais catholiques, réfugiés sur le sol écossais.

Le roi fut confirmé dans sa fidélité envers la religion traditionnelle par son principal conseiller, David Beaton, l'adversaire le plus formidable, par sa position et par sa haute capacité, que la Réforme naissante eût rencontré en Écosse. David était le neveu de Jacques Beaton, archevêque de Saint-André. Élevé en France, il avait montré, dès sa jeunesse, des qualités extraordinaires comme savant et comme homme d'état, et avait ainsi attiré sur lui l'attention du gouvernement français, qui l'avait promu à la dignité d'évêque de Mirepoix. En 1538, le prélat avait négocié, avec un plein succès, le mariage de Jacques V avec Marie de Guise. Ce grand service le recommanda puissamment à son souverain, qui ne jugea désormais que d'après ses

conseils, et le combla de ses faveurs. David devint le coadjuteur de son oncle et, en 1539, son successeur comme archevêque de Saint-André; quelques mois auparavant, sur la demande du roi, le pape lui avait déjà conféré la pourpre cardinalice. Beaton était le véritable maître de l'Écosse, plutôt que le roi, paresseux et adonné aux plaisirs et à la débauche. Le cardinal voyait dans la révolution religieuse, inaugurée par Luther, non seulement une révolte contre l'autorité de l'Église dont il était un des princes, mais encore un danger pour le pouvoir royal et pour la sécurité et l'unité de l'État, et il lui résista avec une énergie passionnée. Henri VIII aussi bien que les partisans de la réforme luthérienne et calviniste considéraient David Beaton comme leur plus grand et presque comme leur unique adversaire en Écosse.

Et pourtant, les idées de réforme flottaient alors tellement dans l'air ambiant de tous les pays d'Europe, la conviction de la nécessité absolue d'un changement radical dans les institutions ecclésiastiques était si profonde et si générale, que le nombre des partisans des idées nouvelles augmenta lentement mais sûrement au nord de la Tweed. En 1539, le duc de Norfolk écrivait des districts septentrionaux de l'Angleterre à un ministre de Henri VIII : « Tous les jours arrivent chez moi quelques gentilshommes et quelques prêtres réfugiés d'Écosse pour avoir, comme ils disent, étudié les saintes Écritures en anglais; ils prétendent que, si on les prenait, on les mettrait à mort[1]. » Mais les réformés d'Écosse commencèrent à sentir qu'ils étaient en nombre, et à montrer qu'ils n'étaient plus d'humeur

1. *Cal. of State papers, Henry VIII*, t. V, p. 154.

à endurer passivement les persécutions. Le parlement de ce pays se crut obligé d'adopter un acte spécial, punissant d'une manière tout particulièrement sévère ceux qui renverseraient les images saintes ou attaqueraient les couvents. Toute infraction commise contre les cérémonies ou les dogmes de l'Église, et même la contestation de la suprématie papale fut menacée de la peine capitale[1]. Les stipulations draconiennes de ce statut prouvent elles-mêmes la grandeur du danger que semblaient courir les institutions officielles de l'Église. La poésie populaire changea de ton, elle aussi. Au lieu de satires dirigées contre le clergé, d'un caractère plutôt négatif, ne faisant preuve d'aucune conviction positive et précise, nous rencontrons de véritables hymnes, conçues dans l'esprit et dans les tendances de la Réforme. Les auteurs de ces chants aimaient surtout à se servir de mélodies populaires depuis des siècles, dont ils changeaient le texte, souvent fort équivoque, en vers exprimant la gloire du Seigneur et la confiance absolue et exclusive en Jésus-Christ. Un de ces poètes sacrés, Jacques Wedderburn, dut quitter sa patrie pour éviter la persécution et se réfugier en France, où il mourut à Dieppe.

Le roi lui-même, quelque dévoué qu'il fût à l'Église, était convaincu de la nécessité de mesures réformatrices, afin d'en amender les nombreux abus. Il assistait avec toute sa cour aux représentations des drames satiriques de son ami Lindsay, et après la fin de la comédie, il s'adressait parfois aux évêques présents pour leur rappeler leurs défauts et pour les menacer, s'ils ne changeaient pas leur propre manière de vivre

1. *Acts of Scot. Parl.*, t. II, p. 7.

et les mœurs de leur clergé[1]. Le même parlement qui venait d'édicter des peines si terribles contre toute infraction à l'orthodoxie romaine promulgua en 1541 un acte contre les abus de l'Église; en exposant que, « la négligence dans le service de Dieu, la grande malhonnêteté de l'Église, en ne donnant pas satisfaction à l'honneur du Dieu tout-puissant, ainsi qu'au saint sacrement de l'autel, à la Vierge et à tous les saints, et enfin la méchanceté et la mauvaise conduite des ecclésiastiques sont la cause et la raison de ce que l'Église et ses serviteurs sont méprisés et traités avec hostilité. Afin d'y remédier, Sa Grâce le Roi exhorte et prie publiquement tous les archevêques, ordinaires et autres prélats, et en général tout clerc, selon sa position, de se réformer eux-mêmes ainsi que leurs subordonnés, dans leurs manières et actions envers Dieu et envers les hommes[2]. »

Toutefois, cette tendance d'une réforme dans la discipline du clergé n'avait rien d'anticatholique; nous la rencontrons même chez les souverains et les évêques du pays le plus orthodoxe et le plus fanatique, l'Espagne. En général, la religion romaine et sa domination n'avaient pas été sérieusement entamées en Écosse à la mort de Jacques V. L'hostilité nationale envers l'Angleterre, devenue schismatique, servait à retenir dans le giron de l'Église l'immense majorité du peuple écossais. Anglais et hérétique semblaient être des termes identiques. Sur le champ de bataille ou au milieu des luttes quotidiennes sur les Borders, les hommes du nord aimaient à injurier leurs adver-

1. *Cal. of State pap.*, *l. c.*, p. 170.
2. *Acts of Scot. Parl.*, II, 370.

saires, en les appelant *hérétiques* et *schismatiques*. Un nouvel élément d'opposition et d'hostilité s'était introduit entre les deux moitiés de l'île britannique et avait élargi le gouffre qui les séparait déjà depuis des siècles. Mais nécessairement tous ceux qui désiraient en Écosse la victoire de la Réformation, — et leur nombre allait toujours en s'augmentant, — tournaient leurs regards vers l'Angleterre. Parti réformé et parti anglais devinrent synonymes en Écosse. Un avenir brillant était-il réservé à ce parti? ou l'Écosse était-elle destinée à devenir à tout jamais l'adversaire religieuse de l'Angleterre, aussi bien qu'elle en était déjà l'adversaire politique?

Tel est ce dilemme, dont on ne saurait nier l'énorme importance. Car ce n'est pas seulement l'avenir de la Grande-Bretagne, mais aussi l'avenir du protestantisme, de la liberté de conscience et de la liberté politique dans l'Europe entière, qui dépendaient de sa solution.

DEUXIÈME CHAPITRE.

L'ÉCOSSE PENDANT LA JEUNESSE DE MARIE STUART.

Le malheur qui depuis un siècle s'était acharné sur la dynastie des Stuarts l'avait frappée de nouveau. Jacques V était mort à l'âge de trente ans, laissant le trône à une enfant de sept jours : une longue minorité, avec ses compétitions et ses luttes, menaçait encore de détruire en Écosse toute paix et toute sécurité. Mais la noblesse du pays retrouva dans la défaite et dans le désordre le patriotisme dont elle avait manqué si souvent dans des circonstances plus heureuses. Elle régla immédiatement les affaires de la nation, en confiant l'éducation de la jeune reine à sa mère, Marie de Guise ou de Lorraine[1], et en donnant la régence à l'héritier le plus proche de la couronne, le comte d'Arran, chef de la famille de Hamilton. Elle croyait, en effet, que l'enfant serait mieux gardée par sa propre mère, et le royaume, par celui qui, comme successeur présomptif, avait tout intérêt à le conserver en bon état. L'arrangement, tel qu'on venait de le prendre, constituait une défaite non seulement pour

1. L'on sait, en effet, que les Guises n'étaient qu'une branche cadette de la maison ducale de Lorraine. Aussi signaient-ils tous, non pas *de Guise*, mais *de Lorraine*.



le parti français, mais encore pour le parti clérical. Le premier aurait désiré voir Marie de Lorraine à la tête des affaires publiques. Quant au second, il avait eu de bonnes raisons de croire que Jacques V avait destiné les hautes fonctions de régent au cardinal Beaton qui, après la mort du roi, produisit en sa faveur un testament, signé par ce monarque. Mais le prélat était alors profondément impopulaire, comme instigateur et conseiller principal de la politique qui avait amené la défaite et la mort du roi, de manière que le nouveau gouvernement n'éprouva aucune difficulté pour se débarrasser de ce dangereux compétiteur. Il fut accusé d'avoir conspiré avec la France pour mettre l'Écosse à sa discrétion et d'avoir forgé lui-même le prétendu testament royal; il fut interné, en conséquence, dans une forteresse et menacé même d'être livré à son pire ennemi, le roi Henri VIII. Par haine de la reine douairière et du cardinal, le régent penchait plutôt du côté de l'Angleterre et même de la réforme religieuse. Il fut regardé par les protestants comme un « doux serviteur de Dieu, aimant fort à étudier les saintes Écritures[1] ». En effet, il laissa proposer au parlement un *bill,* accepté par celui-ci et publié en mars 1543, et qui permit de lire « et le Nouveau Testament et l'Ancien, en langue vulgaire, en anglais ou en écossais, d'après une bonne et fidèle traduction[2] ». Il donna lui-même à Williams et à Rough, deux novateurs que le cardinal avait déjà destinés au bûcher,

1. *Cal. of State P., Henry VIII*, t. V, p. 235. — *Hamilton Papers*, dans *Reports of Royal Commissioners of Historical Manuscripts*, t. XI, p. 205 et suiv.
2. *Acts of Scot. Parl.*, II, 415.

l'autorisation de prêcher publiquement. Ces faits étaient considérés comme autant de succès pour le parti anglais.

Henri VIII trouva donc la voie ouverte pour rattacher l'Écosse à son propre système politique. D'ailleurs le caractère d'Arran favorisait singulièrement une telle entreprise. C'était un homme d'une intelligence absolument médiocre, très variable dans ses projets, se regardant comme un fin politique, parce qu'il n'avait ni foi ni loi, et avec tout cela facile à conduire par un esprit supérieur. « Tout ce qu'il décide aujourd'hui, il le change demain », disait de lui Marie de Lorraine[1]. Avec un peu de modération et d'habileté, en flattant l'amour-propre personnel du régent et l'amour-propre national des Écossais, en excitant davantage la méfiance des gouvernants contre la reine-mère et contre le cardinal, Henri VIII aurait pu l'emporter facilement dans son projet principal : la conclusion d'un traité de mariage entre la petite reine et son propre fils et successeur présomptif, Édouard. L'union de l'Écosse avec l'Angleterre, ce but vers lequel les Plantagenets avaient tendu en vain pendant de longs siècles, aurait été réalisée du coup.

Mais Henri croyait n'avoir besoin d'aucun ménagement envers ses voisins du nord. Il les supposait terrifiés par la nouvelle défaite de Solway-Moss et par les dangers de la minorité, prêts à se jeter dans ses bras sous toutes les conditions. Quant à Arran, il espérait le tenir dans une dépendance complète en le leurrant par la promesse de donner à son fils la main de

1. SADLER, *State Papers*, I, 75-115. — *Cal. of St. P., Henri VIII*, t. IV, p. 289.

la princesse Élisabeth, fille du roi et d'Anne Boleyn. La faction catholique et française serait désarmée par l'envoi de Beaton en Angleterre. En outre le roi était sûr de se créer un parti considérable en Écosse, par la rentrée dans ce pays du comte Angus et des autres Douglas qui avaient cherché un refuge dans ses états devant l'hostilité de Jacques V, ainsi que des lords faits prisonniers à Solway; comme rançon, il leur imposa l'obligation de travailler pour lui, et se fit envoyer leurs fils ou parents les plus proches en otages de leur fidélité. Les comtes Cassilis et Glencairn, les lords Sommerville, Gray, Maxwell, Oliphant et Fleming s'engageaient de la sorte à soumettre leur patrie à la domination anglaise. Ainsi appuyé, il demanda tout simplement qu'on lui livrât immédiatement *l'enfant* — Marie Stuart — pour être gardée et élevée en Angleterre; que l'Écosse fût gouvernée par un conseil, composé d'indigènes, mais qui fussent nommés par lui; enfin, qu'il fût assuré de la constante bonne volonté des Écossais par l'admission de garnisons anglaises dans les trois forteresses principales de leur pays : Édimbourg, Stirling et Dumbarton. Bref, il exigea la complète soumission du royaume septentrional. Son meilleur diplomate, Sir Ralph Sadler, fut envoyé à Édimbourg en mars 1543, avec l'ordre de mettre ce beau plan à exécution et de ne rien rabattre de ces modestes exigences. Pour leur donner plus de poids, Henri plaça sur la frontière 4,000 soldats sous les ordres de lord Lisle, destinés, en cas de besoin, à assister Angus et les autres partisans de l'Angleterre[1].

1. *Cal.*, *l. c.*, V, 242.

Mais l'ambassadeur trouva la situation des affaires en Écosse bien différente de l'idée que son maître s'en était formée. Ce petit peuple énergique ne songeait nullement à faire litière de l'indépendance millénaire pour laquelle il avait versé son sang sur tant de champs de bataille. Les desseins du roi rencontrèrent une résistance générale. Le frère d'Angus, Sir George Douglas, un de ces « Écossais assurés » qui venaient d'être renvoyés des prisons anglaises, ne le cacha point à Sir Ralph. Si les Anglais, lui dit-il, essaient de nous soumettre, « il n'y a pas de si petit garçon qui ne lui jette des pierres, et les femmes même iront les combattre avec leurs quenouilles, le peuple préférera plutôt mourir contre eux, et beaucoup de nobles avec le clergé entier s'y opposeront de toutes leurs forces[1] ». Au contraire, les menaces du *vieil ennemi* eurent le résultat de raviver les sympathies pour la France : « le royaume entier murmura qu'on aimait mieux mourir que de rompre les anciennes ligues avec elle[2] ». Le parti anglais se vit complètement paralysé par le courant hostile de l'opinion publique. Le sentiment féodal faiblit devant le sentiment national : les propres vassaux des nobles partisans de l'Angleterre signifièrent aux *lords assurés* qu'ils les abandonneraient et même les combattraient, s'ils osaient se déclarer pour Henri VIII. A peine pouvaient-ils compter sur leurs serviteurs personnels. Avec la meilleure volonté, ils n'auraient pu rien faire pour le roi; et comme ils étaient avant tout des égoïstes et des ambitieux, dénués de tout scrupule, ils commencèrent bientôt à

1. SADLER, *State Papers*, I, 70.
2. *Ibid.*, p. 163.

faire volte-face, malgré toutes les belles *assurances* qu'ils lui avaient données. Henri chercha en vain à les retenir et à les encourager par des envois réitérés de sommes assez considérables ; ils acceptaient parfaitement son or, mais ne l'en trahissaient pas moins. Angus lui-même devint tiède envers son allié et bienfaiteur[1].

Le dernier service qu'ils lui rendirent, et il était sincère, fut le conseil pressant d'user, envers leurs compatriotes, des moyens d'amitié et de bienveillance. Que le roi montre de la patience, lui écrivirent-ils et lui firent-ils dire par Sadler; l'essentiel est que le mariage soit convenu et fixé; ce point gagné, le reste s'ensuivra tout naturellement, en temps et lieu. En attirant les jeunes gentilshommes écossais à sa cour, et en les traitant avec bonté et prévenance, le roi est sûr d'avoir bientôt pour lui toute la noblesse. — Le parlement, réuni en mars 1543, chercha également le moyen de mettre d'accord l'opinion publique et la volonté du roi. Il envoya des ambassadeurs pour y conclure, non seulement une paix formelle, mais aussi le mariage entre l'héritier de l'Angleterre et la jeune souveraine d'Écosse. Celle-ci resterait dans sa patrie jusqu'au moment de la célébration de l'union; mais pour assurer entre temps Henri VIII de la fidélité des Écossais, ceux-ci lui enverraient comme otages quatre de leurs principaux gentilshommes, et pour l'assurer des bons sentiments de la jeune reine, ils admettraient dans l'entourage de celle-ci un certain nombre de dames et de seigneurs anglais. Il est vrai que le parlement pres-

1. *Ibid.*, p. 187, 255, 313, 326, 330, 331. — *Cal. of St. P.*, *l. c.*, V, 341.

crivit des stipulations très précises, destinées à conserver à l'Écosse dans l'avenir une indépendance entière et à réduire le futur règne de monarques anglais à un gouvernement nominal, toute la réalité du pouvoir étant réservée à un vice-roi indigène[1].

Sans doute, il y avait là quelques conditions très dures à accepter pour Henri ; cependant il aurait pu obtenir encore mainte concession de détail, et avant tout, le principe du mariage anglo-écossais était accepté. C'était l'essentiel. D'ailleurs, la noblesse qui prédominait au parlement, et qui était beaucoup plus anglophile que la grande majorité de la *gentry* et du peuple, n'aurait pas pu pour le moment aller plus loin à l'encontre des désirs du Tudor. Tout le parti catholique était en mouvement, irrité, menaçant. Derrière les murs de sa prison, Beaton avait trouvé moyen de communiquer avec le dehors et de lancer l'interdit sur l'Écosse entière ; le clergé, qui s'apercevait de tout le danger de la situation et qui voyait dans le primat son chef unique et son défenseur, lui obéit strictement. Les conséquences de cette censure extrême furent terribles pour un pays, encore entièrement organisé sur le pied d'une nation catholique. Aucun mariage ne pouvait s'y conclure, aucun enfant n'était baptisé, aucun mort enterré, aucune confession entendue, sinon *in articulo mortis*. Les cloches se taisaient, les églises restaient fermées aux fidèles. Comme la fête de Pâques approchait, le peuple, sevré de toute consolation spirituelle, menaça de se soulever et de délivrer le cardinal par la force, si on ne le mettait en liberté et si l'on ne faisait lever ainsi l'interdit intolérable. Le

1. *Acts of Scot. Parl.*, II, 411 et suiv.

régent, faible et inconstant, fut tellement effrayé qu'en effet il renvoya Beaton dans sa résidence archiépiscopale de Saint-André, en ne maintenant son exil que pour la forme.

C'est au milieu de cette effervescence et des progrès évidents du parti anti-anglais, étroitement uni au parti catholique, qu'arriva en Écosse la réponse du roi aux propositions des ambassadeurs de ce pays. Il se contentait de laisser la petite reine dans sa patrie, mais à la condition que six comtes, évêques et barons fussent envoyés à Londres, en guise d'otages. Et condition plus importante : le royaume septentrional devait se soumettre sans délai ni restriction à la suprématie de l'Angleterre. Si Henri VIII permettait gracieusement à Arran de continuer à porter le titre de régent, ce n'était que pour être guidé en toutes choses par un conseil dont la totalité, ou du moins la majorité, serait nommée par le gouvernement de Londres. En outre, l'Écosse aurait à dénoncer immédiatement toutes ses anciennes alliances, et notamment celle avec la France, et à s'obliger à n'en conclure désormais qu'avec l'autorisation de l'Angleterre.

Ce fut encore une fois, sous une autre forme, l'exigence d'une soumission absolue. Et le roi avait soin d'ajouter que, si l'on n'obtempérait pas à sa volonté, « il irait la faire respecter par la force[1] ».

Les Écossais répondirent à l'insolence du Tudor par une nouvelle explosion de fureur nationale. Le cardinal recouvra sa liberté complète. Il en profita pour convoquer le clergé à Saint-André ; et cette auguste as-

1. He would follow his purpose by force ; *Cal. of St. P.*, *l. c.*, V, 280.

semblée appela ouvertement le pays à la guerre contre le tyran hérétique (mai 1543).

Mais le régent n'osa pas aller si loin. L'assistance que la France avait promise aux Écossais n'était plus possible, car ce pays était attaqué lui-même par l'empereur Charles-Quint, allié maintenant avec Henri VIII. Arran convoqua donc un parlement, composé exclusivement de ses partisans et des *lords assurés*. Cette assemblée, désireuse avant tout de maintenir la paix, proposa un nouveau traité. A l'âge de dix ans, Marie Stuart serait envoyée en Angleterre et sans délai ultérieur mariée au prince Édouard. Les conditions du roi, quant aux otages et à la formation immédiate d'une cour d'Anglais pour la petite souveraine, furent acceptées. D'autre part, le nom et l'indépendance du royaume d'Écosse seraient pleinement conservés.

Pour le moment, Henri ne pouvait espérer davantage. Pressé lui-même, d'ailleurs, de prendre part à la guerre contre François Ier, il signa ce traité le 1er juillet 1543, à Greenwich. Quelques semaines plus tard, le parlement écossais le ratifia également. Tout semblait terminé, et l'union entre l'Angleterre et l'Écosse établie et cimentée d'une manière définitive.

Mais à ce moment même, le parti catholique entra en scène avec une vigueur et une énergie remarquables. Il sentait qu'il avait pour lui l'opinion publique. Dirigé par un homme de la force et du courage de David Beaton, il frappa un grand coup. Les chefs principaux des Highlands, les Lennox, Argyle et Huntly s'unirent aux chefs des Borders, les Hume, les Kerr, les Scot; ils rassemblèrent leurs vassaux, leurs serviteurs et tenanciers et formèrent ainsi une armée de plus de dix

mille hommes. Cette force s'empara sans aucune difficulté de *l'enfant* et de sa mère et les emmena à Stirling, ville qui, par son éloignement de la frontière anglaise et par la proximité des Highlands, semblait au parti catholique un refuge beaucoup plus sûr que Linlithgow ou même Édimbourg (juillet 1543[1]).

Point de doute que ce coup d'État ne se soit fait avec l'assentiment de Marie de Lorraine. Jusqu'à ce moment, sa conduite avait été fort habile, digne de l'école pratique de haute diplomatie et de tromperie transcendante, établie alors à la cour de Fontainebleau. Afin d'endormir provisoirement la vigilance de Henri VIII, elle s'était montrée très dévouée à l'Angleterre; elle avait exprimé le désir de pouvoir s'y retirer, comme en un asile tranquille et sûr; elle avait même su gagner les bonnes grâces du rusé Sadler, en telle sorte qu'il émit l'opinion qu'elle était la seule personne raisonnable du royaume[2]. Mais en même temps, elle avait cherché à éveiller les soupçons du diplomate anglais et de son maître contre Arran et Angus, et à leur recommander le cardinal, son allié. Elle avait réussi, en effet, à mitiger leur hostilité envers Beaton, avec lequel elle était constamment en secret accord. Ce qui lui importait, était de renverser Arran, d'empêcher Angus et les *lords assurés* de se saisir du pouvoir, et de l'obtenir pour elle-même ainsi que pour le parti français et catholique avec lequel elle était liguée par ses antécédents, par ses liens de famille et par ses intérêts. La tour-

1. *Diurnal of Occurrents in Scotland*, p. 28.
2. Sadler, *State Papers*, t. I, p. 84 et suiv.

nure que les affaires venaient de prendre l'encourageait fortement. Le petit peuple murmurait contre Arran, détesté non seulement comme hérétique, mais encore pour avoir vendu le royaume au Tudor; il haïssait franchement Angus et les traîtres alliés avec lui. On les chansonnait publiquement, en les accusant d'être corrompus par les *angelus* de Londres. Le transport de la jeune reine à Stirling, exécuté sans qu'il y eût la moindre résistance de la part du régent, mit définitivement à néant l'autorité d'Arran et la remplaça par celle de la reine-mère et du cardinal.

En vain le pauvre Arran chercha-t-il à ressaisir le pouvoir, même aux dépens de sa dignité personnelle. En quittant clandestinement Édimbourg, il courut à un château appartenant au lord Livingstone, Callander, où le cardinal se trouvait alors. Il s'humilia profondément devant le prélat, lui demanda pardon et lui promit de se montrer désormais bon catholique et adversaire de tous les schismatiques et hérétiques du monde. Ses deux prédicateurs peu orthodoxes, Williams et Rough, furent éloignés de sa cour.

Son avilissement arrivait trop tard. Tout en accueillant avec bienveillance la brebis égarée qui revenait au bercail, le parti clérical ne se laissa pas détourner de ses projets par le repentir du régent. Quelques jours après la honteuse rétractation d'Arran, les chefs des catholiques se réunirent à Stirling pour affermir et pour légaliser leur victoire. La petite reine fut solennellement couronnée (11 sept. 1543); et l'année suivante, sa mère fut chargée de la présidence d'un nouveau conseil de régence, composé de ses partisans. A partir de cette époque, Arran ne porta plus que le nom de régent, tandis que le pouvoir effectif

avait passé entre les mains de Marie de Lorraine et de l'archevêque de Saint-André.

Les événements se développèrent désormais avec une grande rapidité. Un légat papal, Marco Grimani, patriarche de Venise, arriva en Ecosse pour encourager et pour soutenir le parti des fidèles et pour empêcher le mariage anglais[1]. Henri VIII se trompa encore une fois de moyens, en voulant intimider les Écossais par des actes de violence. En pleine paix, il fit saisir les navires écossais qui se trouvaient dans les ports anglais. Cet acte injustifiable ne servit, naturellement, qu'à exciter davantage encore les passions politiques et religieuses des Écossais. Sadler n'était plus sûr de sa vie dans les rues d'Édimbourg; un coup de pistolet fut tiré contre lui : il se réfugia dans un château fort des Douglas, et de là il regagna la frontière (nov. 1543), heureux d'avoir échappé à la fureur des Écossais. Le misérable Arran dut répéter sa rétractation devant le parlement et devant le peuple. La permission de lire la Bible en langue vulgaire fut retirée; au contraire, on ordonna aux évêques de rechercher soigneusement et de punir les hérétiques avec la dernière rigueur. Sous prétexte que Henri avait rompu la paix, prétexte que la violence de son tempérament leur avait fourni, les Écossais déclarèrent le traité de Greenwich nul et non avenu (décembre 1543).

La rupture était consommée entre les deux pays qui, quelques mois auparavant, avaient semblé si fortement unis. Le despotisme et l'étourderie de Henri VIII,

1. *Sir Jacques Balfours's Annals*, citées dans KEITH, t. Ier, p. 97, note 1.



la profonde méfiance des Écossais à l'égard de l'Angleterre, la faiblesse du parti protestant dans leur pays furent les causes principales de cette évolution, également nuisible aux intérêts de l'une et de l'autre nation.

Sans tarder, la France reparut sur la scène, en profitant énergiquement des circonstances. Dans l'assemblée du parlement écossais qui avait eu lieu en décembre 1543, on avait vu se présenter Messires Jacques de la Brosse et Jacques Mesnage, ambassadeurs de Sa Majesté très chrétienne. Les états renouvelèrent avec eux les vieilles et anciennes ligues, traités et conventions d'amitié et d'union, passés à toutes les époques entre les rois d'Écosse et de France, « et reçurent d'eux la promesse d'aide et d'assistance en faveur de notre dame souveraine, Sa Grâce la Reine, ainsi que des nobles de ce royaume, pour la défense de ce dernier et de sa liberté contre le roi d'Angleterre[1] ».

Ainsi la France et l'Écosse étaient de nouveau alliées contre l'Angleterre. Les choses étaient exactement ramenées au point où elles avaient été avant les batailles de Flodden et de Solway-Moss; cette situation semblait seule normale, logique, nécessaire.

Ce fut la fin du parti anglais en Écosse. En janvier 1544, tous ses chefs, les comtes d'Angus, de Glencairn et de Cassilis, conclurent avec Arran, devenu l'homme-lige du cardinal, un traité par lequel ils promirent obéissance entière, assistance et aide « pour la défense du royaume contre nos *vieux ennemis* d'Angle-

1. *Acts of Sc. Parl.*, II, 432. — Traité formel d'alliance, en latin, daté du 15 décembre 1543, dans TEULET, I, 119.

terre et pour la liberté de la sainte Église[1] ». Un seul Écossais s'engagea encore, secrètement, en faveur de Henri : le comte de Lennox. Issu d'une notable famille française, les d'Aubigné, il semblait un partisan assuré de la France. Mais l'ambition était bien plus forte en cet homme peu recommandable que le sentiment patriotique. Il désirait épouser Marguerite Douglas, fille de Marguerite Tudor[2], veuve du roi Jacques IV, et de son second époux, feu le comte d'Angus ; et comme Henri VIII, oncle maternel de la jeune fille, disposait de sa main, Lennox se tourna subitement du côté du Tudor. Il garda pour le roi le château fort de Dumbarton dont il était gouverneur, et s'empara d'une somme de dix mille écus que la cour de France y avait déposée en faveur du régent et de Marie de Lorraine. Mais sauf ce traître dont la conduite infâme caractérise bien la noblesse écossaise de cette époque, tous les *lords assurés* avaient passé au parti victorieux, catholique et séparatiste.

Henri vit son jeu entièrement perdu. Il fut d'autant plus exaspéré de son échec, qu'il devait s'avouer en être lui-même l'auteur principal. Il résolut de châtier les Écossais assez cruellement pour qu'ils se repentissent de la mauvaise volonté et de la mauvaise foi dont ils avaient fait preuve envers lui. Sans avis préalable, en pleine paix, il envoya au delà de la Tweed le comte d'Hertford, à la tête d'une armée et d'une flotte, pour détruire et incendier le pays, autant que faire se pourrait. Hertford commença par brûler Édimbourg, dont la défense n'avait nullement été préparée,

1. *Cal. of State P.*, *l. c.*, 355 et suiv.
2. Voir plus haut, p. 59.

en même temps que l'abbaye et le palais royal de Holyrood; pendant trois jours, du haut de son rocher, la capitale éclaira la terre et la mer des sinistres lueurs de l'incendie. Il continua plus loin son œuvre de destruction, sans ménager même la vie des habitants. Cent-quatre-vingt-douze villes, tours et églises paroissiales furent dévastées; quatre cent trois Écossais périrent dans les flammes, huit cent seize furent emmenés prisonniers; dix mille trois cent quatre-vingts têtes de bétail, douze mille quatre cent quatre-vingt-douze moutons et brebis, mille deux cent quatre-vingt-seize chevaux furent capturés par les Anglais. La fin de l'expédition fut une défaite sanglante d'un de leurs corps d'armée, à Ancrum. Mais cette victoire tardive n'aida pas les Écossais à reconstruire leurs villes, leurs villages et leurs châteaux détruits, ne ressuscita pas leurs morts et ne leur rendit point leurs troupeaux. Et l'année suivante, les *vieux ennemis* revinrent et tombèrent sur les Borders, dont les habitants avaient commis le crime de ne pas vouloir servir le bourreau de leur patrie. Entre le 2 et le 23 septembre 1545, sept monastères, seize châteaux, cinq villes, deux cent quarante-trois villages, treize moulins, trois hôpitaux « furent renversés, brûlés et rasés. » Non pas l'iconoclasme calviniste, mais les troupes du *défenseur de la foi* ont ruiné les belles abbayes de Kelso, de Melrose, de Roxbourg et tant d'autres.

Tel fut le résultat des essais d'union entre l'Angleterre et l'Écosse, après Solway-Moss! Le royaume septentrional était horriblement dévasté, jeté dans les bras de la France; la haine entre les deux peuples était formidable. Quoique la paix fût conclue, en 1546, entre l'Angleterre et la France, Henri VIII et les

Écossais cherchèrent et trouvèrent des prétextes pour continuer à lutter entre eux[1]. Les deux moitiés de la Grande-Bretagne étaient plus éloignées que jamais de se tendre la main. Les lords écossais, dans les documents officiels, glorifièrent le roi de France comme « grand et tendre prince et père aimant de leur reine »[2]. La rupture du traité de mariage de cette dernière avec le prince d'Angleterre fut confirmée et sanctionnée d'une manière solennelle[3]. L'heure de la grandeur et de l'expansion n'avait pas encore sonné pour la race anglo-saxonne.

Le sort des tendances réformatrices en matière de religion avait été intimement lié aux vicissitudes de la politique. Nous avons vu que la victoire passagère du parti anglais avait fait prendre au régent et au parlement d'Écosse des mesures qui semblaient amener la séparation de ce pays d'avec l'Église. Les partisans du protestantisme avaient repris immédiatement courage. Mais ce n'étaient plus les humbles et passifs disciples de Luther, pleins de respect pour les autorités constituées ; c'étaient les fidèles de Calvin, de cet esprit sombre, intolérant, violent et agressif, prêts à prendre l'offensive contre leurs adversaires et à leur infliger la même oppression dont eux-mêmes avaient souffert jusqu'alors. La doctrine claire, systématique, d'une logique impitoyable, et les tendances sombres et énergiques du réformateur de Genève ré-

1. Les stériles négociations de paix entre l'Angleterre et l'Écosse, en 1546 et en 1547, sont exposées, dans tous leurs détails, dans la *Correspondance d'Odet de Selve*, 1546-1549, publiée par *G. Lefèvre-Pontalis* (Paris, 1888).

2. *Acts of Sc. Parl.*, II, 595.

3. Burton, *Privy Council*, I, 29.

pondaient beaucoup mieux au caractère national de l'Écosse que l'esprit mystique et cauteleux et la conduite pacifique et soumise des partisans du prédicateur de Wittemberg. En 1543, les hérétiques se soulevèrent à Dundee-sur-Tay, — petite localité, devenue de nos jours une grande ville industrielle de 150,000 habitants, — à Édimbourg et en d'autres endroits, et se mirent à détruire les couvents. Cependant, telle était encore la fidélité de l'immense majorité du peuple pour la religion traditionnelle que hommes et femmes prirent la défense des moines menacés, en sorte que les perturbateurs ne réussirent qu'à Dundee, tandis qu'à Édimbourg et partout ailleurs ils furent chassés et poursuivis[1].

Comme nous l'avons vu, la défaite du parti anglais eut pour conséquence l'affermissement du catholicisme et une nouvelle persécution des hérétiques, selon les ordres donnés par le parlement en décembre 1543. L'année suivante, on pendit cinq bons bourgeois de Perth, et l'on noya la femme de l'un d'eux, pour cause d'hérésie. Cette répression qui subitement anéantissait toutes les espérances des calvinistes, les exaspéra et leur inspira l'ardent désir de se venger sur les fils de Bélial, ennemis des élus de Dieu. Le cardinal Beaton surtout leur paraissait, avec raison, être l'âme de la réaction catholique ou, pour parler leur langage, le principal suppôt de Satan. Ils formèrent bientôt le projet de débarrasser le monde de ce réprouvé, ce qui leur semblait une œuvre extrêmement pieuse et recommandable.

Un de leurs chefs était alors un certain Georges

1. Burton, *Hist. of Scott.*, III, 249.

Wishart, originaire d'une bonne famille des environs de Dundee[1]. C'était un vrai fanatique qui couchait sur la paille, portait le même vêtement toute l'année, hiver comme été, jeûnait plusieurs jours de la semaine, réprimait tous les désirs de la chair en se plongeant fréquemment dans une baignoire d'eau froide, toujours placée à côté de sa couche, et donnait tout son argent aux pauvres; il se complaisait, du reste, dans les visions et dans les prophéties. Il s'était laissé gagner par les opinions calvinistes répandues à Dundee, et il résolut de se préparer pour l'apostolat de la nouvelle religion en étudiant la théologie à l'Université de Cambridge. Là, il se mit à prêcher avec une ferveur tellement impétueuse et avec tant de sévérité qu'il scandalisa ses auditeurs au point de courir le danger d'être tué par eux. Quand il déclara publiquement que la Vierge ne pouvait rien pour le salut des âmes humaines, il s'en fallut de peu qu'il ne fût brûlé (1539). Un avenir favorable à ses idées sembla destiné à l'Ecosse lorsque Henri VIII y envoya Sadler pour conclure l'union de ce

1. KNOX, I, 138 et suiv. — M'CRIE, *Life of John Knox*, 326 et suiv. — On a beaucoup discuté la question de savoir si Georges Wishart le martyr est identique avec le Wishart qui complotait l'assassinat de Beaton. Actuellement, les historiens les plus éminents, et appartenant aux écoles les plus différentes, sont unanimes à répondre d'une manière affirmative (cf. FROUDE, *Hist. of England*, t. IV, p. 318 note; BURTON, *Hist. of Scotl.*, III, 261). Ce qui nous semble trancher la question, c'est le double fait que: 1° Norman Leslie, le plus important parmi ceux qui vengèrent la mort du *martyr* Wishart sur le cardinal, est le même qui est mentionné comme l'allié du *conspirateur* Wishart; et 2° que le *martyr* se rendait souvent au château d'Ormiston, dont le propriétaire était un autre des conspirateurs.

pays avec l'Angleterre. Wishart retourna donc dans sa patrie. Mais une désillusion cruelle l'y attendit, la réaction s'y déclara bientôt, plus violente que jamais. Alors Wishart convint du meurtre du cardinal avec un certain nombre de jeunes gentilshommes de son parti. Point de doute qu'ils ne se fussent considérés comme les instruments de la vengeance divine, qu'ils n'eussent été convaincus qu'en tuant Beaton, ils agissaient non seulement selon leur droit, mais encore selon leur devoir. Tel était l'esprit de cette époque où, des deux côtés, on se croyait champion de Dieu et de la vérité, et où l'on voyait dans ses adversaires des misérables dignes du dernier châtiment. Les conjurés comptaient parmi eux sir Jacques Kirkaldy de Grange, ancien trésorier d'Ecosse, *master* Norman Leslie, fils aîné du comte de Rothes, et le *laird* de Brunstone. Le meurtre accompli, ils espéraient trouver un asile sur le territoire anglais. En conséquence, Brunstone écrivit à Henri VIII une lettre demandant au roi d'autoriser le meurtre à l'avance; et Wishart, qui connaissait déjà l'Angleterre, s'offrit de porter la missive au roi (avril 1544). Il commença par parler au comte de Hertford qui préparait alors son invasion de l'Écosse, et ce général soumit l'affaire à son souverain, qui fit venir le fanatique en sa présence. Au nom de ses amis, Wishart s'engagea en outre à lever un corps de troupes destiné à aider les Anglais à « brûler et détruire les terres des abbés, évêques et autres ecclésiastiques ». Ce projet peu patriotique sourit naturellement au vindicatif Tudor qui promit aux conjurés mille livres sterling pour contribuer « à leur bonne et sincère entreprise ». Quant au point principal, le meurtre du cardinal, il l'approuva entièrement et les assura d'un refuge dans ses possessions.

Sadler, qui avait reçu les confidences de son maître, promit même une honnête récompense aux meurtriers après la perpétration du crime[1]. Tout le monde : le roi, Hertford, Sadler, qui certes n'étaient pas aveuglés par le fanatisme, considéraient cet assassinat comme une œuvre sainte et hautement louable.

Toutes ces négociations avaient duré jusqu'à l'année 1545. Peut-être alors l'entreprise aurait-elle été exécutée, si le plus important des conjurés ne s'était livré lui-même à l'ennemi dont il projetait la mort. Wishart se mit à prêcher aux environs de Haddington, à l'ouest d'Édimbourg. Il avait auprès de lui comme disciple et comme aide un compatriote, natif de la même contrée où il séjournait : Jean Knox[2]. Réservé à un grand avenir, Knox était encore à peu près inconnu. Fils d'un petit fermier du comte de Bothwell et né en 1505 dans un faubourg de Haddington, il s'était destiné à la prêtrise comme tant d'autres fils de paysans. Bientôt, il s'était tellement distingué par sa science et par son zèle, qu'en 1530 il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Saint-André. Mais six ans plus tard, l'étude des pères de l'Église et de la bible l'avait converti aux idées de la Réforme. Il renonça donc à sa position pour se rendre dans son district natal, où il s'associa bientôt à Wishart. Doué d'un tempérament ardent, il accompagnait le maître, armé d'un énorme glaive à deux tranchants, pour le défendre contre ses adversaires. Cependant,

1. *Cal. of State P.*, *l. c.*, 377, 449, 450, 471. — *Hamilton papers*, p. 96. — Haines, *State papers*, I, 22.
2. F. Brandes, *John Knox* (Elberfeld, 1862).

une nuit, en l'absence de son fidèle disciple, Wishart, qui reposait dans le château de son ami Ormiston, y fut surpris par le comte de Bothwell qui, sur l'ordre du gouverneur et du cardinal, l'arrêta et le conduisit à Saint-André. Le sort du captif ne pouvait être douteux. Il n'était pas seulement hérétique et prêcheur d'hérésies, mais il avait aussi conspiré avec l'ennemi du pays contre un membre du gouvernement de l'Écosse. Il fut donc condamné à mort et brûlé le 2 mars 1546, devant le château du cardinal à Saint-André. Evidemment, la mort de ce fanatique sanguinaire était plus méritée que celle des humbles martyrs qui avaient souffert avant lui. Beaton avait usé du droit incontestable de défense légitime, en faisant disparaître un homme qui avait comploté sa mort avec l'ennemi public, le roi d'Angleterre.

Les amis de Wishart ne le comprenaient pas ainsi. Loin d'être intimidés par la mort de leur guide spirituel, ils en devinrent d'autant plus ardents à tuer le cardinal, afin de venger le *martyr* et de détruire en même temps le chef du parti anti-anglais, le *sanglant boucher des saints de Dieu*. Trois mois après l'exécution de Wishart, le 29 mai 1546, le laird de Grange et Norman Leslie profitèrent de la sécurité de leur adversaire qui se croyait en sûreté dans son château fort de Saint-André. De grand matin, ils se glissèrent avec quatorze autres complices armés dans le château, en tuèrent ou chassèrent tous les habitants pris complètement au dépourvu, fermèrent la porte principale et mirent David Beaton à mort, malgré tous ses cris et ses prières. Dans la ville, on sonna le tocsin, et les habitants, presque tous dévoués à leur évêque, se réunirent en armes devant le château. Mais il était

trop bien fortifié pour être pris autrement que par un siège régulier.

Ainsi mourut David Beaton, le grand chef du parti catholique et français en Écosse. Les fanatiques qui l'avaient traîtreusement assassiné s'étaient sans doute imaginé que, par ce terrible coup, ils désarmeraient les partisans du cardinal et livreraient l'Écosse aux Anglais et à la réforme religieuse. Mais les conséquences de ce crime furent bien contraires à leurs espérances. Il est vrai que d'abord les protestants montrèrent une joie sauvage; des centaines de défenseurs affluèrent au château pour en faire la citadelle de la Réforme. Knox se trouva parmi eux et forma de ces rudes soldats de la foi la première communauté calviniste en Écosse. A son grand chagrin, la grossièreté et le sensualisme matériel de ses ouailles répondaient fort mal à son idéal de la morale chrétienne. Au lieu des hymnes pieuses, la forteresse de Saint-André retentissait nuit et jour des bruits d'orgie et de banquet. Henri VIII envoya des navires chargés d'armes et de provisions de toute sorte si abondantes que les champions des nouvelles doctrines purent festoyer sans cesse sur le cadavre de leur ennemi. Mais ce secours prêté aux assassins par l'ennemi du pays ne servit qu'à exaspérer contre eux la grande majorité du peuple, rejeté dans un fervent catholicisme par le forfait de Leslie et de Grange. On vit le gouverneur et tous les lords temporels « ordonner et demander aux ecclésiastiques de dénoncer à Sa Grâce, le gouverneur, les noms des hérétiques relaps ou de ceux qui professent des opinions contraires au sacrement de l'autel, ou qui enseignent des hérésies; Sa Grâce et les lords temporels doivent les prendre et faire exécuter sur

leurs personnes les lois du royaume, conformément aux statuts contre les hérétiques ». Cette délibération fut inscrite dans les procès-verbaux du Conseil d'État [1]. Une petite flotte prit la mer pour détruire les navires anglais qui faisaient le commerce avec la France. Les vaisseaux écossais, dont le plus considérable s'appelait *Le Grand Lion d'Écosse,* causèrent en effet beaucoup de dommages aux adversaires, jusqu'au mois de mars 1547, où une escadre anglaise détruisit le *Grand Lion* et la plupart des autres vaisseaux [2]. Une forte contribution fut imposée tant aux laïques qu'aux ecclésiastiques, pour former une armée considérable, qui bientôt assiégea le château de Saint-André. Pendant quatorze mois, ses murailles hautes et épaisses bravèrent les attaques des adversaires ; mais au mois d'août 1547, arriva une flotte française avec des artilleurs italiens dont l'habileté termina en quelques heures l'affaire que toutes les forces de l'Écosse n'avaient pu résoudre dans l'espace de plus d'une année. Les batteries furent si avantageusement placées et si bien dirigées que les remparts furent entièrement renversés, en sorte que la garnison se rendit au chef français. Elle fut emmenée en France avec Knox ; et les défenseurs du château de Saint-André furent rivés aux bancs des galères et obligés de ramer pour le service du roi très chrétien. Seuls, Norman Leslie et un certain Balnaves

1. Burton, *Reg. of Privy Council*, I, 61, 63.
2. Odet de Selve, ambassadeur de France à Londres, à l'Amiral, 12 oct., 4 nov. 1546, et au roi François Ier, 18 mars 1547 ; G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance politique d'Odet de Selve* (Paris, 1888), p. 41, 50, 117.

s'étaient évadés du château et arrivèrent sains et saufs à Londres où ils furent fort fêtés et honorés[1].

Le peuple écossais, qui détestait alors les assassins, chanta, en s'adressant à l'ombre de Beaton :

« Bon prêtre, maintenant
Tu dois être content,
Car Norman et ses frères
Rament sur les galères. »

En tout cas, leur captivité ne fut pas de longue durée. Une partie des prisonniers s'évada, en maîtrisant les gardiens. Les autres, parmi lesquels se trouvait Knox, et auxquels leur conscience ne permettait aucun acte de violence contre des innocents, furent remis en liberté en 1549, lorsque la domination du parti catholique et français en Écosse sembla si complète et si sûre qu'on crut n'avoir plus rien à craindre de la part des quelques débris du protestantisme. Knox s'établit alors dans le midi de l'Angleterre, où il resta pendant toute la durée du règne protestant d'Edouard VI. Après la mort de ce jeune prince et l'avènement de la catholique Marie Tudor, en 1553, il crut prudent de se réfugier à Genève, et ce fut de la bouche même de Jean Calvin qu'il reçut les véritables doctrines et les préceptes rigides de la Réforme helvétique. C'est là que l'esprit de Knox prit son pli définitif.

Henri VIII n'avait pas vécu assez longtemps pour apprendre la reddition du château de Saint-André. Il était mort en février 1547. Son fils Édouard VI étant

1. Selve à François Ier, 28 nov., 5 déc. 1546 ; *ibid.*, p. 66, 67, 71.



encore mineur, le comte de Hertford, l'ancien ennemi de l'Écosse élevé au rang de duc de Somerset, devint régent, avec le titre de Lord Protecteur. Entièrement dévoué à la Réforme, il continua la lutte contre l'Écosse catholique qu'il haïssait profondément. Comme le parti protestant en Angleterre se maintenait avec peine contre ses compatriotes catholiques qui formaient encore la majorité du peuple, le Protecteur croyait ne pouvoir laisser subsister à ses côtés une Écosse, appartenant à l'église romaine, et qui, à chaque moment, aurait pu encourager et assister ses coreligionnaires anglais. Somerset avait donc l'intention de forcer les Écossais à conclure le mariage de Marie Stuart avec Édouard Tudor et, par cela même, d'amener la victoire du parti réformateur parmi eux. Ce fut pourtant une faute grave. Une expérience trois fois séculaire avait suffisamment démontré que, malgré toutes ses victoires passagères, l'Angleterre était hors d'état de soumettre l'Écosse aidée par la France; que les Écossais n'avaient aucun penchant à se courber devant le *vieil ennemi*, et qu'en agissant par la force on s'aliénait de plus en plus ce petit peuple orgueilleux, jaloux de son honneur et de son indépendance nationale. En septembre 1547, Somerset passa de nouveau la Tweed à la tête d'une belle armée, amplement pourvue de cavalerie et d'artillerie. Les Anglais annonçaient hautement qu'ils allaient chercher la petite reine, et qu'ils ne rentreraient pas dans leur pays sans l'emmener[1]. Mais s'ils avaient espéré « avoyr la petite royne sans combat ne perte de genz, au

1. Selve au roi Henri II, 17 sept. 1547; *ibid.*, p. 204.

moyen de leurs intelligences[1] » en Écosse, ils se virent bientôt détrompés. Toute l'Écosse se leva contre eux d'un mouvement unanime. La croix embrasée vola de ville en ville, de comté en comté. Les barons quittèrent leurs châteaux des Lowlands, les chefs des montagnards leurs tours, les moines leurs couvents, pour prendre le glaive et la lance contre les *Inglish*. Il n'y avait plus en Écosse ni sectes ni partis différents. Ce fut une véritable guerre de religion. Les Écossais appelèrent les Anglais *chiens d'hérétiques ;* de part et d'autre, on combattit avec le plus grand acharnement et la plus terrible cruauté. On ne fit aucun quartier à l'ennemi ; d'horribles massacres, dignes des Caraïbes ou des sauvages de l'Afrique centrale, déshonorèrent les deux nations. Enfin, le Protecteur vainquit le ban écossais à Pinkie, à dix kilomètres est d'Édimbourg (10 sept. 1547) : vingt-cinq mille Écossais avaient été battus par seize mille Anglais, et avaient perdu six à sept mille hommes, tandis que leurs adversaires ne comptaient que deux cents morts[2]. Après cette brillante victoire, le Protecteur ravagea les environs de cette ville et brûla de nouveau les monastères. Mais, rappelé en Angleterre par des difficultés intérieures, il dut abandonner l'Écosse en y laissant le comte de Warwick. Sa victoire sanglante n'avait servi qu'à unir définitivement tous les Écossais, sans exception, pour la défense de la patrie. La

1. Le même au connétable de Montmorency, 3 août 1547 ; *ibid.*, p. 177.

2. Récits de la bataille de Pinkie, par des Écossais et des Français, témoins oculaires, dans les dépêches de Selve, p. 218, 221 et suiv.



France resta fidèle à la cause écossaise et refusa les offres séduisantes par lesquelles le Protecteur essayait de la séparer de son ancienne alliée[1]. Une force française, six mille hommes avec une puissante artillerie et de bons ingénieurs, vint au secours de l'Écosse. Les Anglais furent vaincus en différentes rencontres, les forteresses dont ils s'étaient emparés sur le sol écossais furent reprises et les garnisons passées par les armes. Quelque pauvres qu'ils fussent, les Écossais achetaient à tout prix aux Français leurs prisonniers anglais, pour le seul plaisir de pouvoir les mettre à mort avec une cruauté raffinée[2].

Mais le résultat le plus important, le plus décisif de la sotte politique de Somerset fut de rendre tout à fait impossible le mariage entre les deux jeunes souverains et de décider l'envoi de la jeune reine en France. Le Protecteur comprit lui-même les graves fautes qu'il venait de commettre, et rechercha avec ardeur les moyens de remédier à leurs conséquences désastreuses. Il s'adressa donc aux comtes de Huntly et de Bothwell et à lord Maxwell qui étaient à Londres comme prisonniers des dernières guerres : il leur offrit les plus brillants avantages personnels, s'ils voulaient l'aider par leur influence et par leurs amis, à réaliser encore le mariage entre Édouard VI et Marie Stuart. Ces gentilshommes lui firent, en effet, les plus belles promesses, qu'ils étaient décidés à ne pas remplir. Les Douglas, au contraire, le comte d'Angus à leur tête, passèrent réellement aux Anglais. Ceux-ci

1. *Ibid.*, p. 239, 247, 457 et suiv.
2. JEAN DE BEAUGUÉ, *Hist. de la Guerre d'Écosse* (éd. du *Maitland Club*), p. 103.

furent tout encouragés par ces succès, réels et imaginaires, et crurent leur cause gagnée et la résistance ultérieure du parti national en Écosse impossible. Édouard VI parla déjà de Marie comme de *sa femme*[1]. Dans la joie de son cœur, Somerset dressa un projet de convention, destiné à rattacher intimement et à tout jamais l'Écosse à l'Angleterre. Ce document prouve que, dès le milieu du XVI[e] siècle, les hommes d'état anglais tendaient vers l'union étroite des deux moitiés de la Grande-Bretagne. Dans deux mois le parlement d'Écosse devait se réunir pour décider la conclusion du mariage entre la petite reine et le roi d'Angleterre. Un mois après, une ambassade écossaise devait se rendre à Londres pour parfaire le traité et pour proclamer les fiançailles. Dans trois ans, lorsque Marie aura neuf ans, elle sera conduite en Angleterre; entre temps, son entourage sera composé de personnes choisies par le gouvernement anglais. Ce dernier conservera toutes ses conquêtes en Écosse, et ses partisans dans ce pays ne seront nullement attaqués ou inquiétés. Les protestants d'Écosse jouiront d'une entière liberté de conscience. Aucun Écossais ne pourra plus servir un prince étranger, sans l'autorisation spéciale du roi d'Angleterre, qui aura le droit de prendre à sa solde tous les Écossais qu'il désirera employer. Dunbar et Édimbourg même seront livrés aux Anglais, comme places de sûreté, et des otages leur seront donnés pour garantir l'exécution intégrale du traité. L'article le plus important est le huitième. Il disait : « Que en l'assemblée susdicte des estatz d'Escosse sera consenty

1. Tout cela d'après la correspondance d'Odet de Selve, p. 219, 224, 231, 233, 234, 246, 274, 284, 303, etc.

et accordé que, en faisant ledict mariage dans lesdicts troys ans et lorsque ladicte royne d'Escosse sera menée et conduicte en Angleterre, sera faict suppression et extinction tant du nom d'Escosse et d'Escossoys que du nom d'Angleterre et d'Angloys, et seront les deux peuples et les deux royaulmes unys et réduictz en ung empire quy sera dict et nommé toujours l'empire de la Grande Bretaigne, et le prince dominateur d'ycelluy, empereur de la Grande Bretaigne [1] ».

Imposer de telles conditions, c'était parler le langage du vainqueur. Mais l'essentiel est que nous nous trouvons ici en présence d'un programme pour l'avenir, tel que plus tard tous les grands politiques de l'Angleterre ont tâché de le réaliser. Cecil, son fils Salisbury, Olivier Cromwell, les ministres whigs de la reine Anne n'ont fait que mettre à exécution les idées contenues dans le huitième article du projet de Somerset. Tout y est : l'union des deux royaumes au double point de vue de la politique extérieure et de la religion ; l'unité du pouvoir suprême ; le titre de Grande-Bretagne ; même le caractère *impérial* de cette double couronne (*the imperial crown of Great Britain*). Toute la lutte des années suivantes, entre Marie Stuart et le parti anti-anglais d'un côté et le parti de l'Angleterre de l'autre, n'a pas d'autre but que de réaliser ou de combattre les idées émises par le Protecteur.

Il va sans dire que, dans de telles conditions, les partisans de la France songèrent à un moyen radical d'empêcher l'Angleterre d'arriver à ses fins. L'ambassadeur du roi très chrétien à Londres, M. de Selve,

1. *Mémoire contenant les articles proposés au comte de Huntly* ; Lefèvre-Pontalis, p. 268.

fut le premier à conseiller à son gouvernement d'enlever la petite reine et de la conduire en France[1]. Ce projet hardi rencontra bientôt un accueil sympathique chez les amis de ce dernier pays en Écosse. Il s'agissait de soustraire, d'une manière sûre et définitive, la petite Marie aux attaques et aux desseins des Anglais ; et on supposait en même temps qu'en ôtant à ceux-ci à tout jamais l'espoir de la voir unie à leur roi, on les amènerait à cesser leurs incursions, destinées surtout à faciliter ce mariage. D'autre part, la France, en obtenant ainsi gain de cause dans ses projets matrimoniaux, se croirait entièrement solidaire avec l'Ecosse et la défendrait de toutes ses forces contre l'hostilité du gouvernement d'Édouard VI. Les États livrèrent donc la royale enfant à M. d'Essé, général commandant l'armée française en Écosse. Elle s'embarqua sur la flotte française dans le port de la forteresse de Dumbarton, et quoique l'escadre anglaise essayât de la capturer, elle débarqua saine et sauve à Brest, le 13 août 1548, dans la sixième année de sa vie déjà si mouvementée.

Ainsi la grave question du mariage de la jeune reine était tranchée, et avec elle la politique de l'Écosse, qui se tourna d'une manière définitive vers l'alliance française. Marie de Lorraine l'avait emporté sur le gouvernement d'Édouard VI[2]. La bataille de Pinkie avait rendu impossible le mariage

1. Selve au Connétable, 14 décembre 1547 ; *ibid.*, p. 254.

2. J. Leslie (p. 490), si bien informé de toutes les relations entre les cours d'Écosse et de France, en sa qualité de ministre d'Écosse à Paris, attribue l'envoi de Marie Stuart en France tout particulièrement à Marie de Lorraine.

anglais ; cette victoire tactique avait été la plus terrible défaite politique. Le gouvernement de Westminster dut le reconnaître malgré lui, surtout après la chute de Somerset, en automne 1549. Son successeur, le comte de Warwick devenu duc de Northumberland, conclut avec la France un traité de paix qui ne garantissait pas seulement l'intégrité de l'Écosse, mais l'abandonnait aussi à l'influence française et renonçait implicitement à l'union entre Édouard et Marie Stuart (24 mars 1550[1]). Les garnisons anglaises quittèrent les forteresses qu'elles occupaient encore en Écosse. Ce pays respira enfin, libre de toute invasion étrangère. Seules, les forteresses d'Inchkeith et de Dumbarton étaient encore défendues par quelques compagnies françaises.

Marie de Lorraine triomphait, et elle voulut jouir de son triomphe. Immédiatement après la conclusion de la paix, elle se rendit dans son pays natal, où elle fut reçue avec le plus grand éclat, et où elle retrouva son enfant, élevée comme une fille de France et destinée à devenir l'épouse du Dauphin, le futur souverain du plus beau royaume de la chrétienté. Mais elle avait entrepris son voyage avec d'autres intentions encore que celle de satisfaire son amour-propre et son amour maternel. Elle désirait s'assurer l'approbation et l'assistance du gouvernement français pour transformer en régence titulaire la position prépondérante, mais mal définie, que l'assemblée des lords lui avait attribuée en 1544. Il s'agissait de se concilier pour ce projet l'assentiment du régent actuel, le comte d'Arran ; et ce résultat fut obtenu par la libéralité du roi

1. RYMER, *Foedera*, VI, 182.

Henri II de France. Le chef des Hamilton promit de transférer sa dignité à Marie de Lorraine, en échange du duché français de Châtellerault, qui lui fut donné avec un revenu annuel de douze mille livres. Les autres seigneurs écossais les plus influents furent également gagnés par des concessions de terres et de dignités[1], Lorsque l'on eut longuement et délicatement préparé le terrain, le transfert fut accompli par acte public; en avril 1554, Marie de Lorraine devint régente de nom, comme elle l'était déjà de fait depuis dix ans.

Cette princesse n'était pas indigne de la haute position qu'elle venait d'occuper. Sa vie privée était absolument irréprochable, et elle maintenait dans son entourage une décence et une moralité qui contrastaient vivement avec la conduite licencieuse que l'on menait dans toutes les autres grandes cours de l'époque: à Madrid et à Londres aussi bien qu'à Fontainebleau. Son amour de la justice avait passé en proverbe[2]. Elle était bonne et charitable, sans aucune petitesse ou mesquinerie de sentiments. Et pourtant, malgré ses nombreuses qualités, son règne a été désastreux pour la double cause qu'elle défendait: la cause de l'alliance française et celle de l'église catholique. C'est qu'elle n'avait pas appris à connaître suffisamment le caractère des Écossais. Ils étaient avant tout désireux de maintenir l'indépendance de leur pays; qui la défendait était leur ami, leur adversaire qui la menaçait. Maintenant le danger de la domination anglaise était passé, elle n'était plus guère à craindre. Mais ne l'aurait-on évitée, au prix des plus

1. Leslie, 510.
2. Skelton, *Maitland*, t. I, p. 214, note.

terribles sacrifices, que pour tomber sous la domination française? Telle était la question que se posaient tous les Écossais patriotes. Ils avaient désiré l'alliance française, précisément pour sauvegarder leur liberté nationale, mais ils détestaient la suprématie de la France, plus peut-être que celle de l'Angleterre à laquelle les liens d'une origine et d'une langue communes les rattachaient toujours. Il aurait fallu, de la part de la régente, beaucoup de tact politique et de précaution pour ménager l'irritable orgueil national de ses sujets. Au moment même où l'armée française avait sauvé leur pays de l'attaque anglaise, en 1548, une circonstance futile n'avait-elle pas amené une lutte sanglante entre Écossais et Français, dans les rues mêmes d'Édimbourg[1]? Ce tact, ces précautions, Marie ne sut pas les employer. Restée française de cœur et d'esprit, elle ne songeait qu'à faire de l'Écosse une province de sa patrie, et la réaction populaire qui ne pouvait manquer de se manifester contre une telle tendance a reconstitué en Écosse, d'une manière plus forte que jamais, le parti anglais et protestant et a amené le résultat que, depuis trois siècles, la politique anglaise s'était efforcée en vain d'obtenir: l'union des deux moitiés de la Grande-Bretagne sous le même roi et la même religion.

Marie crut tout naturel de nommer des compatriotes à plusieurs hautes dignités tant ecclésiastiques que temporelles. Son conseiller principal devint un Français, Henri Clutin d'Oysel, seigneur de Villeparisis, qui avait surtout dirigé les négociations entre la

1. Teulet, I, 230 et suiv. — Baugé, 76. — Sir H. Ellis, *Original letters*, 3e série, t. III, p. 292.

France et l'Écosse depuis 1548. Elle désirait, en outre, placer sa propre personne, la royauté et l'influence française, au-dessus des fluctuations et des intrigues des partis écossais. C'est à cet effet qu'elle mit des garnisons françaises dans plusieurs forteresses des plus importantes du pays et essaya de former une armée permanente, en exigeant, pour la maintenir, un impôt perpétuel sur le revenu, sur le modèle de la *taille* française. Mais elle dut abandonner ce dernier projet devant la résistance quasi unanime de tous les seigneurs et propriétaires fonciers. Elle se vit obligée de se contenter d'une taxe peu élevée, payable pendant deux ans seulement[1]. Les Écossais se plaignaient hautement que la régente les négligeât, qu'il fallût être Français pour mériter un emploi en Écosse[2]. Ainsi le mécontentement se faisait sentir dans le peuple et surtout dans l'aristocratie.

Ce fut dans ces circonstances qu'eut lieu le mariage formel entre Marie Stuart et le Dauphin François (avril 1558). Les États d'Écosse s'y firent représenter par une députation de huit personnes parmi lesquelles se trouvaient un Beaton, archevêque de Glasgow, Jacques Stuart prieur de Saint-André, fils illégitime de Jacques V, et Erskine, laird de Dun. Ces commissaires avaient été chargés de sauvegarder l'indépendance de l'Écosse vis-à-vis de la France. Ils stipulèrent, en effet, avec le gouvernement de Henri II que leur pays serait toujours considéré comme un royaume distinct et garderait tous ses droits et privilèges;

1. D'Oysel à l'évêque de Dacqs, ambassadeur de France à Londres, 28 mars 1556 [7]; TEULET, I, 294.

2. LESLIE (peu suspect pourtant !), p. 522, 526.

que l'époux de leur reine Marie porterait bien le nom de roi d'Écosse, mais seulement comme titre honorifique ; que si aucun fils ne naissait du mariage, les deux pays seraient entièrement séparés derechef.

Ce traité, quelque détaillé qu'il fût, sembla toutefois offrir peu de garantie aux Écossais qui, dès le premier moment, conçurent des soupçons sur la bonne foi du gouvernement français. Ne leur demandait-il pas de lui envoyer la couronne, le sceptre, tous les emblèmes de la royauté écossaise ? Ces craintes étaient bien fondées. La jeune reine, en effet, quelques jours avant son mariage, avait, par trois documents signés de sa main, transféré clandestinement son royaume à la famille de son mari. Enfin, le Dauphin exigea et obtint que les États d'Écosse lui octroyassent la couronne dite *matrimoniale*, c'est-à-dire son couronnement comme corégent de sa femme : contrairement au traité d'avril 1558[1]. Il est vrai que les États n'accordèrent la couronne au prince français que « pour la durée seule du mariage ». Mais le peuple et ses chefs étaient d'avis que la maison de Valois comprenait autrement cette stipulation, et qu'elle croyait y trouver le droit de conserver la royauté d'Écosse pour elle au cas où la reine Marie mourrait sans enfants, avant le Dauphin. Henri II, d'ailleurs, l'avait bien compris ainsi : ne s'était-il pas écrié, dès l'arrivée de Marie sur le sol français : « La France et l'Écosse ne font plus qu'un[2] » ?

Ces craintes ne firent qu'augmenter après la mort subite de Henri II, le 10 juillet 1559, et après l'avè-

1. *Acts of Scot. Parl.*, II, 506.
2. F. Decrue, *Anne duc de Montmorencye* (Paris, 1889), p. 76.

nement de François II à la couronne de France. Le jeune couple prit immédiatement le titre de roi et de reine de France et d'Écosse et écartela son écusson des armes des deux pays, comme s'ils n'avaient formé qu'un seul Etat. Et, en effet, les affaires d'Écosse furent discutées et décidées dans les conseils de Paris et de Fontainebleau, ni plus ni moins que celles de France. L'ambition de François et de Marie sembla ne s'arrêter point à cette annexion directe de l'Écosse; ils prirent également le titre et les armes d'Angleterre et d'Irlande. De la sorte, l'intérêt de l'indépendance écossaise commença à s'identifier avec l'intérêt anglais. Les deux pays, si hostiles jusqu'alors, se virent unis dans les mêmes griefs et dans les mêmes dangers; leur situation politique les poussa à s'allier contre les projets du gouvernement français et de sa représentante à Édimbourg, Marie de Lorraine. Le parti anglais ressuscita en Écosse. Dès l'an 1552, alors que le souvenir des services rendus par la France était encore présent, le conseil d'État s'opposa ouvertement à la réalisation du désir de Henri II, qui voulait que l'Écosse rompît avec l'empereur auquel il venait de déclarer la guerre. On prétendait devoir éviter au pays « toute incommodité[1] ». Cette répugnance à faire les moindres sacrifices pour la cause de la France s'accrut avec le temps qui effaça la mémoire de ses bienfaits. Lorsque, en 1558, la régente commanda au ban féodal d'attaquer l'Angleterre, de nouveau en guerre avec la France, les seigneurs refusèrent à

1. BURTON, *Reg. of Privy Council*, I, 120 : séance du 20 mars 1552.

l'unanimité d'obtempérer à cet ordre[1]. Les Anglais ne leur semblaient plus les *vieux ennemis*.

La conséquence de ce fait fut une amélioration notable dans les rapports entre les deux nations. En 1552, on convint de diviser enfin le *pays débatable,* district des frontières sur la nationalité desquels on n'avait jamais pu se mettre d'accord, et qui avaient toujours servi de refuge à tous les malfaiteurs des Borders. Écossais et Anglais réglèrent à l'amiable les rapports qui désormais devaient exister sur la limite des deux royaumes, la manière de réprimer, par des efforts communs, tous les désordres et crimes commis dans les Marches, ainsi que la reddition des derniers prisonniers de guerre retenus encore dans les fers de part et d'autre[2]. De cette façon, une source inépuisable de différends entre les deux peuples disparut enfin.

Et avec le parti anglais se releva le parti de la réforme religieuse. Catholicisme et tendances françaises, protestantisme et tendances anglaises semblaient tellement solidaires, que l'un n'allait pas sans l'autre ; surtout depuis que la catholique Marie Tudor avait disparu, en novembre 1558, et avait été remplacée par sa sœur Élisabeth qui, de même que son frère Édouard VI, favorisait ouvertement la Réformation.

Après la victoire complète du parti français, en 1547, après le meurtre du cardinal Beaton et la prise du château de Saint-André, on aurait pu croire le protestantisme écossais mort et enterré. Non pas que l'opposition contre le clergé eût disparu au fond des cœurs ;

1. *Cal. of State Papers, Foreign series, Elizabeth,* 1559, p. 98.
2. BURTON, *ouvr. cité*, I, 117 et suiv. — RYMER, *Fœdera.*



non pas que la noblesse eût renoncé à envier et à désirer pour elle-même les richesses des évêques et des couvents ; non pas que la bourgeoisie eût été moins outrée de l'immoralité des prêtres. Toutes ces causes d'hostilité contre l'Église subsistaient, mais elles étaient refoulées, cachées pour le moment. L'animosité contre les Anglais, fauteurs de l'hérésie, et contre les calvinistes écossais, leurs alliés, avaient rendu impopulaire leur religion. Dans son propre intérêt bien compris, le clergé fit alors preuve de beaucoup de patriotisme. Il supporta, en grande partie, les frais de la guerre de l'indépendance contre les voisins du sud, ce qui lui procura de nombreuses sympathies [1]. A la surface, l'Écosse semblait plus fervente catholique que jamais. Ceux mêmes qui autrefois avaient professé des opinions hétérodoxes croyaient utile de dissimuler pour le moment ; « ils se prosternaient dans la maison de Rimmon », d'après l'expression de Knox, c'est-à-dire, ils fréquentaient le service catholique, comme tant de leurs coreligionnaires anglais le firent sous le règne éphémère de Marie Tudor. Les quelques fidèles qui ne pouvaient consentir à un tel compromis avec leur conscience se réfugièrent sur le continent, où Knox forma avec eux une petite communauté à Francfort-sur-Mein.

Au reste, la régente ne rendit pas la vie dure aux crypto-calvinistes, pourvu qu'ils ne fissent pas trop de bruit de leur hétérodoxie. Elle n'était point intolérante et ne favorisait nullement la persécution religieuse. Elle fit même convoquer, dès 1549, un concile national, destiné à la réforme des mœurs du clergé.

1. Burton, *ouvr. cité*, I, 83, 84.

Il est vrai qu'elle ne sut pas empêcher que celui-ci, une fois réuni, ne travaillât à renforcer les lois contre les hérétiques et l'inquisition épiscopale, mais les résultats de ses efforts furent peu considérables. Les exécutions des hérétiques furent extrêmement rares; on n'en trouve pas une vingtaine durant toute cette période[1]. Certes, c'en est encore vingt fois trop; mais enfin, le nombre des victimes n'est point comparable aux hécatombes que le fanatisme religieux a immolées en France, dans les Pays-Bas, ou même en Angleterre. Au contraire, lorsque Marie Tudor persécuta ses sujets protestants, Marie de Lorraine, par opposition contre l'Angleterre, leur accorda un asile en Écosse. Même des ministres protestants anglais, tels que Harlow et Willocks, purent se réfugier au delà de la Tweed et prêcher leur religion sans être molestés, — indulgence pour laquelle ils se sont montrés fort ingrats envers la régente.

Petit à petit, le parti réformé releva la tête en Écosse. Les passions politiques et religieuses qui, pendant quelque temps, avaient couvert et dissimulé les véritables sentiments des classes supérieures et des populations urbaines, diminuèrent et laissèrent reparaître à la surface les tendances anti-hiérarchiques. La profonde corruption du clergé irrita de nouveau les bons qu'il scandalisait et les mauvais qui l'enviaient. Le concile de 1549 avait dû enjoindre aux prêtres « de renvoyer leurs concubines et les enfants qu'elles leur auraient donnés, de ne pas doter ces enfants de bénéfices ecclésiastiques ni de les enrichir, les filles par des dots et les fils par des baronnies,

1. Keith, I, 148 et suiv. — Knox, I, 237 et suiv.

taillées dans le patrimoine de l'Église ». Les prélats y furent exhortés à ne point entretenir dans leurs hôtels « de manifestes ivrognes, joueurs, maquereaux, blasphémateurs ». Mais ces préceptes n'eurent aucun succès, ce qui n'a pas lieu d'étonner, attendu que le mauvais exemple était donné par le primat même de l'église d'Écosse. Jean Hamilton, frère du régent et archevêque de Saint-André, vivait notoirement en adultère et s'en cachait si peu qu'en différentes sessions du parlement il fit légitimer les enfants provenant de ces relations criminelles. La colère contre de tels prélats et contre de tels vicaires de Dieu augmenta dans des proportions terribles et jeta des centaines et des milliers de personnes dans les bras de la réforme religieuse et du parti calviniste. D'autre part, l'opposition contre les tendances françaises de Marie de Lorraine amena un grand nombre de mécontents politiques à la même secte novatrice. Jean Knox crut le temps venu de retourner dans sa patrie et d'y propager la semence de la *bonne doctrine*. Il aborda à Leith, en septembre 1555.

Depuis cette époque, il devint le véritable chef, le guide incontestable et le prophète du protestantisme écossais. Il se considérait lui-même comme ayant reçu du ciel la charge de mener son peuple sur le chemin du salut. Un zèle immense le remplissait et le stimulait. Tout respect humain lui était étranger. Sa mission divine le rendait invulnérable et infaillible à ses propres yeux : il avait toujours raison, et ses contradicteurs avaient toujours tort. Lorsque, un jour, pour le réfuter, on lui cita un passage des Écritures parlant des préceptes et des actes des apôtres Jacques et Paul, il répondit hardiment qu'il doutait fort que leur

manière de parler et d'agir procédât, en ce cas, du Saint-Esprit[1]. Il ne connaissait point la tergiversation ou l'équivoque, la crainte ni les ménagements. On était le serviteur et l'élu de Dieu, si l'on partageait exactement et si l'on pratiquait les doctrines de Calvin et de Knox lui-même ; sinon, on était l'ennemi de Dieu, un réprouvé, un suppôt de Satan, digne de la mort temporelle et éternelle. Il avait fait paraître une joie sauvage après la mort du cardinal Beaton « le sanglant boucher des saints de Dieu[2] » ; il ne salua pas avec moins de satisfaction, en 1565, l'assassinat de David Riccio, « la juste punition de ce poltron et vil gredin, cet acte équitable et digne de toute louange[3] ». Mais, d'autre part, il était toujours prêt à payer de sa personne. Il était autant l'adversaire des membres de son parti qui lui paraissaient tièdes dans le service de Dieu que des grands de la terre qui « fléchissaient encore le genou devant la grande idole de Babylone ». A toute occasion, il prêchait la doctrine, non seulement du droit, mais encore du devoir de la résistance contre les autorités civiles qui agiraient contrairement aux préceptes de Dieu, c'est-à-dire du calvinisme. « Il faut avoir soin, écrit-il aux Écossais, avec la volonté du gouvernement ou contre elle, que vous et vos frères, les sujets de ce royaume, obteniez la libre prédication de l'évangile du Christ et l'administration des vrais sacrements. Vous avez en outre le droit et même le devoir de défendre vos frères contre toute persécution ou tyrannie de quel prince ou empereur qu'elle pro-

1. *Hist. of Reformation*, I, 248.
2. *Ibid.*, I, 178 et suiv.
3. *Ibid.*, II, 99, 235.

cède [1] ». Dans cette lutte, il exposait lui-même librement sa vie à tous les dangers, provenant de ses adversaires politiques et religieux. Ajoutez à cela que Knox était d'une éloquence enflammée, mâle, pleine de grandeur. Nous la retrouvons même dans son livre — l'Histoire de la Réforme en Écosse — ce qui certes n'est pas une faible preuve de ses qualités oratoires, si l'on considère combien les meilleurs discours perdent à être lus, au lieu d'être entendus.

Après son premier retour en Écosse, Knox prêcha pendant plusieurs mois dans les provinces les plus importantes des Terres-Basses, en Lothian, Fife, Angus, à Édimbourg même. Son but principal était de détruire cette modération opportuniste ou plutôt cette hypocrisie qui consistait à suivre extérieurement les rites de l'Église catholique, tout en croyant aux dogmes protestants dans le for intérieur. Il se mit à prouver, aussi bien dans des conférences particulières que dans des sermons publics, l'impiété de la messe, « et combien il était dangereux de communier avec l'idolâtrie d'une manière quelconque ». Sa parole eut un immense retentissement, et il gagna un bon nombre d'adeptes convaincus : tel, entre bien d'autres, le laird Erskine de Dun. Fait plus important encore : beaucoup parmi les chefs ambitieux de l'aristocratie crurent rencontrer désormais assez de force et de consistance dans le parti réformé pour se tourner vers lui et pour se liguer avec les novateurs. Tels furent les comtes d'Argyle et de Glencairn et lord Jacques Stuart, frère naturel de la reine Marie, jeune homme à qui sa naissance et ses qualités politiques avaient déjà donné une

1. M'Crie, *Notes*, p. 461.

position importante. Il avait des raisons particulières pour embrasser la cause du calvinisme. Son père l'ayant destiné à la carrière ecclésiastique, qui semblait la plus convenable pour un membre illégitime de la famille royale, on lui avait conféré le prieuré de Saint-André. Cependant le jeune homme, ambitieux et avide de richesses et de grandeurs, détestait le sacerdoce. N'ayant encore reçu aucun ordre, il avait demandé à la régente de lui donner le comté de Murray, dont la possession l'aurait placé du coup parmi les nobles les plus puissants du pays. Marie, qui se méfiait du bâtard, non sans raison, avait refusé d'obtempérer à sa demande[1]. Cette déception excita en lord Jacques une extrême colère et le désir de se venger de la faction française et d'arriver à ses fins par une opposition acharnée. — En général, tous ces seigneurs voyaient le chemin du pouvoir fermé pour eux par la régente et par la reine, avec leurs conseillers français et leur entourage de prélats. En se rangeant du côté du protestantisme, ils pouvaient espérer non seulement s'emparer des biens des évêchés et des monastères catholiques, mais aussi renverser la faction régnante et arriver eux-mêmes au pouvoir. Leur exemple décida un grand nombre de leurs vassaux et fermiers à adopter la Réforme.

Avec le talent pratique d'organisation qui a toujours distingué les disciples de Calvin, Knox réunit de suite tous ces éléments en un seul faisceau. Des communautés furent fondées, des pasteurs furent désignés, et la communion administrée d'après le rite de Genève. Ainsi se forma, dès l'automne 1555, le parti

1. Leslie, 538.

calviniste en Écosse, sous l'influence et sous la direction de Knox.

A côté de ces partisans résolus de la Réforme, il restait, cependant, un nombre assez considérable de gens qui, tout en approuvant les nouvelles doctrines par conviction ou par raison politique, préféraient encore temporiser et attendre des circonstances plus favorables pour se décider ouvertement. Le représentant le plus notable de ces *opportunistes* était Guillaume Maitland, *laird* (seigneur) de Lethington, jeune gentilhomme d'une instruction étendue, même savante, d'un esprit facile et plein d'à-propos, d'un talent politique réel, quoique trop enclin aux petites finesses et à la ruse pour être vraiment un grand homme d'État, et qui servait Marie de Lorraine en qualité de diplomate. Lethington et les hommes de sa trempe étaient éclairés, sceptiques, ambitieux ; ils favorisaient le parti des novateurs plutôt que celui de l'ancienne église, parce qu'ils y trouvaient de quoi mieux satisfaire leurs aspirations intellectuelles ainsi que leurs prétentions personnelles et politiques ; mais ils ne voulaient point lui faire de sacrifice. Ils comptaient gagner par ce parti, et non pas perdre. C'est pourquoi, à la grande colère de Knox, ils conseillèrent à leurs amis d'attendre des temps meilleurs, avant de se déclarer ouvertement pour la Réforme. Il est clair, en tout cas, que les révolutions importantes ne se font pas par des hommes tels que Lethington, mais par des hommes de la trempe de Jean Knox.

Les agissements de ce dernier devinrent tellement publics et manifestes que, malgré la tendance tolérante dominant pour le moment dans le gouvernement d'Écosse, les évêques ne purent plus fermer les yeux.

On ne pouvait laisser passer sans les punir des actes évidents d'apostasie et d'excitation à l'hérésie. Knox fut cité à comparaître devant les prélats à Édimbourg. Malgré toute sa bravoure, il gardait assez de bon sens pour ne pas se livrer à ses adversaires ni mettre en péril — par la mort du prophète — l'œuvre dont il se croyait chargé par le ciel. Il commença par s'adresser à la régente dans une lettre éloquente et passionnée dans laquelle il la supplia de ne point prêter aux évêques le bras séculier pour détruire la vérité au profit de l'idolâtrie. On peut facilement juger de l'impression qu'une telle épître dut produire sur Marie de Lorraine, élevée dès sa jeunesse dans les élégances de l'humanisme classique et dans la dévotion envers l'Église. « Voulez-vous lire une pasquinade ? » dit-elle dédaigneusement à l'archevêque de Glasgow, en lui passant la lettre. Knox se sentit frappé au cœur, lorsqu'il apprit la manière méprisante dont la régente avait traité son écrit ; il bondit sous l'injure infligée à son infaillibilité et à son immense amour-propre. Désormais il haït Marie et sa famille d'une colère profonde et inextinguible. « Si vous n'estimez pas plus, écrit-il à la régente, les exhortations du serviteur de Dieu, que les plaisanteries de Pasquin, alors le Seigneur vous enverra sous peu des messagers avec lesquels il ne vous sera pas possible de plaisanter ainsi. » Après avoir, de cette manière, soulagé son cœur ulcéré, il quitta l'Écosse, pour retourner encore une fois à Genève. Les évêques s'amusèrent entre temps à le faire brûler en effigie.

L'essai de résistance de la part des prélats ne pouvait plus endiguer les flots toujours montants du protestantisme. Favorisés par l'antagonisme de plus en

plus marqué contre la France, par l'opposition contre la prépondérance politique et la luxure du clergé, par l'ambition et la convoitise des nobles et des politiciens, le nombre et la hardiesse des partisans du calvinisme augmentèrent sans cesse. Bientôt les disciples écossais de Calvin se crurent assez puissants pour former publiquement un parti politique. Le 3 décembre 1557, ils se réunirent à Édimbourg et conclurent ce qu'ils appelèrent leur premier *covenant* ou ligue. Ce document est trop caractéristique pour ne pas être cité ici dans ses parties essentielles :

« Constatant avec quelle cruauté s'exerce la fureur de Satan dans ses membres, les antechrists de notre époque, qui cherchent à renverser et à détruire l'Évangile du Christ et sa communauté, nous sommes tenus, selon notre strict devoir, de combattre pour la cause de notre Maître, même jusqu'à la mort ; car nous sommes assurés de vaincre en Lui. Considérant bien ce devoir qui nous incombe, nous promettons, devant la majesté de Dieu et devant la communauté que, par sa grâce, nous appliquerons constamment et avec toute diligence tout notre pouvoir, toute notre fortune et notre vie même à maintenir, à favoriser et à établir la très sainte parole de Dieu et sa communauté ; et que nous travaillerons, tant que nous pourrons, à avoir de fidèles ministres, afin d'administrer purement et sincèrement l'Évangile et les sacrements du Christ à son peuple. Nous les maintiendrons, nourrirons et défendrons, ainsi que l'entière communauté du Christ et chacun de ses membres, selon toute notre puissance et au risque de notre vie, contre Satan et contre tout pouvoir criminel qui voudrait tyranniser ou troubler la susdite communauté. Nous nous liguons dans la

sainte parole et la communauté de Dieu, en renonçant à la communauté de Satan, avec toutes ses abominations superstitieuses et son idolâtrie, et même nous nous en déclarons ouvertement les adversaires, par cette promesse sincère devant Dieu, attestée à sa communauté par notre signature du présent document[1] ».

L'on voit que le *covenant* respirait tout le farouche fanatisme ordinaire aux calvinistes. Les adhérents avaient l'air de vouloir commencer sans retard la lutte contre l'Église romaine qu'on y comblait d'injures. Cependant les chefs du parti étaient avant tout des hommes politiques, décidés à se risquer beaucoup moins en actes qu'en paroles. Ils tenaient principalement à organiser leur armée, sans qu'elle entrât encore en action. Partant, ils firent passer deux résolutions par lesquelles ils établirent le culte réformé en Écosse, avec lecture de la Bible et prières d'après le *Common prayer book*, rédigé par Édouard VI d'Angleterre[2]. Mais ils eurent soin d'ajouter prudemment : « On a cru nécessaire que l'enseignement, la prédication et l'interprétation de l'Écriture se fassent d'une manière privée, dans des maisons tranquilles, sans grande affluence de peuple, jusqu'à ce que plus tard Dieu amène le prince à permettre la prédication publique par des ministres sincères et fidèles[3] ». On s'aperçoit facilement de l'absence de Knox qui certes n'aurait pas permis

1. Knox, I, 273.

2. Froude, *History of England from the fall of Wolsey*, t. VII (3e éd. Londres, 1864), p. 109, note 1, a prouvé qu'ici il s'agit réellement du *Common prayer book* anglican d'Édouard VI, et pas d'un autre, comme les auteurs presbytériens, adversaires de l'anglicanisme, ont voulu le prétendre.

3. Knox, I, 302 et suiv.

aux calvinistes de se cacher ainsi. En effet, la régente fut assez tolérante pour permettre aux novateurs de tenir leurs assemblées privées et d'y lire et expliquer la Bible.

Mais le commun des réformés possédait plus de zèle et moins de modération que leurs chefs politiques, et le libéralisme de Marie de Lorraine fut mal récompensé. L'effet du *covenant* se fit sentir dans toutes les Terres-Basses par le vol et la destruction des images religieuses. La statue de saint Gilles, patron d'Édimbourg, fut d'abord jetée dans le North-Loch[1], et ensuite brûlée, avec une certaine publicité. Ce fait était trop patent pour que les évêques eussent pu le laisser passer sous silence. Ils demandèrent à la régente de punir les coupables. Marie de Lorraine était peu portée à s'exposer à une guerre civile pour quelques images de saints brisées ou noyées ; elle se contenta donc de citer les prédicants devant son conseil. C'était là, évidemment, une mesure d'une grande modération : mais cette modération même encouragea les protestants à s'opposer à la plus légère tentative de répression. Malgré l'ordre exprès du Conseil, prescrivant à tous ceux qui seraient venus à Édimbourg sans permission de l'autorité suprême, d'en partir immédiatement, des milliers de gens armés, surtout des comtés occidentaux de Kyle, d'Ayr et de Galloway, pénétrèrent jusqu'à la régente même. Ils ne cachèrent pas les véritables motifs de leurs antipathies contre le clergé. « Ces prêtres, disaient-ils, nous oppriment, nous et nos tenanciers, pour nourrir leur paresse et leur fainéantise. Devons-nous le souffrir plus long-

1. Voir plus haut, p. 18.

temps ? Non, Madame, cela ne sera pas ». Marie de Lorraine, sans armée, presque sans garde du corps, abandonnée par l'aristocratie, se vit hors d'état de résister à ce mouvement populaire. Elle tranquillisa de son mieux ces hommes rudes mais point méchants, par toute sorte de flatteries, et leur promit une tolérance entière, pour eux et leurs prédicants[1].

Désespérant de trouver assistance chez la régente et ses fonctionnaires, les évêques essayèrent de punir eux-mêmes les chefs de l'hérésie et surtout les prêtres apostats. Peu de temps après la promesse de tolérance donnée par Marie de Lorraine, l'archevêque de Saint-André fit saisir un vieux prêtre, Gauthier Mill, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui s'était converti au protestantisme, et le condamna à mort. Mais les fonctionnaires séculiers du prélat refusèrent d'exécuter la sentence, et personne ne voulut fournir les cordes et le poteau goudronné, nécessaires à l'exécution. Il se trouva enfin un serviteur subalterne qui mit le vieillard à mort. Ce fait cruel et scandaleux et les circonstances caractéristiques qui l'avaient accompagné produisirent une impression si pénible qu'il est resté le dernier de son genre en Écosse, — Gauthier Mill clôt la liste, relativement peu nombreuse, des martyrs protestants dans ce pays (avril 1558).

Les calvinistes zélés virent dans l'exécution du vieux prêtre une déclaration de guerre, et leurs chefs aristocratiques crurent leurs forces assez considérables pour jeter le masque, s'emparer des richesses de l'Église et conquérir le pouvoir temporel. Ces chefs prirent le nom de *Lords de la Congrégation,* et à ce

1. KNOX, I, 256 et suiv.

titre ils adressèrent à la régente une éloquente protestation contre les persécutions religieuses. Ils demandèrent ouvertement l'abolition des abus ecclésiastiques et la prédication exclusive selon la parole divine, c'est-à-dire selon l'Évangile seul, tel que les protestants le comprenaient. Fidèle à sa constante politique, Marie de Lorraine répondit d'une manière débonnaire, sans repousser la pétition des lords, en leur conseillant seulement la modération et la patience. En tout cas, les calvinistes formaient maintenant un parti considérable prêt à commencer la lutte et conduit par des chefs puissants, ambitieux et avides.

Ces discussions religieuses avaient calmé les passions politiques et internationales. L'ancienne hostilité envers l'Angleterre avait entièrement disparu. On ne peut pas dire, d'autre part, qu'en ce moment il y ait déjà eu en Écosse une antipathie prononcée contre la France, un penchant particulier pour les Anglais. Au contraire, de son second exil à Genève, Knox publia son fameux pamphlet « Premier coup de trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes », qui visait surtout Marie Tudor, mais dont Élisabeth Tudor ne fut pas moins fâchée que Marie de Lorraine ou Marie Stuart. La jeune reine qui, depuis le 16 novembre 1558, dirigeait les affaires d'Angleterre, n'oublia jamais cet affront et ne permit plus au réformateur écossais de mettre les pieds sur le sol anglais.

Cependant, l'avènement d'une souveraine protestante en Angleterre changea entièrement la situation pour les réformés qui habitaient au nord de la Tweed et influa beaucoup sur leurs sentiments politiques. Ils savaient maintenant où s'adresser, en cas de nécessité,

pour trouver appui et soutien. Aussi longtemps que Marie de Lorraine gardait la neutralité entre les deux partis religieux et se montrait plutôt bienveillante envers les novateurs[1], ceux-ci n'avaient aucune raison pour incliner du côté de l'Angleterre. Mais si sa conduite changeait, si elle se mettait à défendre l'Eglise à laquelle, au fond de son cœur, elle continuait d'appartenir, le chemin était tout tracé pour le parti calviniste. Contre la régente et les secours que la France lui accorderait, les protestants écossais devaient en appeler à Élisabeth d'Angleterre, le parti calviniste deviendrait un parti anglais. Et cette éventualité ne tarda pas à se changer en réalité.

L'on vit arriver à la cour d'Édimbourg un agent français, M. de Béthencourt, chargé par son gouvernement d'une mission importante auprès de la régente. Depuis l'automne 1558, Henri II s'était résolu à renoncer à tous ses projets de conquête extérieure et à terminer sa longue guerre contre l'Espagne, afin de concentrer tous ses efforts sur la destruction de l'hérésie à l'intérieur de ses états. Il rêvait à une sainte alliance de toutes les puissances catholiques pour l'entière suppression de l'hétérodoxie. A ce qu'il paraît, Béthencourt avait reçu l'ordre de gagner Marie de Lorraine à ce projet de persécution générale des novateurs; il lui promit vraisemblablement l'assistance d'une armée française pour l'accomplissement en Écosse d'une tâche si pieuse[2]. En effet, à partir de cette mission de Béthencourt, le ton de la régente change entièrement en matière de politique religieuse. Elle

1. Knox, I, 315.
2. *Mémoires de Castelnau.*

prend une position franchement hostile aux protestants : fait des plus importants, et qui a décidé de l'avenir de la Grande-Bretagne.

Elle essaya, avec l'aide du pape, d'enrayer les progrès de la réforme radicale et calviniste, par la réforme modérée. Le Dauphin François, Marie et elle s'adressèrent donc au pontife pour l'informer de tout ce qu'on avait déjà fait pour le bien de l'église d'Écosse, et pour lui exposer le besoin urgent que celle-ci avait encore de voir s'exercer une justice sévère et se réaliser une réformation énergique du clergé et des institutions ecclésiastiques. Ils l'engagèrent à y contribuer pour sa part, le gouvernement temporel n'ayant pas les moyens suffisants pour atteindre à lui seul un but si désirable[1]. En attendant, la régente réunit, dans les premiers mois de 1559, un concile national, destiné à abolir les abus ecclésiastiques, ainsi qu'à définir et à renforcer les dogmes catholiques. Cette assemblée publia, entre autres, une exhortation relative au sacrement de l'autel et affirmant de nouveau la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Mais elle n'eut aucun succès. Les questions dogmatiques étaient entièrement indifférentes à la grande majorité de la nation écossaise : les hommes du peuple voulaient s'affranchir des dîmes et des droits casuels de l'Église, et « les nobles avides et pauvres, dont la plupart ne craignaient ni Dieu ni diable, guettaient le clergé aisé et bien nourri à l'instar d'une

1. Lettre non datée du roi-dauphin et de la reine-dauphine; d'après le contexte elle est de l'année 1558, car elle mentionne le fait que la régente gouverne l'Écosse depuis *quatre* ans. *Report of Royal Commissioners*, t. IX, vol. II, p. 416[b].

bande de loups affamés[1] ». — « Les hommes puissants voulaient mettre les mains sur les terres de l'Église, et les gens du commun se nourrir du butin des abbayes et maisons religieuses », dit un gentilhomme écossais[2].

La régente était décidée à ne pas faire de nouvelles concessions aux novateurs et à inaugurer une politique de répression à leur égard, aussitôt qu'elle aurait reçu de France les secours qu'elle en attendait. Une députation de la congrégation calviniste vint la trouver, la priant de prendre elle-même en main la cause de la réforme religieuse et lui rappelant les encouragements qu'autrefois elle avait fait parvenir aux protestants. « Il ne sied point à des sujets, répliqua-t-elle, de faire peser sur leurs princes plus de promesses qu'ils n'ont eux-mêmes envie d'en tenir ». Mot imprudent et téméraire qui justifiait d'avance les entreprises révolutionnaires des calvinistes ! Elle menaça les prédicants de les chasser du pays, et de pis encore. Et en effet, elle eut l'intention de les punir sévèrement. Les plus importants des ministres furent cités à comparaître, devant elle, le 10 mai, à Stirling, pour se justifier des accusations élevées contre eux, c'est-à-dire de subir un procès criminel.

On était arrivé au moment critique. Il ne restait aux sectaires qu'à se soumettre ou à résister ouvertement. Ils choisirent la dernière alternative. Déjà, ils avaient invité Knox, leur chef spirituel et politique, à revenir

1. Ainsi s'exprime M. FROUDE (VII, 108), dont le zèle protestant n'est pourtant point sujet à suspicion.

2. LORD HERRIES, *Historical memoirs of the reign of Mary Queen of Scots* (éd. de ROB. PITCAIRN, Édimb., 1836), p. 55.

au pays afin de prendre lui-même la direction de la lutte. Ils se réunirent, au nombre de cinq à six mille, tous armés, et accompagnèrent leurs prédicants à Stirling. Marie de Lorraine, avec raison, refusa de recevoir une telle multitude, et considérant comme un acte de rébellion le fait que les ministres calvinistes s'en étaient entourés, elle les mit hors la loi (10 mai). Le *master* de Maxwell fut conduit en prison pour avoir pris leur défense.

C'est dans ces circonstances que Knox rentra en Écosse, le 2 mai 1559. La confiance dans la réussite finale de sa mission ne l'avait jamais abandonné. Lorsque, malheureux galérien et mortellement malade, il avait, de son grabat sur le navire français, revu dans le lointain les côtes de sa patrie, il s'était écrié : « Je suis sûr que je ne quitterai pas cette vie, avant que ma langue n'ait glorifié le nom de Dieu sur la terre que je vois devant moi. » Maintenant, le temps de son triomphe était proche. Pour la grande majorité des soi-disants protestants d'Écosse, l'attaque contre l'Église constituée avait surtout le sens d'une révolution sociale et économique, le caractère religieux n'était, pour ainsi dire, qu'un masque, un manteau pour cacher des buts plus séculiers. C'est Knox qui a donné à ce changement sa tendance vraiment calviniste, c'est lui qui, sur la base des convoitises matérielles, a élevé l'édifice de l'église presbytérienne. C'est lui qui a formé les autres ministres à son image, qui a combattu et vaincu le parti modéré et politique. C'est lui, enfin, qui a remplacé une génération d'abominables brigands et pillards par des générations de vrais croyants, de chrétiens austères et convaincus, malheureusement aussi fanatiques et in-

tolérants. Il ne reculait devant aucun moyen de violence et de force brutale pour arriver à ses fins. Mais il faut le dire à sa gloire : il s'abstint soigneusement de verser le sang des prêtres catholiques. Lui et ses partisans n'ont pas vengé sur les prélats et sur leurs serviteurs la mort des martyrs protestants. S'il a grossièrement insulté les évêques, en les appelant « chiens sanglants » et « bouchers cruels », il ne les a pas imités, du moins, dans la persécution religieuse poussée jusqu'au meurtre. — plus conséquent avec lui-même, sous ce rapport, que bien d'autres réformateurs, et surtout que son propre maître Jean Calvin[1].

Knox ne désirait pas la destruction des catholiques, mais il travaillait avec d'autant plus d'énergie à la destruction du catholicisme. Quoique encore sous le coup d'une sentence capitale, il se rendit à Perth, décidé à partager le sort de ses frères, les autres prédicants, soit qu'ils succombassent, soit qu'ils l'emportassent sur l'ancienne église. A la nouvelle des mesures hostiles, prises par la régente le 10 mai, Knox monta le lendemain en chaire dans l'église de Saint-Jean et tonna avec la plus grande véhémence contre l'idolâtrie, la messe et les images saintes. « Abattez les nids, s'écria-t-il, afin que les corneilles ne puissent pas les réparer ». Ses paroles portèrent à son comble les passions de la populace : lorsque, immédiatement après ce discours, un prêtre se mit à dire la messe et ouvrit le tabernacle sur le grand

1. Son adversaire Leslie l'avoue franchement (p. 581) : « Tamen nobilium haereticorum humanitas non est reticenda quod de tempore paucos catholicos de religionis re mulctarint exilio, pauciores carcere, morte nullos. »



autel de l'église, la multitude lui jeta des pierres, brisa le tabernacle et, en un clin d'œil, détruisit autels, ornements, statues et tableaux sacrés. L'émotion se répandit par toute la ville, et la foule envahit les couvents des Chartreux, des Carmes, des Franciscains et des Dominicains, qu'elle mit à sac et incendia complètement, non sans avoir, cependant, laissé partir les moines chargés de toutes les choses précieuses qu'ils pouvaient emporter. Là fut détruit aussi l'*édifice des archives*, bâtiment célèbre comme lieu de sépulture des premiers rois de la dynastie des Stuarts[1].

La régente demande à lord Ruthven, prévôt héréditaire de Perth, de réprimer et de punir les désordres. Mais ce gentilhomme, complètement gagné à la cause des novateurs, répondit qu'il ne pouvait empêcher les habitants d'agir selon leur conscience. L'impunité donna à la foule protestante le courage de continuer son œuvre de destruction. Dans la localité de Cupar-Fife, non loin de Perth, elle démolit immédiatement un couvent de Dominicains.

On a grandement exagéré les torts que l'iconoclasme de 1559 a infligés aux édifices sacrés de l'Écosse. Il est vrai que les couvents furent rasés sans merci par la populace calviniste qui les considérait comme les forteresses du catholicisme ou, d'après le langage de la secte, de Satan et de sa superstition. N'oublions point, cependant, que dans le midi de l'Écosse il ne restait plus guère de monastères à incendier, les troupes du *défenseur de la foi* Henri VIII ayant déjà pleinement accompli cette besogne. Quant

1. Knox, I, 320.

aux églises, les calvinistes ne songeaient nullement à les détruire, puisqu'ils désiraient s'en servir pour leur propre culte. Ils se contentaient de briser et de brûler tous les emblèmes du culte catholique et réduisirent les bâtiments à une entière nudité.

Justement outrée d'une rébellion dirigée autant contre sa religion que contre son pouvoir temporel, la régente menaça d'employer la force pour reprendre Perth. Mais la Congrégation, trop avancée pour reculer, ne désarma point, convoqua à Perth même ses amis des comtés voisins et publia un certain nombre de manifestes, adressés à la régente, aux chefs des troupes françaises stationnant en Écosse, et au reste de la noblesse, afin de justifier ses actes. Le plus curieux de ces documents est la lettre « destinée à la génération de l'Antechrist, les pestilentiels prélats et leurs tonsurés en Écosse ». Cette épître, rédigée jusqu'à la fin en termes d'une aussi exquise urbanité, annonçait au clergé catholique que, « s'il persistait dans sa méchante cruauté et son aveugle furie, il serait traité partout où on mettrait les mains sur lui comme une troupe d'assassins et d'ennemis publics de Dieu et des hommes, et qu'on commencerait envers lui la même guerre que Dieu commande à Israël de faire aux Cananites[1] ».

Cependant, les actes ne répondirent pas entièrement à ces fières menaces. L'armée de la régente augmenta rapidement en nombre, les évêques y amenant leurs contingents pour combattre des adversaires si peu charitables[2]. Dans de telles circonstances, la Congré-

1. Knox, I, 335.
2. Leslie, 548.

gation préféra éviter le combat et rendre la ville à Marie de Lorraine, moyennant la promesse d'une amnistie complète et de la liberté de religion pour les habitants (20 mai). Mais comme il était facile de le prévoir, la pacification ne dura pas plus de deux ou trois jours, les passions étant trop excitées et les intérêts trop opposés pour qu'elle pût subsister. Argyle et Jacques Stuart rassemblèrent leurs amis et reprirent l'œuvre de la destruction du culte et des monastères catholiques. Ils frappèrent un grand coup en se ruant sur le centre ecclésiastique du pays, la ville de Saint-André, où, après un sermon prêché par Knox dans l'église métropolitaine même, la populace dévasta cet édifice et brûla ensuite tous les couvents (11 juin). Depuis ce jour si néfaste pour la cité primatiale, elle ne s'est jamais relevée d'une décadence de plus en plus complète.

En présence de ces événements, la régente se crut dégagée à son tour des obligations contractées lors de la capitulation de Perth. Elle chassa les magistrats de cette ville et les remplaça par des catholiques éprouvés, y établit une garnison de six cents soldats écossais et défendit tout autre culte que celui de l'Église romaine. Après ces mesures, elle marcha résolûment contre l'armée de la Congrégation. Mais elle la trouva plus forte qu'elle ne l'avait pensé. L'énergie et même la sauvagerie montrées par les protestants leur amenaient tous les jours de nouveaux partisans. Tout ce que l'Écosse contenait d'ambitieux, d'hommes turbulents et d'amis du pillage, venait grossir leurs rangs. « Nous ne savons plus distinguer l'ami de l'ennemi, s'écrie douloureusement M. d'Oysel; car celui qui est avec nous le matin sera l'après-midi

parmi les *nouveaux chrétiens*[1] ». Marie n'osa donc pas attaquer ses adversaires bien supérieurs en nombre. Ceux-ci éprouvèrent également une certaine hésitation à combattre leurs compatriotes et leur régente légitime. Bref, de part et d'autre, on conclut un armistice de huit jours (13 juin)[2].

Se sentant la plus faible, Marie retourna avec ses troupes à Édimbourg, où elle convoqua une assemblée des nobles afin de terminer définitivement la guerre civile[3]. Mais cette réunion ne put avoir lieu. Comme les chefs de la Congrégation voyaient le littoral oriental entièrement à leur disposition, ils rassemblèrent leurs forces et marchèrent sur Perth, dont ils s'emparèrent de nouveau. Ils en profitèrent pour détruire la célèbre abbaye de Skone où autrefois, pendant de longs siècles, les rois d'Écosse avaient été couronnés[4]. Après cette barbarie anti-patriotique dont Knox même ressentit quelque honte, ils se rendirent à Stirling et à Linlithgow, où les mêmes scènes se reproduisirent. Ils appelaient cela « mettre la réforme à exécution ». Ainsi ils s'étaient rapprochés de la capitale du royaume ; et telle était la terreur qu'ils inspiraient, telle la sympathie que la grande majorité des habitants d'Édimbourg montrait pour eux, que la régente crut prudent de se retirer, avec tous ses soldats français et écossais, au château fort de Dunbar où elle trouva au moins la sécurité personnelle[5]. Après son

1. D'Oysel à M. de Noailles, 14 juin 1559 ; Teulet, I, 319.
2. Ce document se trouve dans Knox, I, 353 et suiv.
3. Leslie, 541.
4. Knox, Leslie, etc. — Instruction pour le sieur du Fresnoy, envoyé en France par la régente ; Teulet, I, 328.
5. Knox, I, 329.

départ, la multitude se rua sur les couvents et les détruisit d'une manière si complète que, quand la Congrégation fit son entrée solennelle dans Edimbourg, le 29 juin, elle n'y trouva que peu de chose à dévaster pour faire disparaître de la cité tous les *monuments de l'idolâtrie*[1].

Les Lowlands tout entiers appartenaient maintenant au calvinisme, qui sembla y triompher définitivement. Malgré toutes les protestations de la part des lords de la Congrégation, affirmant que, abstraction faite du domaine religieux, ils étaient les fidèles sujets du roi et de la reine, ils empiétèrent sur les fonctions gouvernementales, en s'emparant de la Monnaie royale. Leur intention était de forcer la régente à admettre la Réforme par tout le royaume et à en éloigner les troupes françaises. « Si Sa Grâce veut agir ainsi, écrit un des chefs des calvinistes, Kirkaldy de Grange, nous allons lui obéir et annexer à la couronne les revenus entiers des couvents ; sinon, nous sommes résolus à ne nous prêter à aucune transaction[2] ». Mais la situation des sectaires était beaucoup moins assurée qu'ils ne le supposaient.

Dans la plupart des cas, il n'est pas difficile aux révolutions populaires de l'emporter dans un premier élan, mais il est plus malaisé pour elles de se maintenir. La révolution est affaire de passion, et la passion, généralement et par sa nature même de courte durée, disparaît après s'être assouvie ; les zélés calvinistes de Perth, du Fife et des comtés occidentaux

1. *Ibid.*, 363.
2. Kirkaldy à Sir Henry Percy, 1er juillet 1559 ; TYTLER, *History of Scotland*, t. VI (Édimb. 1842), p. 116 et suiv.



voyaient finir les provisions qu'ils avaient apportées à la capitale ; ils avaient hâte de retourner à leurs occupations ordinaires et à leurs familles : en peu de jours, ils se dispersèrent complètement[1]. Beaucoup parmi les lords commencèrent alors à désespérer du succès. Pourrait-on se fier à cette foule inconstante ? N'avait-on pas à craindre la vengeance de la régente, les troupes que la France enverrait à son secours ? De l'Angleterre ne venait aucune assistance effective, mais seulement de bonnes paroles qui ne servaient à rien. Le misérable duc de Châtellerault, toujours aussi faible de courage que dépourvu de principes, le comte de Huntly, le plus grand propriétaire foncier du royaume, et qui, au fond, était catholique, beaucoup d'autres repassèrent sans vergogne du côté de la régente et allèrent renforcer les troupes de M. d'Oysel. Le 23 juillet, avec ses quelques centaines de soldats français, Oysel put occuper Leith, port de mer d'Édimbourg. Alors Erskine, gouverneur du château de la capitale, quoiqu'il fût des premiers partisans de la Réforme, mit toute son influence en œuvre pour forcer les calvinistes de rentrer dans la légalité ; il menaça de tirer sur eux à boulets, s'ils ne concluaient pas la paix avec la régente.

La Congrégation se vit dans une situation tellement pénible qu'elle dut se soumettre. Ses chefs offrirent à Marie de Lorraine des conditions, assez humiliantes pour eux-mêmes, et fort en désaccord avec le langage orgueilleux et insolent dont ils s'étaient servis jus-

1. Lettre de Crofts à Cecil, 20 juillet 1559 ; Froude, VII, 126.

qu'alors (28 juillet). Ils promirent d'évacuer Édimbourg, ainsi que le palais de Holyrood; de rendre la Monnaie à l'usage exclusif de l'autorité royale; de ne plus attaquer de couvents ni de changer le service du culte dans aucune église, jusqu'à la prochaine réunion du parlement. D'autre part, ils exigèrent la liberté de conscience, le renvoi des troupes françaises et la promesse de ne pas en introduire de nouvelles dans le pays, sans l'autorisation préalable des États.

La régente n'était pas assez simple pour méconnaître le piège qu'on lui avait dressé dans cette dernière condition. Se priver du concours des soldats français, c'était se mettre, sans armes ni défense, à la merci des calvinistes. Tout en acceptant les autres articles du traité, elle refusa donc de se séparer des troupes françaises. La Congrégation n'était pas en état de lui résister. Malgré les conseils violents de quelques calvinistes extrêmes, elle céda et consentit au traité, selon les décisions de Marie de Lorraine[1]. Les chefs et leurs compagnons armés quittèrent la capitale: les Hamilton pour se retirer à Glasgow, Ruthven et les autres pour retourner à Stirling et à Perth. On doutait si les nobles, qui jusqu'alors avaient été les guides et les soutiens du parti calviniste, lui resteraient encore fidèles. Car Marie Stuart s'était adressée directement à chacun d'eux pour les réconcilier avec la cause royale, en n'épargnant ni promesses ni menaces. Elle était surtout en correspondance suivie avec son frère naturel, lord Jacques Stuart, auquel elle promit la tolérance religieuse pour tous les Écossais, à condition

1. TEULET, I, 304.

qu'ils revinssent à l'alliance française et à l'ancienne hostilité envers l'Angleterre[1].

Mais déjà ce dernier pays entrait en scène. Le conflit, destiné à devenir fatal à la jeune reine d'Écosse, avait commencé entre elle et Elisabeth Tudor.

Le caractère de cette princesse a été jugé d'une manière si différente par les divers historiens, qu'il y de quoi désespérer leurs lecteurs. Trop admirée autrefois, souvent portée aux nues, elle est généralement dédaignée et fort mal traitée par les auteurs modernes qui déprécient non seulement ses qualités morales, mais encore son intelligence. Il est vrai que les publications récentes de documents du XVI[e] siècle ont définitivement fait disparaître le charme qui entourait la *reine-vierge*. Élisabeth ne pourra jamais recouvrer la position brillante qu'elle a occupée autrefois dans l'opinion publique. Mais il ne faut pas non plus donner dans l'extrême contraire. Pour juger Élisabeth avec équité, on doit la replacer dans son époque et dans son entourage, et envisager le développement de son caractère d'après les événements de sa jeunesse. Un jugement *absolu* sur un personnage quel qu'il soit sera toujours injuste, ou trop favorable ou trop sévère : ce n'est que d'après ses rapports avec les circonstances et avec l'entourage qui l'ont influencé que nous parviendrons à l'apprécier avec sincérité.

Élisabeth avait eu une jeunesse, non seulement des plus tristes, mais aussi entourée de mille dangers. Née le 7 septembre 1533, elle avait, à l'âge de deux ans et demi, perdu sa mère qui lui fut enlevée par une mort

1. Dépêche de S. Nicolas Throgmorton, Paris, 10 sept. 1559; *Cal. of State Pap.*



violente et ignominieuse ; elle-même avait été flétrie alors par son propre père comme bâtarde. Ainsi, pendant les années de son enfance et de sa jeunesse, elle fut privée de tout amour de famille, et végéta dans une véritable pauvreté[1]. Dans sa retraite, elle eut l'heureuse idée de chercher une consolation dans les études fortes et solides. Comme tant d'autres dames les plus nobles de cette époque, elle apprit, outre le français et l'italien, outre le jeu de la guitare et les travaux féminins, les mathématiques et les langues anciennes. Elle lisait dans l'original les discours de Démosthène et les dialogues de Platon, et écrivait couramment le latin classique. Ces occupations sérieuses n'ont point nui, d'ailleurs, à la grâce et à l'amabilité des princesses du XVIe siècle.

La mort de Henri VIII et l'avènement du jeune Édouard VI qui aimait beaucoup sa sœur améliorèrent considérablement la situation extérieure d'Élisabeth. Mais elle eut à subir une épreuve terrible d'un autre genre, épreuve pour son cœur aussi bien que pour son existence matérielle. Le frère du Lord-Protecteur Somerset, Sir Thomas Seymour, homme aussi ambitieux que spirituel et séduisant, brigua sa main et sut allumer un amour ardent dans le cœur de la jeune princesse. Le Protecteur, qui voyait dans une union entre son frère et la fille de Henri VIII un danger d'autant plus grave pour sa propre domination que la santé du petit roi était fort précaire, fut assez scélérat pour faire condamner à mort et exécuter Sir Thomas, en 1549. Telle était, dans cette époque violente et brutale,

1. L. WIESENER, *La jeunesse d'Élisabeth d'Angleterre* (Paris, 1878).

la fragilité des liens les plus étroits et les plus sacrés du sang! Élisabeth montra en cette triste occasion une force de caractère, une perspicacité, une adresse, faites pour exciter notre admiration. Privée de ses confidents, livrée à des gardiens hostiles, menacée de honte et de dégradation, elle sut résister habilement à tous les essais qu'on fit pour lui arracher des aveux, et malgré ses propres angoisses, elle s'efforça en même temps, quoique en vain, de sauver ses serviteurs et surtout l'homme qui, le premier, lui avait inspiré de l'amour.

A peine cette crise fut-elle passée et l'équilibre de son esprit rétabli, qu'Édouard disparut à son tour et fit place à sa sœur aînée, Marie Tudor. L'hostilité était inévitable entre la nouvelle reine et Élisabeth. En effet, si l'une était légitime, l'autre ne l'était point; l'une était catholique, l'autre refusait d'entendre la messe; l'une était âgée et malade, — l'astre couchant, — l'autre jeune et vigoureuse, — le soleil levant. Les ambassadeurs de Charles-Quint qui dirigeaient surtout la politique de Marie lui conseillèrent, en effet, de se débarrasser de cette rivale dangereuse par les moyens les plus violents[1]. Les périls qui menaçaient ainsi la vie d'Élisabeth grandirent après la révolte malencontreuse de Sir Thomas Wyatt (1554). La jeune princesse avait pris une position assez équivoque pendant cette émeute qui, durant quelques jours, avait été près de réussir. Il n'est donc pas étonnant qu'après la défaite des rebelles la reine, qui depuis longtemps se méfiait de sa sœur, la fit arrêter et conduire à la Tour

1. Cf. Ch. Piot, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. IV, Appendice p. 227, 235.

de Londres, cette terrible antichambre de la mort. Beaucoup de catholiques zélés et l'ambassadeur impérial, Renard, pressèrent la reine continuellement de faire intenter à Élisabeth un procès de haute trahison qui n'aurait pu se terminer que par sa condamnation à la peine capitale. Marie était assez disposée à suivre ce conseil : Élisabeth aurait été perdue sans l'indignation que la noblesse et le peuple anglais manifestèrent hautement à la pensée de voir sacrifier l'héritière du trône à des passions personnelles et religieuses. A la fin, la reine céda aux exigences de l'opinion publique, mais elle le fit de mauvaise grâce, en montrant à sa sœur, à différentes reprises, sa haine, sa méfiance et son secret désir de la perdre, aussitôt qu'elle en aurait la possibilité.

C'est à cette école amère qu'Élisabeth apprit l'art de dissimuler, de cacher soigneusement ses opinions et ses intentions véritables, de se maîtriser, de ne s'en remettre qu'à son propre jugement. La conscience d'avoir traversé de telles épreuves sans y laisser sa liberté, son honneur et sa vie, la rendait orgueilleuse et lui inspirait une très haute idée de ses propres facultés. Ayant dû lutter contre tout le monde, elle s'inspira d'un égoïsme sans borne, n'aimant au fond personne autre qu'elle-même.

Son élévation au trône, après la mort de Marie, se fit avec l'aide et sous la protection de Philippe II d'Espagne. Cette circonstance étrange, la faveur montrée par un roi catholique à une princesse dont l'orthodoxie était fort douteuse, s'explique par la situation générale des affaires européennes. Depuis plus d'un demi-siècle, l'Espagne luttait opiniâtrément contre la France pour la suprématie dans le monde

chrétien. Or, si le parti catholique en Angleterre se fût opposé à l'avènement d'Élisabeth, la couronne de ce pays serait échue à sa cousine Marie Stuart, reine d'Écosse et future reine de France : trois grands royaumes auraient été unis sous la puissance de la maison de Valois et seraient devenus les adversaires des Habsbourg d'Espagne. Au reste, Philippe II se flattait de l'espoir qu'Élisabeth succéderait à Marie Tudor, non seulement comme reine, mais encore comme son épouse. Voilà pourquoi il usa de toute son influence sur les catholiques d'Angleterre en faveur d'Élisabeth, avec laquelle il maintint encore assez longtemps d'excellents rapports. Sous le nouveau règne, l'Angleterre resta l'alliée de l'Espagne et, par conséquent, l'adversaire de la France. Cette hostilité s'accrut par suite de l'adoption du titre et des armes d'Angleterre et d'Irlande par Marie Stuart et son époux, qui ne menaçait pas seulement le trône d'Élisabeth, mais qui comportait aussi un affront sanglant à son adresse personnelle. Car on ne pouvait lui contester le droit de régner sur l'Angleterre qu'en la déclarant bâtarde, issue d'un adultère, et en accusant sa mère d'avoir manqué à ses devoirs d'épouse.

Les questions religieuses, non moins que les dissensions politiques, créaient un antagonisme irrémédiable entre Élisabeth et Marie Stuart, entre le gouvernement anglais et le gouvernement français. La grande lutte qui, pendant le XVI[e] siècle, divisait l'Europe entière et faisait couler le sang sur mille champs de bataille, le combat acharné et passionné entre la religion traditionnelle et la foi nouvelle inaugurée par Luther et Calvin sévissait aussi, avec une ardeur

croissante, dans la Grande-Bretagne. En Angleterre, le catholicisme, triomphant sous Marie Tudor, fut vaincu, après sa mort, par une forte réaction protestante qui obligea la reine Élisabeth à aller plus loin qu'elle ne l'aurait elle-même désiré, dans la voie des réformes religieuses, et qui donna à cette souveraine, presque malgré elle, la position de chef et de champion du protestantisme. Mais les partisans des anciennes doctrines étaient encore excessivement nombreux, surtout dans les comtés du nord et de l'ouest, habités par une population agricole et conservatrice et gouvernés par de grandes familles aristocratiques qui restaient attachées à la foi de leurs ancêtres. L'Irlande et le pays de Galles étaient encore entièrement catholiques. Aussi la révolte y grondait-elle constamment, en menaçant le trône d'Élisabeth. Au jugement intéressé de ces catholiques, Marie Stuart, catholique elle-même et descendant directement de Henri VII par sa fille aînée Marguerite, grand'mère de Marie, était l'héritière légitime de la couronne. Son nom servait de cri de ralliement aux adversaires religieux de la fière et impérieuse Tudor.

Les chefs du parti calviniste en Écosse comprirent très bien la grandeur de l'antagonisme qui existait entre la royauté française et la reine Élisabeth. Aussi longtemps qu'ils avaient pu espérer l'emporter avec leurs propres moyens, ils avaient évité de s'adresser à l'*ancien ennemi*. Maintenant que leur cause était sérieusement menacée, que les forces nationales ne suffisaient plus pour la maintenir, ils se tournèrent tout naturellement vers la souveraine d'Angleterre, adversaire des Guises par sa politique et par sa confession religieuse. Kirkaldy de Grange, un des meurtriers du cardinal

Beaton et, en général, protestant très zélé, avait été le premier à écrire au gouvernement anglais pour solliciter son assistance[1]. Knox, le fier et orgueilleux prophète, s'humilia jusqu'à envoyer à Londres plusieurs apologies de son malheureux « Coup de trompette » qui avait si profondément blessé Élisabeth. Mais cette souveraine accueillit d'abord leurs avances avec une grande froideur.

La fille de Henri VIII partageait entièrement les idées autoritaires de son père. Pouvait-il être permis à des sujets de se révolter contre leur prince naturel et légitime? Reine qui avait à lutter également contre des sujets mécontents, pouvait-elle donner la main et accorder un secours quelconque à des rebelles d'un royaume voisin? Est-ce que la cause des rois n'était pas identique et la même partout? Et puis, elle haïssait le calvinisme. Personnellement, elle inclinait vers un catholicisme anti-papal, national, tel que son père l'avait pratiqué dans les dernières quinze années de son règne. Il est vrai que, par son propre passé, par les circonstances de son avènement, ainsi que par les tendances de la partie la plus active et la plus énergique de son peuple, Élisabeth avait été forcée d'introduire dans son pays un protestantisme modéré et hiérarchiquement organisé. Mais elle n'en ressentait que d'autant plus d'aversion contre le calvinisme dont le caractère républicain et démocratique et dont l'horreur pour toute autorité autre que l'autorité divine lui étaient profondément odieux. Elle craignait, dans les calvinistes, les ennemis de tout ordre, dans l'État aussi bien que dans l'Église. En

1. Lettre de Kirkaldy à Cecil, 23 juin 1559 : *Cal. of State P.*

effet, elle les a toujours persécutés en Angleterre[1]. Elle était donc peu portée à venir à leur secours en Écosse : d'autant moins que le caractère fougueux de Knox, sa prédilection pour la théocratie alliée à la démagogie, son indifférence pour les autorités civiles lui étaient fort antipathiques. Les rudes excuses du réformateur, rédigées dans un langage fier et violent, ne firent que l'irriter davantage contre lui.

Heureusement pour les calvinistes écossais, ils trouvèrent un allié important à la cour de Westminster dans l'homme d'État auquel, avant tous les autres, la Grande-Bretagne est redevable de son union définitive, ainsi que de sa séparation d'avec Rome ; nous voulons parler de Guillaume Cecil.

Né en 1520, à Bourn, dans le Lincolnshire, d'une famille d'excellents gentilshommes campagnards, Guillaume Cecil s'était adonné à l'étude de la théologie et du droit[2]. La vivacité et la clarté de son esprit l'avaient obligé à prendre immédiatement parti dans la lutte des opinions religieuses qui occupait alors tout le monde, et il attira bientôt l'attention générale par la précision et la hardiesse avec laquelle il défendit les idées nouvelles. Henri VIII, dans un de ces moments où il favorisait la réforme religieuse, le fit entrer dans le service public, et il y montra tant de capacité que le duc de Somerset, son coreligionnaire, l'éleva, à l'âge de vingt-sept ans, à la

1. JEAN STRYPE, *Annales of the Reformation during Elizabeth's reign* (2e éd., Oxford, 1824, 7 vol.) — SAM. HOPKINS, *The Puritans and Queen Elizabeth* (3 vol., New-York, 1872).

2. NARES, *Memoirs of Lord Burghley* (3 vol. in-4, Londres, 1828-1831).

haute et importante position de secrétaire d'État. Il va sans dire qu'il dut abandonner ses fonctions sous Marie Tudor, mais la manière habile et honnête dont il les avait exercées lui avaient procuré l'estime de cette princesse qui ne l'inquiéta nullement. A peine Élisabeth fut-elle montée sur le trône qu'avec la perspicacité et avec la profonde connaissance des hommes qui l'ont toujours distinguée, elle appela Cecil à remplir de nouveau les fonctions de secrétaire d'État, c'est-à-dire de ministre des affaires étrangères. La haute intelligence politique de Cecil, son courage, sa fermeté, la clarté de ses vues en firent immédiatement le principal conseiller de la reine, non pas en titre, mais en fait. « Cecil gouverne la reine ; c'est un homme capable, quoique un détestable hérétique », écrivait l'ambassadeur d'Espagne à son maitre. Cependant, une telle appréciation du rôle de Cecil est exagérée. D'abord, Élisabeth ne se laissait gouverner par personne ; et ensuite, des divergences énormes de caractère et d'idées séparaient la souveraine et le ministre. Autant celle-là était hésitante, cauteleuse, indécise, aimant à tenir toujours une porte ouverte pour revenir sur ses résolutions, — autant Cecil était énergique, ferme, clair sur ce qu'il avait à faire et à laisser, prompt à l'action, conséquent avec lui-même. Pour toute décision importante, il avait l'habitude de noter sur un bout de papier les raisons qui militaient en faveur de celle-ci, et en regard les raisons contraires ; il faisait alors la comparaison entre les deux côtés du raisonnement et, après mûre réflexion, il prenait sa résolution ; une fois prise, elle était immuable. Élisabeth, conservatrice en matière de religion, penchait plutôt vers le catholicisme modéré que

vers le calvinisme ; Cécil, protestant convaincu et presque passionné, ne voyait de salut pour l'individu et pour l'État que dans les doctrines des réformateurs. Il voulait imposer au gouvernement anglais une politique franchement protestante, tant à l'intérieur du pays que pour les affaires du dehors. Son rêve était de placer l'Angleterre à la tête du protestantisme universel, d'en faire la grande puissance qui dirigeât, défendît et exploitât les autres États réformés dans le monde entier. Grandeur du protestantisme et avec elle grandeur de l'Angleterre, — tel était le double but de ce ministre ! Pour arriver à ses fins, il ne craignait pas d'employer la ruse, l'astuce, le mensonge, voire même le meurtre. Si l'on veut excuser Philippe II, on n'a qu'à se réclamer de Guillaume Cecil. L'un voyait dans le catholicisme, et l'autre dans le protestantisme, à la fois la cause de Dieu et celle de la patrie : il fallait la faire triompher par tous les moyens, et tous étaient bons, s'ils servaient cette grande idée. Homme austère dans sa vie privée s'il en fut jamais, d'une honnêteté rigide, se ruinant dans ses fonctions publiques, au lieu de s'y enrichir comme tant d'autres de ses contemporains, Cecil espionnait, mentait, corrompait, assassinait sans vergogne pour le bien du protestantisme ; et ces choses hideuses en elles-mêmes le deviennent doublement, parce qu'il les commet au nom de Dieu qu'il invoque à tout moment dans ses œuvres de ténèbres. Vingt fois, il est en désaccord avec Élisabeth ; vingt fois elle le traite avec colère ; vingt fois il offre sa démission. Mais elle n'a garde de se priver d'un tel conseiller, le premier homme d'État de son époque : elle revient toujours à son inspirateur, au *Seigneur*

Esprit, comme elle l'appelle, moitié en plaisantant, moitié sérieuse[1].

Un tel ministre ne pouvait rester sourd aux demandes de secours qu'en été 1559 les calvinistes d'Écosse faisaient parvenir à son gouvernement. Il fit en leur faveur tout ce qu'il lui était permis d'entreprendre sans y être autorisé par la reine : il les encouragea à la résistance et leur promit de travailler pour eux auprès de sa souveraine. Il leur donna le conseil pratique de s'emparer des richesses de l'Église et de les employer à l'avancement temporel et spirituel de leur propre cause. Et enfin, il leur dévoila le but qu'il s'était proposé à lui-même et qu'il leur montra comme offrant l'unique chemin de salut pour eux comme pour l'Angleterre. C'est le programme constant de Cecil dans les affaires d'Écosse : « Le plus grand bonheur pour l'Écosse est une paix perpétuelle avec l'Angleterre ou *de devenir une seule monarchie avec elle,* en sorte que désormais les deux ne feraient plus qu'une île bien unie[2] ». A cet effet, les Écossais devaient faire triompher chez eux la réforme religieuse ; et si leur reine refusait d'y consentir ou même s'il était vraisemblable qu'elle refuserait, « il était apparent que le Tout-Puissant avait décidé de la priver de son royaume. » Voilà la manière cavalière dont Cecil s'exprimait sur le droit légitime des princes, quand celui-ci était en désaccord avec le desseins du Tout-Puissant, c'est-à-dire de Cecil lui-

1. WRIGHT, *Elisabeth and her times*, t. II.
2. *Sadler Papers*, I, 375 et suiv. — Cette communication est littéralement conforme à une note, écrite par Cecil pour lui-même, le 5 avril 1559 ; KEITH, I, 368.

même! C'est un langage absolument identique à celui dont le roi catholique et ses serviteurs avaient l'habitude de se servir dans leurs entreprises. Une fois libre, l'Écosse « pourrait considérer quels seraient les meilleurs moyens pour mettre les deux pays d'accord ».

Nous verrons que Cecil est toujours resté fidèle à ce programme, bien digne d'un protestant zélé et d'un bon patriote anglais. La difficulté consistait à le faire accepter aux Écossais. Jusqu'alors, ceux-ci s'étaient toujours refusés à toute union avec l'Angleterre, parce qu'un tel fait aurait entraîné sans doute leur soumission à ce pays, beaucoup plus grand, plus riche, plus puissant que le leur. Et pourtant, telle était la nécessité qui pesait sur les calvinistes écossais qu'ils commencèrent à adhérer aux idées de Cecil. S'il fallait être ou français ou anglais, mieux valait pour eux être anglais, en l'emportant ainsi sur les adversaires de l'intérieur, en faisant triompher la Réforme, en spoliant l'Église de ses terres et de ses richesses. Cette acceptation de la suprématie anglaise par les calvinistes au nord de la Tweed est un fait des plus importants pour le développement des rapports entre l'Angleterre et l'Écosse. Dans la pétition que, le 19 juillet 1559, les lords de la Congrégation — Argyle, Ruthven, Jacques Stuart, Boyd, Ochiltree — adressèrent à Élisabeth, ils indiquèrent *l'union des royaumes* comme le véritable but qu'on devrait essayer d'atteindre. Quelques mois plus tard, lorsque le danger fut devenu plus pressant, la Congrégation s'exprima encore avec plus de précision. Elle se déclara prête à réunir les deux couronnes en une seule, qui devait reprendre le *nom ancien de la*

Grande-Bretagne[1]. Il est évident que cette couronne unique était destinée, non pas à la catholique Marie Stuart, mais à Élisabeth Tudor.

Les conseils de plus en plus pressants de Cecil et le danger de voir tomber l'Écosse dans les mains de la France qui déjà envoyait des secours armés à Marie de Lorraine firent une certaine impression sur l'esprit d'Elisabeth et vainquirent son antipathie envers des *rebelles* et surtout des rebelles calvinistes. Selon sa manière, elle agit d'abord faiblement, tout en protestant d'intentions contraires. Elle adressa à Marie de Lorraine une lettre pleine de promesses d'amitié et de bon voisinage (7 août 1559[2]); et le lendemain, elle expédia aux Borders Sir Ralph Sadler qui connaissait l'Écosse de si longue date[3], avec trois mille livres sterling à distribuer, selon son bon plaisir, parmi les *rebelles*, et avec l'ordre « de traiter en tout secret avec toutes sortes de personnes en Écosse pour l'Union des royaumes », et selon les instructions qu'il recevrait de Cecil. Ces instructions consistaient à employer tous les moyens possibles pour exciter les Écossais contre les Français et pour enlever la couronne à Marie Stuart, afin de la donner soit aux Hamilton, soit à lord Jacques Stuart[4]. Des relations continuelles furent établies entre les gouverneurs anglais placés sur la frontière et les lords de la Congrégation, — relations dont l'existence fut niée par Élisabeth devant

1. Mémoire baillé à M. de la Mothe, 20 déc. 1559 ; Teulet, I, 384.
2. *Ibid.*, I, 341.
3. Voir plus haut p. 88 et suiv.
4. Froude, VII, 135.

les diplomates français avec une impudence étonnante[1].

Le gouvernement français ne fut pas la dupe des assurances si manifestement hypocrites de la reine d'Angleterre. Il envoya à la régente un diplomate, destiné à jouer plus tard un certain rôle dans la vie de Marie Stuart : Philibert du Croc ou Le Croc. Né vers l'an 1515, Du Croc avait été nommé secrétaire d'Antoine de Noailles, ambassadeur de France à Londres. Il connaissait donc à fond les affaires de la Grande-Bretagne. Il vint annoncer à Marie de Lorraine non seulement qu'une armée considérable était en voie de formation, sous le commandement du marquis d'Elbeuf, le plus jeune frère de la régente, pour venir à son secours, mais encore qu'une troupe française, moins considérable, arriverait immédiatement en Écosse, comme avant-garde, avec de l'artillerie et une forte somme d'argent. En effet, quelques jours après, quatre compagnies françaises débarquèrent à Leith, de telle sorte que les troupes de cette nationalité en Écosse s'élevèrent au chiffre de seize compagnies. Avec ces forces et les moyens pécuniaires qu'elle venait de recevoir, Marie de Lorraine se mit sans délai à fortifier Leith, le port d'Édimbourg, très favorablement situé pour maintenir ses communications maritimes avec la France. Son cœur était rempli de courage, d'espoir et de fermeté. Les promesses de secours ultérieurs de la part du gouvernement de Fontainebleau, apportées par Du Croc, furent d'ailleurs répétées et corroborées par un autre ambassadeur, M. de Béthencourt, qui revint alors à Édimbourg.

1. Teulet, t. I, p. 342 et suiv.

Elle était sûre que le pouvoir royal et l'église catholique réunis l'emporteraient sur l'opposition aristocratique, à la condition qu'elle-même montrât un peu d'habileté et de modération. Mais en ce moment même des circonstances indépendantes de sa volonté la forcèrent d'agir trop rapidement et de laisser violer avec brutalité les promesses de liberté de conscience que le traité du 24 juillet avait faites aux calvinistes. Elle y fut obligée par les conseillers que le roi de France lui envoya, et qui, forts de la protection accordée par leur gouvernement à la régente, crurent pouvoir parler en maîtres. C'étaient un diplomate, M. de la Brosse, et un ecclésiastique, le fameux Nicolas de Pellevé, alors évêque d'Amiens, plus tard archevêque de Sens et cardinal. Le prélat, venu en qualité de nonce apostolique et entouré d'un nombreux état-major de théologiens, docteurs de la Sorbonne, voulait persuader à la régente que ses obligations envers les hérétiques ne la liaient point. En vain s'opposa-t-elle avec sa tolérance et son intelligence habituelles à ces essais de réaction catholique violente : La Brosse et Pellevé agirent sans elle et contre elle. Partout, dans la capitale comme dans le reste du pays, ils rétablirent le culte catholique, faisant consacrer de nouveau les églises profanées par les novateurs, faisant prêcher par les docteurs qui les avaient accompagnés, excitant et encourageant les prêtres indigènes. Une fois encore, au commencement de l'année 1559, le catholicisme et le parti français, étroitement alliés, semblèrent triompher [1].

Cependant, les tristes prévisions de Marie de Lor-

1. *Mémoires de Michel de Castelnau de Mauvissière*, éd.



raine ne se réalisèrent que trop vite. Révoltés de voir de nouveau les Français prendre les rênes du gouvernement et leur imposer la volonté de l'étranger, les Écossais se soulevèrent de tous les côtés. Les forces réunies sous les ordres de la régente, quelque trois mille hommes, étaient trop faibles pour prendre l'offensive et pour tenir tout le pays dans l'obéissance. D'autre part, les calvinistes étaient sûrs maintenant de ne pas être abandonnés par l'Angleterre qui, elle aussi, voyait avec peine les empiètements d'un gouvernement dirigé par les Guises. Les lords de la Congrégation ne se contentaient pas, au reste, du secours anglais. Ils comprenaient parfaitement que dans cette partie reculée de l'Europe il ne s'agissait point d'une lutte particulière et isolée, mais que le combat qu'ils livraient n'était qu'un épisode dans la terrible bataille qui faisait rage sans cesse entre le catholicisme et la réformation dans le monde entier. Ils s'adressèrent donc également aux huguenots de France, afin que ceux-ci empêchassent l'envoi ultérieur de troupes françaises en Écosse, et au roi de Danemark et aux protestants d'Allemagne pour obtenir leur assistance [1].

Leur alliée de beaucoup la plus importante restait toutefois l'Angleterre. Élisabeth leur procura la participation de la première maison noble du pays : les Hamilton. Le duc de Châtellerault, toujours indécis,

Le Laboureur, t. I, p. 35. — Leslie, p. 554-560 : excellent historien et très bien informé. — Cf. Knox, I, 391 et suiv. ; *Sadler Papers*, I, 470 ; Spottiswoode, *History of the Church of Scotland*, p. 133. — *Instructions de Béthencourt*, du 16 juillet 1559 ; L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 12 et suiv.

1. Leslie, 558.



toujours sans conviction, toujours égoïste, oublia ses nombreuses obligations envers la régente et envers le roi de France[1], lorsque Élisabeth fit miroiter à ses yeux l'image séduisante de la couronne d'Écosse pour sa famille et dans le lointain un mariage entre elle-même et le fils aîné du duc, le comte d'Arran. Ce jeune homme, capitaine en chef de la garde écossaise au service de François II et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, fut tellement ébloui par cette perspective qu'il déserta son poste, se rendit à Genève (juin 1559) pour se déclarer protestant et, par l'Angleterre, retourna en Écosse, en y apportant de nouveaux subsides de la part d'Élisabeth. En septembre 1559, il réunit les nobles calvinistes autour de lui, à Stirling, et bientôt après à Hamilton-Castle, où le duc, son père, signa une ligue, — un *bond*, comme on disait en Écosse, — avec Argyle, lord Jacques Stuart et leurs alliés. La violation du traité du 24 juillet, de la part de la régente, donnait le prétexte à cette levée de boucliers. Comme héritier présomptif de la couronne et gardien de la liberté du pays, le duc mit le premier son nom au bas d'une pétition, adressée à la régente, et lui demandant de faire cesser les travaux de fortification que les Français avaient commencés autour de Leith.

C'était exiger de Marie de Lorraine de désarmer devant la révolte menaçante des calvinistes. Tout naturellement, elle répondit par un refus absolu. C'est ce que les mécontents avaient espéré: ils annoncèrent qu'ils se réuniraient de nouveau le 15 octobre pour

1. Béthencourt venait encore de lui apporter des lettres fort amicales de la part de François II et de Marie Stuart; L. PARIS, *Négociations*, p. 17.

prononcer la déchéance de la régente, si, avant cette date, elle ne venait pas à résipiscence. Le même Erskine qui, en sa qualité de commandant du château d'Édimbourg, les avait jadis menacés de ses canons, leur promit cette fois sa neutralité bienveillante.

La crise tendait évidemment vers une solution violente, et ceci par le fait de Marie de Lorraine, ou plutôt de ses conseillers étrangers, aussi bien que par celui de ses adversaires. La force seule pouvait décider entre le pouvoir légitime, représentant l'ancienne Église et l'alliance française, et les rebelles, qui personnifiaient la réformation et la suprématie de l'Angleterre. Dans la lutte de deux principes universels et de deux grands États, l'indépendance du petit royaume d'Écosse était devenue impossible; la seule question était de savoir laquelle des deux puissances étrangères serait la maîtresse du pays. Or, il ne nous paraît pas douteux que, ce dilemme une fois posé, le véritable intérêt de l'Écosse et de son avenir n'exigeât l'alliance de l'Angleterre, avec laquelle tant d'attaches matérielles et idéales unissaient la partie septentrionale de la Grande-Bretagne. Sans le vouloir et sans y penser, les gentilshommes rapaces et perfides du parti calviniste combattaient pour le bien et pour la grandeur de leur peuple, tout en luttant pour leur ambition et pour leur profit personnels.

Le 15 octobre, les protestants se réunirent en effet à Édimbourg : Châtellerault, Arran, Argyle, lord Jacques Stuart, Glencairn, Ruthven, Ochiltree, Boyd et beaucoup d'autres. Ils amenèrent une foule nombreuse de vassaux et de partisans, quinze mille hommes [1];

1. Sadler et Croft à Cecil, 24 oct. 1559; WRIGHT, I, 17.



mais c'était là plutôt une multitude qu'une armée. Fiers, cependant, d'un tel nombre de soldats, fiers de voir la régente s'enfuir devant eux du palais de Holyrood pour se cacher derrière ses retranchements de Leith, ces chefs formèrent, avec les représentants de quelques villes, une espèce de parlement qui proclama la déchéance de Marie de Lorraine. « Au nom de nos souverains dont nous sommes le conseil naturel et légal dans les affaires de cette chose publique qui est la nôtre, » ils déclarèrent que Marie, ayant violé les libertés du royaume en employant des troupes étrangères, avait cessé de gouverner.

Il serait difficile d'établir jusqu'à quel point un tel coup d'État était conforme au droit public de l'Écosse; en tout cas, il n'était pas entièrement dépourvu de raisons. Les lords de la Congrégation envoyèrent à tous les princes de la chrétienté une circulaire par laquelle ils accusaient la régente, cette *femme d'origine étrangère,* de ne s'être emparée du pouvoir que pour livrer l'Écosse à la France; d'avoir illégalement rempli tous les offices publics de Français; d'avoir voulu ruiner et le clergé et la noblesse; d'avoir introduit des soldats étrangers dans toutes les forteresses importantes du pays, contrairement aux lois existantes et à ses propres promesses. Les lords prétendaient qu'ils ne combattaient que pour le droit et pour les libertés de leur patrie, et qu'ils étaient prêts à rendre à leur reine toute l'obéissance qui lui était due[1]. Il y a certes beaucoup d'hypocrisie dans ce manifeste, qui se tait sur les véritables intentions des conjurés, de ne laisser à leurs souverains qu'un semblant d'au-

1. TEULET, t. II, p. 1 et suiv.

torité, jusqu'à ce que le moment fût venu de les en dépouiller également[1] ; mais les reproches adressés à Marie de Lorraine et à son entourage ne sont pas dénués de fondement. Quoi qu'il en soit, ce n'était plus au droit, c'était à la force de décider de la contestation. Et la force semblait se prononcer en faveur de la régente. Quelques essais, tentés par les lords pour prendre d'assaut les lignes de Leith, échouèrent misérablement par suite de la maladresse militaire des Écossais. Une nouvelle somme de trois mille livres, envoyée par Élisabeth aux rebelles, fut capturée par le jeune comte Bothwell, resté fidèle à la cause légitime. Bientôt après, quinze cents Français firent une sortie, enlevèrent les deux uniques canons de leurs adversaires et pénétrèrent jusque dans Édimbourg (1er novembre). Dans une autre rencontre, le 6 novembre, une poignée de Français battit toute l'armée écossaise, en lui tuant trois cents hommes, dont leur meilleur officier, Alexandre Halyburton, et en leur faisant plusieurs centaines de prisonniers. Cette défaite mit à une trop rude épreuve la consistance de la multitude « d'hommes pour la plupart sans piété ni honnêteté[2] », qui s'était rassemblée à Édimbourg dans l'espoir d'une victoire facile et immédiate. Encore le même jour, les chefs protestants se virent complètement abandonnés par leurs hommes. Que pouvaient-ils faire sinon suivre l'exemple de ces derniers ? Ils s'enfuirent honteusement et en grand désordre de la capitale, où ils abandonnèrent toutes leurs provisions de guerre et dans laquelle la

1. Sadler, I, 680.
2. Knox, I, 453.

régente rentra triomphalement, le 7 novembre 1559[1]. Le culte catholique fut immédiatement rétabli à Édimbourg, pour y régner sans conteste pendant toute la durée de l'hiver.

Le parti français et catholique venait de remporter une victoire complète. L'armée considérable du marquis d'Elbeuf était sur le point de faire voile vers l'Ecosse. Puisque trois mille Français étaient venus à bout de toutes les forces calvinistes du pays, il était évident que vingt mille pourraient facilement écraser tout germe de révolte. La prise des trois mille livres par Bothwell avait dévoilé d'une manière éclatante la conduite tortueuse d'Élisabeth et l'avait convaincue de mensonge. La France aurait donc été dans son droit en profitant de sa position en Ecosse pour susciter des embarras à la reine d'Angleterre, pour venir en aide aux catholiques mécontents de ce pays, et préparer l'invasion des états d'Élisabeth.

Cette princesse sentit toute la difficulté de la situation et se rendit parfaitement compte de son caractère menaçant. Devait-elle, pouvait-elle subir définitivement une défaite aussi manifeste que la destruction du parti anglais en Écosse ? Devait-elle, pouvait-elle abandonner ce royaume à l'ennemi héréditaire du nom anglais ? Devait-elle, pouvait-elle courir le risque dangereux de voir s'établir pour toujours au nord de la Tweed un pouvoir hostile, menace continuelle non seulement pour la grandeur, mais encore pour l'existence même de l'Angleterre ? Elle demanda au roi d'Espagne de la secourir contre l'ennemi commun :

1. D'Oysel à M. de Noailles, 12 nov. 1559 ; TEULET, I, 378 et suiv.

cependant, Philippe II, tout à son œuvre de persécution religieuse à l'intérieur de son immense empire, ne voulant pas de guerre pour le moment et n'en désirant surtout point en faveur de protestants contre la réaction romaine, irrité de plus contre Élisabeth à cause de ses refus réitérés de mariage avec un prince de la maison de Habsbourg, — Philippe II ne lui donna aucun espoir d'assistance active. Mais Élisabeth, soutenue par Cecil, n'en résolut pas moins d'agir, seule, si c'était nécessaire, contre la France. « L'Écosse, disait-elle, est comme un glacis qui protège l'entrée de l'Angleterre ; par là seulement les Français pourraient pénétrer dans mon pays. Sur mer, je serai toujours la plus forte[1]. » Elle était donc décidée à leur fermer ce glacis. Selon son habitude, elle chercha à éviter une rupture formelle, sans cesser pourtant de secourir vigoureusement la cause de ses alliés écossais. Au moyen d'un fort envoi de livres sterling, elle mit Erskine à même de garder le château d'Édimbourg contre les Français. Elle fit argent de toute manière, par des emprunts et par la vente de terres ecclésiastiques. Elle expédia deux mille soldats à Berwick pour être prêts à entrer en Écosse. Elle arma comme pour une grande guerre. A la fin, elle envoya à Berwick une flotte commandée par l'amiral Winter (décembre 1559), avec l'ordre exprès de s'opposer à toute escadre française qui essaierait encore d'amener en Écosse des soldats ou des provisions de guerre. Un conflit sanglant pouvait éclater à tout instant[2].

1. L'évêque d'Avila (ambassadeur d'Espagne à Londres) à Granvelle, 13 déc. 1559 ; Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre*, II, 127.

2. Froude, VII, 154-178.

De leur côté, les Français caressaient d'importants projets. Ils désiraient rendre à l'Angleterre les malheurs qu'elle leur avait fait supporter autrefois par ses invasions et occuper avec leur grande flotte l'île de Wight ou un port quelconque de l'Angleterre même. Mais ils rencontrèrent un premier obstacle à la cour d'Espagne. Bien que Philippe II n'eût nullement l'intention de soutenir activement Élisabeth, il ne voulait pas non plus que l'Angleterre fût contrainte à se soumettre à la France, rivale constante de la politique castillane. Il déclara donc avec beaucoup d'énergie aux hommes d'État français qu'il ne souffrirait pas que leur gouvernement mit la main sur l'Angleterre[1].

Enfin tout conflit direct entre la France et l'Angleterre fut évité par un événement imprévu, le plus terrible coup que la cause française et catholique en Écosse eût jamais reçu. La grande flotte du marquis d'Elbeuf, qui avait quitté Dieppe dans les derniers jours de décembre, fut entièrement détruite par une effroyable tempête, et presque tous les marins et soldats qu'elle portait se noyèrent : le reste retourna dans les ports français. Seul, M. de Martigues, avec une centaine d'hommes, parvint à Leith. Les conséquences de ce désastre maritime furent presque aussi importantes que celles de la destruction de l'Invincible Armada,

1. Granvelle à Philippe II, 20 mai 1560 (WEISS, Papiers d'État de Granvelle, t. VI, p. 93) : « los Franceses creo que ya huvieran tentado de mover assi algo y de poner el pié sobre la isla de Wicht, ó en algun puerto de Inglaterra, si V. M. tan expressamente no huviera mandado dezir al obispo de Limoge que resolutamente no çufrirá que se apoderen Franceses de Inglaterra, como tambien se ha dicho aqu á mons. de la Forest. »



vingt-huit ans plus tard. Toutes les espérances de Marie de Lorraine et de ses quelques partisans écossais: Bothwell, Ross, Sempil, Seton, étaient réduites à néant. La régente ne pouvait plus compter que sur ses quatre mille Français et sur les quelques centaines d'Ecossais qui l'entouraient. Et à peine la mer redevint-elle calme que l'amiral Winter quitta les ports où il s'était abrité pendant la tempête, parut dans le Forth, démantela plusieurs retranchements français et coupa à la forteresse de Leith toute communication par mer. Il excusa ces actes d'hostilité en prétextant un simple malentendu; mais il se garda bien de donner satisfaction à la régente et de rétablir les choses dans leur ancien état.

Cette entrée en action de la flotte anglaise a décidé du cours que les événements d'Écosse ont pris définitivement. Rien, en effet, ne serait plus faux que de croire ce pays séparé en deux grands partis religieux, qui se seraient combattus avec conviction et fanatisme. Il y avait quelques calvinistes zélés, tels que Knox et plusieurs autres prédicants; il y avait, sans doute, aussi quelques catholiques zélés parmi le clergé. Mais l'immense majorité de la population, dans toutes les classes, s'était détachée de l'ancienne religion, ou plutôt de la hiérarchie, sans véritable enthousiasme pour la foi nouvelle. Elle était prête à l'accepter, voire à piller pour elle églises et monastères; elle n'était pas prête à faire pour elle des sacrifices considérables. Quelques nobles ambitieux s'étaient déclarés les champions du protestantisme, afin de se servir de ce prétexte pour s'emparer du pouvoir et pour dépouiller l'Église de ses richesses; et lorsqu'ils semblaient l'emporter, ils trouvaient toujours une masse de partisans qui voulaient bien

triompher et s'enrichir avec eux. Mais quand les mauvais jours arrivaient, cette foule se dispersait prudemment, chacun rentrant chez soi. Sans doute, la réforme religieuse n'était pas pour les Écossais d'alors une question nationale. Autrefois, quelle levée générale, quand la croix enflammée portait de hameau en hameau le message que la patrie était en danger ! Comme ils arrivaient tous alors, le chef de clan comme le baron de Fife, le Highlander comme le citoyen d'Edimbourg ou de Glasgow, pour combattre pour la bonne cause ! Des désastres tels que Flodden et Pinkie n'avaient point étouffé la sainte ardeur, ils n'avaient fait que l'enflammer encore davantage. Et maintenant? Après les honteux événements d'Édimbourg, en été et en automne 1559, les chefs calvinistes se voyaient abandonnés de tout le monde. Avec trois mille Français, d'Oysel avait pu hardiment marcher sur Glasgow, en chasser les sectaires et y rétablir le culte catholique. Ensuite il s'était tourné vers le Fife, province où les protestants étaient surtout nombreux, avait battu Arran et lord Jacques à Kinghorn, le 7 janvier 1560, en leur mettant hors de combat à peu près cinq cents soldats, et avait réduit toutes les forces de la Congrégation au modeste chiffre de deux cents hommes [1].

C'est en ce moment même, où les protestants semblaient entièrement anéantis, que d'Oysel reçut la double nouvelle du désastre de la flotte française et de l'apparition de l'escadre anglaise dans le Forth. Tout fut changé par ces deux événements dans la situation réciproque des partis en Écosse. L'intervention anglaise sauva le calvinisme, presque terrassé,

1. D'Oysel à Noailles, 9 janv. 1560 ; Teulet, I, 403.

et força les catholiques et la faction française à une défensive pénible. Pour ne pas être coupé de sa base d'opération, la forteresse de Leith, d'Oysel dut renoncer à toutes ses conquêtes et se retirer rapidement, en contournant le Forth. Il fut heureux de pouvoir rentrer dans Leith avec sa petite armée. Les calvinistes n'avaient pas osé l'inquiéter dans sa dangereuse retraite. En revanche, lorsqu'ils n'eurent plus aucun adversaire à redouter, ils se jetèrent sur Aberdeen et y détruisirent les monastères ; c'est avec peine qu'on put les amener à respecter la grande tour de la belle cathédrale épiscopale de cette ville.

Ce qui importait le plus, c'était de savoir si la France était à même de réparer les désastres de la flotte d'Elbeuf, d'équiper une nouvelle expédition maritime et une nouvelle armée, de menacer l'Angleterre d'une manière effective. On dut bientôt se convaincre de l'impossibilité de telles mesures de la part du gouvernement français. Les calvinistes écossais ne s'étaient pas adressés en vain à leurs coreligionnaires du continent. De tous les côtés, les huguenots se remuaient et menaçaient la royauté, intimement liée au parti catholique sous la direction de la maison de Guise. C'était le mouvement qui, en mars 1560, devait conduire à l'étrange essai de révolution, connu sous le nom de *tumulte d'Amboise*. Menacé à l'intérieur du royaume par ces adversaires formidables, craignant pour son existence même, le gouvernement des Guises n'avait plus un soldat, plus un écu à consacrer aux affaires extérieures. Ils donnèrent donc à leur sœur, la régente d'Écosse, le conseil de faire la paix avec les rebelles, à n'importe quelles conditions, pourvu que l'autorité nomi-

nale du roi et de la reine restât intacte. Avant tout il fallait gagner du temps et attendre des circonstances meilleures[1]. Le roi très chrétien se montra envers l'Angleterre d'une douceur évangélique. Les ambassadeurs se succédèrent à Londres pour assurer de sa part Élisabeth qu'il ne songeait pas à agir hostilement contre elle ; que le couple royal, en prenant les titres d'Angleterre et d'Irlande, s'était trouvé sous la pression de Henri II, et que maintenant l'emploi de ce titre avait cessé. Quant à l'Écosse, ils offrirent d'en retirer tous les soldats français, sauf une garde de quatre cents hommes, et de laisser le gouvernement du pays aux indigènes, à la condition qu'Élisabeth s'obligeât à ne pas y intervenir (janvier à mars 1560[2]).

Toutes ces protestations d'amitié, toutes ces offres conciliantes ne produisirent sur Élisabeth qu'une seule impression : c'est que la France était entièrement désarmée pour le moment, et que l'Angleterre pouvait et devait profiter de la situation afin d'établir définitivement sa prépondérance en Écosse. Elle répondit donc aux ambassadeurs avec beaucoup d'énergie qu'elle avait regardé et qu'elle regardait toujours l'usage du titre d'Angleterre par le roi et la reine de France comme une injure publique pour elle et pour son royaume ; et qu'elle voyait dans les prétendus rebelles d'Écosse des sujets loyaux et sages, qui voulaient certes obéir à leur propre souveraine, mais

1. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine à la régente, 19 févr. 1560 ; *Cal. of State Papers, Foreign series, Elizabeth*, 1559-60, p. 384 et suiv.
2. *Ibid., passim.*

pas à la maison de Guise. Elle agit en conformité avec ces fières déclarations. L'Angleterre entière retentit de préparatifs et d'exercices militaires. Élisabeth même contròla et inspecta les troupes. On la vit monter à cheval et les passer en revue, comme une Bradamante[1], selon le terme de l'ambassadeur d'Espagne. La marine ne fut pas négligée non plus : une nouvelle escadre fut équipée pour pouvoir venir en aide aux vaisseaux de Winter. Enfin, un pas décisif fut fait par la conclusion d'un traité formel entre l'orgueilleuse Tudor et les *rebelles* d'Ecosse. Le 25 février 1560, les principaux lords de la Congrégation arrivèrent à Berwick, sur le sol anglais, et ouvrirent des conférences avec le duc de Norfolk, plénipotentiaire de la reine Élisabeth. Après avoir négocié pendant deux jours, la convention fut signée le 27 février entre Norfolk, « au nom et au lieu de Son Altesse » (la reine), et les lords écossais, « au nom et au lieu du noble et puissant prince, Jacques, duc de Châtelerault, seconde personne du royaume d'Écosse et déclaré par acte du Parlement d'Écosse héritier présomptif du même royaume, ainsi que des autres lords de son parti, alliés avec lui dans cette cause pour maintenir et défendre les anciens droits et libertés de leur pays ». De cette façon on avait en vue de cacher autant que possible l'alliance publique du successeur de Henri VIII avec des rebelles. Pour tranquilliser entièrement la délicatesse bien connue de la conscience d'Élisabeth, on ajouta la déclaration que rien ne serait fait au préjudice de l'autorité

1. L'évêque d'Aquila au comte Feria, 12 févr. 1560 ; KERVYN DE LETTENHOVE, *Relations des Pays-Bas et de l'Anglet.*, II, 229.

légitime de la reine d'Ecosse[1]. Rarement l'hypocrisie fut poussée plus loin! Le véritable but était, selon l'instrument du traité, d'empêcher l'annexion de l'Écosse à la couronne de France, de préserver ses libertés séculaires et son existence comme royaume chrétien professant la vraie religion du Christ, de la délivrer de toute invasion étrangère. Pour arriver à ces fins, les deux parties contractantes s'obligèrent à mettre sur pied une armée ; aucune d'elles ne ferait la paix sans le consentement de l'autre. Comme les alliés se connaissaient assez mutuellement pour avoir les uns pour les autres la plus belle méfiance, il fut stipulé que les Écossais enverraient à Élisabeth des otages garantissant leur fidélité, et que les Anglais raseraient toutes les forteresses qu'ils prendraient, ou les livreraient aux mains du duc et de ses partisans et ne se retrancheraient pas eux-mêmes en Écosse sans la permission du duc et des siens.

Pour la première fois depuis des siècles, un traité public d'alliance était conclu entre un parti considérable d'Écossais et les *vieux ennemis*. L'Angleterre avait enfin mis la main sur le royaume septentrional!

Le temps des tergiversations était passé, Élisabeth étant résolue maintenant à employer la force pour éloigner d'Écosse les troupes françaises. Le 28 mars 1560, lord Grey passa la frontière à la tête de six mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux. Dans sa marche, il rencontra la petite armée des lords de la Congrégation, qui se réunit à ses troupes. La régente, malade depuis la fin de l'année précédente,

1. HAYNES, p. 253. — Élisabeth ratifia cette convention le 19 mars; *ibid.*, p. 264.

ne voulant pas prendre une part active à la guerre et craignant d'être prise dans Leith, trouva un asile relativement paisible dans le château d'Édimbourg, où Erskine la reçut d'après un ordre exprès que la reine Marie Stuart venait de lui donner. Le château resta neutre. Le règne de Marie de Lorraine était bien fini. Malade de corps et d'esprit, elle n'avait plus aucune autorité. L'Écosse appartenait aux calvinistes et à la reine d'Angleterre, sauf la petite ville de Leith, tenue au nom de la France par d'Oysel et par ses braves soldats.

Les calvinistes victorieux crurent le temps venu de resserrer les liens de leur parti et de se donner une organisation meilleure et définitive, ce que d'ailleurs leur protectrice Élisabeth ne cessait de leur demander. Le 27 avril 1560, ils conclurent leur second *covenant*[1]. Quelle différence entre la situation actuelle et celle du 3 décembre 1557, lorsqu'ils avaient rédigé et signé leur première ligue! Alors, ils avaient eu tout à craindre de la part d'un pouvoir officiel hostile, encore solidement établi ; maintenant, ils étaient sur le point de remporter la victoire, et il ne s'agissait plus pour eux que de profiter de ces succès afin de fonder à tout jamais le règne de leur parti politique et religieux. Ils s'obligèrent, « en présence de notre Dieu, à favoriser la réformation de la religion, selon la parole de Dieu ; et à prendre soin, par tous les moyens possibles, que la vérité de la parole de Dieu ait libre exercice dans ce royaume, ensemble avec la juste administration des sacrements ». A cet effet, « nous devons efficacement tendre, de concert avec

1. Knox, II, 61-64.

l'armée que la reine d'Angleterre vient d'envoyer dans ce pays, à l'expulsion, hors de ce royaume, de la reine-mère et des autres étrangers français, oppresseurs de notre liberté, et au recouvrement de nos anciens privilèges et libertés : afin que nous puissions à l'avenir être gouvernés exclusivement par les lois et coutumes du pays et par des indigènes de celui-ci, sauf l'obéissance due au roi et à la reine ». Cependant, sans réserver d'aucune façon cette obéissance, ils promirent fidélité et soumission *absolues* au conseil de la Congrégation. Ainsi, malgré la vaine formule que nous avons indiquée, ils se révoltèrent ouvertement contre leur souveraine légitime qu'ils étaient prêts à combattre, non seulement au nom de la religion, mais aussi pour la cause d'une alliance également étrangère, l'alliance anglaise.

L'armée de Grey assiégeait entre temps Leith, où d'Oysel et Martigues se trouvaient avec quatre mille hommes. La direction des troupes anglaises était aussi détestable que les soldats eux-mêmes[1]. Les chefs péchaient par incurie, maladresse et rapacité, les soldats par manque de discipline, par paresse et même par lâcheté. Pendant de longues semaines, les assiégeants ne firent guère de progrès contre les retranchements fort habilement construits par les Français, et leurs assauts, qui leur coûtaient des pertes énormes, échouèrent devant la bravoure de la garnison. La désertion diminua encore davantage le nombre des soldats anglais, tandis que les généraux et les

1. Voir, pour les détails, E. BEKKER, *Beitraege zur engl. Geschichte im Zeitalter Elisabeths* (Giessen, 1887), p. 41 et suiv.

capitaines se faisaient payer la solde comme si l'armée était encore au grand complet. Cette mauvaise conduite des soldats anglais devant Leith a beaucoup contribué à encourager plus tard Philippe II à tenter la conquête de l'Angleterre. Nul doute que, si la France eût eu alors sa liberté d'action, l'envoi d'une petite armée française aurait suffi pour chasser d'Écosse les troupes de la reine Élisabeth et à y former de nouveau un grand parti français et catholique. Car, sauf un à deux mille hommes qui étaient venus renforcer l'armée des assiégeants, les Écossais assistaient à la lutte dans une complète inaction, comme si l'affaire ne les intéressait pas le moins du monde. Il y a plus encore : après que le grand assaut des Anglais eut été repoussé, les citoyens d'Édimbourg refusèrent de recevoir leurs alliés blessés dans leurs maisons, même contre paiement, et, avec une cruauté barbare, ils les laissèrent mourir dans les rues[1]. Évidemment, pour la grande majorité de la population écossaise, il ne pouvait nullement être question d'enthousiasme calviniste ! En présence d'une telle situation, on comprend l'immense importance de la levée de boucliers des huguenots, au printemps de 1560. Élisabeth avait bien su ce qu'elle faisait, en l'encourageant et en la favorisant de tous ses moyens. Cette révolte a échoué pour la France même, mais en revanche, elle a sauvé le protestantisme en Écosse, et peut-être aussi en Angleterre, où les catholiques, fort irrités contre leur reine, n'attendaient que l'approche d'une armée étrangère pour se soulever en masse.

La situation dans laquelle Élisabeth se trouvait

1. *Cal. of State P.*, *for. ser. Eliz.*, 1560-61, p. 26.

semblait tellement dangereuse, que le pape Pie IV conçut l'espoir de la ramener au catholicisme par la crainte. Il nomma donc Vincent Parpaglia, abbé du Saint-Sauveur, son nonce en Angleterre, pour essayer de la faire rentrer dans le giron de l'Église[1]. Il écrivit une lettre à *sa très chère fille en Jésus-Christ*, afin de l'exhorter à écouter avec bienveillance les paroles de Parpaglia, et il pria les rois de France et d'Espagne, ainsi que la duchesse de Parme et Granvelle, évêque d'Arras, de travailler avec zèle en faveur de la mission dont l'abbé était chargé auprès de la reine d'Angleterre[2].

Mais le tumulte d'Amboise et les désordres qui le suivirent anéantirent toutes ces espérances. Ils empêchèrent le gouvernement français d'envoyer en Grande-Bretagne une seule compagnie, un seul vaisseau. Le roi très chrétien n'osait pas même expédier une lettre à la régente, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Anglais et n'excitât leur colère contre

1. Ms. Arch. secrètes du Vatican, Nunziatura di Germania, vol. 4, 4 mai 1560 : Al Vescovo di Terracina (nonce en Espagne). Le pape a décidé d'envoyer un nonce à la reine d'Angleterre « per tentar et far proua di ridurla al gremio de la Chiesa et ubidienza di questa santa sede, parendogli che l'occasione deli garbugli ne li quali al presente detta Regina si ritroua diano speranza di poter hauer honor di questa impresa. Hora S. S[ta] hà fatto elettione per questo effetto de l'Abbate Parpaglia. Et già gli hà dati denari per partire, et gli dà tanta fretta che per ogni modo credo che per tutto dimani partirà. » Les rois de France et d'Espagne doivent contribuer à la réussite de cette mission.

2. Ms. lettres de Pie IV à Élisabeth, du 5 mai 1560, et à Granvelle, du 8 mai 1560 ; Bibliothèque Barberine, à Rome, vol. XXXI, 10.

lui[1]. Grâce à ces circonstances, la position d'Élisabeth et des protestants de la Grande-Bretagne devint excellente; aussi la reine refusa-t-elle absolument de recevoir le nonce que le pape lui avait adressé[2]. Toute la bravoure, toute l'habileté militaire de la garnison de Leith, si admirables qu'elles fussent, ne pouvaient que retarder de quelques semaines la catastrophe définitive des intérêts français et catholiques en Écosse. Ces soldats héroïques savaient résister au glaive et au canon de l'ennemi, ils ne pouvaient pas à la longue résister à la famine qui les menaçait d'une mort sans gloire.

Marie de Lorraine n'eut pas le chagrin d'assister à cette ruine de toutes ses espérances et de tous ses efforts. Minée par l'hydropisie, entourée déjà des ombres de la mort, elle n'avait cessé un instant de porter le plus vif intérêt aux événements qui se passaient sous ses yeux. Elle s'était donné une peine inouïe pour regagner les rebelles, soit par de bonnes paroles, soit par des promesses de toute sorte d'avantages personnels. Mais l'arrivée de l'armée anglaise avait détruit l'effet de ses habiles négociations[3]. Du haut des rochers qui formaient l'enceinte du château d'Édimbourg, la moribonde avait alors suivi avec joie les péripéties de l'assaut malheureux, donné par les Anglais aux remparts de Leith. Elle chercha de toutes manières à se mettre en communication

1. Le cardinal de Lorraine à sa sœur Marie, 19 févr. 1560; H. DE LA FERRIÈRE, *Le XVI[e] siècle et les Valois*, p. 25.

2. *Arch. du Vatican*, l. c.

3. L'év. d'Amiens et Marie de Lorraine au cardinal, 27 mars 1560; LA FERRIÈRE, p. 26 et suiv.

avec d'Oysel et ses braves soldats. Mais déjà ses forces l'abandonnaient. En mourant, elle montra encore cette hauteur de vue, cette absence de préjugés, cette grandeur d'âme qui font de cette fille des Guises un des personnages les plus attrayants et les plus sympathiques de sa rude époque. Elle voulait mourir en paix avec le peuple qu'elle avait si longtemps gouverné, et dont des circonstances indépendantes de sa volonté venaient de la séparer. Elle fit donc venir à son chevet le duc de Châtelleranlt et lord Jacques Stuart et les retint jusqu'à son dernier moment, ne se plaignant point de ses souffrances ni de sa mort prématurée, mais déplorant les malheurs de l'Écosse et la part qu'elle y avait prise elle-même. Pour complaire à ces gentilshommes, elle souffrit que le ministre Willocks, un des plus zélés partisans de Knox, vint la voir et l'entretint pendant plusieurs heures [1]. Mais après son départ, elle reçut les sacrements en bonne catholique, et mourut le 10 juin, vers minuit, en présence du duc et de lord Jacques.

Ainsi disparut cette femme qui, pendant vingt ans, dans les bons et dans les mauvais temps, avait vaillamment soutenu la cause de la France en Écosse. Toujours prête à payer de sa personne, douée d'autant de courage que de persévérance, d'habileté et de sage modération, elle aurait sauvé cette cause si des circonstances extérieures, en dehors de tout calcul politique possible, n'avaient pas détruit son œuvre. Sa mort fut le signal de la disparition de l'influence française en Écosse. « Que Dieu, par sa grande merci, nous délivre du reste du sang des Guises, amen,

1. *Cal. of State P.* — KNOX, II, 71.

amen, » remarqua le pieux Knox, avec une allusion assez claire à la fille de Marie de Lorraine[1].

Son corps fut traité avec tous les égards dus à son rang élevé et à ses hautes qualités personnelles. On le conserva pour le transporter en France, quand les temps seraient devenus plus tranquilles et permettraient les communications pacifiques avec ce pays.

Élisabeth avait hâte d'en finir avec les affaires d'Écosse et de récolter les fruits de ses efforts pécuniaires et militaires. La situation générale lui était entièrement favorable et la rendait maîtresse absolue des événements. Les menaces et les bravades du gouvernement de François II contre elle n'avaient pas eu d'autre conséquence que de montrer toute l'impuissance de la France, minée et affaiblie comme elle l'était alors par les désordres intérieurs. Philippe II qui, pendant quelque temps, avait montré des velléités d'intervenir, à son tour, avec une petite armée en faveur des catholiques d'Écosse[2], venait de subir, lui aussi, une grave défaite maritime, qui lui avait été infligée par la flotte ottomane, sur les côtes de l'Afrique septentrionale; et depuis cette destruction de son escadre, il montra de nouveau une amabilité extrême envers la reine d'Angleterre; à tel point qu'il dépêcha deux diplomates, Pacheco et Garcilaso de la Vega, auprès du roi de France, afin de l'exhorter à conclure la paix avec l'Angleterre sous n'importe quelles conditions. La

1. Knox, *l. c.*

2. Philippe II à Quadra, 4 juin 1562 : « Agora dos años, cuando se le rebelaron los del reino de Escocia, le (c'est-à-dire à la France) ofresci 3000 infantes para pacificarlos ; » *Documentos inéditos para la historia de España*, t. LXXXVII, p. 403.



mort de Marie de Lorraine faisait disparaître le dernier obstacle aux desseins d'Élisabeth. Dès la fin de mai 1560, elle envoya Cecil en Écosse à l'effet de hâter la prise de Leith ou de conclure un traité avec les Français et les Écossais. Le nom de Cecil était tout un programme et prouvait que sa souveraine avait la volonté bien arrêtée d'attacher l'Écosse à l'Angleterre par des liens politiques et religieux. Les instructions que le ministre avait reçues, et auxquelles il avait travaillé lui-même, exigeaient que les Français évacuassent l'Écosse aussi bien que les Anglais ; que la liberté de conscience fût sanctionnée ; que François II et Marie Stuart renonçassent, d'une manière plus ou moins solennelle, au titre et aux armes d'Angleterre ; et qu'ils eussent à rétrocéder immédiatement Calais à ce dernier pays. Voilà les conditions dont il devait convenir avec les lords de la Congrégation et avec les commissaires français, Monseigneur de Monluc, évêque de Valence, et M. de Randan, chambellan du roi très chrétien.

La plus grave difficulté consistait en ce que les plénipotentiaires français refusaient absolument de laisser garantir par la reine d'Angleterre les concessions qu'ils devaient faire aux sujets révoltés de leurs souverains. Une pareille condition leur paraissait une humiliation profonde pour leur roi dont les relations avec ses sujets sembleraient ainsi être placées sous le contrôle d'une puissance étrangère. Pendant longtemps, les négociations furent sur le point d'être rompues à cause de cette circonstance. Mais la situation de la garnison de Leith devint tellement désespérée par suite du manque total de vivres, et le gouvernement était si manifestement hors d'état de faire la moindre entre-

prise militaire[1], que Monluc et Randan finirent par céder, en sauvant au moins la forme; la clause fut rédigée de façon à faire paraître la concession du roi de France comme un effet de son amitié particulière pour la reine d'Angleterre[2].

Le traité entre la France et l'Angleterre fut signé à Édimbourg, le 6 juillet 1560[3]. Suivant sa teneur, les troupes françaises avaient à quitter l'Écosse, à l'exception d'un petit nombre qui resterait en garnison dans le château de Dunbar et dans l'île d'Inchkeith, dans le Forth. Les royaumes d'Angleterre et d'Irlande furent reconnus appartenir de plein droit à la reine Élisabeth; par conséquent, le roi très chrétien et sa femme renoncèrent à tout jamais à en porter le titre. Le huitième article garantissait toutes les concessions faites le même jour aux Écossais par François II et Marie.

Ces concessions sont contenues dans un document daté également du 6 juillet et signé par les plénipotentiaires français; ceux-ci évitèrent autant que possible de l'appeler un traité, parce qu'un tel terme leur semblait être entièrement impropre à une convention entre souverains et sujets[4]. Au fond, c'était un véri-

1. Le secrétaire d'état Du Fresne à l'év. de Limoges, 28 juillet 1560 : les conditions du traité sont iniques « mais il falloyt saulver quatre mille hommes des plus vaillans du monde qui estoyent perdus, et n'y avoit plus moyen de les secourir ni exempter du péril où ils estoyent. » (PARIS, *Négociations*, p. 444.)

2. Quant aux détails de ces négociations, voir le travail cité plus haut, de M. E. BEKKER, p. 62 et suiv.

3. RYMER, *Fœdera Angliae*, VI, IV, 104.

4. Voir l'excellente dissertation de M. E. BEKKER, sur la convention franco-écossaise du 6 juillet 1560 ; *ouvr. cité*, p. 79 et suiv.



table traité. Il avait été négocié, avec l'aide de Cecil, par lord Jacques Stuart et par le jeune Maitland de Lethington, autrefois secrétaire d'État de la régente, mais passé aux rebelles à la fin de l'an 1559, de beaucoup le plus fin politique parmi les Écossais. Voici les conditions principales. Les fortifications de Leith seront détruites. Tous les soldats français quitteront le pays, à l'exception de soixante hommes à Inchkeith et d'autant à Dunbar. A l'avenir, aucune troupe française n'entrera en Écosse, sauf avec l'assentiment des États du royaume. Le parlement se réunira le 1er août, et désormais, les questions de paix et de guerre ne seront plus tranchées par les souverains sans le conseil et le consentement de cette assemblée. Durant l'absence de la reine, les affaires politiques seront administrées par douze gentilshommes, dont sept seront nommés par la reine et cinq par les États. Aucune des grandes fonctions du royaume ne pourra plus être exercée par un étranger. Une amnistie générale sera accordée pour tous les événements politiques des dernières années. D'autre part, toute assemblée armée et tout acte de résistance contre l'autorité de la reine et de ses magistrats sont sévèrement interdits. Les nobles qui possèdent des terres ou des bénéfices en France pourront les garder. Quant à l'organisation religieuse, les commissaires français avaient demandé le rétablissement de l'ancienne hiérarchie. Il est évident que ni les lords de la Congrégation, ni Guillaume Cecil ne voulaient ni ne pouvaient admettre une telle concession, la conformité en matière de religion étant la meilleure garantie de l'alliance entre l'Écosse et l'Angleterre. Les commissaires français durent se contenter d'une vague promesse que les griefs portés devant le

parlement par les prélats et prêtres catholiques seraient examinés et redressés en toute équité. Il est évident qu'une telle assemblée, calviniste dans son immense majorité par suite des derniers événements, devait éconduire les prélats, si même ceux-ci croyaient prendre la peine de s'adresser aux coreligionnaires d'Argyle et de lord Jacques. C'était simplement pour paraître avoir voulu sauvegarder les intérêts catholiques que les diplomates français insistaient en faveur d'un tel article. La défense d'inquiéter dorénavant les clercs dans leurs biens ou dans leur liberté n'avait pas plus de valeur réelle. Tout d'ailleurs fut remis en question par un autre article, concédant à la noblesse et au peuple d'Écosse la faculté d'envoyer au roi et à la reine des députés qui les informeraient de certains vœux de la nation relatifs à la religion.

Élisabeth, aussi fière dans le bonheur qu'elle était facile à se décourager dans la mauvaise fortune, fut fort mécontente du traité d'Édimbourg, dont l'auteur principal, Cecil, se vit frappé de disgrâce pour quelque temps. Elle avait exigé que son négociateur lui procurât la restitution immédiate de la ville de Calais, perdue pour l'Angleterre à la suite du traité de Câteau-Cambrésis, en 1559, et, en outre, une indemnité pécuniaire de cinq cent mille écus. Comme si la situation militaire avait justifié de tels sacrifices de la part de la France ! Il est certain que, malgré toute l'estime que son gouvernement avait pour les défenseurs de Leith, il les aurait abandonnés à leur sort plutôt que de les racheter par l'abandon d'une place française aussi importante que Calais ! En tout cas, Elisabeth avait tort de ne pas reconnaître les immenses avantages que ce traité procurait à l'Angleterre et à son influence

extérieure. En premier lieu, il proclamait la légitimité de l'origine de la reine et de ses droits à la couronne d'Angleterre, et cela de la part des personnages qui, sans cet aveu, auraient pu réclamer pour eux-mêmes la succession de Marie Tudor. En outre, la victoire du protestantisme et du parti anglais en Écosse était décidée et sanctionnée par la convention du 6 juillet. En vain cherchait-elle à maintenir la fiction d'une autorité royale dans ce pays : au fond, elle légalisait tous les efforts, toutes les révoltes, toutes les prétentions des calvinistes, alliés à Élisabeth. La royauté n'était plus qu'un simple décor ; les véritables maîtres du pays étaient les lords et les prédicants de la Congrégation, et ces lords et ces prédicants étaient obligés de s'appuyer sur l'Angleterre protestante, pour combattre tout essai de réaction politique et religieuse de la part de la royauté. Le grand but poursuivi depuis si longtemps par la politique anglaise était enfin atteint, l'alliance trois fois séculaire entre la France et l'Écosse était rompue. Au lieu de servir à celle-ci d'ouvrage avancé contre l'Angleterre, l'Écosse était maintenant une citadelle britannique contre la France. L'île entière était unie de fait, protégée contre toute attaque étrangère par sa ceinture de flots et par ses marins nombreux et hardis. Cecil écrivait avec raison à sa reine[1] : « Le traité vous procurera finalement cette conquête de l'Écosse que nul de vos prédécesseurs, avec toutes leurs batailles victorieuses, n'a jamais pu obtenir ; et ceci par le moyen de la sympathie et de la bonne volonté de la noblesse, qui profiteront plus à l'An-

1. Cecil et Wotton à Élisabeth, 8 juillet 1560 ; TYTLER, VI, 170.

gleterre que ne le feraient les revenus mêmes de la couronne. » Et, d'autre part, la victoire du protestantisme en Écosse était la meilleure garantie de sécurité intérieure pour la reine protestante d'Angleterre; son gouvernement était puissamment affermi par le voisinage des calvinistes d'Écosse. Quelque différence qu'il y eût entre la doctrine cauteleuse et conservatrice de l'Église anglicane et les idées radicales et théocratiques des partisans de Knox, ils étaient les uns et les autres unanimes dans la lutte contre la *grande prostituée de Babylone,* contre l'*antechrist de Rome*. Tout cela était déjà pleinement compris par les contemporains intelligents. « Par cet accord, dit un diplomate français de l'époque[1], la reine d'Angleterre commença tellement d'assurer son État et sa religion qu'elle peut dire avoir plus fait que tous les rois ses prédécesseurs, dont le principal point est d'avoir divisé les Français d'avec les Écossais, division par le moyen de laquelle elle a affaibli les uns et les autres, et s'en est fortifiée. » Tout cela valait bien la possession de Calais!

Rassurée de ce côté et devenue pour ainsi dire invulnérable, Elisabeth pouvait intervenir à loisir dans les affaires du continent, en faveur de l'influence anglaise et du protestantisme européen. Le traité d'Édimbourg est devenu la base et le point de départ de la grandeur de l'Angleterre et de l'essor de la réformation dans l'Europe occidentale. Pour l'Écosse, c'est le commencement d'une ère entièrement nouvelle, non seulement en matière religieuse, mais encore en matière politique; c'est la fin de la *vieille inimitié* traditionnelle

1. MICH. DE CASTELNAU, *Mémoires*, livre II, chap. 6.

contre sa voisine méridionale et le premier pas vers une union complète avec elle.

François II et Marie Stuart reconnurent bien l'importance de la défaite qu'ils venaient de subir par le traité du 6 juillet. « Ce sont de dures et intolérables conditions, écrivait le jeune roi à l'évêque de Limoges, son ambassadeur en Espagne, auxquelles, pour le bien et la tranquillité de mon royaulme et de mes sujets, je me suis accommodé. Il est bien étrange, et mal supportable à un grand prince comme moy d'estre réduict à cette extrémité de recevoir la loy de son subject. Par là, vous pourrez juger quelle obligation je dois avoir à la royne d'Angleterre qui a donné le cueur à mes subjects de tenter ce que sans son support, faveur et ayde, ils n'eussent jamais osé penser, ny moins entreprendre[1]. » François et Marie cherchèrent autant que possible à diminuer l'importance de ce fait, même par le moyen d'un acte déloyal. Par la procuration publique donnée à leurs commissaires pour l'Écosse le 2 mai 1560, à Chenonceaux, ils avaient promis « en bon foy et parolle de roy et de royne, avoir pour agréable et tenir firme et stable tout ce que par noz ditz Depputes aura estre faict, conclud ou arreste, et le tout entretenir, garder et observer, approuver et ratiffier dedans le temps, et ainsi qu'ilz adviseront, sans jamais aller ne venir au contraire en quelque sort que ce soit[2]. » Malgré cette obligation formelle, sur laquelle leurs adversaires

1. Lettre du 28 juillet 1560 ; L. PARIS, *Négociations*, p. 429 et suiv. — François s'exprime dans le même sens envers le duc de Savoie, dans sa lettre du 1er août 1560 ; A. DE RUBLE, *La première jeunesse de Marie Stuart*, p. 312.

2. RYMER, *Foedera*, VI, IV, 100.

se sont toujours appuyés, François et Marie évitèrent constamment de ratifier et de reconnaître ce traité. Il est vrai qu'ils prétendaient avoir de bonnes raisons pour agir ainsi[1]. D'après eux, les conventions stipulées par leurs ambassadeurs en Écosse ne pouvaient être valables, attendu que ceux-ci, pendant toute la durée des négociations, auraient été traités comme prisonniers et empêchés dans la liberté de leurs mouvements ; par conséquent, la paix devait être considérée comme extorquée par la force et partant n'obligeait personne. En second lieu, disaient-ils, les Écossais avaient violé eux-mêmes les conditions sous lesquelles le traité avait été signé, en se montrant désobéissants envers leurs souverains, en réunissant le parlement sans autorisation royale, en dérobant les sommes destinées à la paye des troupes de Leith qui étaient sur le point d'être rapatriées. Ce dernier argument était toutefois sans valeur, le traité avec l'Angleterre étant indépendant de celui conclu avec les Écossais. Quoi qu'il en soit, malgré les instances de Throgmorton, ambassadeur de la reine Élisabeth en France, la ratification fut de plus en plus ajournée. Les agissements des Écossais donnèrent bientôt au couple royal le prétexte de la refuser entièrement.

Le parti calviniste en Écosse n'avait pas hésité un instant à mettre sa victoire à profit sans montrer le moindre souci même des faibles restes du pouvoir royal. Il procédait comme si leur pays était une république sous le protectorat de la reine d'Angleterre. On convoqua définitivement le parlement pour le premier

1. Quadra à Philippe II, 4 août 1560 ; *Documentos inéditos para la historia de España*, t. LXXXVII, p. 305.



août, et quoique les souverains n'eussent ni donné leur assentiment ni envoyé des plénipotentiaires, on décida à la pluralité des voix que le parlement et ses résolutions seraient considérés comme étant entièrement légaux. Et quelle assemblée informe était ce prétendu parlement! A côté des lords temporels et spirituels, le parti calviniste y avait introduit plusieurs centaines de petits lairds, de tenanciers libres et d'autres propriétaires moyens, appartenant surtout à la province foncièrement protestante de Fife, qui s'étaient déjà emparés de biens ecclésiastiques, tout en attendant avec impatience l'autorisation légale[1]. Ainsi, on s'était créé une forte majorité calviniste, aux dépens, il est vrai, de la légalité qui excluait absolument des séances les lairds et les petits propriétaires. Restaient encore à craindre l'opposition et les protestations de la minorité catholique. Mais les calvinistes, en véritables révolutionnaires, savaient lui imposer silence. Ceux qui osèrent se déclarer fidèles à l'ancienne religion furent menacés de mort dans les rues d'Édimbourg[2]. Le duc de Châtellerault annonça à son propre frère, l'archevêque de Saint-André, qu'il le tuerait de sa main, s'il risquait un seul mot dans la discussion religieuse[3]. Enfin les catholiques, comprenant très bien que toute opposition serait inutile, préférèrent se taire et s'abstenir, pour ne pas avoir l'air de reconnaître la légalité des procédés de ce prétendu parlement, auxquels ils contestèrent toute autorité et toute valeur. Le comte

1. *Cal. of State P.*, *l. c.*, p. 218, 235, 240. — KEITH, I, 316 et suiv.

2. *Cal. of St. P.*, *ibid.*, p. 152 note.

3. KEITH, I, 322.

d'Athol, les lords Somerville et Borthwick déclarèrent qu'ils persistaient dans la foi de leurs aïeux, mais ne prirent pas part autrement aux actes de l'assemblée.

Maitland de Lethington, ce jeune politicien plein de finesse et dépourvu de scrupules, fut élu par celle-ci *faiseur de harangues,* c'est-à-dire président, et ouvrit les séances par un discours qui exhortait le parlement à fonder en Écosse le règne de Dieu et de la justice et à fortifier l'union entre leur patrie et l'Angleterre « dans la crainte de Dieu », autrement dit dans le protestantisme. C'était indiquer clairement le programme du parti victorieux.

En effet, Knox et les autres ministres parurent immédiatement devant le parlement pour lui soumettre une pétition réclamant, en termes d'une extrême violence, l'abolition de *l'idolâtrie,* la destruction de l'autorité du pape et de toute la hiérarchie, le rétablissement de la véritable parole de Dieu[1]. L'assemblée se montra fort gracieuse envers les chefs spirituels du calvinisme et les invita à formuler une confession de foi que l'on pût déclarer obligatoire pour le pays entier. Les ministres se contentèrent de traduire en dialecte écossais la confession de l'église de Genève ; il est vrai que les politiques du parti y apportèrent quelques adoucissements, destinés à affaiblir le caractère théocratique et violent de la doctrine de Calvin[2]. Avec ces modifications, la confession fut approuvée le 17 avril par le Parlement comme religion de l'État, parce qu'elle était, disait-il, « une doctrine bonne et

1. Knox, *History*, t. II, p. 89 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 95 et suiv.



salutaire, fondée sur l'infaillible vérité de la parole de Dieu[1] ».

L'archevêque de Saint-André, bravant les menaces de son frère, ainsi que les évêques de Dunkeld et de Dumblane, avaient voté contre la confession ; les nobles encore catholiques, tels que les comtes Cassilis, Caithness, Crawford, Athol, Eglinton, les lords Hume et Gray, s'étaient abstenus de paraître à l'assemblée[2]. Une semaine plus tard, celle-ci tira les conséquences de sa résolution, dans un double sens, en supprimant la religion catholique et en enrichissant la noblesse. La religion traditionnelle fut abolie, avec toutes ses cérémonies et son culte, en même temps que les lois ecclésiastiques du passé. Il fut ordonné que la lecture ou même l'audition de la messe serait passible la première fois de la confiscation des biens et d'un châtiment corporel, la seconde fois du bannissement hors du royaume, et la troisième de la peine capitale. Ainsi, le calvinisme, encore persécuté un an auparavant, montra ouvertement son intolérance aussitôt qu'il eut obtenu la domination. L'autorité et la juridiction du pape aussi bien que du clergé d'Écosse furent déclarées nulles et abolies à tout jamais. Désormais il n'y aurait plus que des tribunaux temporels, à l'exclusion de tout tribunal ecclésiastique. Les prélats catholiques furent dépouillés du droit de donner leurs terres en fief, et tous leurs anciens fiefs appartiendraient en propre à leurs tenanciers actuels, sans aucune procé-

1. *Act. Parl. Scot.*, t. II, p. 526 et suiv.

2. Ces faits, contraires aux procès-verbaux officiels du parlement, sont prouvés par une lettre de l'archev. de Saint-André à l'archev. de Glasgow, du 18 août 1560 ; KEITH, III, 4.

dure judiciaire ultérieure. Par ces décrets, on satisfaisait la rapacité de la noblesse, possesseur de la plupart des fiefs ecclésiastiques, et on l'excitait à piller encore davantage le clergé catholique. Les plaintes que, en conformité avec le traité d'Édimbourg, les prélats avaient portées devant le Parlement furent ajournées par celui-ci jusqu'au dernier moment de la session. On leur répondit alors qu'on ne leur ferait justice qu'à la condition qu'ils signassent les articles de la nouvelle religion, — acte d'apostasie qu'aucun d'entre eux n'était disposé à commettre[1]. Alors les *lords of articles* déclarèrent hypocritement que, aucun plaignant ne s'étant présenté, on avait satisfait aux exigences du traité de paix ! Le clergé catholique était anéanti, dans sa situation temporelle aussi bien que dans sa position religieuse.

D'ailleurs, les lords restés catholiques ne prirent pas une part moins large à la curée que leurs confrères protestants. On ne pressurait pas seulement les *tonsurés*, mais aussi les laïques. Quelques mois après, les ministres calvinistes se plaignirent devant le Parlement, « dans la douleur de leurs âmes, que beaucoup de gentilshommes sont actuellement aussi cruels envers leurs tenanciers que les *papistes* l'ont jamais été, en exigeant d'eux tout ce qu'autrefois ils avaient payé à l'église, en sorte que la tyrannie *papiste* est seulement changée en tyrannie des nobles et autres propriétaires

1. La chose est ainsi relatée par le chambellan de l'archev. de Glasgow, dans une lettre adressée à son maître le 28 août 1560 ; KEITH, III, 7. Cette lettre d'affaires est évidemment plus digne de foi que la version intéressée, donnée par Lethington à Cecil, le 6 sept. 1560 ; *Cal. of St. P.*, *l. c.*, p. 278.



laïques [1]». Voilà la *liberté évangélique*, telle que la noblesse écossaise la comprenait : mettre dans leurs propres poches les revenus de l'Eglise, contre lesquels ils avaient jeté de si hauts cris !

Les résolutions du parlement du mois d'août 1560 ont changé l'Écosse, d'un seul coup, de pays catholique en pays calviniste. Jamais et nulle part, la métamorphose ne s'est accomplie avec une telle rapidité. Dans toutes les basses terres, les ministres protestants, entourés d'une populace armée, chassèrent sans délai les prêtres catholiques des églises, firent cesser les anciennes cérémonies et introduisirent leur propre culte par la force [2]. Grâce aux circonstances, une petite minorité, hardie, entreprenante, turbulente avait réussi à imposer sa religion à une nation entière, qui, il est vrai, était devenue entièrement indifférente en matière de confession et avait perdu la foi dans la doctrine catholique. Mais il n'est pas douteux que, si le sort avait décidé autrement des faits militaires et politiques, l'immense majorité des Écossais aurait consenti sans trop de répugnance à rester fidèle aux traditions religieuses, sauf quelques réformes urgentes dans le domaine des mœurs et des finances du clergé. Maintenant c'était l'affaire des ministres protestants d'inculquer leurs idées à la population et de faire une vérité de la conversion toute extérieure et, en partie, apparente de la nation.

Les états avaient encore une autre affaire à cœur, outre la révolution religieuse : ils désiraient donner une forme précise à l'union entre les deux pays de la Grande-

1. Knox, II, 221.
2. Lettre de l'archev. de Saint-André, citée plus haut, p. 5.

Bretagne, la rendre durable et permanente. L'esprit de parti et le désir de se garantir d'une réaction catholique et française imposaient silence à cette ancienne tendance particulariste que les Écossais avaient si souvent montrée envers l'Angleterre. Marie Stuart venait de perdre toute véritable autorité dans son royaume à la suite de l'expulsion des Français et des événements qui en avaient été les conséquences. Ses sujets la considéraient comme la souveraine d'un pays étranger, reine sans enfants qui auraient pu la remplacer et lui succéder en Écosse : tout lien entre elle et sa première patrie semblait rompu. Ne vaudrait-il pas mieux, pensaient les calvinistes, la priver ostensiblement d'une couronne qui, en réalité, ne lui appartenait plus et établir une royauté vraiment nationale, qui garantirait en même temps l'union religieuse et politique avec les voisins du sud? Le projet consistait à transférer la couronne aux Hamilton et à marier le futur chef de cette maison, le comte d'Arran, avec Élisabeth Tudor. Le parlement prépara la réalisation de ce dessein important, en déclarant que le duc de Châtellerault était la seconde personne du royaume et l'héritier présomptif du trône, et que son fils Arran y avait le plus de droits après lui-même. Il décida ensuite que, au nom des États d'Écosse, on demanderait officiellement la main d'Élisabeth pour le comte d'Arran. La teneur de l'adresse, qu'à cette occasion le parlement envoya au Conseil privé d'Angleterre, montre clairement que le parti calviniste avait une pleine et entière conscience du but et de l'immense importance d'une telle démarche. « A notre grand regret, disait ce document, nous n'avons pas de roi à vous offrir, mais nous vous présentons celui qui, étant

le plus rapproché du trône, vous apportera l'amitié et les forces d'un royaume. Avec lui, nous vous assurons des cœurs et de la bonne volonté d'une nation entière. Nous ne vous présentons pas un étranger, mais pour ainsi dire votre propre compatriote, *vu que cette île est une patrie commune pour nous tous;* quelqu'un qui parle votre propre langue et qui professe la même religion. Vous n'avez pas à craindre que, par le mariage d'un roi d'Écosse avec une reine d'Angleterre, la prépondérance de votre pays soit amoindrie, car elle subsistera toujours par ses propres qualités; vous n'avez pas à craindre non plus quelque altération de vos lois, attendu que la législation de l'Écosse est empruntée à celle de l'Angleterre, et que de cette sorte les deux royaumes sont gouvernés d'après la même façon. *Ainsi, la reine d'Angleterre pourrait acquérir la prépondérance sur mer et établir tout naturellement une certaine suprématie sur l'Océan, puisqu'elle serait séparée du reste du monde.* »

C'est le programme de tout l'avenir de la Grande-Bretagne : unité de la grande île, invulnérabilité à cause de son caractère insulaire, domination des mers! La clarté des idées et la perspicacité historique dont ce document fait preuve rendent fort vraisemblable la supposition qu'il a été conçu et rédigé par Maitland de Lethington, le plus zélé fauteur du projet de mariage et de l'union anglo-écossaise en général. Il devint membre de la députation que les états nommèrent pour porter leur demande devant Élisabeth, et dont faisaient en outre partie les comtes de Morton et de Glencairn. En automne 1560, ces trois seigneurs se rendirent à Londres, où ils trouvèrent un accueil des plus favorables auprès des comtes de Bedford et de

Pembroke, ainsi qu'auprès des autres chefs du parti protestant. Mais Cecil était toujours en disgrâce, et Élisabeth même semblait plutôt incliner vers un mariage avec le beau Robert Dudley, plus tard comte de Leicester. Tout était incertain. Les trois Écossais menacèrent de se tourner vers la France, si la reine n'acceptait pas leur demande, car, comme ils disaient, il s'agissait « de sauver leurs têtes », — menaces et craintes probablement bien exagérées.

Avant de se séparer, le parlement d'Édimbourg s'était rappelé qu'il y avait encore quelque part un roi et une reine d'Écosse, et qu'il était convenable de les consulter au moins pour la forme. Tout en violant hardiment l'esprit et la lettre du traité du 6 juillet, il fallait avoir l'air de le respecter. Les États donc résolurent d'expédier auprès des souverains, en France, un messager, qui leur soumettrait les résolutions de l'assemblée et leur en demanderait la ratification. Afin de montrer qu'il n'était question que d'une simple affaire de forme, le parlement avait choisi pour cet envoi un gentilhomme des plus obscurs, et qui n'avait jamais marqué dans la vie politique, Sir Jacques Sandilands de Calder, grand-prieur des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Écosse. Les États avaient dressé une liste de vingt-quatre noms, et le seigneur de Saint-Jean, comme on appelait ordinairement Sandilands, devait prier le roi et la reine d'en choisir huit, tandis que les États en nommeraient six autres, pour gouverner le royaume durant l'absence des souverains[1]. Mais ils eurent aussi la hardiesse de de-

1. Pouvoirs donnés au seigneur de Saint-Jean, le 17 août 1560; TEULET, II, p. 147.

mander à ces derniers d'approuver et même de favoriser le projet de mariage entre Élisabeth et Arran, « lequel, non seullement pour l'honneur qu'il a d'estre si proche parent de la Royne nostre souveraine [Marie Stuart], mais aussi pour la nourriture qu'il a prins en France dès son enfance, est très affectionné de faire toujours très humble service à Vostre Majesté ». Ils voulaient ainsi amener le gouvernement français à croire que, par un tel mariage, l'amitié entre lui et l'Angleterre obtiendrait la meilleure garantie[1]!

Le pauvre Sandilands se vit bien déçu dans son attente. Le gouvernement français était d'avis qu'il ne pouvait en aucun cas accepter un traité aussi défavorable, même si Marie Stuart « avait la corde au cou ». Les conditions, disait-il, étaient d'une telle nature qu'elles donnaient à la reine d'Angleterre la protection des protestants écossais contre Leurs Majestés très chrétiennes, et par cela même lui conféraient la domination du royaume septentrional. On était très satisfait de voir qu'Élisabeth s'était contentée d'un traité non ratifié et avait désarmé sans aucune garantie ultérieure. L'agent des États d'Écosse arriva en France en un mauvais moment. Le roi François II venait de répondre péremptoirement à l'ambassadeur anglais Throgmorton qu'il ne ratifierait point le traité d'Édimbourg, avant que les Écossais eussent fait soumission entière à leurs souverains légitimes[2]. « Notre reine est dupée, s'écria douloureusement le diplomate

1. Lettre des états d'Écosse à François II, le 31 août 1560; Teulet, II, p. 150.

2. Réponse faicte à l'ambassadeur d'Angleterre, 16 sept. 1560; Paris, 530.

anglais, et elle a été délogée par la fraude d'une position avantageuse [1] ». En vain, les Anglais répondirent-ils, non sans raison, que le traité franco-anglais était chose particulière, indépendante de la conduite des Écossais [2]. On accueillit en souriant une telle déclaration : ne savait-on pas que le parti dominant en Écosse dépendait absolument d'Élisabeth ? Il est vrai que Marie Stuart chercha à dorer un peu la pilule, en ajoutant à la lettre que son mari envoya à Élisabeth la déclaration d'amitié que voici : « Vous pouvez vous assurer que de notre part nous procéderons toujours avec l'affection naturelle que la proximité du sang nous commande, et la tenacité du devoir que requiert une parfaite et droite intention pour la correspondance que nous en espérons de votre part. » Mais Élisabeth ne se laissa pas leurrer par ces belles phrases ; elle comprenait très bien que le gouvernement français n'avait pas d'autre but que de traîner les choses en longueur, afin d'attendre une bonne occasion pour rouvrir la question d'Écosse et pour envoyer une armée en Grande-Bretagne. Elle répliqua donc aux épîtres du roi très chrétien et de sa femme par une déclaration fulminante, datée du 25 septembre, où elle accusa François et Marie d'avoir violé toutes les conditions du traité et de n'avoir pas même soldé les frais du renvoi de la garnison française de Leith dans sa patrie. Elle donna la plus grande publicité à cette déclaration hostile, en la communiquant à tous les hommes marquants de France et au roi

1. Dépêche de l'ambassadeur de Venise, Michel Surian, citée dans M. Brosch, *Gesch. v. Engl.*, t. VI, p. 472 et suiv.
2. François II à l'év. de Limoges ; Paris, p. 609.

d'Espagne, afin de prouver à tout le monde qui était responsable du retard apporté à la pacification si désirable de l'Écosse[1].

Les rapports entre la France et les deux royaumes britanniques étaient donc passablement tendus lorsque le prieur de Saint-Jean arriva à la cour du roi très chrétien. Il se mit immédiatement en rapport avec Throgmorton, et celui-ci, pour lui faciliter la tâche, demanda une audience à Marie Stuart, personnellement, afin de la rendre favorable à l'accord. Mais il trouva la jeune reine fermement résolue à agir en conformité avec son mari et avec ses oncles, les Guises. « Je vais vous dire, déclara-t-elle, ce qui me meut à refuser la ratification du traité : mes sujets d'Écosse ne font leur devoir en rien, et ils n'ont pas satisfait à un seul point de ce qui leur incombait. Je suis leur reine ; or, ils m'appellent ainsi, mais ils ne me traitent point comme telle. Ils ont agi selon leur bon plaisir. Moi, je veux les assembler sous *mon* autorité et les faire procéder selon les lois du royaume, dont ils se vantent sans cesse, et qu'ils n'observent jamais. Et puis, ils ont envoyé de grands personnages à votre maîtresse, et moi, qui suis leur souveraine, ils me traitent avec mépris, en expédiant vers moi un pauvre petit gentilhomme : on leur apprendra à faire leur devoir. » Cette allusion à la petite qualité de Sandilands était fort justifiée, et Throgmorton s'efforça en vain de prouver que le prieur était un homme d'un rang élevé. « Je m'étonne, répliqua la reine, comment

1. La Ferrière, *ouvr. cité*, p. 42 et suiv., d'après les documents du *Record office* de Londres.

il se fait qu'ils aient pu envoyer un autre genre d'hommes à votre maîtresse[1]. »

Elle consentit à recevoir Sandilands, et personnellement elle le traita avec bonté, en l'exhortant à se montrer un fidèle serviteur de ses souverains. Mais quant à sa commission, elle refusa absolument de l'écouter. « Mes sujets, dit-elle, doivent apprendre que c'était leur devoir de s'assembler au nom de leurs souverains, et non en leur propre nom, comme s'ils voulaient se constituer en république. » La maladie qui venait déjà de frapper le malheureux François servit de prétexte pour ne pas accorder d'autre audience à Sandilands[2]. Il fut renvoyé en Écosse avec une lettre patente du roi aux états, leur exprimant tout le mécontentement que leurs résolutions lui faisaient éprouver, et leur annonçant qu'il avait l'intention de dépêcher envers eux deux députés pour tenir un parlement légal et pour prendre des décisions plus *raisonnables*[3].

Pour le moment, les menaces du roi et de la reine de France ne pouvaient se réaliser, ces princes et leurs conseillers tout-puissants, les Guises, étant encore pleinement occupés à étouffer la rébellion des huguenots. C'est pour cette raison qu'ils avaient toujours recommandé à leurs représentants en Écosse et en Angleterre de gagner du temps. Mais l'avenir était gros de périls pour les calvinistes d'Écosse et même

1. Throgmorton à Élisabeth, 17 nov. 1560 ; TYTLER, *History*, VI, 193 ss.

2. WRIGHT, *Life and times of Queen Elisabeth*, I, 51 ; Throgmorton à Chamberlain, 21 nov. 1560.

3. Lettre du 16 nov. 1560 ; PARIS, 692.

pour Élisabeth d'Angleterre. Avec une sévérité terrible, avec une véritable cruauté les Guises venaient de punir tous ceux qui avaient été suspects d'avoir participé d'une manière quelconque à la conjuration d'Amboise. La cour leva de fortes armées et augmenta sans cesse le nombre de ses soldats. Elle fit arrêter les chefs du parti huguenot qui étaient de sang royal, le roi de Navarre et son frère, le prince de Condé, et ce dernier se vit condamner à mort comme hérétique. Il était évident pour tout le monde que le gouvernement ne pensait qu'à la destruction complète du protestantisme français et qu'il la préparait avec une extrême énergie[1]. Ce résultat obtenu, François II et les Guises auraient certes tourné leurs forces victorieuses contre l'Écosse et surtout contre l'Angleterre[2]. C'est alors qu'ils récolteraient les fruits de cette persévérance qui les poussait à ne pas ratifier le traité d'Édimbourg et à ne pas renoncer solennellement au titre et aux armes d'Angleterre. François et Marie pouvaient espérer encore placer un jour sur leurs têtes la couronne des Tudor. Les craintes étaient d'autant plus intenses dans la Grande-Bretagne que la

1. Voir PHILIPPSON, *Geschichte Westeuropas im Zeitalter Philipps II.* (Berlin, 1884), II, 106.

2. La persistance de ces projets d'invasion de l'Angleterre chez le gouvernement de François II est démontrée par le témoignage de Philippe II d'Espagne. Le 10 juin 1563, il écrit à son ambassadeur à Londres : « Me acordo del trabajo y inquietud en que me tuvo el Rey Francisco siendo casado con la Reina de Escocia, que sé cierto, si él viviera, no pudiéramos excusar destar dias há metidos en la guerra sobre défender yo á la reina de Inglaterra, *queriendola él invadir, como lo tenia resuelto.* » (*Doc. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 521.)



campagne du printemps avait prouvé la supériorité des soldats français et la faiblesse militaire des Anglais[1].

Mais en ce moment même, tout aussi bien qu'en janvier 1560, la politique de réaction catholique fut subitement frappée d'un coup fatal : le 5 décembre 1560 François II mourut d'un ulcère cérébral.

Les protestants du monde entier se livrèrent à la joie. « Lorsque tout était perdu, s'écria Bèze à Genève, voici le Seigneur notre Dieu qui s'éveilla. » Et Knox lui répondit d'Écosse : « Sentez la puissante main de Dieu qui d'en haut nous envoie une délivrance admirable et fort plaisante; car le malheureux François, le mari de notre souveraine, mourut subitement d'une oreille corrompue, cette sourde oreille qui n'a jamais voulu entendre la vérité de Dieu[2] ! »

Marie Stuart n'était plus la puissante reine de France.. C'était une jeune veuve de dix-huit ans, sans racines dans sa patrie d'adoption et détrônée, en fait sinon en théorie, dans son pays natal. Possédait-elle assez de courage et d'adresse pour continuer la lutte dans des conditions aussi difficiles?

1. KNOX, II, 132.
2. *Hist. of reform.*, II, 132, 134.

CHAPITRE III

L'AVÈNEMENT DE MARIE STUART EN ÉCOSSE

Le palais royal de Linlithgow où, le 7 décembre 1542[1], naquit Marie Stuart, s'élève sur une colline aux pentes douces et insensibles, au-dessus d'un lac argenté. Il consistait alors en quatre tours, réunies par trois corps de bâtiment, tandis qu'un côté du quadrilatère restait encore ouvert[2]. Il était orné de tous les artifices d'une architecture primitive et naïve : les pierres des façades étaient soigneusement polies, les salles étaient pavées de tuiles polies de différentes couleurs, resplendissantes sous la lumière qui entrait à grands flots par les larges fenêtres. C'est là que la petite reine passa ses premiers mois, sous la garde fidèle de sa mère. Elle grandit et se fortifia rapidement. Le diplomate anglais Sadler, auquel Marie de Lorraine, pleine d'un touchant orgueil maternel, montra l'enfant toute nue, trois mois après sa naissance, la décrit comme « un bébé aussi bien constitué que j'ai jamais vu de son âge. » Il put la regarder à

1. CHALMERS, *Life of Mary Queen of Scots* (2 éd. Londres, 1822,) I, 3, a établi cette date d'après les données officielles.

2. Ce côté a été fermé plus tard par un bâtiment construit par Jacques VI, fils de Marie Stuart.



loisir une seconde fois encore, cinq mois plus tard, et assura de nouveau son souverain « qu'elle est une enfant aussi belle, aussi parfaite et forte que n'importe quelle petite de son âge que j'ai vue ». A cette époque, cependant, Marie Stuart ne se trouvait plus dans son château natal. Afin de la garantir des projets violents et des incursions des Anglais, sa mère, avec l'assentiment de la noblesse d'Écosse, l'avait transférée au château de Stirling. Cette forteresse très ancienne, bâtie sur une colline escarpée, et accessible seulement du côté de la ville, fortifiée elle aussi, était considérée comme imprenable. C'était la « clef des Highlands », et, en peu d'heures, si l'ennemi semblait trop redoutable, la petite reine pouvait être emmenée dans ces montagnes et ces rochers, dépourvus alors de routes ou de sentiers, et où une armée de cinquante mille Anglais l'aurait cherchée en vain. Elle fut placée dans la tour qui, au-dessus de l'abîme et des flots de la rivière du Forth, offre une vue ravissante sur les premières élévations des Highlands. Son berceau y était entouré des hommes d'armes des lords Lindsay, Livingstone et Erskine, ces deux derniers chargés définitivement de la garder contre tout ennemi, tant écossais qu'étranger, au péril de leurs vies et de leurs biens[1].

C'est à Stirling que, le 9 septembre 1543, l'enfant fut solennellement couronnée reine d'Écosse dans l'église pittoresque, construite en 1494 par les Franciscains dans le pompeux style du gothique fleuri. Bien des nobles fléchirent le genou devant la jeune princesse que plus tard ils devaient trahir et combattre par la ruse et la violence.

1. *Act. Parl. Scot.*, II, 463.

Ainsi se passèrent pour Marie plusieurs années paisibles, dans l'air pur et fortifiant de Stirling. Après le désastre de Pinkie, en septembre 1547, la royale enfant, n'étant plus en sûreté à Stirling, au milieu d'une guerre furieuse, fut amenée au prieuré d'Inchmahome, couvent qui était situé dans une île superbement boisée, au milieu du lac de Menteith. Toute une série de légendes locales s'est formée autour de ce séjour de la célèbre reine sous les ombrages des noyers d'Inchmahome[1]. Elles sont cependant suffisamment démenties par le fait qu'elle n'y resta que pendant quelques froids mois d'automne et d'hiver; le 28 février 1548, en effet, elle partit pour Dumbarton, où elle devait s'embarquer pour la France[2]. Elle y attendit pendant plus de cinq mois l'arrivée des vaisseaux français destinés à l'emmener dans sa nouvelle patrie; elle tomba même dangereusement malade dans les premiers jours de son séjour à Dumbarton, en sorte que le bruit de sa mort se répandit au loin : heureusement, elle ne tarda pas à recouvrer la santé[3]. Enfin, le 18 juillet 1548, elle foula pour la première fois le sol français, en posant les pieds sur le plancher des navires du roi très chrétien. Malgré sa jeunesse, elle avait un entourage vraiment royal : ses trois frères naturels, lord

1. Miss AGNES STRICKLAND, *Lives of the Queens of Scotland*, t. III (2e éd., Londres, 1861), p. 21 et suiv. — Dans tous les cas, la petite reine a été réellement à Inchmahome, fait mentionné dans la *Décharge*, donnée par elle à ses gardiens, les lords Erskine et Livingstone, le 20 juillet 1548 ; *Reports of Royal Commissioners on historical Manuscripts*, IX, II, col. 192a.

2. Ms. *Exchequer Records*, Register House, Édimbourg.

3. Selve à Henri II, 21, 23 mars 1548 ; p. 315.

Jacques, prieur de Saint-André, lord Jean, prieur de Coldingham, et lord Robert, prieur de Holyroodhouse; sa gouvernante, lady Fleming; ses fidèles gardiens, les lords Erskine et Livingstone; ses petites filles d'honneur et amies intimes, les *quatre Marie :* Livingstone, Fleming, Seton et Beaton; et tout un essaim de jeunes gentilshommes; — en tout, une centaine de personnes, appartenant presque toutes à la noblesse écossaise[1]. On attendit encore en rade pendant dix jours un temps favorable. Marie de Lorraine désirait ardemment accompagner sa fille dans le passage dangereux; mais le régent ne voulait risquer à la fois la vie ou du moins la liberté des deux princesses, et persuada la reine douairière de rester en Écosse[2]. Après avoir fait à sa mère des adieux bien douloureux, la petite Marie Stuart partit de Dumbarton le 7 août. Le sénéchal de Normandie, M. de Brézé, auquel elle était confiée personnellement, et l'amiral de Villegaignon la conduisirent sûrement, avec l'aide de plusieurs pilotes écossais, non seulement à travers les flots redoutés de la mer d'Irlande, mais aussi à côté de l'escadre anglaise, envoyée pour capturer la jeune reine et pour la conduire à Londres. Ce fut certainement une entreprise audacieuse que celle de l'amiral Villegaignon, contournant ainsi toute l'Écosse vers le nord, avec des galères; des navires de cette sorte ne s'étaient jamais aventurés dans ces eaux dangereuses et presque inconnues. Heureusement pour lui et la petite reine, le gouvernement peu intelligent de Somerset n'avait pas en mer assez

1. Leslie, 494.
2. Selve à Henri II, 1er août 1548; p. 421.

de vaisseaux pour intercepter la flotte française[1]. Le 13 août 1548[2], Marie aborda saine et sauve avec tout son monde à Brest, d'où elle se rendit, à petites journées et entourée d'une pompe réellement royale, à Saint-Germain-en-Laye où résidait alors la cour de Henri II.

On s'est complu à décrire, avec force détails, la splendeur, le luxe et la débauche de cette cour, les trois cents dames qui y étaient toujours présentes, les centaines de pages et de gentilshommes inoccupés, les perpétuelles intrigues amoureuses, les fêtes galantes qui s'y donnaient, la corruption sensuelle qui y régnait en maîtresse. Il est certain que les palais de François I[er] et de Henri II n'offraient point le spectacle d'une moralité austère ; que l'essor extraordinaire des arts et de la poésie amollissait les mœurs ; que l'exemple donné par les nombreuses amours du souverain n'était que trop imité par ses courtisans ; que la Renaissance, avec son caractère enjoué et païen, avait amené là, comme partout, un certain relâchement. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que les descriptions qui font de la cour de Fontainebleau et de Saint-Germain de véritables jardins d'Armide se basent presque exclusivement sur les récits de ce virtuose en chronique scandaleuse qui s'appelle Brantôme. Or, il serait superflu aujourd'hui de vouloir prouver que l'auteur des *Dames galantes*, ne pensant nullement à écrire un livre d'histoire, mais un livre à la fois poétique et amusant, a largement mêlé la fiction à la vérité. Il suffira de rappeler le conte

1. Selve au Connétable, 31 juillet 1548 ; p. 420.
2. CHALMERS, I, 17.

absolument fantaisiste des amours de la belle Élisabeth de France, femme du roi Philippe II d'Espagne, avec Don Carlos, enfant contrefait et à moitié idiot, historiette que M. de Mouy, en France, et M. Gachard, en Belgique, ont définitivement reléguée dans le domaine de la fable. Il ne faut pas non plus prendre à la lettre les déclarations amoureuses des poètes, tels que Marot, Saint-Gelais, Ronsard et tant d'autres. On ne s'adressait alors aux dames qu'en termes galants; le langage de l'époque était plus libre et plus licencieux que nos usages actuels ne le comporteraient; et il est impossible que les poètes aient joui de l'amour de toutes ces princesses et de toutes ces grandes dames, auxquelles ils font les yeux doux dans leurs vers.

La cour du roi très chrétien offrait la particularité d'une union intime entre le moyen âge chevaleresque et les tendances humanistes, portées vers les arts, les lettres et l'érudition. Les exercices du corps y étaient fort appréciés : les rois se piquaient d'être les premiers chevaliers de leur époque, joûtant eux-mêmes dans les tournois qui attiraient à leur cour des gentilshommes du monde entier; les jeux de paume, où brillaient l'agilité et l'adresse physique, n'étaient pas moins en honneur que la chasse dont les rudes et bruyants plaisirs remplissaient régulièrement plusieurs jours de la semaine. Mais on n'en trouvait pas moins le temps pour les études sérieuses et même austères. A nulle époque, la science n'a été aussi appréciée par les princes et les nobles que pendant le XVI[e] siècle. Toutes les dames des maisons de France et de Lorraine possédaient une solide érudition; toutes, elles comprenaient le latin, et quelquefois même le grec, aussi

bien que l'italien, et leurs délices principales consistaient à converser avec les savants. Elles composaient pour la plupart elles-mêmes, en prose et en vers. Les témoignages des diplomates contemporains confirment pleinement, à cet égard, les dires de Brantôme. Les souverains, ces princes guerriers et chasseurs, s'entouraient d'une foule brillante de poètes et d'artistes : François Ier avait son Marot; Henri II, Mellin de Saint-Gelais; Charles IX, Ronsard; Henri III, Desportes. Toutes les heures qu'ils pouvaient donner au loisir étaient remplies par des occupations littéraires ou des conversations savantes. Les uns faisaient des vers, les autres rédigeaient des traités de chasse. En opposition intentionnelle avec l'Université de Paris qui tenait obstinément à toutes les traditions du moyen âge, François Ier fonda le Collège royal, tout imbu de l'esprit humaniste. Le grand Léonard de Vinci s'éteignit à Fontainebleau, dans les bras mêmes de ce roi, qui après la mort de l'éminent artiste appela à Paris André del Sarto. Pierre Nepveu construisait ses palais, Jean Goujon et Germain Pilon les décoraient de leurs statues. Pierre Lescot et Philibert Delorme, les plus grands maîtres de l'admirable architecture de la Renaissance française, travaillaient pour Henri II et pour Catherine de Médicis. La frivolité de la vie privée de ces princes était modérée et pour ainsi dire ennoblie par des occupations aussi élevées et aussi méritoires. L'art embellissait même les plaisirs mondains, les danses, les ballets, les représentations théâtrales, qui ne cessaient guère dans cette cour aussi nombreuse que brillante, où se réunissait tout ce que la France possédait en noblesse, en beauté, en richesse, en bravoure et en esprit.

La jeune Écossaise, âgée de six ans à peine, fut

reçue par la famille royale avec la plus vive tendresse. On ne voyait pas seulement en elle la future épouse du Dauphin, mais aussi la femme qui apporterait à la France le cadeau d'un royaume entier. « Quant à ce que me mandez, écrit le roi Henri II à M. de Humières, gouverneur des enfants de France, quel rang je veux que tienne ma fille, la royne d'Escosse, je vous advise que j'entends qu'elle marche devant mes filles. Car le mariage d'elle et de mon fils est arresté et conclud[1]. » Il y avait, sans doute, beaucoup de calcul égoïste dans l'amour qu'on montrait à cette enfant privée de ses parents. Le comte de Warwick, plus tard duc de Northumberland et lord Protecteur, demanda à l'ambassadeur de France s'il était vrai que son maître appelait la reine d'Écosse *sa fille;* et sur sa réponse affirmative, il ajouta en souriant avec ironie : « Après avoir mangé le chou, vous voudriez avoir le jardin[2]. » Catherine de Médicis qui, plus tard, devint l'adversaire décidée de sa bru, la comblait alors de témoignages de bonté et d'attachement. Dans ses lettres à Marie de Lorraine, elle louait en termes enthousiastes la beauté, la sagesse, les qualités extraordinaires de cette enfant, dans laquelle elle voyait une bénédiction du ciel pour tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher et la future consolation de sa propre vieillesse[3]. Henri II écrivait de même au connétable de Montmorency, son favori : « Saint Luc [qu'il avait en-

1. Lettre du 23 août 1548 ; A. DE RUBLE, *La première jeunesse de Marie Stuart* (Paris 1891), p. 18.

2. Mémoire de M. de Lanssac ; TEULET, *Relations*, I, 245.

3. Plusieurs ms. lettres, dans l'*Advocates' library* à Édimbourg.

voyé visiter Marie Stuart] ma aussi tant loue lespris et les facons de faire de *madicte fille* la royne descosse, que cella me redouble lenvy de la veoir[1]. » En effet, Marie Stuart se trouvait entourée d'une telle somme de tendresse et de soins qu'elle pouvait à peine sentir l'absence de ses véritables parents. Sa grand'-mère, la douairière de Guise, son oncle et sa tante, François de Guise, le conquérant de Calais, et sa femme, Anne d'Este, lui faisaient souvent visite. Elle fut élevée avec les enfants mêmes du couple royal, et sous la surveillance d'une des femmes les plus parfaites et les plus distinguées de l'époque, Marguerite de France, sœur de Henri II, qui en 1559 épousa le duc de Savoie. Elle inspira aux jeunes princesses, dès leur plus tendre enfance, le goût des études fortes et même savantes[2]. Avant tout, une amitié tendre et presque passionnée, une véritable amitié de jeunes filles lia Marie Stuart à sa future belle-sœur Élisabeth de France. Vingt ans plus tard encore, lorsque Marie était prisonnière de la reine d'Angleterre, et qu'Élisabeth dépérissait sous le terrible poids de l'étiquette castillane et d'un mari tel que Philippe II, la jeune reine d'Espagne exprimait son attachement fidèle et toujours enthousiaste pour son amie d'enfance, dans les termes les plus touchants[3]. Combien peu ces deux

1. Le 24 oct. 1548 ; *Report of Roy. Commiss.*, IX, II, 415ª.

2. Sopro tutto erudita, e ben dotta nella lingua latina, greca et anche italiana ; *Relazione di Marino Cavalli*, dans N. Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, 284. — Cf. Brantome, *Œuvres* (éd. Petitot), V, 230.

3. Ms. Dépêche de l'archev. de Rossano, nonce apost. à Madrid, du 27 juin 1568 (Arch. secr. du Vatican, *Nunz. di Spagna*, vol. IV): « Non uoglio anchora lassar di dire à V. S.

enfants heureuses et aimantes pouvaient-elles prévoir le malheureux sort qui les attendait l'une et l'autre. Élisabeth devait s'éteindre en un triste mariage, avant d'être arrivée à la trentaine; Marie devait perdre sa liberté dans les plus belles années de sa jeunesse et subir une mort violente et ignominieuse après vingt années de captivité!

Entourée des meilleurs maîtres et surveillée par des dames d'une haute érudition, Marie Stuart fit de rapides progrès dans ses études. Elle comprenait et parlait le latin : nous possédons encore les thèmes auxquels, pour cette langue, elle dut travailler à l'âge de douze ans; ils ont généralement la forme de lettres adressées à sa famille et à ses amis, et font reconnaître une bonne élève[1]. Son maître de latin était le fameux Écossais Georges Buchanan, un des latinistes les plus éloquents de son époque et qui, en vers enthousiastes et fort classiques, exaltait la qualité de sa royale élève au-dessus de tout ce que la nature et l'art auraient jamais créé. Le livre favori de la princesse était les Vies des hommes illustres, de Plutarque. En fait de langues vivantes, elle parlait avec facilité le français, l'anglais, l'écossais et l'italien. Le

Rma, che essendo questa Regina Cathca non solo amorenole ma tenerissima di quella di Scotia, essendosi oltre il parentado allenate insieme ab infantia », etc. — Élisabeth de France intervint activement auprès de son époux en faveur de son amie captive : « Avertissement touchant le faict de la royne d'Escoce »; *Corresp. diplomatique de La Mothe-Fénelon*, t. II, p. 214.

1. Ces thèmes ont été publiés à Londres, en 1855, sous les auspices du Warton-Club et par les soins de M. Anatole de Montaiglon.



français devint, cependant, sa véritable langue maternelle, la seule dans laquelle elle s'exprimait avec aisance et avec un goût littéraire. L'histoire et la géographie lui furent enseignées avec un soin particulier, comme sciences indispensables au métier de roi. L'on croira facilement que les arts d'agrément ne restaient pas étrangers à une jeune princesse élevée à la cour de France au temps de la Renaissance. « Elle chantait très bien, s'accordant avec le luth qu'elle touchait bien joliment, et composait des vers dont j'en ai vus aucuns de beaux et très bien faits », dit Brantôme[1]. Elle excellait dans la danse qu'elle aimait avec passion : à l'âge de onze ans déjà, elle prit part à de grands ballets, exécutés devant toute la cour[2]. Elle s'exerçait également à la chasse qui, plus tard, devint, avec la danse, son plaisir favori[3]. Souvent, elle se mêlait aux fêtes de la cour, et y fut toujours remarquée tout spécialement, malgré sa grande jeunesse.

Sa beauté se développa en même temps que son esprit et sa grâce naturelle. En général, les princesses et les reines sont toujours belles et gracieuses pour les courtisans qui les entourent, mais dans la jeune Marie Stuart ces qualités sont louées avec tant d'emphase et avec une si grande unanimité, qu'elles doivent avoir réellement existé. Non seulement Brantôme parle avec ravissement de ses yeux resplendissant de vie et d'esprit, de son aspect noble et plein de charme, de sa voix douce et de ses mains les mieux tournées du monde; non seulement l'ambassadeur vé-

1. V, 84, 86.
2. Strickland, III, 40.
3. Skelton, I, 84.

nitien Giovanni Capello est ravi de ses attraits[1]; mais sa réputation, à cet égard, s'était même répandue jusqu'en Suède, et ceci « au dire de tout le monde[2] ». Dans sa jeunesse, elle fut attaquée d'une maladie affreuse, le plus terrible fléau de cette époque, la petite vérole, ordinairement fatale, sinon à la vie même, tout au moins à la beauté: mais grâce aux soins que lui donna en cette occasion Fernel, médecin ordinaire du roi Henri II, elle fut guérie, et sans que la maladie eût laissé de traces sur ses traits juvéniles[3].

Ses portraits de jeune fille, à l'âge de treize et quatorze ans, antérieurs à son complet développement physique, montrent une figure ovale et plutôt pâle, avec un front très haut, entouré de cheveux châtains; ses yeux, mi-clos, sont à peu près de la même couleur. Son nez est un peu long, légèrement arqué; la bouche, ferme et très sérieuse, offre une forme charmante et délicate. L'ensemble présente le même caractère que ses meilleurs portraits postérieurs: plutôt une grâce douce, mélancolique et touchante que la beauté régulière. Mais combien cette grâce est-elle plus attrayante, plus séduisante, que la froide beauté classique! Enfant et jeune fille, Marie exerçait déjà ce charme irrésistible qui, plus tard, lui a conquis les hommes les plus divers de condition, de caractère et d'opinion: don dangereux, plutôt fatal qu'utile à la malheureuse souveraine qui en était douée!

Cette teinte mélancolique, si peu en rapport avec

1. TOMMASEO, I, 374.

2. GEIJER, *Geschichte Schwedens*, t. II (Hambourg, 1834), p. 159.

3. Marie en parle elle-même, dans une lettre à Élisabeth d'Angleterre, du mois de mai 1566; LABANOFF, t. VII, p. 304 et suiv.

son jeune âge, s'explique en partie par un état de santé fort délicat. Sa mère avait reçu, à cet égard, des rapports tellement alarmants, que le cardinal de Lorraine se vit obligé de la rassurer, en avril 1554. Mais au milieu des phrases destinées à tranquilliser une mère inquiète de l'état de son enfant, nous rencontrons des indications qui prouvent que la jeune Marie était déjà atteinte de douleurs de cœur et de foie[1], — affections chroniques dont elle eut souvent à souffrir dans son âge mûr. C'était, d'ailleurs, une enfant précoce, sinon de corps, au moins dans son développement intellectuel. « Vostre fille, écrit le cardinal de Lorraine à la mère de Marie Stuart, lorsque celle-ci n'a que dix ans, vostre fille est tellement crue et croist tous les jours en grandeur, bonté, beauté, saigesse et vertus, que c'est la plus parfaite et accomplie en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est possible ; et suis contrainct de vous dire, madame, que le roi [Henri II] y prend tel goust, qu'il passe bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une heure, et elle le sçait aussi bien entretenir de bons et saiges propos, comme ferait une femme de vingt-cinq ans. » Plus tard, elle prit un véritable ascendant à la cour de son futur beau-père : « Bien vous assureré-ge, madame, écrit encore le cardinal, que n'est rien plus beau ne plus honneste que la royne vostre fille ; elle gouverne le roy et la royne[2] ». A neuf ans, la petite souveraine s'occupe déjà de politique et y montre une discrétion qui enchante sa mère ; un an plus tard elle lui écrit sur les affaires d'Écosse avec une maturité étonnante de

1. Labanoff, I, 21.
2. *Ibid.*, 9, 36.

jugement[1]. A treize ans, elle prononce devant le roi, la reine et toute la cour, en la salle du Louvre, un discours latin qu'elle a rédigé elle-même[2]. « La reine d'Écosse, dit en 1554 Giovanni Capello, est très belle et de manières tellement parfaites, qu'elle inspire de l'admiration à tous ceux qui considèrent ses qualités[3]; — elle est aussi noble d'âme que belle et gracieuse », dit, en 1560, un autre Vénitien, Suriano[4]. Elle possédait le don de l'éloquence, de savoir ravir ses auditeurs par un langage aimable et persuasif[5]. Ajoutez à tout cela la bonté de son cœur qui aimait à se montrer libéral, à donner, à faire des heureux dans son entourage[6], — trait de caractère qu'elle a toujours conservé jusque dans les derniers moments de sa vie.

Les premiers poètes de l'époque, Ronsard, du Bellay, Maisonfleur, rivalisèrent de louanges adressées à la charmante jeune reine. Ronsard avait des raisons particulières d'être dévoué à Marie Stuart. Page de treize ans, il avait été donné par Charles de Lorraine à Mme de Longueville, et avait accompagné cette dame, lorsqu'elle partit pour l'Écosse après avoir épousé le roi Jacques V; comme il a dit de lui-même dans une élégie à Remy Belleau:

1. *Ibid.*, p. 5 et suiv.
2. Brantome, V, 83.
3. Tommaseo, I, 374.
4. Alph. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 196.
5. Ainsi racontait Sir Thomas Craig, qui avait connu Marie personnellement; Claude Nau, *Memoirs of Mary Qu. of Scots*, publiés par Stevenson, p. CXXIV.
6. Marie Stuart à sa mère, en 1552, 1555, 1557; Labanoff, I, 7, 26, 31, 44.

« ..... après je fus mené
Suyvant le roi d'Escosse, en Escossaisse terre,
Où je fus trente mois, et six en Angleterre. »

Il n'est donc pas étonnant qu'il se montrât aimable envers la fille de son ancienne protectrice. Le tendre poète chanta :

« Amour de ses beaux traits luy composa les yeux,
Et les Grâces qui sont les trois filles des cieux
De leurs dons les plus beaux cette princesse ornèrent,
Et pour mieux la servir les cieux abandonnèrent »

Et du Bellay imita le maître :

« Toy qui a veu l'excellence de celle
Qui rend le ciel sur l'Écosse envieux,
Dy hardiment, contentez-vous, mes yeux,
Vous ne verrez jamais chose plus belle.

« Par une chaîne à sa langue attachée,
Hercule à soy les peuples attiroit :
Mais ceste-cy tire ceulx qu'elle voit
Par une chaîne en ses beaux yeux cachée. »

Mais ce ne furent pas seulement les attraits physiques de Marie que Du Bellay exalta :

« En vostre esprit le ciel s'est surmonté. »

Élevée au milieu des artistes et des poètes, elle avait appris à estimer les qualités de l'esprit. Ses petites compositions poétiques qui, en effet, font preuve de sentiments vrais et profonds, d'une simplicité attrayante et d'une grande facilité dans l'expression, étaient, provenant d'une reine, doublement admirées. Son style épistolaire était vif et agréable, comme sa manière de parler. Tout cela lui gagnait les cœurs de ceux qui avaient l'occasion de l'approcher.

Marie passa ainsi une jeunesse des plus heureuses

dans cette cour brillante et dans l'intimité d'une famille qui tenait à elle par une amitié renforcée de calculs intéressés. Aimée, choyée, partageant ses heures entre le travail intellectuel et les plaisirs élégants et variés, destinée, semblait-il, à un avenir encore plus enchanteur, quand elle serait la souveraine du premier royaume du temps, elle paraissait la créature la plus favorisée par le destin. Cependant, dès cette époque de sa vie, s'épaississaient autour d'elle les ombres menaçantes qui, un jour, devaient entièrement obscurcir sa vie.

Lorsque, en 1550, Marie de Lorraine avait fait à son enfant sa première visite, qui fut aussi la dernière, elle avait surtout confié la surveillance de la jeune reine à l'un de ses frères, le cardinal de Lorraine. Le prélat s'acquitta de ses devoirs paternels avec le plus grand soin et la fidélité la plus parfaite, montrant à la jeune fille un attachement constant et exerçant sur elle, sur son état physique et moral, un contrôle qui ne se relâchait jamais. C'est lui qui tenait continuellement la régente d'Écosse au courant des faits et des gestes de sa fille. Il n'est donc pas étonnant qu'un homme de cette haute intelligence, d'une dignité imposante dans ses manières, revêtu de la pourpre cardinalice, et avec toutes ces grandes qualités tendre et aimable envers sa nièce, — qu'un tel homme acquit une influence presque absolue sur l'esprit de cette enfant. Marie Stuart s'habituait à voir dans le cardinal son véritable père. Charles de Lorraine en profita pour faire servir la future reine de France à la réalisation des projets que lui inspirait son ambition effrénée. Il prépara le terrain, en éloignant la gouvernante écossaise et en la remplaçant par une Française, catholique

bigote et fort bornée, Mme Parois, destinée à tourner l'esprit de la jeune princesse vers une dévotion exagérée et à la soumettre entièrement aux conseils des prêtres romains. Le frère aîné et belliqueux du cardinal, le célèbre duc François de Guise, chef de la famille, s'efforçait avec non moins d'ardeur d'établir l'influence de la maison de Lorraine dans le cœur de sa nièce. Entouré de l'auréole de sa gloire militaire, il venait souvent la chercher et l'emmener à son château de Meudon, où elle prenait part à des chevauchées gaies et fortifiantes et surtout à d'interminables parties de chasse[1]. Aussi, dès sa première jeunesse, Marie devint-elle un instrument docile entre les mains des Guises. Déjà à l'âge de douze ans, elle commence à contredire sa mère dans les affaires politiques d'Écosse, et à lui donner même des ordres, selon l'avis de « Monsieur le cardinal[2] ».

Les Guises exercèrent la première fois leur influence lorsqu'il s'agit de transférer la régence du duc de Châtellerault à Marie de Lorraine. Pour prendre une décision aussi importante et tellement contraire aux usages du royaume d'Écosse, il fallait un acte de volonté royale. A cet effet, Henri II, dès le mois de décembre 1553, s'adressa à la noblesse de ce pays, afin de lui demander son assentiment à ce que Marie fût déclarée majeure[3]: ce qui lui permettait de confier le gouvernement de son royaume à qui lui plairait. Les Écossais influents semblent avoir accepté en 1553

1. Marie Stuart à sa mère, les 28 déc. 1555 et 22 mars 1557; LABANOFF, I, 32, 37.

2. *Ibid.*, 27, 41.

3. Henri II à Lord Ruthven, 12 décembre 1552; *Report of Roy. Commiss.*, IX, II, 194b.

une telle déclaration. Or, la jeune souveraine n'avait alors que onze ans. Mais on suppléa au défaut d'âge par une consultation du parlement de Paris, qui, en 1554, déclara que la reine d'Écosse, étant entrée dans sa douzième année, devait être reconnue majeure, et cela, parce que, en premier lieu « les roys ont, par la prudence divine, un ange et esprit de Dieu protecteur et défenseur » particulier, et que, en second lieu, les rois de France avaient souvent administré leur pays avant d'avoir accompli leur quatorzième année, âge légal de leur majorité[1] ! Ainsi, une magistrature étrangère se permettait de légiférer pour l'Écosse, d'après l'exemple, d'ailleurs fort peu concluant, d'un royaume étranger. En effet, la majorité fut proclamée encore dans l'année 1554, et à cette occasion, Marie, dont on venait de faire, au moins pour la forme, une véritable souveraine, reçut un établissement royal, une petite cour spéciale[2]. Les soucis d'une telle position vinrent l'assaillir à une époque de la vie où d'autres petites filles partagent leur temps entre leurs leçons et leurs poupées. Elle avait à recevoir des députés et des lettres des différents partis qui divisaient l'Écosse ; ses réponses étaient généralement dictées par son oncle, le cardinal[3]. Conseillée par lui, elle faisait tout pour augmenter le pouvoir de sa mère et récompenser les Français dont celle-ci avait l'habitude de se servir dans l'administration de l'Écosse ; tel, entre autres, et même tout particulièrement, M. d'Oysel. Il ne faut pas perdre de vue ce fait, — un gouvernement tout fran-

1. TEULET, I, p. 274 et suiv.
2. STRICKLAND, III, 40.
3. *Balcarras Collection*, *Advocates' Library*, Édimbourg.

çais décidant des affaires de l'Écosse, — pour comprendre l'antipathie contre le nom français qui s'emparait de plus en plus de la nation écossaise, si facile à s'irriter de l'influence étrangère.

Henri II avait hâte de rendre définitif ce qu'il espérait être l'annexion perpétuelle de l'Écosse à la France. Dès sa treizième année, on afficha l'intimité de Marie avec le dauphin. « Le dauphin aime beaucoup la petite reine d'Écosse, dit l'ambassadeur vénitien Capello, en 1555; c'est une fort jolie petite fille de douze ou de treize ans. Il advient parfois que, se faisant tous les deux des caresses, ils aiment à se retirer tout à part dans un coin des salles, pour qu'on ne puisse entendre leurs petits secrets [1]. » Quand Marie approchait de sa quinzième année et que le dauphin en avait treize, le roi s'occupa du mariage entre les deux jeunes gens. Comme nous avons vu [2], les états d'Écosse consentirent à cette union, mais sous certaines conditions, stipulées expressément dans le contrat, qui fut dressé avec solennité, le 19 avril 1558, et destinées à garantir à tout jamais l'indépendance, l'intégrité et la constitution de leur pays. Malheureusement, ce ne fut qu'une pure comédie de la part du gouvernement français. Quinze jours avant la signature du contrat public, Henri II avait fait accepter à sa bru, secrètement et à l'insu des commissaires écossais, trois documents de la plus haute gravité, et qui faisaient de l'Écosse une province de la France. Le premier de ces actes comportait une donation formelle de l'Écosse à la maison de Valois, faite en considération des services rendus de tout temps par

1. Baschet, *Les princes de l'Europe au XVI[e] siècle*, p. 486.
2. Voir plus haut p. 119.

la France à l'autre royaume, en le défendant contre les Anglais, ses *vieux ennemis*, et surtout des secours que Henri II avait accordés à Marie Stuart elle-même, en l'entretenant de ses propres deniers pendant son jeune âge. Elle lui transmettait également les droits qui devaient lui échoir sur l'Angleterre et sur l'Irlande. Le second acte accordait immédiatement à Henri l'usufruit des revenus de l'Écosse, jusqu'au remboursement total des sommes, dépensées par lui pour la défense de ce pays, et qu'il évaluait à un million d'écus. L'Écosse était ainsi déclarée taillable et corvéable sous le bon plaisir du roi de France, jusqu'à extinction d'une dette qu'elle n'avait jamais reconnue, et dont le montant était hautement fantaisiste et usuraire. Le troisième acte est peut-être le plus révoltant de tous. Marie Stuart y annule d'avance le consentement qu'elle est obligée de donner aux articles dressés par les états de son royaume. Elle entend, dit-elle, disposer de son héritage en vraie reine, et sa volonté est de « lier, joindre, annexer le royaume d'Écosse à la couronne de France ». Elle proteste contre tout engagement contraire qu'elle prendrait envers ses sujets, y étant forcée, parce qu'elle est loin de son pays, qu'elle n'en possède pas les places fortes, et qu'elle craint sans cela des troubles qui amèneraient sa ruine. — Ses oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, lui avaient conseillé de consentir aux exigences du roi Henri II[1].

Ce fut là un triste début de Marie Stuart dans sa carrière de souveraine. Nous nous plaisons à croire que la jeune princesse en agissant ainsi se conforma à la volonté de son beau-père et de ses oncles plutôt par faiblesse et

1 Les trois actes se trouvent dans LABANOFF, I, p. 50 et suiv.

obéissance habituelle, que par perfidie. Toujours est-il qu'elle était déjà assez âgée et suffisamment intelligente pour comprendre que ces trois actes constituaient, de sa part, une véritable trahison envers ses sujets, envers ce royaume que ses aïeux lui avaient laissé, et dont, avant toute autre considération, elle était tenue de défendre les intérêts et l'indépendance. Afin d'être admise elle-même au brillant trône de France, elle sacrifiait sans scrupule ses devoirs d'Écossaise et de reine, devoirs nés avec elle, et qui auraient dû primer dans son esprit toute autre idée et toute autre tendance. Il est facile de faire remonter la responsabilité de cette action machiavélique au seul roi Henri II ; sans doute, il en porte la plus grande part : mais il ne serait pas juste d'oublier que Marie était déjà d'âge à comprendre l'importance d'une pareille démarche et sa haute immoralité. La manière dont deux ans plus tard l'ambassadeur d'Angleterre, son adversaire autant par nationalité que par religion, loue et exalte son esprit et sa grande intelligence politique[1], ne nous permet pas de voir dans cette jeune reine un instrument inconscient de son beau-père. Les trois documents signés par elle, le 4 avril 1558, n'ont pas eu de conséquences effectives, et ils sont restés lettre morte. Ils démontrent toutefois ce que l'Écosse avait à attendre d'une reine qui la considérait exclusivement comme un moyen d'arriver à d'autres positions, plus brillantes et plus élevées; et ils absolvent, pour ainsi dire, d'avance ses sujets écossais du crime de s'être opposés aux projets de leur princesse, pour laquelle ils

1. Dép. de Throgmorton du 31 décembre 1560 ; STRICKLAND, III, 140, 144.

éprouvaient une méfiance instinctive et malheureusement trop justifiée par ses mobiles secrets.

Le mariage entre les deux enfants fut célébré le 24 avril 1558, avec une pompe et une magnificence qui étaient bien en rapport avec la haute position des deux conjoints, mais qui cachaient mal l'absurdité de l'union d'une jeune fille telle que Marie avec un garçon faible et maladif[1]. Le poète écossais Buchanan et même le grave chancelier de l'Hôpital composèrent des épithalames en l'honneur du couple royal[2]. Dès que la cérémonie nuptiale fut terminée, la jeune mariée, qu'imitèrent les députés de son pays, salua le dauphin roi d'Écosse. Elle fit frapper à Édimbourg des monnaies nouvelles, montrant, à côté de son image et de son chiffre, ceux de François, ainsi que les deux écussons surmontés de la même couronne, avec les deux légendes : *Fecit utraque unum*, et *Franciscus et Maria, Dei gratia reges Scotorum delphini Viennenses.* Afin de marquer plus distinctement encore l'union complète entre la France et l'Écosse, Henri II, par un acte dûment enregistré par son parlement, octroya aux sujets du dernier pays des lettres de grande naturalisation (juin et juillet 1558)[3]. Tout ce qu'une politique astucieuse avait pu imaginer pour lier l'Écosse à la France s'était fait; l'avenir se chargeait d'enseigner aux rois que leurs intrigues les mieux ourdies étaient impuissantes devant la volonté fermement arrêtée d'un peuple, quelque petit et pauvre qu'il fût.

1. *Cérémonies du mariage de monseigneur le Dauphin avec la reine d'Écosse ;* TEULET, t. I, p. 302 et suiv.

2. HUME-BROWN, *Buchanan*, p. 175.

3. TEULET, t. I, p. 312 et suiv.

La conduite personnelle de Marie après son mariage fut irréprochable. Elle avait été unie à un enfant, presque continuellement malade, souffrant de la fièvre et d'autres maux dont les médecins s'efforçaient en vain de découvrir la cause. Mais la reine-dauphine se montrait toujours tendre et affectionnée envers lui, le soignait, faisait preuve à son égard de la plus grande déférence. Elle pensait évidemment trouver son intérêt à fortifier le corps et l'esprit de cet époux impuissant et, en même temps, à le soumettre entièrement à sa propre influence.

François et Marie acquirent une importance bien plus considérable par la mort subite de Henri II, arrivée le 10 juillet 1559. Ils étaient désormais roi et reine de France, dignités bien autrement élevées et réelles que la royauté presque nominale d'Écosse. Malheureusement, François II était incapable d'exercer lui-même les graves devoirs inhérents à sa haute position. C'était un « prince de doux esprit, mais de fort petit sens, et du tout propre à se laisser mener en laisse [1] », un « enfant chez lequel l'imbécillité de l'esprit égalait celle du corps [2]. » Dans ces circonstances, la mère ambitieuse du jeune monarque, Catherine de Médicis, se flattait de l'espoir de sortir enfin de l'inaction, dans laquelle la volonté de son mari, dominé par sa maîtresse, Diane de Poitiers, l'avait reléguée jusqu'alors, et de saisir les rênes du pouvoir. En effet, c'était l'opinion

1. REGNIER DE LA PLANCHE, *Histoire de l'Estat de France sous François II* (nouvelle éd. Paris, 1836), t. I, p. I.

2. DE THOU, *Historiae*, lib. 23. — DAVILA, auteur fort catholique, porte sur François II un jugement semblable (lib. II): « Giovane di debole spirito, di sanità corrotta e di delicata natura. »

générale, et chacun pensait qu'elle allait gouverner au nom de son fils. Mais on avait compté sans l'ambition impérieuse et l'esprit dominateur de la maison de Guise, et sans l'influence absolue que le cardinal de Lorraine avait su acquérir sur l'âme de Marie Stuart. La jeune reine, belle, gracieuse, aimable et rusée, n'employa l'empire qu'elle exerçait naturellement sur son époux, qui en tout lui était inférieur, que pour le jeter dans les bras de ses oncles, les Lorrains. Il leur abandonna le pouvoir entier, de telle sorte qu'ils gouvernèrent le royaume sans aucune restriction. La reine-mère se vit totalement négligée[1]. Le plus grand politique et le plus astucieux parmi les Guises, le cardinal Charles, devint le véritable souverain du pays. Le nonce du pape, monseigneur de Santa-Croce, dit de lui qu'il n'avait laissé à François que le nom de roi, tandis qu'il s'était approprié tout le reste.

Les Guises étaient depuis longtemps les chefs du parti catholique extrême en France. Il est évident que sous leur direction la politique de ce pays devait être cléricale, antiprotestante, à l'intérieur et pour le dehors. Il en fut ainsi. Une ère de persécutions terribles s'ouvrit pour les calvinistes de France. Et, en même temps, les Guises voulurent faire triompher, avec le catholicisme, l'influence française dans la Grande-Bretagne où ils avaient depuis de longues années une sentinelle vigilante et active en la personne

1. Relations de Michel Suriano et de Marc-Antoine Barbaro, ambassadeurs de Venise en France; TOMMASEO, I, 523, 551, II, 55. — *Mémoires de Michel de Castelnau*, éd. LE LABOUREUR Bruxelles, 1731, in-fol.), I, 2.

de leur sœur, mère de Marie Stuart, la régente d'Écosse. Ils affichèrent hautement l'opinion qu'Élisabeth d'Angleterre était une bâtarde, indigne de régner[1]. En effet, François II et Marie Stuart avaient si peu cédé à une pression de Henri II, en prenant le titre et les armes d'Angleterre, qu'après sa mort ils s'intitulèrent plus que jamais *rex et regina Franciae, Scotiae*, ANGLIAE ET HIBERNIAE; qu'ils firent ajouter les armes d'Angleterre à celles de France dans leurs appartements, dans leurs chapelles, sur leur argenterie, etc.; qu'ils se laissèrent glorifier comme ayant réuni sous le même sceptre les deux anciennes ennemies, la France et la Grande-Bretagne[2].

Le gouvernement de François II, dirigé par les Guises et par la jeune reine, employa toute son influence, après la mort du pape Paul IV, à faire élire un nouveau pontife qui, par les armes spirituelles et matérielles, n'assistât pas seulement le parti catholique en Écosse, mais favorisât aussi les prétentions de Marie Stuart à la succession d'Angleterre[3].

Ces événements ont décidé à tout jamais de la destinée de Marie Stuart. Elle s'était identifiée avec le parti catholique extrême. Elle s'était également identifiée avec les vues ambitieuses et hostiles des Guises sur l'Angleterre. Voilà des faits que nulle protestation ultérieure n'a pu faire oublier, qui lui ont suscité des inimitiés implacables et mortelles, et qui à la fin ont

1. Dép. de Killigrew et de Jones, 6 janv. 1560; *Forbes' Papers*, I, 293.

2. Faits cités dans un document anglais officiel, de la fin d'août 1560; TEULET, II, 25, 39.

3. THEOD. MULLER, *Das Conclave Pius IV* (Gotha 1889), p. 33.

causé sa ruine et sa mort. Dès les premiers moments de son règne en France, elle s'était posée en adversaire décidée et systématique du protestantisme et de sa *bonne sœur et cousine* Élisabeth Tudor.

Le nouveau pape Pie IV, fort hostile à cette reine, et que Philippe II d'Espagne avait toute la peine du monde d'empêcher de lancer contre elle une bulle d'excommunication et de destitution, comprenait très bien l'importance de la position prise par Marie Stuart. Dès son propre avènement, il lui montra une grande affection. Le 30 décembre 1559, il lui annonça son élection à la plus haute dignité de l'Église[1]. Un mois plus tard, il lui exprima ses regrets du départ de Rome du cardinal Louis de Guise cousin de la reine, et profita de l'occasion pour vanter les immenses mérites de la maison de Lorraine auprès du Saint-Siège[2]. Le 29 mars 1560, autre bref papal, afin de recommander à Marie le nouveau nonce, évêque de Viterbe. L'on voit combien était suivie cette correspondance entre le souverain pontife et la reine très chrétienne.

Mais le règne de Marie ne fut pas de longue durée. Le 15 novembre 1560, son époux tomba malade d'un ulcère à l'oreille; celui-ci pénétrant dans le cerveau, et la faible constitution du jeune roi n'offrant nulle résistance à la maladie, il succomba le 5 décembre.

Cet événement amena un changement complet et terrible dans la situation de Marie Stuart. Elle n'avait pas donné d'héritier à la couronne. Après son mariage, elle était plusieurs fois tombée en syncope, de manière qu'elle-même et que d'autres personnes l'avaient crue en-

1. Ms. Copie; *Bibl. Barberine* à Rome, vol. XXXI, 10.
2. Ms. Bref du 24 janv. 1560; *ibid.*

ceinte ; mais cette illusion n'avait duré que quelques semaines, et ces accidents n'avaient été que les conséquences de son mal habituel, ses douleurs cardiaques[1].

Veuve et sans enfants, elle était redevenue une étrangère pour la France. Après y avoir passé douze ans, après avoir été élevée dès son enfance pour la première dignité dans ce pays, elle se trouvait alors sans appui, au milieu d'un peuple avec lequel elle n'avait plus rien de commun. Son beau-frère Charles IX qui succéda à son mari n'avait que dix ans ; la régence échut à sa belle-mère Catherine de Médicis, assistée par tous les adversaires de l'ancien gouvernement et surtout par le roi Antoine de Navarre et son frère Louis de Condé, chefs du parti huguenot. En vain les Guises essayèrent-ils de garder le pouvoir par la force et par l'intrigue ; leur domination était devenue tellement odieuse à l'immense majorité de la noblesse et de la bourgeoisie, que leur tentative échoua et n'eut pas d'autre conséquence que de resserrer l'union entre la reine-mère, Navarre et les calvinistes. Écartée et négligée par les princes de Lorraine aussi longtemps que ceux-ci avaient dirigé les affaires, arrivée maintenant au pouvoir malgré eux, Catherine de Médicis[2] les détestait du fond de son cœur et se rangeait du côté de leurs adver-

1. A. DE RUBLE, *La première jeunesse de Marie Stuart*, p. 187. — « Beaucoup de gens, écrivait alors l'ambassadeur d'Espagne à Marguerite de Parme, sont d'avis que la reine de France ne doive avoir enfant » (*ouv. cité*, p. 192). Le chroniqueur contemporain La Planche donne, à ce sujet, des détails intimes concernant la nature du *petit roi*, qui semblent, en effet, exclure toute possibilité d'un tel événement.

2. PHILIPPSON, *Westeuropa*, II, p. 107 et suiv.

saires. Son antipathie contre les Guises devait nécessairement rejaillir sur la parente de cette famille, sur la jeune femme qui avait employé son influence absolue sur François II à procurer au cardinal une domination illimitée. Cette mère dédaignée, cette ambitieuse si longtemps déçue dans ses espérances, en voulait de toutes les forces de son âme haineuse à l'Écossaise qui lui avait ravi à la fois l'affection obéissante de son fils aîné et la domination politique ardemment convoitée. « La reine-mère, dit un témoin oculaire, compatriote de Marie, était heureuse d'être débarrassée du gouvernement de la maison de Guise, et à cause de celle-ci elle était défavorable à notre reine[1]. » Les confidents de Marie de Médicis prétendaient justifier la haine que celle-ci montrait à sa bru par des offenses mortelles qu'elle aurait subies de la part de la reine d'Écosse. Celle-ci aurait dit, entre autres, à sa belle-mère, descendante de banquiers, « qu'elle ne serait jamais autre chose qu'une fille de marchands[2] ». Une parole aussi blessante est contraire à toute vraisemblance ; jamais Marie n'en a prononcé de pareilles, et, certes, elle n'aurait pas lancé la seule de son espèce contre sa seconde mère qui l'avait reçue en France lorsqu'elle-même était encore une faible enfant. Ce mot a tout l'air d'avoir été fabriqué par les amis de la régente contre Marie. En tout cas, « la reine-mère trouva fort bon et expédient de s'en défaire[3] ».

La disparition de François II et la chute du gouvernement des Guises fut, en même temps, une défaite

1. JACQUES MELVIL, *Mémoirs* (éd. Londres, 1683), p. 29.
2. CHÉRUEL, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 17.
3. *Mém. de Mich. de Castelnau*, liv. III, chap. 1er.

complète pour la cause du catholicisme militant. Tout le monde le comprit ainsi. En Écosse, le parti dominant organisa des réjouissances publiques à l'annonce de ces événements[1]. On se sentait délivré de la menace d'une nouvelle expédition française, abordant à Leith pour renverser la suprématie de la Congrégation. Rien de semblable n'était à craindre de la part de Catherine de Médicis, adversaire des Guises, hostile à sa bru, alliée aux calvinistes français. D'autre part, la cour pontificale était sérieusement alarmée, craignant que Catherine ne menât à l'hérésie le jeune roi de France. A peine Pie IV eut-il reçu la nouvelle de la mort de François II qu'il adressa à la jeune veuve une lettre de condoléances sincères, et qu'il lui annonça l'arrivée d'un nonce spécial, chargé de la consoler par tous les moyens spirituels[2]. Quelques mois plus tard, le pape envoie de nouveau à Marie une lettre des plus flatteuses, en lui transmettant une rose d'or bénite et en la comparant elle-même à « une rose entourée d'épines »[3] : allusion évidente à la difficulté de la situation de la jeune veuve, fervente catholique, au milieu des hérétiques ou demi-hérétiques.

Marie Stuart comprit, en effet, qu'elle ne pouvait rester plus longtemps dans cette France, où tout lui était maintenant hostile, et où elle ne possédait plus aucune position officielle. Au moins le côté matériel de son existence était-il assuré. Son contrat de mariage lui avait assuré un douaire de soixante mille

1. *Cal. of State P.; for. ser. Elizabeth*, 1560-61, nº 812, 818.

2. Ms. Bref du 18 déc. 1560 ; *Bibl. Barberine, l. c.*

3. Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, année 1561, nº 76.

livres de rente annuelle; le nouveau gouvernement lui concéda la possession du duché de Touraine et du comté de Poitou dont les revenus étaient considérés comme étant même supérieurs à cette rente viagère[1]. Rarement, un souverain d'Écosse s'était vu à la tête de moyens financiers aussi considérables.

Lorsque Marie eut payé son tribut de tendres et tristes regrets à son défunt époux, ce qu'elle fit avec autant de dignité que de cœur[2], au jugement même de ses adversaires, et qu'elle eut assuré son avenir matériel, elle quitta cette cour dont elle avait été autrefois le centre, et où dominait maintenant une ennemie implacable. « Notre souveraine, observe l'Écossais Jacques Melvil, témoin oculaire de ces événements, s'éloigna petit à petit, toujours davantage, de la cour de France, afin qu'il ne semblât point qu'elle y fût aucunement forcée, comme elle l'était en réalité par la conduite rigoureuse et vindicative de la reine-mère, qui prétendait avoir été méprisée par sa bru, sur l'instigation de la maison de Guise, durant le court règne de François II »[3]. Les efforts tentés par la jeune veuve pour plaire à sa belle-mère, ses obséquiosités envers elle n'eurent pas d'autre conséquence que de la lui rendre toujours plus suspecte[4]. Tous les hommes influents se

1. Ordonnance de Charles IX, du 20 déc. 1560; TEULET, II, 153.

2. Voir la dépêche de Suriano, ambass. de Venise, à Paris, du 9 janv. 1561, dans ALPH. DE RUBLE, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, III, 105.

3. *Memoirs*, p. 30 et suiv. — Cf. CASTELNAU, *Mémoires*, l. III, ch. 1er.

4. La reine-mère à l'év. de Limoges, 3 mars 1560 [1]; PARIS, 819.

montraient hostiles à la fille d'une Guise ; non seulement les huguenots, mais aussi des catholiques, comme le connétable, qui s'était déjà opposé à l'union de Marie Stuart avec le dauphin. Étant encore prisonnier des Espagnols, en 1558, il ne s'était pas gêné devant eux de *se donner au diable* au sujet de ce mariage, à cause de l'autorité que celui-ci avait assurée aux Guises, ajoutant que, « si l'on eût attendu qu'il fût sorti de captivité, jamais cette affaire n'eût été conclue »[1]. Que pouvait-elle faire au milieu de tous ces adversaires? Les Français qui avaient été en Écosse, tels que messieurs d'Oysel, de Martigues, de La Brosse, l'évêque d'Amiens, ainsi que ses autres amis lui conseillèrent vivement de quitter la France où elle n'avait plus à attendre que des humiliations, et de retourner dans son propre royaume[2]. Mais ce ne fut pas sans crainte sérieuse, sans un douloureux serrement de cœur que Marie songea à quitter la France, pays le plus cultivé alors de l'Europe entière, et qui était devenu pour elle une véritable patrie, pour se hasarder dans l'Écosse qui lui était étrangère, parmi un peuple à demi sauvage et barbare, d'une religion opposée à la sienne, au milieu des hommes qui avaient été les ennemis mortels de sa mère, et qui s'étaient révoltés contre sa propre autorité. Elle ne voyait nulle part d'amis sur lesquels elle aurait pu s'appuyer!

Parmi les grandes familles qui, dans ces derniers temps, s'étaient saisis du gouvernement de l'Écosse, la première place appartenait sans doute aux Hamilton, au point de vue de la noblesse de leur origine et de l'élé-

1. Albe à Philippe II, automne 1563 ; WEISS, VII, 238.
2. MELVIL, 31.

vation du rang. Descendants de Marie, sœur aînée du roi Jacques III, ils étaient généralement considérés comme les plus proches parents et les héritiers présomptifs de la famille royale. Pour le moment, la vie de Marie Stuart seule les séparait encore du trône. Leur richesse était proportionnée à leur haute position. Ils possédaient de vastes domaines dans le voisinage de la capitale, des fiefs dans une demi-douzaine de comtés, l'île d'Arran dans le Firth de Clyde; et enfin le duché de Châtelleranlt en France. Le chef de la famille, le duc de Châtellerault, s'était, en beaucoup d'occasions, montré indigne de son nom et de son rang; la faiblesse de son caractère et l'instabilité de ses convictions lui avaient fait perdre le pouvoir et le titre de régent et la confiance publique. Récemment encore, il avait donné une nouvelle preuve de ses défauts. Chef nominal du parti calviniste, ami hautement affiché de l'Angleterre, il s'était laissé amener par Marie de Lorraine à adresser au roi François II une très humble demande de pardon, accompagnée de la promesse d'envoyer ses enfants en France comme otages; en outre, il avait remis à la régente des blancs-seings, revêtus de sa signature et de son cachet, afin qu'elle l'eût entièrement à sa discrétion[1]. Connaissant très bien le personnage, la régente n'avait attaché aucune importance à ses promesses et ne s'en était servie que pour les faire connaître à la reine d'Angleterre par l'entremise de l'ambassadeur de France à Londres[2]. Lorsque le duc

1. Le duc de Châtellerault au roi, 15 janv. 1559 [1560]; TEULET, I, 406.

2. La régente à M. de Noailles, 28 janv. 1559 [1560]; *ibid*, 409, 410.

eut connaissance de cette dernière démarche, si compromettante pour les espérances matrimoniales de son fils, il eut la hardiesse d'infliger un démenti public au diplomate français, M. de Seurre, et de le provoquer en duel : ce qui lui attira, de la part de cet ambassadeur, une verte leçon qui le confondit entièrement[1]. Le fils aîné du duc, qui portait le titre de comte d'Arran, était un personnage grossier, farouche, à moitié fou. L'on comprend sans peine qu'Elisabeth Tudor ait refusé d'épouser un tel prétendant à sa main, fils d'un tel père. Malgré tout, cependant, leur position unique, en tant que famille la plus rapprochée du trône, donnait aux deux Hamilton une grande influence sociale, surtout dans les comtés occidentaux des Lowlands.

Leurs prétentions à la couronne étaient contestées, il est vrai, par une branche collatérale de la maison même de Stuart, lignée dont le comte Mathieu de Lennox était le chef. Ce gentilhomme avait été élevé en France, où il avait connu Jacques V, et ce monarque lui avait même promis de l'adopter comme successeur, dans le cas où il n'aurait pas d'enfants lui-même, au préjudice de la maison de Hamilton. En effet, à peine le comte d'Arran — plus tard duc de Châtellerault — fut-il chargé de la régence par les états d'Écosse, en 1443, que Lennox aborda dans son pays natal et essaya de le supplanter, en s'appuyant sur la France et le parti français en Écosse, tandis qu'Arran favorisait les projets de Henri VIII d'Angleterre. Marie de Lorraine et le cardinal Beaton, assaillis et menacés par le parti anglais et hérétique, avaient alors promis au

1. Ces pièces se trouvent dans TEULET, II, 143-147.

jeune Lennox la main de Marie Stuart et partant la royauté, après que le comte leur eut juré de vouloir maintenir l'église catholique et l'alliance française, de combattre de tout son pouvoir les partisans du roi d'Angleterre et tous ceux qui s'opposeraient à la reine-mère, enfin de laisser à la disposition de celle-ci la personne de la jeune reine jusqu'au jour du mariage[1]. Mais cette nouvelle perspective de grandeur s'évanouit pour le comte, tout aussi bien que la première. En effet, la convention secrète n'était guère sincère de part et d'autre et conclue seulement pour les besoins du moment. Comme le régent se laissa bientôt gagner à l'alliance française par Marie de Lorraine et par Beaton, Lennox, adversaire et émule d'Arran, d'ailleurs dépourvu de tout scrupule ou principe moral, se mit à la tête des *Écossais assurés*. Il n'eut pas honte de prendre part aux pillages que les Anglais faisaient d'une manière si cruelle au préjudice de ses compatriotes. La punition de tels forfaits ne se fit pas attendre : après une longue série de combats, il fut vaincu et déclaré hors la loi[2]. Il se sauva, cependant, par la fuite et trouva un asile en Angleterre, où il fut amicalement reçu par Henri VIII, pendant que les Hamilton confisquaient à leur profit le comté de Lennox. Le monarque anglais chercha à dédommager le comte des pertes qu'il venait de subir à son service, non seulement en lui accordant une pension, mais encore en le mariant à une femme sortie du sang royal, et qui

1. *Report of Roy. Commiss.*, IX, II, 414^{b}. — C'est un fait important, resté inconnu jusqu'à présent.

2. LESLIE, l. X, p. 466 et suiv. — *Acta Parl Scot.*, II, 452, 456.

à ses propres prétentions à la couronne d'Écosse ajoutait des droits nouveaux à la couronne d'Angleterre, C'était Marguerite Douglas, fille unique de Marguerite Tudor, sœur de Henri VIII et veuve du roi Jacques IV d'Écosse, et d'Archibald Douglas, comte d'Angus, second mari de cette princesse. Outre ces espérances, Marguerite Douglas apportait à son mari quelques terres, peu importantes, il est vrai, et un château dans le Yorkshire. Mais ce qui importait surtout au comte Mathieu c'était la brillante perspective pour sa maison de réunir les droits de succession aux trônes des deux moitiés de la Grande-Bretagne. Du reste, Marguerite était aussi rusée et aussi méchante que son époux, mais bien mieux douée que lui, et le dominait entièrement. Lennox avait pris part aux incursions de Warwick en Écosse, en automne 1547. C'est par lui que son beau-père Angus et tous les Douglas furent rattachés au parti anglais[1]. Après la mort d'Édouard VI, le comte et sa femme changèrent encore une fois de parti et se montrèrent catholiques zélés, afin de complaire à la nouvelle reine, Marie Tudor; et en effet, cette princesse les récompensa, en traitant lady Lennox comme son héritière, au préjudice de l'hérétique Élisabeth, et en lui accordant la préséance sur celle-ci. Lorsqu'Élisabeth fut arrêtée pour avoir trempé dans la conspiration de Wyatt, Marguerite l'insulta de toutes manières et chercha à exciter davantage encore contre elle la colère de la reine[2].

Entre temps, le comte d'Angus mourut, en 1557,

1. Odet de Selve au connétable, 4 mars 1548; LEFÈVRE-PONTALIS, p. 303.

2. FROUDE, VII, 329, 387.

sans laisser d'autres enfants que Lady Marguerite. Mais comme le mari de cette dame était mis au ban du royaume, ses biens échurent à son cousin, le comte de Morton, qui, bientôt après, devint un des chefs principaux du calvinisme écossais. Et lorsque Marie Tudor succomba à l'hydropisie, activée par ses mécomptes politiques et par ses tourments moraux, les espérances des Lennox s'évanouirent de nouveau, l'opinion publique en Angleterre se déclarant avec une force irrésistible en faveur de la dernière fille survivante de Henri VIII. Depuis ce double malheur, le couple, pauvre malgré ses grandes prétentions, vivait dans un état continuel d'excitation et intriguait de tous les côtés. Tantôt il se mettait en relation avec Marie de Lorraine et cherchait à faire valoir ses droits en Écosse contre les Hamilton[1]. Tantôt il invitait à son château de Temple-Newson, dans le Yorkshire, les gentilshommes catholiques, si nombreux encore dans le nord de l'Angleterre, afin de conspirer contre Élisabeth, pour ses propres droits ou ceux de Marie Stuart. Les espérances des Lennox se concentrèrent petit à petit sur leur fils Henri Darley ou Darnley[2],

1. TEULET, I, 400.

2. La forme la plus usitée et presque officielle de ce nom était DARLEY. Après E. BEKKER, *Marie Stuart, Darley, Bothwell* (Giessen 1881), p. 11, note, et PETRIK, *Die Briefe der Königin Maria Stuart* (Leipzig, 1873), p. 5 et suiv., — M. ONCKEN a pleinement démontré ce fait par des preuves innombrables. J'ajoute que dans les instructions données par la reine d'Angleterre à Throgmorton, en 1565, on écrit toujours DARLEY (*Brit. Mus., Caligula*, B IV, p. 254 et suiv.); que Cecil lui-même emploie les formes DARLIE et DARLY (*ibid.*, vol. IX, fol. 213 et suiv., et *Brit. Mus., Lansdowne*, vol. VIII); que Randolph, envoyé anglais en Écosse, se sert de l'orthographe

né en 1546, jeune homme d'un esprit et d'une instruction bien médiocres, mais d'une grande beauté physique et d'une parfaite élégance de manières. Il avait été élevé dans la religion catholique et dans le sévère exercice de ses cérémonies et de ses usages. Les Lennox avaient réussi, en effet, à faire du jeune Darnley l'idole des catholiques d'Angleterre, qui lui destinaient la succession au trône, aussitôt qu'Élisabeth aurait été écartée par une révolution, par une attaque du dehors ou par une mort naturelle ou violente[1]. Jusqu'à la mort de François II, Darnley avait donc été un compétiteur pour Marie Stuart, relativement à la couronne d'Angleterre; on avait même découvert, en 1550, un complot, dirigé contre la vie de la jeune reine, et entrepris en faveur, peut-être même sur l'instigation des Lennox[2]. Mais lorsque Marie devint veuve, Lady Marguerite changea la di-

Darlye (Londres, *Record office*, *Scotland*, vol. X et suiv). L'ambassadeur espagnol à Londres, Silva, écrit également De Arlé (*Documentos ineditos para la hist. de España*, t. LXXXIX, *passim*); de même Michel de Castelnau, qui a été quatre fois ambassadeur de France en Ecosse, écrit-il d'Harlay (Le Laboureur, *Mém. de Castelnau*, t. I, p. 181 et suiv.). Il ne peut donc y avoir de doute sur la manière dont on *prononçait* alors ce nom. Cependant la forme écrite de Darnley a été également en usage, quoique bien moins souvent (Cf. Bresslau, dans la *Historische Zeitschrift*, t. LII [1884], p. 268 et suiv.) : et comme elle a fini par prévaloir, et que maintenant ce personnage est généralement désigné de la sorte, je m'en servirai désormais dans notre texte, quoiqu'elle soit la moins correcte.

1. Dép. de Quadra, évêque d'Aquila, amb. d'Esp. à Londres, du 7 mars 1560; *Doc. inéd. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 286.

2. Strickland, III, 33.

rection de ses batteries. Désormais elle ne poursuit plus qu'un seul but : marier son fils à Marie Stuart, renforcer ainsi les droits de Darnley, lui assurer la royauté en Écosse comme en Angleterre[1]. Ce n'est pas sans raison que l'acte d'accusation, dressé contre elle un peu plus tard, disait : « Elle favorisa elle-même le titre de la reine d'Écosse [comme reine d'Angleterre], en déclarant combien il serait utile de réunir les deux royaumes, c'est-à-dire de marier son fils à cette reine qui deviendrait souveraine et d'Écosse et d'Angleterre »[2]. Elle mit tous ses soins à élever Darnley de façon à plaire à une jeune femme habituée à l'élégance artistique, en le faisant instruire avec un zèle particulier dans la danse, dans la musique et d'autres talents de société[3]. Il semblait que le rôle de cette princesse était d'être destinée à des enfants. Après qu'elle eut perdu un mari de seize ans, on voulait lui faire épouser un jeune homme qui n'en comptait que quinze !

Il est évident que Marie ne pouvait favoriser à la fois et les Hamilton et les Lennox. Il lui fallait choisir entre les deux familles et encourir en tout cas l'hostilité mortelle de l'une, pour se concilier l'amitié intéressée et incertaine de l'autre. Mais bien d'autres graves dilemmes l'attendaient encore dans son pays natal.

Pour des motifs que nous avons suffisamment indiqués, la plus grande partie de la noblesse écossaise

1. Dép. de Quadra, 23 févr. 1561 ; *Docum. inéd.*, LXXXVII, 321.

2. Froude, VII, 388.

3. *Mémoires de Castelnau de la Mauvissière*, l. V, ch. 12 (t. I, p. 181, éd. Le Laboureur).

avait embrassé le calvinisme. Mais tous les partisans des nouvelles doctrines ne se ressemblaient pas : il y avait parmi eux un groupe zélé et un groupe modéré, ce dernier beaucoup plus nombreux que le premier, et composé de gens indifférents, au fond, à toute confession religieuse, mais très sensibles à ce qui touchait leurs intérêts matériels. On ne trouverait guère qu'un seul membre de la haute aristocratie qui fût réellement sincère : c'était le comte de Glencairn, grand propriétaire dans les Lowlands occidentaux, dans le Kyle et l'Ayrshire, où les Lollards avaient subsisté depuis la fin du XIV[e] siècle et où la Réforme avait recruté ses premiers et ses plus ardents disciples. Glencairn mérite une place à part dans la noblesse écossaise : ses convictions protestantes étaient sincères, invariables ; il ne les avait jamais cachées, aussi peu que son attachement pour l'Angleterre ; son honnêteté et l'intégrité de son caractère étaient au-dessus de tout soupçon.

Au delà de la Clyde s'étendait le vaste territoire du clan des Campbell, dont le chef aveuglément obéi était le comte d'Argyle. Comme puissance effective, Argyle avait peu de rivaux en Écosse. Il commandait sans conteste à des milliers de hardis et rudes montagnards, toujours prêts à verser leur sang pour leur chef héréditaire. Le comte actuel, Archibald, était avant tout un ambitieux, protestant pour des motifs égoïstes, mais en rapports intimes avec les rebelles catholiques en Irlande, changeant de parti aussi souvent que cela lui semblait utile ; peu doué, du reste, dépourvu même de courage physique et indigne de son immense influence dans les Highlands. Il avait épousé une sœur de lord Jacques Stuart, enfant illégitime, comme ce dernier, du roi Jacques V et de Marguerite Erskine.

Dans les comtés de l'est, presque tout le monde était devenu protestant : les lords Ruthven, Ogilvie, Rothes, Hume, Lindsay. Ruthven, sombre et fanatique, était important comme prévôt, c'est-à-dire maire de la ville de Perth. Lindsay était rempli d'une ambition effrénée et n'avait nullement hérité du royalisme constant et exemplaire de son père, jadis gardien fidèle de Marie Stuart enfant. Lui et Ogilvie avaient leurs domaines dans le comté d'Angus. Hume et les Hepburn étaient puissants dans le Lothian, tout près de la capitale. Dans le voisinage immédiat d'Édimbourg se trouvaient encore les domaines d'un des plus formidables partisans de la Réforme, le comte Jacques de Morton. Issu de la célèbre famille des Douglas, il s'était élevé sur les ruines de la branche d'Angus. Mais en dehors de ce comté, situé dans l'est, il s'était rendu maître, par mariage, de la seigneurie de Dalkeith, à quelques kilomètres au sud de la capitale. Ce personnage est un des plus repoussants parmi les seigneurs écossais de cette époque : rusé, menteur, entreprenant, d'une énergie froide et cruelle, écartant de sa route par tous les moyens, astuce et violence, quiconque lui semblait être un obstacle à ses projets ambitieux, sans foi ni loi. Il avait commencé par flatter et servir la régente, qui le combla de bienfaits, et par se montrer catholique zélé ; ce qui ne l'empêcha point, en même temps, de signer les *covenants* des protestants[1]. Plus tard, lorsque les progrès de l'armée anglaise, en 1560, eurent assuré la victoire à la Congrégation, il se déclara ouvertement pour elle et pour l'Angleterre. Il avoua ses motifs égoïstes, avec une effronterie cynique,

1. Dép. de Sadler et de Croft, du 8 nov. 1559 ; KEITH, I, 385.

dans une lettre adressée à Cecil[1]. Voilà encore un des prétendus héros des calvinistes écossais du xvi[e] siècle! La reine d'Angleterre vit promptement combien de services les talents et la perversité de Morton pourraient lui rendre, et elle fit violence à son avarice pour lui payer une pension régulière. A partir de cette donation, il se posa en champion le plus zélé de l'intérêt anglais en Écosse.

Les nobles des Marches, importants parce qu'ils pouvaient fermer ou ouvrir les chemins qui d'Angleterre conduisaient en Écosse — les Hume, les Maxwell et d'autres — appartenaient tous au protestantisme.

Trois membres du parti calviniste occupent une place particulière, parce qu'ils en étaient les véritables hommes d'État, les chefs politiques. Ce sont Robert Melvil, Maitland de Lethington et lord Jacques Stuart.

Sir Robert Melvil, — qu'il ne faut pas confondre avec son frère cadet Jacques, l'auteur des *Mémoires* — appartenait à la petite noblesse, mais il avait promptement acquis de l'importance par ses talents diplomatiques. La régente avait fait beaucoup de bien à toute sa famille. Elle l'avait pris lui-même très jeune encore à son service, avec un de ses frères, tandis qu'elle en plaçait un troisième auprès de sa fille Marie, en France[2]. Tout cela n'empêcha nullement l'ambitieux et méchant sir Robert de se déclarer de bonne heure pour la Congrégation qui, en 1559, l'avait envoyé auprès de la reine Élisabeth pour réclamer son assistance. Il y était resté pendant plu-

1. 24 mai 1560 ; Haynes, 315.
2. J. Melvil, 15.

sieurs mois et avait beaucoup contribué à obtenir ces subsides anglais qui seuls avaient maintenu la cohésion du parti calviniste[1]. Vers la fin de l'année, il était encore retourné à Londres et y avait aidé à déterminer la reine à jeter définitivement le masque et à envoyer une armée en Écosse[2]. C'était donc un des médiateurs les plus importants de l'alliance anglo-écossaise; sans fanatisme, d'ailleurs, et prêt à beaucoup de concessions dans le domaine religieux et politique, mais fidèle à la tendance générale qu'il avait adoptée en abandonnant la régente.

Dans sa seconde ambassade, il avait été accompagné par Maitland de Lethington, ancien secrétaire d'État de Marie de Lorraine et considéré par tout le monde comme une des plus fortes têtes de l'Écosse.

Guillaume Maitland laird de Lethington, né vers l'an 1528, avait reçu une excellente éducation qui, favorisée par une intelligence toujours en éveil, une perspicacité extraordinaire, une éloquence peu commune, faisait de lui la fleur des beaux esprits de l'Écosse, selon le témoignage d'un juge aussi compétent qu'Élisabeth d'Angleterre. Également versé dans la science profane et dans l'érudition théologique, il avait la mémoire heureuse et une grande promptitude à la repartie. Il était homme à discuter les questions de politique avec Cecil, et les textes bibliques avec Knox. A l'âge de vingt-cinq ans, il entra au service de la régente qui, reconnaissant ses qualités, l'éleva

1. M. de Noailles au card. de Lorraine, 2 nov. 1559 ; TEULET, I, 367.

2. Le même à M. de la Croix, 4 janv. 1560 ; *ibid.*, 397. — H. DE LA FERRIÈRE, *Le XVI[e] siècle et les Valois*, 25.

quelques années plus tard au rang de secrétaire d'État. Cependant, il se retourna bientôt vers la Réforme, dans laquelle il vit l'avenir du pays, et par conséquent vers le parti anglais, sans être, du reste, très ferme dans ses convictions. Il ne devint calviniste que par politique, parce que la Réforme seule rendait possible l'union de l'Écosse avec l'Angleterre : partant il fut peu aimé par Knox. Lethington dissimula même assez longtemps, et ce fut seulement lorsque la régente fut enfermée dans les murs de Leith, sans grand espoir d'en sortir victorieuse, qu'il l'abandonna et qu'il passa publiquement à la Congrégation (octobre 1559[1]). Elle l'envoya à Londres à différentes reprises, et il s'y concilia l'affection tant d'Élisabeth que de Cecil. Il tomba d'accord avec ce ministre sur les points principaux de la ligne politique à suivre dans les relations entre l'Angleterre et l'Écosse : alliance perpétuelle des deux royaumes sur la seule base dorénavant possible, l'unité dans la foi protestante. Une correspondance secrète s'établit entre les deux hommes d'État, le fougueux Cecil et le prudent Lethington[2]. Ce dernier eut même l'habileté d'entretenir un commerce épistolaire avec lady Cecil, femme ambitieuse qui aimait beaucoup à jouer un certain rôle politique[3]. Élisabeth fut enchantée de la finesse de l'esprit du jeune laird, de son érudition élégante

1. Skelton, I, p. 35 et suiv., 206 et suiv., 213-221 et suiv.

2. Cf. Randolph à Cecil, 15 mars 1561 ; *Cal. of State P., For. ser.*, 1561-62, n° 15.

3. Correspondance politique de Lethington avec Lady Cecil; Haynes, 293, 301, 359. — Robert Melvil et le comte d'Arran communiquent également avec cette dame : *ibid.*, p. 362, 363.

et sûre et de la modération de ses sentiments religieux, bien différente du sombre et farouche radicalisme de la doctrine de Calvin et de Knox. C'est surtout grâce à Lethington que les scrupules de la reine furent vaincus et qu'elle prêta des secours de plus en plus efficaces et manifestes aux lords de la Congrégation[1]. C'était un homme indispensable pour tout gouvernement en Écosse, et pourtant aussi dangereux comme ami que comme adversaire, à cause de sa profonde indifférence pour les préceptes les plus élémentaires de la morale publique, et de son ambition personnelle sans frein, qui lui faisait trahir sans scrupule les obligations, quelque sacrées qu'elles fussent, de la reconnaissance et de la foi jurée. Outre cela, c'était un esprit inquiet, jamais tranquille, cherchant toujours du nouveau, doué d'une certaine méchanceté innée, préférant les voies détournées au chemin direct, suspect à tout le monde : défauts qui, à la fin, l'ont empêché de réussir, malgré toutes ses qualités intellectuelles, et ont causé sa chute et sa mort misérable.

Après la disparition de François II, il eut une crainte terrible de la jeune reine, de la part de laquelle il croyait mériter une punition exemplaire, à cause de la trahison qu'il avait commise envers Marie de Lorraine. Il exprima ses appréhensions à son ami Cecil dans d'innombrables lettres, se plaçant entièrement sous la protection du gouvernement anglais, auquel il conseilla

1. Marie Stuart écrivit à Lethington de France, le 29 janv. 1561 : « Vous avez de l'entendement et dextérité, et ne se passe rien entre ma noblesse dont vous n'ayez cognoissance, et que vostre avis n'y soit receu. » TYTLER, VI, 399.



de ne pas permettre la rentrée de Marie Stuart en Écosse.

Si Knox s'est toujours douté du peu de sincérité qu'il y avait dans les opinions de Lethington, il avait la plus grande confiance dans le caractère de lord Jacques Stuart, fils du roi Jacques V et d'une de ses nombreuses maîtresses, Marguerite Erskine, — « le seul, disait-il dans une lettre adressée à son maître Calvin, parmi tous ceux qui fréquentent la cour, à s'opposer résolûment à l'impiété[1] ». L'austérité de sa vie, sa conduite privée irréprochable, les saintes paroles qu'il avait toujours sur les lèvres firent de lui l'idole des calvinistes. En effet, tous les auteurs favorables à ce parti, depuis ses contemporains jusqu'à l'époque actuelle, l'ont glorifié comme l'homme le plus intègre, comme le soutien de tout ce qu'il y avait de bon et de sain en Écosse. Les adversaires, au contraire, l'ont dépeint comme un ambitieux sans foi ni loi, abusant hypocritement de la religion pour ses fins personnelles, briguant dès le commencement de sa carrière la couronne royale dont sa naissance illégitime semblait l'exclure à tout jamais.

Les seconds sont plus près de la vérité que les premiers.

Élevé pour l'état ecclésiastique, d'abord dans son propre pays et ensuite en France, il avait acquis des habitudes de travail régulier et une culture intellectuelle qui le rendaient supérieur aux rudes barons qui l'entouraient. Mais l'Église ne donnait pas d'espérances suffisantes à son ambition et à la conscience qu'il avait de ses propres talents. Il désirait obtenir, sinon la cou-

1. Lettre du 24 oct. 1561 ; Teulet, II, 173.

ronne même, but trop dangereux pour un homme de son origine, au moins la réalité du pouvoir suprême[1]. Tous les moyens lui semblaient bons pour réaliser ses grands desseins. La destruction du parti français lui avait paru nécessaire, afin qu'il pût saisir lui-même le pouvoir. Mais il était prêt à se ranger du côté qui pouvait le mieux servir ses intérêts. La clarté de son esprit, sa connaissance profonde des affaires politiques dans l'Europe entière, son art psychologique lui ouvrant le cœur de toutes les personnes avec lesquelles il avait à frayer, faisaient de lui un homme d'État de premier ordre. C'était en même temps un excellent diplomate. Ses manières franches, ouvertes, un peu brutales même, désarmaient la suspicion et provoquaient la confiance des autres, tandis qu'elles l'aidaient à cacher soigneusement ses projets perfides et son manque absolu de bonne foi et de loyauté. Il était excellent homme de guerre, courageux et décidé ; en outre, d'une belle prestance et d'un maintien digne et noble. Ces qualités qui faisaient de lui un personnage hors ligne expliquent suffisamment l'immense influence qu'il a su acquérir en Écosse comme en Angleterre, sur les reines comme sur les prédicants, sur les nobles comme sur le peuple.

Pour le moment, il était considéré comme le chef temporel des calvinistes de son pays, aussi bien que Knox en était le chef spirituel[2]. Ainsi, la victoire du

1. Ses meilleurs amis lui supposaient alors de pareils projets : Instruction pour S. Ralph Sadler, 8 août 1559 ; TYTLER, VI, 136 ; — et Throgmorton à Cecil, 27 juillet 1559 ; FORBES, I, 180.

2. Dépêche de Jean Atcheson (agent de Marie Stuart), du 22 avril 1561 ; *Reports of Royal Commis.*, VI, 640.

parti protestant avait-elle eu pour conséquence de placer entre les mains de lord Jacques le véritable gouvernement du pays. Les agents anglais étaient enchantés de lui. Ils le dépeignent comme un homme de bien, d'une sincérité absolue, d'honneur et de fidélité, dévoué au service de Dieu et de leur reine[1]. Il s'était néanmoins ménagé d'assez bons rapports personnels avec Marie de Lorraine, et également avec Marie Stuart, à laquelle il cachait soigneusement son dépit de ne pas avoir été doté, selon son désir, d'une grande seigneurie temporelle et héréditaire. Il était alors âgé de trente ans.

Les événements ayant tourné contre l'Église, le nombre et l'importance des lords restés fidèles au catholicisme étaient bien moins considérables que ceux des protestants. Le plus puissant parmi ces derniers était, sans conteste, le comte Huntly, chef de la grande famille des Gordon. Il dominait dans tout le nord de l'Écosse, dont les autres seigneurs — Errol, Sutherland, Lovat — étaient ses partisans ou même ses vassaux. Huntly était le plus riche de tous les magnats du royaume. Rusé et adroit, il jouissait cependant de peu d'estime, à cause de la perversité et de l'inconstance extraordinaires de son caractère. Grand chancelier d'Écosse, il avait pactisé tantôt avec les rebelles, tantôt avec la régente, et ne s'était décidé pour celle-ci que sur la promesse qu'elle lui avait faite du comté de Murray dont il briguait la possession depuis longtemps[2]. C'est

1. Throgmorton à Cecil, 23 avril, et à la reine, 29 avril 1561; *Cal. of State P.*, *For. ser.*, 1561-62, n[os] 113, § 2, 151, § 19.

2. Instruction du sieur du Fresnoy, envoyé en France par la régente, en juillet 1559; Teulet, I, 331.

alors qu'il avait fait conclure par les nobles et les clans du nord avec les Français une alliance, par laquelle ils s'obligeaient à défendre, de tout leur pouvoir, la cause du catholicisme et de la ligue française : une espèce de contre-*bond* opposé aux *bonds* du parti calviniste et anglais[1]. Les protestants l'appelaient l'*astucieux* (*wily*) ou le renard[2]. — Plus sympathique était le comte d'Athol, qui avait ses propriétés au cœur même des Highlands, homme brave et sincère, sans qualités distinguées, d'ailleurs. Catholiques aussi étaient les lords Fleming, Seton et Sempil.

Les catholiques étaient en même temps favorables à la France et à la maison régnante. Lord Georges Seton était allé en France présenter ses hommages à sa jeune reine, de compagnie avec Jacques Beaton, archevêque de Glasgow, et d'autres prélats, dès le mois d'août 1560, lorsque la victoire du calvinisme fut légalement sanctionnée en Écosse[3]. Leur parti fut renforcé par un noble qui, bien qu'appartenant à la confession protestante, ne s'en posait pas moins en adversaire de la faction anglaise. C'était Jacques Hepburn, quatrième comte de Bothwell. Ayant succédé à son père en 1556, à l'âge de vingt-deux ans à peu près[4], Bothwell possédait de vastes domaines sur la Clyde, dans les Low-

1. TYTLER, *History of Scotland*, VI, 160. — P. 359 et suiv., Tytler donne des documents prouvant jusqu'à l'évidence la perfidie de Huntly.

2. Dépêches de Sadler et de Croft, des 25 oct., 8 nov. 1559 ; KEITH, I, 378, 385.

3. TYTLER, VI, 176. — LABANOFF, I, 78 : Seton retourna en Écosse, en octobre 1560.

4. A. PETRICK, *Zur Geschichte des Grafen Bothwell* (Berlin, 1874), p. 13.

lands occidentaux, et à côté d'une foule d'autres charges, il était investi de la haute dignité de grand-amiral d'Écosse. La régente Marie de Lorraine, qui tenait en grande estime sa fidélité et sa valeur, l'en avait récompensé en le nommant en outre lord-lieutenant des Marches et gouverneur de l'unique citadelle royale située au milieu des Borders, Hermitage-Castle, place militaire de la plus haute importance[1]. En 1558, Bothwell, sur l'ordre de la régente, avait fait une incursion dans le nord de l'Angleterre, tandis que les autres nobles écossais avaient refusé de prendre part à la guerre de la France contre ce dernier pays. C'est à lui que François et Marie avaient confié la charge de s'entendre avec des commissaires anglais à l'effet d'échanger les prisonniers[2]. Pendant la guerre civile, il avait fait preuve d'un entier dévouement à la régente, à qui, par une surprise hardie, il avait procuré trois mille livres sterling, envoyées aux rebelles par Élisabeth d'Angleterre[3]. Marie de Lorraine lui avait confié le commandement d'une troupe de huit cents Français et Écossais, et l'avait envoyé en France afin d'y solliciter de nouveaux secours[4]. Il y resta jusqu'après la mort de François II, et retourna alors en Écosse pour y travailler autant que possible en faveur de la jeune reine[5]. — Laid de sa personne, rude, grossier, malgré l'éducation littéraire qu'il avait reçue en France, violent

1. CHALMERS, III, 9.
2. LA FERRIÈRE, 20.
3. Voir plus haut, p. 166.
4. CHALMERS, *l. c.*
5. Voir, entre autres, lettre de Randolph à Cecil, 26 févr. 1561 ; *Cal.* 1560-61, n° 1034.

et impérieux, Bothwell comptait peu d'amis ; mais c'était un homme d'un courage indomptable, toujours prêt à l'action, plutôt aventurier que fin politique, et dont l'ambition et l'immoralité étaient limitées par une loyauté constante envers sa souveraine : c'était le portrait du chevalier du moyen âge, non pas le chevalier chimérique de la poésie, mais bien le chevalier réel des XI[e] et XII[e] siècles. Le gouvernement d'Angleterre et le parti anglais en Écosse lui faisaient l'honneur de lui vouer une haine profonde et de le considérer comme leur adversaire principal[1].

Pour le moment, ce parti triompha sur toute la ligne. Les calvinistes agissaient en maîtres. Leurs ministres rédigèrent le *Livre de discipline*, destiné à régler la doctrine, l'administration des sacrements, le choix des ministres, les provisions pour leur maintien, la discipline ecclésiastique et la police de la *Kirk* (église calviniste)[2]. De persécutée, la *Kirk* se fit exclusive, persécutrice, traitant d'*idolâtrie* les restes encore considérables du catholicisme dans le pays, avec le plus grand mépris. « Afin que Jésus-Christ soit prêché en vérité et ses saints sacrements administrés de la bonne manière, nous ne cesserons de demander que l'idolâtrie, avec tous ses monuments et locaux, tels qu'abbayes, couvents de frères et de religieuses, chapelles, cathédrales, chanoineries, églises, collèges,

1. Cf., entre beaucoup d'autres témoignages, l'instruction adressée à Randolph par Élisabeth, le 2 février 1565[6] ; M. PHILIPPSON, *Études sur l'hist. de Marie Stuart* ; *Revue historique*, t. XXXIX (1889), p. 279.

2. On trouve le *Buke of Discipline* dans les Œuvres de KNOX, publiées par DAV. LAING, t. II, p. 183, et suiv.

autres que ceux qui servent actuellement d'églises paroissiales et d'écoles, soit entièrement supprimée dans tous les endroits et limites de ce royaume ; et que cette idolâtrie soit éloignée de la présence de toutes les personnes dans ce royaume, de quelque état ou condition qu'elles soient... Sous le nom d'idolâtrie nous comprenons la messe, l'invocation des saints, l'adoration des images, ainsi que la conservation et la possession de celles-ci ; et enfin toute espèce de culte non contenue en sa sainte parole ».

Après avoir anathématisé ainsi, en quelques paroles hautaines, le *damné papisme,* c'est-à-dire tout l'édifice ecclésiastique en vigueur depuis mille ans, Knox et ses disciples se mirent à construire leur propre système. C'était un mélange de démocratie et de cléricalisme, selon le modèle de l'église de Genève. Le droit d'élire les pasteurs fut confié à chaque communauté; mais son choix n'était légal et définitif que lorsque la personne désignée avait passé un examen public de bonnes mœurs, de capacité et d'orthodoxie devant le *superintendant* et les autres ministres du diocèse. Une fois établi dans ses fonctions, le ministre ne peut plus être transféré à un autre siège sans son assentiment, ni être déposé sans avoir commis de crime. Attendu que « tout travailleur mérite son salaire », et qu' « il ne faut pas museler la bouche du bœuf qui laboure », le Livre de discipline fixe un *minimum* de revenus pour chaque ministre, ainsi que de pension pour sa femme et pour ses enfants. Il exhorte les communautés à entretenir convenablement les instituteurs, ainsi que les pauvres incapables de gagner leur vie eux-mêmes. Le royaume est divisé en dix diocèses, à la tête desquels sont placés des *super-*



intendants. Mais ceux-ci ne doivent pas vivre, comme l'ont fait jusqu'alors « les paresseux évêques »; ils voyageront constamment dans leurs districts afin de contrôler les ministres, d'en instituer de nouveaux, d'inspecter les écoles, de fonder des églises, de prêcher au moins une fois par semaine. La nomination de superintendant appartient à tous les ministres du diocèse, réunis aux superintendants des diocèses voisins, et se fait après un nouvel examen public où tout le monde peut élever des objections contre le caractère des candidats.

Un des côtés les plus sympathiques de la Réformation est l'importance que, dès son début, elle a attachée à l'enseignement à tous les degrés. On peut dire que l'instruction populaire *générale* est due aux préceptes des réformateurs. Le Livre de discipline insiste avec beaucoup de force sur ce point. Toute paroisse doit posséder un maître d'école, toute ville un professeur qui sache bien la grammaire et le latin, tout chef-lieu de diocèse un collège ou une école savante. Les Universités de Saint-André, de Glasgow et d'Aberdeen seront maintenues, et on y enseignera le latin, le grec, l'hébreu, les mathématiques, la philosophie, le droit, la médecine et la théologie. C'était certes beaucoup d'Universités, sans doute, pour une population inférieure à un million d'âmes! Toute famille sera astreinte à faire instruire ses enfants; aux pauvres, on assure la gratuité et des bourses. C'est le système de l'instruction obligatoire, réalisée dès le milieu du XVI[e] siècle dans le coin le plus reculé de l'Europe.

Les frais d'entretien des églises et des écoles de tout degré seront supportés par les revenus de la dîme, notablement diminuée, il est vrai, et des anciens biens

ecclésiastiques, par ceux du moins que la rapacité des nobles avait encore laissés subsister.

L'administration des églises n'est pas confiée aux seuls ministres; selon le principe démocratique du calvinisme, chaque communauté a à élire, tous les ans, des *anciens* pour prendre part à ce gouvernement; mais d'après son principe clérical, les candidats pour cette dignité sont généralement proposés par le pasteur.

Le conseil formé par le ministre et les anciens possède des pouvoirs fort étendus sur les fidèles; il doit citer devant sa juridiction les personnes de mauvaises mœurs, afin de leur imposer une pénitence publique ou même les excommunier. Une telle sentence d'excommunication, publiée dans le royaume entier, entraîne le complet isolement du coupable : « Nul ne doit plus avoir avec lui aucune espèce de commerce, soit en mangeant ou en buvant, soit en vendant ou en achetant, pas même en le saluant, ou en lui parlant ». Ses enfants mêmes étaient exclus du baptême. L'on sait avec quelle rigueur cette arme redoutable était maniée par les ministres calvinistes, non seulement envers de véritables criminels, mais aussi contre des personnes qui se plaisaient aux amusements innocents, ou qui essayaient de se soustraire à la pesante domination des pasteurs. Car le Livre de discipline combat avec la même véhémence que les catholiques les autres sectes chrétiennes; oubliant que les protestants étaient eux-mêmes rebelles envers l'église traditionnelle, il prononce la peine de mort contre tous ceux qui, en fait de dogme, voire de cérémonies, osent se séparer du calvinisme.

Tel est le Livre de discipline destiné à réaliser défi-

nitivement la tâche que Knox s'était imposée : faire régner en Écosse l'esprit de Calvin. En vain quelques ministres protestants, modérés et prudents, s'opposèrent-ils à la création d'une nouvelle *Kirk*, et prétendirent-ils que, pour le bien temporel et spirituel du pays, il valait mieux se borner à réformer l'ancienne église, afin d'éviter les désordres et les abus inhérents à une révolution radicale. Knox et ses partisans, tous les zélés, inaccessibles aux considérations d'ordre temporel, tinrent à imiter exactement le modèle créé par les institutions de Genève. Le Livre fut donc soumis au parlement qui se réunit le 15 janvier 1561. Cependant il y fut fort mal accueilli. Les nobles jugèrent qu'ils avaient bien autrement compris la Réforme : pour eux, il ne s'agissait pas de faire passer les anciens biens ecclésiastiques entre les mains de la nouvelle Kirk, mais dans les leurs. Ils s'écrièrent avec mépris « que c'étaient là des fantaisies de bigots », et la majorité conclut qu'il fallait ajourner cette matière jusqu'à ce que les affaires fussent plus amplement discutées.

En cette occasion, comme en tant d'autres, Knox déploya l'invincible énergie qui est la meilleure garantie du succès. Sans se laisser décourager, il insista en faveur de son Livre, auprès des chefs mêmes du parti calviniste, et ils ne purent faire autrement que de s'exécuter selon le désir de leur indispensable allié. Par conséquent, un certain nombre de seigneurs, parmi lesquels le duc de Châtellerault et son fils, lord Jacques Stuart, les comtes d'Argyle, de Glencairn et de Rothes étaient les plus considérables, mais auxquels ne s'associaient ni Morton ni Lethington, adopta le Livre de discipline, le 29 janvier 1561. Pour donner à ce fait un

peu plus de solennité, on attribua à cette acceptation le caractère d'une résolution du conseil privé; valeur que en réalité elle n'avait pas, ainsi que le démontrent jusqu'à l'évidence la forme de l'acte et les signatures, qui ne sont pas toutes celles des membres de ce corps politique. Le document, d'ailleurs, ne contient aucune ordonnance, mais simplement une approbation personnelle du Livre par les signataires. Et, ce qui était pire, ces signataires ne se sont jamais souciés des préceptes du Livre de discipline, pas plus que le reste de la noblesse. « Aucuns étaient luxurieux; aucuns s'étaient avidement emparés des possessions de la Kirk; et d'autres pensaient qu'ils ne devaient pas perdre leur part dans les vêtements du Christ. Dans tout le royaume, il n'y avait personne de plus cruel envers les pauvres ministres que ceux qui s'étaient approprié les plus larges rentes d'église. » C'est Knox lui-même qui se voit obligé de reconnaître ainsi les véritables mobiles de ceux qu'autre part il décore pompeusement du nom de *saints* et de *témoins de la foi*[1].

Mais si la Kirk se trouvait dans un état pitoyable au point de vue des richesses matérielles, au point de vue spirituel elle régnait sans conteste sur la plus grande partie de l'Écosse. Sauf dans l'extrême nord, le culte catholique avait partout cessé. Au commencement du mois de mars 1561, en un seul dimanche, on compta à Édimbourg treize cents personnes qui se firent administrer la communion selon le rite réformé, après avoir été examinées sur leur foi par les ministres. Le dimanche suivant, on institua les super-

1. KNOX. — SPOTTISWOODE.

intendants dans les chefs-lieux de diocèse. La Kirk était constituée, définitive et triomphante[1].

La déclaration des nobles du 27 janvier avait décidé que ceux des prélats qui embrasseraient la religion réformée conserveraient leurs possessions et leurs revenus, à la condition de payer les ministres protestants dans leurs domaines. Il faut dire à l'honneur de ces *loups affamés*, comme Knox et ses amis avaient l'aimable habitude d'appeler les évêques, qu'il n'y en eut que deux qui acceptèrent ce marché : Alexandre Gordon, évêque de Galloway, et Adam Bothwell, évêque d'Orkney ; le premier, qui était le plus estimable des deux, obtint, après de longues sollicitations, la satisfaction d'être chargé de l'office de superintendant dans son ancien diocèse[2].

La population d'Édimbourg apprit bientôt à ses dépens ce qui l'attendait sous ses nouveaux maîtres. Les réjouissances populaires qui, de temps immémorial, avaient lieu au mois de mai et que l'on appelait Robin-Hood, furent interdites et ceux qui s'y livreraient néanmoins menacés tout simplement de la peine capitale[3].

Marie Stuart vit donc son pays abandonné à ses pires adversaires, ceux qui avaient combattu sa mère et causé la mort de Marie de Lorraine, qui avaient fait litière de sa propre autorité et qui l'insultaient comme *papiste*, comme *fille de Bélial*, comme *idolâtre*. Son parti, celui des catholiques, était peu nombreux, dis-

1. Randolph à Cecil, 5 mars 1561 ; *Cal. of State P.*, 1561-62, n° 15.
2. KEITH, t. I, p. 250, note.
3. KNOX, II, 157.

persé et découragé. Et derrière ses ennemis d'Écosse se levait, terrible et implacable, la puissance de la cour de Westminster, d'Élisabeth et de ses ministres.

On ne saurait nier que la reine d'Angleterre n'eût eu des raisons de se plaindre de sa cousine. Marie l'avait mortellement blessée, non seulement dans ses droits à la couronne d'Angleterre, mais aussi dans sa dignité personnelle, en la désignant comme une bâtarde. Déjà, pendant les négociations de la paix de Cateau-Cambrésis, en 1558 et 1559, les diplomates français avaient revendiqué hautement et avec insistance le droit exclusif de la reine d'Écosse à la succession immédiate au trône d'Angleterre[1]. Trois mois plus tard, à l'occasion du fameux tournoi où périt Henri II, des distiques latins entourant les écussons réunis d'Écosse et d'Angleterre, annonçaient, sur la loge de Marie, que, par la grâce de Dieu, elle n'était pas moins reine d'Angleterre et d'Irlande que d'Écosse[2]. On aurait pu à la rigueur expliquer ces procédés comme l'ont fait les diplomates français, c'est-à-dire en prétendant que tout cela s'était fait sur l'ordre

1. Les plaintes formulées à cet égard par Élisabeth dans sa réponse à la protestation de M. de Seurre, ambassadeur de France, en avril 1560 (TEULET, II, 23; cf. *Sadler's State papers*, I, 379), sont pleinement confirmées par un témoin impartial et bien instruit : Granvelle. Le 15 décembre 1559, il écrit (KERVYN DE LETTENHOVE, *Relations polit. des Pays-Bas et de l'Anglet.*, II, 134) : « La Reyna de Francia [Marie Stuart] en todos sus titulos toma el de Inglaterra y a vocces dicen su pretension y no hablavan de otra cosa quando estavamos en la negociacion de las paces » [de Cambrai]. Voir encore LE LABOUREUR, *Mémoires de Castelnau*, I, 33.

2. TEULET, II, 24 et suiv. — STRICKLAND, III, 102.

du roi Henri II. Malheureusement, après la fin subite de ce monarque, Marie ne changea point de conduite quant à ses prétendus droits sur l'Angleterre. Depuis la mort de son beau-père, la responsabilité de ses actes retomba sur elle. Son mari et elle datent leurs actes d'après les années de *leur règne en Angleterre et en Irlande*. Leurs envoyés en Écosse disaient tout haut que leur avènement au trône de France leur procurerait les moyens matériels nécessaires pour réaliser leurs justes prétentions à la couronne des Indes. Au sacre du jeune couple, à Reims, les armes d'Angleterre firent de nouveau leur apparition, et elles se trouvèrent également gravées sur la vaisselle d'argent de la cour royale [1]. Marie fit publier des livres affirmant son droit de succéder immédiatement à Marie Tudor, à l'exclusion d'Élisabeth [2].

A ces actes évidents d'hostilité, celle-ci avait répondu par le siège de Leith. Malgré cet avertissement, Marie n'avait jamais voulu ratifier le traité d'Édimbourg, pas même la partie relative à l'Angleterre seule. C'est là le point que sa cousine a toujours désigné comme étant la pierre de touche et la condition indispensable d'une amitié sincère entre Marie et elle. Refuser la sanction, si solennellement promise, d'une convention dont l'article le plus important comportait précisément la reconnaissance des droits d'Élisabeth était, d'après son opinion, perpétuer l'offense que, depuis l'année 1558, Marie ne cessait pas de lui infliger et menacer son trône, son existence même. C'est aussi

1. TEULET, II, 25 et suiv. — GRANVELLE, *l. c.* — STRICKLAND, III, 112.

2. *Mém. de Castelnau*, I, 34.

ce que la reine d'Angleterre répond aux États d'Écosse, le 1er juillet 1561 [1], c'est enfin ce que son ambassadeur à Paris expose au ministre espagnol, son collègue [2]. Ces diplomates anglais, créatures de Cecil et, par conséquent, adversaires acharnés de tout ce qui était catholique, cherchaient constamment à irriter encore davantage leur souveraine contre Marie, en prêtant à cette dernière les projets les plus sinistres [3].

Les qualités mêmes de la jeune princesse devaient servir à augmenter les craintes et la haine qu'Élisabeth et ses conseillers ressentaient à son égard. Sa conduite sage et habile, ses manières alliant la dignité royale au charme irrésistible d'une femme gracieuse et spirituelle, l'influence enchanteresse qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, étaient autant de causes nouvelles de peur et de sombres prévisions pour les chefs et pour les agents du gouvernement anglais. Qu'arriverait-il, si une femme aussi dangereuse retournait en Écosse et se mettait en relation avec les catholiques fort nombreux de l'Angleterre septentrionale, tout portés à la reconnaître comme leur véritable reine ? La guerre civile, la destruction de la royauté d'Élisabeth et de la religion protestante en Grande-Bretagne seraient peut-être les conséquences de tels événements ! Elles devenaient d'autant plus possibles que Marie était sûre de l'assistance des Guises, du pape, peut-être un jour même de Philippe d'Espagne, de tout le grand parti catholique enfin. La

1. FROUDE, t. VII, p. 356 et suiv.

2. Dép. de Chantonnay, 26 juillet 1561 ; TEULET, II, 167.

3. Voir la correspondance de Throgmorton dans le *Calendar of State Papers*, ainsi qu'au VIme volume de TYTLER.

jeunesse et la beauté de la reine d'Écosse étaient un péril encore plus menaçant, en ce sens qu'elles rendaient vraisemblable un nouveau mariage avec un prince plus ou moins puissant, dont les armes la mèneraient facilement à la victoire. Throgmorton l'avoua franchement à son collègue espagnol à Paris. « Marie, disait-il, pourrait réaliser ses prétentions par les armes ; et si l'on considère l'état actuel de l'Angleterre et les nombreux partisans que la reine Marie y possède, l'ancienne religion pourrait s'y rétablir, comme il paraît qu'elle le désire et essaie de l'obtenir. » Même la perspective de l'union de Marie avec un Écossais déplaisait aux Anglais, parce qu'elle servirait à donner à cette reine un appui considérable dans sa nation et pourrait, en conséquence, ramener l'Écosse à l'alliance française et à la religion catholique [1].

Ces craintes n'étaient certes pas sans fondement. Un des plus puissants chefs des révoltés de l'Irlande, O'Donnell, l'avait déjà reconnue comme reine légitime d'Angleterre et de sa propre île [2]. On croyait que les Guises favorisaient les rebelles et les aidaient de leurs conseils [3].

Sans doute, Élisabeth enviait aussi la grâce de sa cousine, son amabilité, les hommages que tant d'hommes lui rendaient de près et de loin, mais il serait puéril de supposer que tels étaient les motifs princi-

1. Dép. de Chantonnay, du 26 juillet 1561 ; *l. c.*, p. 167, 171. — Cf. Dép. de Quadra, amb. d'Esp. à Londres, 12 juillet 1561 ; Kervyn de Lettenhove, II, 581.

2. En mai 1561 ; *Cal. of State Papers, Ireland*, 1509-1573, p. 170, nº 164.

3. Quadra à Granvelle, 6 sept. 1561 ; Kervyn de Lettenhove, II, 622.

paux de l'hostilité de la reine d'Angleterre contre celle d'Ecosse. Elle était due à des causes plus justes et plus générales. La première de ces princesses voulait réunir la Grande-Bretagne au profit du protestantisme, la seconde, au profit de la religion catholique. Intérêts personnels et intérêts universels les plaçaient dans des camps opposés.

En tout cas, la jalousie et les offenses directes infligées par Marie augmentaient encore chez Élisabeth la haine contre sa rivale ; haine tellement violente qu'elle frappa l'attention des diplomates étrangers qui se déclarèrent convaincus que le gouvernement anglais chercherait à nuire à la reine d'Écosse par tous les moyens[1]. Pour le moment, il s'agissait de l'empêcher de se rendre dans son pays, où elle serait infiniment plus dangereuse pour l'Angleterre que dans sa position actuelle en France[2].

Marie Stuart ne pouvait se faire aucune illusion sur l'inimitié qu'avant et après son retour en Écosse elle rencontrerait chez le parti dominant dans ce pays, aussi bien que chez Élisabeth et ses ministres. Où chercher un appui, une consolation, un refuge?

Pas en France. Dans ce royaume, le gouvernement de Catherine de Médicis s'affermissait de jour en jour. L'antipathie que cette princesse éprouvait pour sa bru et l'alliance qu'elle avait conclue avec les chefs du protestantisme français l'aurait certes empêchée de

1. Dép. de Quadra du 13 juillet 1561 ; *ibid.*, p. 582.

2. Cecil à Randolph, 30 juin 1561 ; WRIGHT, I, 62 : « I see our opinion here is that it shall doe much hurt in Scotland, if the Quene should come thither before thyngs be better established. »

prêter le moindre secours à la reine d'Ecosse. Le cœur rempli de joie, Throgmorton pouvait écrire à Cecil (1er mai 1561): « Les Français n'ont ni la volonté ni les moyens de faire du mal à l'Angleterre[1]. » Restaient encore ses oncles, les Guises. Mais ils étaient écartés du pouvoir, tenus en suspicion par la régente, éloignés de la cour même : il fallait une guerre civile en France pour leur rendre de l'influence. Momentanément, ils ne pouvaient offrir à la jeune veuve aucun appui matériel. Pourrait-elle dans de telles conditions se maintenir assez longtemps en Écosse pour donner aux éléments catholiques, à l'intérieur de la Grande-Bretagne et à l'étranger, le temps de se grouper autour d'elle, de s'armer et de fournir une force offensive et défensive? C'était là où gisait la clé de la situation.

A l'agréable nouvelle de la mort subite du roi de France, le duc de Châtellerault et les autres chefs du parti dominant en Écosse avaient convoqué la noblesse à un parlement, à Édimbourg, le 15 janvier 1561, afin de décider des mesures à prendre dans cette conjoncture extraordinaire[2]. Les avis inclinaient plutôt à demander le retour de la jeune reine, pour qu'elle ne contractât pas un nouveau mariage avec un prince étranger, mais avec un calviniste du pays. Il est hors de doute que le cerveau toujours actif et inquiet du duc, voyant s'évanouir le projet de mariage de son fils Arran avec Élisabeth, travaillait déjà à amener l'union de ce jeune homme à moitié fou avec la souveraine

1. *Cal. of State P., for. ser.*, 1561-62, nº 159.

2. Voir sur ces événements : *Cal. of State P., for. ser.*, 1560-61, nos 814, 818, 819.



d'Écosse. Les autres espéraient avoir ainsi leur reine à leur merci et la forcer, tôt ou tard, à se convertir au protestantisme. Le refus opposé par Élisabeth au projet de son mariage avec Arran rendait les esprits en Écosse d'autant plus favorables à un compromis passager et conditionnel avec sa rivale. En retournant de Londres à Édimbourg, Lethington, toujours encore dévoué à l'Angleterre, trouva, à son grand étonnement, « que les hommes d'ici vont faire la cour à leur reine beaucoup plus qu'ils n'en avaient autrefois l'habitude[1]. » Nous voyons même les chefs des calvinistes rivaliser à qui mieux mieux pour se mettre en rapport, chacun le premier, avec la jeune souveraine qu'ils venaient de combattre avec tant de furie. Ce même lord Jacques Stuart, que Knox comblait d'éloges comme l'unique véritable serviteur de Dieu parmi les nobles, fut le premier à rechercher les bonnes grâces de sa sœur, en sorte que trois semaines après la mort de son mari elle croyait déjà être sûre de son dévouement[2]. Au commencement de janvier 1561, Arran, tout à son nouvel espoir de devenir le mari de la belle reine, expédia en France le capitaine Forbes, sous prétexte de remercier le roi de Navarre de quelques bons services, mais en réalité pour poser des jalons en faveur de cette union. Antoine de Navarre, en effet, s'intéressa vivement à ce projet[3]. Le comte Archibald d'Argyle, le fougueux calviniste, imitant l'exemple donné par son beau-frère, lord Jacques, écrivit à Marie,

1. Leth. à Cecil, 10 janv. 1561 ; *ibid.*, n° 875.

2. Throgmorton au Conseil privé d'Angleterre, 31 décembre 1560 ; *ibid.*, n° 833, § 5.

3. *Ibid.*, nos 860, 861, 866, 872, 876.

afin de l'assurer, dans les termes les plus expressifs, de son attachement pour elle et de son entier dévouement pour sa cause [1].

Évidemment, il faut bien se garder de croire ces chefs écossais capables d'un élan subit de loyauté ou d'attendrissement envers leur belle et malheureuse princesse. La raison de leur nouvelle conduite était tout autre. Se voyant repoussés par l'Angleterre, ils résolurent de mettre sur une autre carte et d'essayer si Marie Stuart, pour le moment, ne servirait pas mieux encore qu'Élisabeth Tudor leur ambition et leur avidité. Ce n'était pas un changement de caractère ou de but, c'était tout simplement un changement de moyen.

Marie profita de la faveur passagère des circonstances avec toute l'intelligence et l'énergie dont elle a fait preuve chaque fois que son esprit n'était pas aveuglé par la passion. Depuis la mort de son époux, elle s'occupait de ses propres affaires avec autant de sagesse que de zèle, au dire même de ses pires adversaires. Ce n'était plus la jeune enfant ignorante et timide, perdue au milieu des intrigues et des méchancetés du monde comme ses défenseurs mal entendus nous la dépeignent si souvent. Elle commençait à se faire à l'idée de rentrer en Écosse, mais elle voulait effectuer son retour d'une manière digne et assurée, c'est-à-dire à la prière et à la requête de ses sujets [2]. Elle n'avait garde de s'exposer à l'éventualité d'y être

1. Ms. Argyle à Marie, 22 févr. 1560[1]; *Brit. Mus.*, Londres, *Additional Manuscr.*, vol. 19401, fol. 20.

2. Throgmorton au Conseil privé d'Anglet., 31 déc. 1560; *Cal. of State P.*, *l. c.*, n° 833.

mal reçue et peut-être obligée à quitter bientôt le pays d'une manière peu honorable.

Pour amener ses sujets à lui adresser une telle demande, elle envoya dans sa patrie plusieurs Écossais qui avaient fait partie de son entourage et dans lesquels elle avait une entière confiance. Le plus important parmi les membres de cette commission était Robert Leslie, gentilhomme qui élevait des prétentions sur le comté de Rothes. Mais la partie essentielle de leur mission était la tâche officieuse : ils avaient à délivrer à tous les hommes marquants, même à des adversaires tels que Lethington et Kirkaldy de Grange, des lettres de la reine, pleines de bonnes paroles, promettant d'oublier le passé et de leur être une souveraine affectueuse et bienveillante. Plus de trois cents de ces épitres furent confiées aux messagers. En même temps, ils étaient porteurs de lettres patentes de Marie pour les états d'Écosse. Elle y demandait l'envoi de députés du parlement, afin qu'elle pût délibérer avec eux sur la convocation d'un parlement légal et sur d'autres affaires importantes, en particulier sur le renouvellement des anciennes ligues avec la France. En outre, elle pria les représentants de la nation de lui faire tenir une liste de candidats pour la nomination d'un trésorier et d'un contrôleur des finances[1].

Par ce document, très habilement rédigé, la reine déclarait vouloir se confier entièrement aux conseils de ses fidèles sujets, ne rien faire sans leur assentiment. Elle ne touchait qu'en passant au point le plus dangereux, l'alliance franco-écossaise, et de manière à l'abandonner à la volonté des États. En tout cas, nous

1. Labanoff, t. I, p. 80 et suiv.

voyons que Marie, si elle n'aimait pas la régente de France, désirait encore l'assistance de ce pays.

L'instruction donnée aux quatre commissaires contenait également l'assurance que « son intention est de passer en son royaume aussitôt que ses affaires de deçà le pourront porter et permettre ». Mais pour ce voyage, elle a besoin d'argent ; par conséquent, il faut régler l'état de ses finances dont elle n'a rien appris ni reçu depuis la mort de sa mère, la régente[1]. Elle prit des mesures pour renouveler la direction de la monnaie royale et pour faire frapper des pièces à sa propre effigie[2]. — Un trait caractéristique et un véritable présage pour l'avenir de Marie, constamment trahie par ceux qu'elle tenait pour ses serviteurs les plus fidèles, c'est la promesse que Cragmillar, un des commissaires, fit à Throgmorton de communiquer ses instructions à Cecil, lors de son passage à Londres[3].

En même temps que la reine cherchait à gagner à sa cause les douteux et même les adversaires, elle essaya de retenir et de récompenser les fidèles. Ainsi, elle nomma lord Sempil abbé commandataire de Melrose et de Haddington et lui fit tenir ces riches bénéfices par l'intermédiaire du comte Bothwell[4].

Cependant, malgré toutes ses affirmations, sa décision définitive pour son retour en Écosse n'était

1. Instruction datée d'Orléans, 12 janv. 1561 ; *ibid.*, p. 85 et suiv.

2. Jean Acheson à Marie Stuart, 22 avr. 1561 ; *Reports of Royal Commiss.*, VI, I, 640.

3. Throgmorton à Élisabeth, 23 janv. 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nº 919.

4. Randolph à Cecil, 15 mars 1561 ; *Cal.*, 1561-62, nº 15.

pas encore prise. Son amour pour la France, sa patrie adoptive, son habitude du luxe raffiné et de la haute culture intellectuelle de la cour de Fontainebleau, sa peur de la barbarie et de l'indocilité écossaises la faisaient hésiter avant de se hasarder dans son royaume. Mais ce qui lui importait plus encore que ces considérations, c'était une affaire importante qui aurait pu la dispenser de se rendre en Écosse, tout en quittant la France, et qui la retint sur le continent encore plusieurs mois.

A peine le corps de son jeune époux fut-il enterré dans l'église de Saint-Denis que de tous côtés les souverains d'Europe se mirent en campagne pour obtenir la main de la belle princesse dont la dot était un royaume. Le duc de Châtellerault et son fils Arran continuèrent leur brigue par l'intermédiaire du capitaine Forbes et avec l'assistance du roi de Navarre et du connétable de Montmorency, intimement liés avec Catherine de Médicis. Un tel mariage aurait privé Marie Stuart de toute assistance étrangère et l'aurait tenue à tout jamais éloignée de la France ; d'autre part, on croyait être sûr du dévouement des Hamilton, que l'on tenait par leur duché de Châtellerault : voilà pourquoi sa belle-mère et ses alliés favorisaient cette proposition[1]. Mais la jeune reine, tout en donnant de bonnes paroles, ne songeait nullement à un tel hymen. Elle croyait au-dessous de sa dignité de se marier avec un de ses sujets, et n'oubliait pas le rôle détestable que les Hamilton avaient joué dans les dernières guerres civiles. Son intention était plutôt de les combattre après son retour en Écosse, en s'ap-

1. F. DECRUE, *Anne duc de Montmorency* (Paris 1889), p. 296.

puyant sur tous les Stuarts, tels que ses frères naturels, le comte d'Athol et les Lennox, adversaires constants des Hamilton. Châtellerault et Arran en furent donc pour leurs frais d'intrigues et de mensonges envers tout le monde. Mais l'idée de ce mariage s'était tellement fixée dans l'étroit cerveau du jeune comte qu'il ne voulait pas y renoncer, malgré tous les avis bienveillants des agents anglais, contents de pouvoir semer la zizanie entre Marie et les plus puissants de ses sujets[1].

La reine aurait préféré s'unir à un prince étranger qui l'eût retenue dans un pays cultivé et qui, en outre, eût pu mettre à sa disposition une force suffisante pour dompter ses sujets et peut-être même pour assurer l'exécution de projets plus ambitieux. C'est afin de pouvoir suivre le développement de ces desseins en toute tranquillité et sans le contrôle gênant et hostile de sa belle-mère, qu'elle resta en Champagne et en Lorraine pendant tout le printemps de 1561. Et en effet toute une série de prétendants se présentèrent. D'abord le roi Frédéric II de Danemark, jeune prince de vingt-sept ans pourvu des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, et qui n'avait pas encore abjuré publiquement la religion catholique; mais déplaisant également aux Écossais et aux Guises, et dont Marie elle-même n'écoutait guère les avances. Plus sérieuse semblait la demande du roi de Suède, Éric XIV. Le fils aîné de Gustave Wasa, du même âge que le roi de Danemark, venait de succéder à son père; c'était un jeune homme réputé pour sa beauté, pour son esprit che-

1. *Cal.*, 1561-62, nos 12, 103, 133, 151 § 14. — STRICKLAND, III, 145, 172.

valeresque, ses études littéraires et scientifiques, son éloquence et ses connaissances en peinture et en musique : bref, il personnifiait tous les avantages qu'une jeune femme et que le vulgaire doivent apprécier dans un prince. Il s'était montré fort épris de Marie Stuart, sans l'avoir jamais vue, il est vrai, et sans cesser de négocier, en même temps, son mariage avec Élisabeth Tudor. Dès la mort de François II, il s'était mis en campagne pour obtenir la main de la jeune veuve. Un de ses agents, Charles de Mornay, gentilhomme français au service de la Suède, se rendit à la cour de Fontainebleau, sous prétexte de notifier le décès de Gustave Wasa et l'avènement du nouveau roi, mais en réalité pour commencer avec les Guises des négociations relatives au mariage de leur nièce avec son monarque [1]. Il plaisait personnellement à Marie, et il plaisait tout à fait aux Écossais ; nul ne se doutait du terrible avenir réservé à ce prince fort bien doué, mais léger, débauché et colérique, et qui était destiné à trouver une fin tragique, après être tombé en démence [2]. Mais pour la jeune reine, il avait, dès le début, le grave tort d'être protestant.

Un prince catholique semblait mieux fait pour devenir l'époux de Marie Stuart, que ces prétendants hérétiques. L'ambassadeur de l'empereur Ferdinand Ier à Paris mit en avant un des fils de son souverain.

1. Dépêches d'Arnold Rosenberger, envoyé d'Éric, du 27 janv. 1561 ; F. Arnheim, dans la *Histor. Zeitschr.*, *N. F.*, t. 28, p. 444. — Cf., *ibid.*, p. 445.

2. Throgmorton à Élisabeth, 31 mars, 29 avr. 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 77, 151, §§ 14, 15, 18. — Élisabeth craignait toujours le mariage d'Éric avec Marie Stuart : Quadra à la duchesse de Parme, 11 oct. 1561 ; Kervyn de Lettenhove, II, 634.

Tu, felix Austria, nube : en effet, la maison d'Autriche ayant acquis, par des mariages, la Bohême, la Hongrie, les Pays-Bas, la Franche-Comté, l'Espagne, la moitié de l'Italie et le nouveau monde, pourquoi n'ajouterait-elle pas, par un nouveau mariage, l'Ecosse à toutes ces possessions ? On négocia sérieusement sur ce projet, mais il ne paraît pas que la reine lui ait accordé une grande importance, car elle trouvait un fils de l'empereur trop peu puissant pour pouvoir l'assister de troupes et d'argent[1].

Elle avait en vue un tout autre candidat qu'elle aurait préféré à n'importe qui, malgré son extrême jeunesse et malgré sa laideur physique et morale : le fameux Don Carlos, prince des Espagnes. Voilà enfin un prétendant qui, un jour, serait encore plus considérable et plus important que le premier époux de Marie Stuart, et s'élèverait à un degré encore supérieur de splendeur et d'influence. Les Guises se donnaient un mal infini pour mener à bonne fin cette affaire, qui aurait assuré la puissance de leur famille et le triomphe du catholicisme en Écosse et peut-être même en Angleterre[2]. Déjà quelques jours avant la mort de François II, Marie avait envoyé le cardinal de Lorraine à Chantonay, ambassadeur espagnol à Paris, pour solliciter l'appui de Philippe II. Trois semaines après, raconte le même diplomate, « le cardinal de Lorraine se plaignant des malheurs de sa nièce et du peu de moyens

1. Bedford et Throgmorton au Conseil privé, 26 févr. 1561 ; et Throgm. à Élis., 31 mars 1561.

2. L'évêque de Limoges à la reine-mère (sans date) ; Paris, p. 784.

de lui trouver un parti égal, me dit clairement qu'elle n'en avait pas d'autre que Son Altesse », — c'est-à-dire Don Carlos[1].

On comprend qu'une telle perspective inspira une vraie terreur aux hommes d'État anglais qui jusqu'alors avaient conservé d'assez bonnes relations avec Philippe II, et qui craignaient maintenant de le voir s'allier à tous leurs adversaires. Même les huguenots de France s'effrayèrent : car le roi d'Espagne, en mariant son fils unique à une princesse relativement pauvre et d'une maison de second ordre, devait le faire en vue de desseins ultérieurs grands et dangereux. On parlait déjà d'un parti considérable que les Espagnols se seraient assuré en Angleterre. A Paris, on croyait remarquer que les diplomates espagnols se montraient d'une prévenance étonnante envers la reine d'Écosse. On y soupçonnait Don Juan Manrique, ambassadeur extraordinaire du roi catholique, de n'être pas venu seulement pour apporter les condoléances de son maître à l'occasion de la mort de François II, mais aussi pour négocier le mariage tant redouté entre Marie Stuart et Don Carlos, dont il était le confident. A Rome, on parlait également dans ce sens[2].

Throgmorton annonça à sa souveraine d'un air effaré que Philippe II, parlant de la reine d'Écosse, avait dit qu'il ne voulait pas marier son fils à un procès, mais que, si les affaires de Marie Stuart étaient en

1. Dépêches de Chantonay, des 3, 28 décembre 1461 ; citées dans DE RUBLE, III, 109.

2. Catherine de Médicis à l'évêque de Rennes (amb. français à Vienne), 11 avr. 1561 ; LE LABOUREUR, I, 555.

bonne voie, il préfèrerait cette union à toute autre. En attendant, rapportait-on, le fameux comte d'Egmont réunissait dix mille hommes aux Pays-Bas, afin de soutenir la reine lors de son retour en Écosse[1]. Tout cela ne reposait que sur des conjectures et des bavardages : ce qui est vrai, c'est qu'il y avait en réalité bon nombre de diplomates espagnols qui recommandaient chaudement ce projet de mariage, et qu'à la cour de Madrid même on le considérait comme fort avantageux[2].

A côté de ces prétendants sérieux, il y en avait un qui faisait peu de bruit encore, et que l'on croyait pouvoir négliger : c'était Henry Darnley, fils de lord et de lady Lennox. Le comte, son père, mettait en mouvement ciel et terre pour être autorisé à rentrer en Écosse et pour y travailler et intriguer à son aise[3] ; et les personnes initiées aux secrets des cours savaient pertinemment que sa femme nourrissait le désir et l'espoir de voir un jour son fils uni à Marie Stuart[4].

Le plus vraisemblable de tous ces projets qui se rattachaient à la main de la jeune veuve aurait été le mariage espagnol, très adroitement négocié de la part des Guises par l'intermédiaire d'un moine qu'ils avaient envoyé en Espagne; si cette affaire n'avait trouvé un adversaire énergique en Catherine de

1. Throgm. à Élis., 10 janv., 29 avr., 23 juin 1561 ; et à Cecil, 23 avr. 1561.

2. Quadra à la duchesse de Parme, 16 août 1561 ; KERVYN DE LETTENHOVE, II, 605. — Louise de Bretagne à la reine-mère, Tolède, 6 févr. 1561 ; PARIS, 804.

3. *Cal. of State P.*, *l. c.*, n[os] 138-140.

4. Dép. de Quadra, 23 févr. 1561 ; *Docum. inéd. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 321.

Médicis. A peine eut-elle obtenu la direction des affaires qu'elle écrivit à l'ambassadeur de France en Espagne, l'évêque de Limoges, pour le mettre en garde contre le mariage *brassé* par les Lorrains, comme elle disait, et le pria d'en dissuader le roi catholique[1]. En dehors de son antipathie envers Marie, Catherine avait, en effet, pour une telle conduite, une raison importante : c'est qu'elle désirait marier Don Carlos à la plus jeune de ses propres filles, Marguerite, *la pequeña,* la petite, comme on disait en Espagne, qui serait devenue ainsi la belle-fille de sa sœur Élisabeth. Catherine poursuivait la réalisation de ce dessein avec toute son énergie et toute son habileté. Sa fille aînée, la reine d'Espagne, quoique amie de Marie Stuart, fut obligée d'user de toute son influence sur Philippe II pour favoriser le projet de la régente[2]. Le connétable de Montmorency, fort estimé par le roi catholique, travailla dans le même sens[3]. Catherine espérait ainsi lier à tout jamais l'Espagne à la France et déjouer les intrigues hostiles des Guises. Si, au contraire, Marie Stuart, instrument servile jusqu'alors de ses oncles, épousait l'héritier du roi catholique, Catherine prévoyait pour ses propres fils des dangers terribles, suscités par les Guises et les catholiques zélés en France, avec l'aide de toute la formidable puissance de l'Espagne. Et un jour, celle-ci se serait renforcée de l'Écosse, et de l'Angleterre et de l'Irlande. Cela aurait été, à coup sûr, l'abaissement définitif de

1. 19 décembre 1560 ; PARIS, p. 787 et suiv.

2. Voir les lettres d'Élisabeth d'Espagne à sa mère ; PARIS, p. 805 et suiv.

3. DECRUE, *ouvr. cité*, p. 296.

la France. Il y avait donc pour la régente des raisons politiques fort importantes aussi bien que des raisons personnelles pour s'opposer au mariage *manigancé* par la maison de Lorraine. D'après les instructions secrètes de la reine-mère à l'évêque de Limoges, ses négociations pour le mariage de sa fille Marguerite sont même surtout destinées à « rompre l'autre coup, auquel je donneray de deçà sourdement tout l'ordre que je pourray. » — « Il n'y a rien que je ne veuille plutôt tenter et hazarder que de voir ce qui me déplairait tant, et qui me serait si dommageable, et à ce royaume aussi. » Elle fit également travailler ses diplomates auprès de l'empereur, afin d'empêcher ce mariage si dangereux[1]. Il n'y avait pas de sacrifice auquel elle ne se déclarât prête pour faire échouer les desseins des Guises : en offrant à Philippe II de placer le petit roi Charles IX sous sa tutelle, en lui promettant de faire renoncer le roi titulaire de Navarre à toute prétention sur ce pays, en demandant au roi catholique une entrevue où toutes ces belles choses se réaliseraient en quelques jours[2]. Il va de soi que Catherine, l'alliée des huguenots, ne pensait pas un mot de tout ce qu'elle faisait dire à Philippe II.

Cependant, ses intrigues rencontrèrent de grandes difficultés. Le roi d'Espagne désirait vivement faire l'acquisition de l'Écosse et, dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'Angleterre, dont on disait la

1. Marie à Limoges, 3 mars, 1er avr. 1560[1] ; PARIS, 818, 844. — La même à l'év. de Rennes, 11 avr. 1561 ; LE LABOUREUR, I, 555.

2. Cather. de Médicis à Limoges, 21 avr. 1561 ; CHÉRUEL, p. 22 et suiv.

reine assez malade, minée par la même hydropisie qui avait causé la mort de sa sœur[1]. Il détestait la régente comme amie des hérétiques, et il craignait d'avoir bientôt à la combattre. Ce fut un mauvais signe pour les intérêts de Catherine, lorsque le roi d'Espagne et ses ministres nièrent absolument avoir jamais entendu parler de l'union entre Marie et Don Carlos[2].

Mais durant l'été 1561, l'aspect des choses changea. Le gouvernement de Catherine s'affermit en France, et elle ne passa point au protestantisme, comme on l'avait supposé à Rome et en Espagne. C'était donc une force qu'il fallait ménager et essayer de gagner. D'autre part, Élisabeth d'Angleterre se rétablit, et sa succession ne sembla pas prête à s'ouvrir. Il devenait douteux que Marie Stuart fût seulement reçue en Écosse ; fallait-il risquer pour elle l'hostilité de l'Angleterre et de la France réunies ? A partir de ce moment, les négociations entre la cour de Madrid et les Guises furent, sinon rompues, au moins ajournées. C'est alors que, comme nous le verrons tout à l'heure, la jeune reine d'Écosse quitta la Lorraine et se tourna de nouveau vers l'ouest, résolue à passer dans son pays. Son séjour auprès de ses oncles n'avait plus de raison d'être !

Quant à la reine d'Angleterre, pour les causes que nous avons déjà indiquées, elle était opposée à tout mariage nouveau de sa cousine. Elle ne cessa de

1. Dép. de Limoges, 10 mars 1560[1] ; PARIS, p. 825 et suiv. — Dép. de Quadra, 13 sept. 1561 ; *Doc. inéd. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 368.

2. Dép. de Limoges, du 23 avr. 1561, et sans date ; *l. c.*, p. 855, 871.

conseiller aux Écossais que surtout ils ne souffrissent point que leur reine épousât encore un prince étranger, en leur promettant de les favoriser et de les assister dans le cas où Marie voudrait passer outre, contre leur gré[1]. Élisabeth résolut même d'essayer de se réconcilier avec Marie, mais à la condition que celle-ci se soumît entièrement à sa propre politique et à ses conseils intéressés. De cette manière espérait-elle l'empêcher le plus facilement de se marier. Lorsque, en janvier 1561, elle envoya en France le comte de Bedford, pour porter ses condoléances à cette cour, elle le chargea d'une mission importante auprès de la jeune veuve et des Guises ses oncles. Il devait les assurer de la bienveillance de sa souveraine, leur exposer les agissements du gouvernement anglais sous le jour le plus favorable, demander à Marie de la confiance et de l'attachement pour sa cousine, mais aussi la menacer de l'hostilité de l'Angleterre dans le cas où elle ne répondrait pas aux bons procédés d'Élisabeth. Si, après ces généralités, Marie accueillait favorablement les avances de Bedford, celui-ci et Throgmorton, l'ambassadeur ordinaire, auraient à lui demander la ratification immédiate du fameux traité d'Édimbourg, trop retardée jusqu'à présent par la faute de la jeune reine et de feu son mari[2].

Bedford, assisté par Throgmorton, vit Marie pour

1. C'est un des points principaux dans l'instruction donnée à Randolph, le 20 mars 1561 ; HAYNES, p. 367. — Cf. Dép. de Quadra, 13 sept. 1561 ; *Doc. inéd. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 368.

2. Instructions pour le comte de Bedford, 20 janv. 1561 ; *Cal.*, 1560-61, n° 898. — Mémoire pour la reine d'Écosse, de la part de Bedford, 25 janv.; *ibid.*, n° 932.



la première fois à Fontainebleau, le 16 février. Elle reçut les deux Anglais avec de grandes démonstrations d'amitié pour leur reine et avec l'expression de son ardent désir de vivre toujours avec elle en intime amitié. Mais lorsque, à une audience subséquente, les deux diplomates demandèrent avec insistance que les faits répondissent aux paroles et que Marie fit preuve de la sincérité de ses bons sentiments, en ratifiant le traité d'Édimbourg, elle usa de subterfuges. Employant un habile stratagème, elle rappela que sa bonne sœur Élisabeth elle-même lui avait conseillé de n'agir, dans toutes les affaires d'Écosse, que d'après l'avis des nobles de ce royaume ; or, aucun Écossais ne se trouvant auprès d'elle, elle pria pour le moment la reine de pouvoir ajourner sa décision jusqu'à l'arrivée prochaine des députés des États d'Écosse. Ce fut, sauf quelques paroles aimables, tout ce que les envoyés anglais purent tirer de Marie Stuart[1].

Il est évident que sa réponse ne reposait que sur un pur prétexte. Les ambassadeurs anglais lui répliquèrent avec raison qu'elle avait à ses côtés ses oncles de Lorraine et tous ceux des seigneurs français qui lui servaient de conseillers ordinaires, qu'elle n'était donc pas aussi dépourvue de bons avis qu'elle voulait bien le dire. Il saute aux yeux qu'elle n'avait pas plus l'intention alors de reconnaître le traité que du vivant de son mari. Bien entendu, il s'agissait du seul traité avec l'Angleterre, et non pas de celui conclu avec ses sujets écossais. Il est vrai que le premier garantissait également les concessions faites par François et

1. Rapport de Bedford et de Throgmorton ; *Cal. of State P.*, et TYTLER, VI, p. 211 et suiv.

Marie aux calvinistes d'Écosse, concessions préjudiciables à l'autorité royale. En ce sens-là Marie aurait été excusable, tout aussi bien qu'auparavant, de refuser la ratification. Mais les conditions accordées aux Écossais avaient cessé d'être en vigueur, par le fait incontestable que ceux-ci les avaient impudemment violées et qu'elles ne liaient donc pas non plus la couronne : circonstance que la reine avait affirmée elle-même mainte et mainte fois. Que restait-il alors du traité d'Édimbourg? Rien que la renonciation de la reine d'Écosse à la possession du trône d'Angleterre, la reconnaissance d'Élisabeth Tudor comme souveraine légitime de ce dernier pays. En conséquence, Élisabeth avait pleinement le droit d'exiger cette reconnaissance comme condition préalable de son amitié envers sa cousine. Elle ne pouvait pas vivre en bons termes avec une princesse voisine qui, indirectement, la déclarait bâtarde et déchue de toute prétention fondée à la couronne qu'elle portait, et qui, par cela même, déclarait attendre la première occasion qui se présenterait pour la chasser de son trône et pour y occuper sa place. Toutes les belles paroles et toutes les assurances chaleureuses d'une tendre amitié ne changeaient rien à ce fait brutal. Le refus de Marie Stuart était d'autant plus significatif que, au point de vue de la forme, il était absolument inexcusable : le couple royal de France et d'Écosse n'avait-il pas donné, en été 1560, des pouvoirs illimités à ses plénipotentiaires à Édimbourg, et n'avait-il pas promis à l'avance de ratifier leurs conclusions[1]?

Si même Marie était résolue à ne pas signer un

1. Voir plus haut, p. 189.

traité qu'elle trouvait déshonorant pour sa personne et pour la couronne d'Écosse, malgré l'obligation qu'elle avait contractée à cet égard, — elle aurait pu fournir à Elisabeth une preuve de sa bonne volonté, en la reconnaissant publiquement comme reine légitime d'Angleterre. Cette preuve, elle ne l'a pas donnée, et par cela même elle s'est déclarée, implicitement, la rivale de sa cousine.

Elle croyait pouvoir se passer de cette princesse, espérant de bons résultats de la mission des quatre députés qu'elle venait d'envoyer en Écosse, et surtout de l'ambassadeur que la reine-mère y avait expédié en même temps : Gilles de Noailles, abbé de l'Isle. M. de Noailles était chargé d'annoncer d'une manière officielle le changement de règne avenu en France et d'exhorter les États d'Écosse à se montrer fidèles et obéissants envers leur jeune souveraine, et enfin de renouveler les anciennes alliances et ligues qui avaient uni ce royaume avec les monarques très chrétiens[1].

Lorsque, le 11 mars, les envoyés arrivèrent à Édimbourg[2], le Parlement, après s'être assemblé à la date fixée d'avance, le 15 janvier 1561, ne siégeait déjà plus, ce qui mécontenta fort les Français. L'assemblée n'avait pas réuni un grand nombre de nobles et s'était contentée de satisfaire à la demande de la reine, en lui expédiant en France son frère naturel, lord Jacques Stuart, prieur de Saint-André, comme ambassadeur à la fois le plus digne de confiance

1. La reine-mère aux États d'Écosse, 22 janv. 1561, et Instructions à l'abbé de l'Isle, 23 janv.; TEULET, II, 159 et suiv.
2. *Diurnal of Occurrents*, p. 64.

pour les calvinistes et le plus agréable à Marie. Lord Jacques n'apportait à la reine aucun message spécial, mais sa tâche confidentielle n'en était que plus importante. Il avait à scruter l'esprit de sa sœur et à se convaincre si elle avait l'intention de s'en remettre à la fidélité de ses sujets, c'est-à-dire de se livrer entre les mains du parti calviniste. La preuve la plus concluante de sa bonne volonté serait, en ce cas, de venir en Écosse sans aucune force armée. Si, au contraire, elle amenait des troupes, les lords protestants étaient décidés à s'opposer à sa rentrée dans le royaume, et ils comptaient pour cela sur l'assistance de la reine d'Angleterre[1]. Il serait puéril de leur faire un reproche de leur conduite sur ce point, leur manière d'agir étant la conséquence inévitable de la situation, telle que les événements des deux années précédentes l'avaient créée. En tout cas, les chefs écossais désiraient attendre le résultat des négociations que lord Jacques aurait à entamer avec la reine, avant de prendre n'importe quelle autre décision ; et pour cette cause, ils ajournèrent le Parlement jusqu'au 20 mai, espérant qu'à cette date leur député serait de retour[2]. Par conséquent, M. de Noailles ne pouvait s'adresser qu'aux seuls seigneurs du Conseil privé. Ils lui donnèrent, tout naturellement, une réponse purement dilatoire et faite de compliments. Elle contient cependant

1. Lethington à Cecil, 6 févr. 1561 ; *Cal.* 1560-61, nº 967.

2. Randolph à Cecil, 14 mars 1561 ; *Cal.* 1561-62, nº 29, § 1. — Un autre agent de Marie, Jean Acheson, ne put obtenir d'autre réponse des chefs écosssais que celle qu'il fallait attendre la nouvelle réunion du parlement pour prendre n'importe quelle décision politique ; Acheson à Marie, 22 avr. 1561 ; *Rep. of Royal Commiss.*, VI, 640.

un passage qui aurait dû le faire réfléchir, en décelant chez les seigneurs écossais un manque absolu de repentir quant au passé, et leur intention de ne pas changer de conduite à l'avenir. « Quant à l'offre du roi, disaient-ils, de vouloir nous réconcilier avec notre reine, nous ne nourrissons pas d'autres sentiments envers elle que ceux qui conviennent à de bons et obéissants sujets, et nous sommes prêts à répondre à la bonté de la reine avec toute soumission et humbles services. Il n'est guère nécessaire de nous exhorter à faire ce que nous savons être notre devoir. Nous prions le roi qu'il lui plaise de considérer qu'il n'y a pas en Europe de sujets plus enclins à servir leur souverain que nous ne le sommes envers notre reine. » On voit distinctement la pointe de mauvaise humeur qui perce dans cette réponse officielle, ainsi que la ferme décision de maintenir tout ce que l'on avait fait jusqu'alors et de continuer dans la même voie [1].

Afin d'empêcher la défection qui commençait à se mettre dans leurs rangs et les voyages entrepris en France par des Écossais de plus en plus nombreux, ils défendirent la sortie de tout navire, jusqu'après le départ de lord Jacques.

On pria en outre M. de Noailles de patienter jusqu'à la nouvelle réunion du Parlement, qui seule pourrait lui donner une réponse définitive : ce retard lui était

1. Harangue de M. de l'Isle, et réponse du conseil d'Écosse, 12 mars 1561 ; *Cal.*, 1561-62, nos 26, 27. — KNOX (t. II, p. 156) donne une idée absolument fausse de cette ambassade. Dans cette partie de son récit, sa partialité est extrême, et on ne peut le croire que lorsqu'il parle d'incidents dans lesquels il a joué directement un rôle.



fort désagréable, surtout comme il ne prévoyait aucun bon résultat de sa mission. On cherchait, d'ailleurs, à dissiper sa mauvaise humeur, en lui rendant toutes sortes d'honneurs, et en le fêtant autant que possible[1].

Élisabeth ne vit pas avec moins de déplaisir les négociations de plus en plus fréquentes entre la reine d'Écosse et ses sujets. Il est sûr que le zèle pour l'Angleterre diminua considérablement en Écosse, par suite de la conduite habile de Marie Stuart et de l'annonce de sa prochaine arrivée. Certes, on n'avait envie ni de se soumettre de nouveau à la France, ni de renoncer à la position dominante du calvinisme; mais les éléments modérés, et c'était la grande majorité du peuple et même de la noblesse, commençaient à espérer que leur reine leur donnerait pleine satisfaction et rendrait possible une existence pacifique et indépendante de la nation[2]. Les lettres alarmantes par lesquelles le craintif Lethington avisa sir Guillaume Cecil, d'une manière exagérée, des progrès que Marie faisait journellement dans l'esprit de ses sujets les plus notables, augmentèrent l'inquiétude de la reine d'Angleterre, d'autant plus que, comme nous le savons, la mission de Bedford avait eu pour unique résultat de démontrer de nouveau les intentions défavorables de sa cousine. Elle crut nécessaire de combattre ses projets auprès des Écossais, et elle confia cette tâche à Thomas Randolph, son ministre à Édimbourg. Ce personnage, destiné à jouer un rôle important dans la vie de Marie Stuart, était sorti d'une famille fort consi-

1. Rand. à Cecil, 14 mars; *Cal.*, *l. c.*, nº 29, § 2.

2. Voir là-dessus les rapports de Randolph, surtout du mois de février 1561, dans le *Calendar*, 1560-61.

dérée mais modeste ; il avait fait ses études à Paris, en 1557, et ensuite à Genève. Dans cette dernière ville, il s'était lié avec son noble compatriote, le comte d'Arran, qui venait de s'enfuir de Paris. Arran le prit en telle affection que, après son retour en Écosse, il pria le gouvernement anglais d'autoriser Randolph à se rendre auprès de lui. Le jeune érudit resta, en effet, à la cour de Hamilton depuis septembre 1559 jusqu'en décembre 1560, date à laquelle il reçut sa nomination officielle de ministre d'Angleterre en Écosse[1]. C'était un brave homme, mais d'une intelligence médiocre ou plutôt faible, incapable de se placer à un point de vue élevé et général, livré à l'influence que son entourage exerçait sur lui ; dévoué d'ailleurs à Cecil dont il devint l'instrument aveugle. Les instructions que le secrétaire d'État lui donna en mars 1561 portent l'empreinte de la haute intelligence politique de Cecil et de la largeur de ses idées[2]. Il se plaça hardiment sur le terrain d'une alliance protestante universelle, afin d'encourager les lords calvinistes d'Écosse à persévérer dans leur ligue avec l'Angleterre et dans le développement de la nouvelle communauté religieuse. S'ils restent bien unis entre eux, ils n'ont pas à être *perplexes par peur temporelle ;* l'Angleterre et les princes d'Allemagne seront là pour les soutenir. En même temps qu'il s'adressait aux calvinistes, Randolph devait se mettre en relation avec les neutres et même avec les

1. Wotton à la reine Élisabeth, 1557 ; TYTLER, VI, 378. — SADLER, I, 474. — Élis. à Randolph, 29 déc. 1560 ; *Cal.*, 1560-61, nº 823. — Rand. à Cecil, 6 févr. 1561 ; *ibid.*, nº 968, § 8.

2. Memorial to Th. Randolph ; KEITH, II, p. 15 et suiv. — La date, 20 mars 1561, est fournie par le *Cal.*, 1561-62, nº 57.

catholiques dont le nombre avait considérablement augmenté dans les derniers mois, à l'annonce de la prochaine arrivée de Marie dans son pays, et leur remontrer que l'union avec l'Angleterre était dans tous les cas plus profitable pour l'Écosse que ses anciennes ligues avec la France; ils feraient donc bien de profiter de ce moment où rien ne les attachait plus à ce dernier pays pour conclure une alliance avec leurs voisins du sud. Enfin, Randolph devait toucher une corde fort sensible pour tout cœur écossais, en les exhortant à prendre soin que leur reine ne se mariât point à un étranger, qui tâcherait sans doute de détruire les libertés du royaume et la puissance de chaque famille noble. Élisabeth cherchait ainsi à empêcher l'union de Marie avec un prince puissant et surtout avec celui qu'elle craignait le plus : le prince d'Espagne. L'opposition personnelle et d'intérêts entre les deux reines se dessinait plus clairement de jour en jour.

Cependant les catholiques d'Écosse, encouragés par la prochaine présence de la souveraine, leur coreligionnaire, ne se laissèrent nullement séduire par les bonnes paroles des diplomates anglais. Tandis que les chefs calvinistes s'assemblaient en parlement et dépêchaient vers la reine lord Jacques Stuart, les catholiques agirent de leur côté. Dès le mois de mars, un des leurs, Étienne Beaton, avait écrit à son parent, l'archevêque de Glasgow qui se trouvait depuis longtemps auprès de Marie et jouissait de sa confiance, en l'engageant à combattre, auprès de la souveraine, toutes les démarches du député calviniste[1]. Un peu plus tard, au commencement d'avril, eut lieu une grande

1. *Cal.*, *l. c.*, n° 63.



assemblée catholique. Huntly s'y trouva avec les autres lords du nord qui dépendaient plus ou moins de lui, tels que les comtes Crawford, Sutherland, Caithnes, de même que le Stuart comte d'Athol, les évêques d'Aberdeen, de Murray et de Ross. Cette réunion prit des résolutions fort énergiques. On décida d'envoyer auprès de la reine un jeune prêtre fameux déjà par ses talents et par ses connaissances hors ligne, Jean Leslie, official d'Aberdeen, et Jean Cullen, parent de Huntly, excellent soldat et marin. Ces deux députés avaient à proposer à la souveraine d'atterrir à Aberdeen, dans le nord de l'Écosse où les partisans de l'église de Rome dominaient encore, et de lever hardiment l'étendard de la religion catholique; à ce signal, les seigneurs du nord lui amèneraient vingt mille combattants et la conduiraient en triomphe à Édimbourg. C'était donc la guerre civile que projetait l'assemblée des septentrionaux[1].

Lorsque lord Jacques et Jean Leslie débarquèrent sur le continent, avec leurs messages si différents, Marie Stuart avait déjà commencé son voyage vers la Lorraine. Leslie, en faisant grande hâte, arriva auprès de la reine avant son rival, le 14 avril, à Vitry en Champagne. Son message et ses offres, tout séduisants qu'ils pouvaient paraitre, furent reçus avec beaucoup de froideur par la jeune souveraine. Marie ne se laissa pas éblouir par le brillant avenir que les lords catholiques faisaient miroiter devant ses yeux. Elle se rappelait sans doute la lâcheté avec laquelle ces mêmes catholiques avaient abandonné sa pauvre mère pendant une longue lutte d'un an et demi; le manque absolu

1. Leslie, p. 575 et suiv.

de scrupules religieux avec lequel, aussi bien que les protestants, ils venaient de piller les biens ecclésiastiques; les lettres et paroles amicales que Huntly et ses amis avaient échangées, il y avait peu de temps encore, avec les diplomates anglais [1]. Si même ils avaient réellement agi selon leurs promesses et mis sur pied une petite armée, ils auraient rencontré des adversaires au moins égaux en force dans les calvinistes; et ceux-ci auraient en outre trouvé, à coup sûr, un appui formidable et puissant auprès d'Élisabeth d'Angleterre, à laquelle Marie n'aurait pas pu opposer une résistance suffisante. Elle n'avait rien à espérer de la France, dirigée actuellement par des personnages qui lui étaient franchement hostiles, et qui ne songeaient pas à pousser l'Angleterre dans les bras de l'Espagne par une opposition manifeste de la part du roi très chrétien. La victoire était donc presque impossible, la défaite à peu près certaine. La victoire même aurait eu pour effet, non pas l'affermissement du pouvoir royal, mais l'omnipotence des Gordon; la défaite, au contraire, aurait amené la chute des Stuarts et l'avènement des Hamilton, ainsi que la perte définitive du catholicisme écossais. Marie nourrissait bien d'autres projets. Elle désirait s'assurer un retour tranquille dans son pays, afin de pouvoir s'y créer petit à petit un parti personnel et une puissance indépendante des

1. Randolph à Cecil, 14 mars 1561; *Cal.*, *l. c.*, nº 29, § 5. — Le même au même, 20 mars (*ibid.*, nº 56, § 1): « On the 15th inst. there arrived at Edinburgh the Earls of Huntly and Sutherland, with whom I have talked at large of the state of things in their country. *Never I found in my life at either of their hands better entertainment, or more affectionate words, or heartier desire to maintain amity.* »

factions nobiliaires ; ce n'est qu'après avoir obtenu ce résultat qu'elle pourrait essayer la réalisation de ses desseins politiques et religieux plus généraux. Nous croyons ne pas nous tromper en supposant qu'un plan de campagne aussi profond et sagace lui avait été suggéré par son conseiller ordinaire, le rusé et perspicace cardinal de Lorraine. Pour le moment, il lui fallait absolument flatter le parti calviniste et tâcher de le diviser, en se conciliant ses chefs les plus importants, tels que lord Jacques, Lethington, Argyle et Grange. L'exposé que les conseillers français de Marie venaient de lui faire sur l'état de l'Écosse, l'avait persuadée de la nécessité absolue de cette conduite[1].

Elle montra donc à l'official d'Aberdeen la plus grande cordialité, et lui ordonna de rester auprès d'elle jusqu'à son propre retour en Écosse, mais envoya en même temps aux lords et aux prélats catholiques des lettres dans lesquelles elle les priait d'attendre sa présence avant d'agir, tout en leur prodiguant les paroles les plus flatteuses.

Entre temps, lord Jacques Stuart était parti d'Édimbourg, le 18 mars 1561. Bien qu'il supportât de ses propres deniers les frais de son voyage, il l'entreprit avec la pompe d'un ambassadeur de premier ordre, afin de faire en France étalage de sa puissance. En dehors de son secrétaire Jean Wood et de ses serviteurs-*gentlemen,* tels que le laird de Pitarrow et Robert Richardson, ainsi que d'une domesticité qui occupait plus de vingt chevaux, il était accompagné de plusieurs lords parmi lesquels Guillaume Livingstone, père d'une

1. MELVIL, 31.

des *quatre Maries* de la reine, devait être particulièrement agréable à la souveraine[1]. Son train était de soixante personnes en tout[2], cortège réellement royal. Pour ôter tout soupçon à Élisabeth et à ses ministres, et pour ne pas agir contre leur gré, il résolut de passer par Londres. Un accueil des plus favorables lui était assuré dans cette capitale, grâce aux chaudes recommandations par lesquels Randolph le devançait auprès des membres du gouvernement anglais. Tous les calvinistes marquants le chargèrent également de lettres pour Cecil[3].

Le frère de Marie Stuart partit avec la ferme intention de faire servir surtout ce voyage à son profit personnel. D'un côté il s'agissait pour lui de conserver les bonnes grâces du gouvernement de Londres, en se montrant tout dévoué à l'Angleterre, comme chef du parti calviniste et anglais en Écosse. Mais d'autre part, il était résolu à tâcher de se concilier la faveur de sa sœur, de conquérir sa confiance et de s'en servir afin d'obtenir l'agrandissement de sa position politique et l'augmentation de ses richesses dans le pays. Il était donc prêt à faire à Marie Stuart toutes les concessions personnelles, compatibles avec la profession de protestant zélé qu'il avait faite depuis si longtemps. Knox l'avait exhorté à ne pas exciter la colère de Dieu, en permettant à la reine de contaminer l'Écosse par l'exercice, soit public, soit même privé, de la messe;

1. Rand. à Cecil, 14 mars; *Cal.*, *l. c.*, nº 29, § 1. — Knox, II, 142.

2. Marie Stuart à Élisabeth, 4 févr. 1561 (*Cal.*, 1560-61, nº 959), demandant un sauf-conduit pour lord Jacques et soixante personnes.

3. *Cal.*, 1561-62, nºs 52, 53, 56 §§ 1, 2.

cependant il avait répondu que la messe publique, il ne l'admettrait jamais, mais qu'il croyait impossible d'empêcher la souveraine de l'entendre secrètement dans sa chambre : et nulle admonition ultérieure du prédicateur n'avait pu lui faire adopter une autre opinion [1].

Après avoir rendu hommage à Élisabeth et conversé avec les ministres anglais, lord Jacques traversa la mer, et arriva en France au commencement du mois d'avril. Il resta quelques jours à Paris, afin de faire la connaissance des personnages influents de la cour de France et de s'aboucher avec Throgmorton; puis il partit pour rejoindre Marie Stuart en Champagne [2]. Il la rencontra, le lendemain de l'entrevue de la reine avec Jean Leslie, à Saint-Dizier. La jeune veuve reçut son frère avec les démonstrations d'une vive affection. En effet ses conseillers français, l'évêque d'Amiens, MM. d'Oysel, de Martigues et de La Brosse, qui tous connaissaient parfaitement l'Écosse pour y avoir séjourné et travaillé, lui donnaient l'avis unanime de ne pas exaspérer le parti protestant, de beaucoup le plus influent pour le moment, mais de le flatter jusqu'au jour où elle serait assez forte pour prendre l'offensive. On lui recommandait surtout d'établir de bonnes relations avec les chefs de cette faction, dont lord Jacques était le membre le plus considérable [3]. Marie se laissa diriger par eux, et particulièrement par d'Oysel, que ses ennemis mêmes caractérisent comme un

1. Knox, *l. c.*
2. Throgmorton à Cecil, 9 avril ; *Cal.*, *l. c.*, n° 103. — Leslie, p. 575.
3. Melvil, p. 26.

homme de bien, juste, absolument étranger au fanatisme et à l'ambition des Guises, également expert en politique et en art militaire[1]. Elle reçut donc lord Jacques de la manière la plus aimable. A son tour, il répondit à ces bons procédés en l'assurant, au nom des États d'Écosse, que, si elle voulait revenir dans son pays, elle y trouverait une stricte obéissance et une entière et fidèle soumission, à ces deux conditions : qu'elle maintiendrait la religion protestante dans l'état où elle était actuellement, et qu'elle n'amènerait point de soldats étrangers[2]. Par ces deux restrictions, la noblesse calviniste se croyait sûre de conserver toujours le pouvoir et d'être à même de traiter à son gré la jeune reine.

Celle-ci, sur le conseil du cardinal de Lorraine, fit un essai pour gagner entièrement son frère, qu'elle regardait avec raison comme l'âme même du parti calviniste, et pour le séparer de ce dernier. Elle l'exhorta à revenir à l'Église et à son ancien état ecclésiastique. En ce cas, elle pouvait lui promettre, au nom du roi très chrétien, le chapeau de cardinal, déjà obtenu par avance du pape, et de riches bénéfices en France même. Elle et Charles de Lorraine lui montrèrent que l'avenir du protestantisme était bien loin d'être assuré ; la reine d'Angleterre n'était-elle pas plus près du catholicisme que de la Réforme, elle qui conservait dans ses chapelles la croix et les bougies sacrées[3]?

Lord Jacques crut de son intérêt de refuser ces

1. GEORGE BUCHANAN, *Historia*, lib. XVI.
2. LESLIE, p. 577.
3. Throgm. à Élis., 31 mars et 29 avr. 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 77 § 6, 151 § 22.

avances. Comme cardinal, il n'aurait jamais pu atteindre le but de son ambition, la direction des affaires en Écosse. Odieux aux calvinistes qu'il aurait indignement trompés, suspect aux catholiques quoi qu'il fît, — il aurait perdu toute influence dans son pays natal. Au contraire, il voulait y dominer, sous le nom de Marie si c'était possible, ou contre elle si cela devenait nécessaire. Quelle folie ç'eût été de sa part de renoncer au véritable fondement de sa puissance, le parti protestant et l'alliance avec le gouvernement anglais !

Il remercia donc Marie de ses offres et lui demanda plutôt de lui permettre qu'il abandonnât entièrement ses bénéfices ecclésiastiques et de l'en dédommager par le comté de Murray. Ce vaste fief, qui avait autrefois appartenu à une branche collatérale de la maison de Stuart, était retourné à la couronne en 1544, mais abandonné provisoirement par celle-ci aux Gordon, comtes de Huntly, cinq ans après. Lord Jacques exigeait donc de spolier, en sa faveur, le comte de Huntly qu'il haïssait comme chef du parti catholique. Il est vrai que la puissance de cette famille était presque trop grande pour des sujets. La reine répondit comme la situation le lui indiquait : elle pria son frère d'attendre, jusqu'à ce qu'elle-même fût revenue en Écosse ; elle chercherait alors à satisfaire à sa demande[1]. Enfin, le charme de Marie opéra momentanément sur le froid et hypocrite Jacques Stuart; à sa demande, il l'accompagna à Joinville (17 avril), où elle rendit visite à sa grand'mère maternelle, Antoinette de Bourbon, du-

1. Leslie, p. 577.

chesse douairière de Guise, et de là, il la suivit jusqu'à Nancy, capitale de la famille de Lorraine[1].

Après être resté environ dix jours auprès de sa sœur, il prit congé d'elle et commença son voyage de retour[2]. Ils se séparèrent en parfait et bon accord. La fermeté avec laquelle le jeune homme avait refusé ce qui semblait être son avantage matériel pour rester fidèle à sa conviction, et son langage plein de piété et de dévouement lui avaient gagné l'entière confiance de sa sœur, qui l'avait chargé d'exprimer ses volontés au parlement d'Écosse[3]. Le parlement ne devait plus siéger durant l'absence de la reine, ce qui, en effet, portait préjudice à l'autorité royale et amenait des résolutions contraires à ses intentions. Elle ordonna

1. Le fait que lord Jacques a accompagné sa sœur à Nancy — fait nié expressément par lui — est prouvé par une lettre de Marie Stuart à Throgmorton, datée de « Nancy, ce 22 avril 1561 », et dans laquelle elle dit : « Quant à lord James qui est devers moi » (KEITH, III, 210).

2. Le 29 avril, il revint à Paris ; Throgmorton à Élis., le même jour ; *Cal.*, *l. c.*, nº 151 § 10.

3. Nous donnons les résultats de la mission de lord Jacques Stuart d'après un document authentique et très important qui, jusqu'à présent, est resté inconnu : le long mémoire adressé par lord Jacques lui-même à la reine Marie, d'Édimbourg, le 10 juin 1561 (Londres, *British Museum*, *Addit. mss.*, nº 33091, fol. 189 et suiv.). Nous le publierons comme *Pièce justificative* A. Il réfute les contes que lord Jacques a narrés, à ce sujet, aux hommes d'État anglais pour se poser en martyr de son *anglomanie*. — Ce document démontre encore de nouveau le peu de confiance que l'on peut accorder à l'*Histoire* de G. Buchanan, qui, dans son livre XVII, prétend que lord Jacques « emporta de la part de la reine une commission, donnant aux États le droit de siéger et de faire des lois pour le bien du public ». C'est le contraire de la vérité !

donc d'ajourner cette assemblée qui n'aurait pas à se réunir de nouveau avant l'époque de son propre retour, fixé à la fin de juillet ou au commencement d'août. En conformité avec le traité d'Édimbourg même, elle demanda que les personnes appartenant à l'ordre ecclésiastique ne fussent plus troublées dans la possession de leurs biens. Ensuite, elle nomma un trésorier et un contrôleur des finances, et elle les chargea d'apporter leurs soins au rétablissement de ses biens et de ses revenus. Au premier de ces postes elle éleva un compagnon et un confident de lord Jacques, Robert Richardson, — gracieuseté calculée évidemment pour être agréable à son frère naturel.

Vaine prévenance! Ce même homme qui venait de s'introduire, par toutes sortes de protestations d'affection et de dévouement, dans la confiance d'une jeune femme de dix-huit ans, sa sœur, ce même homme dont le troisième mot était toujours une invocation de la divinité, n'eut rien de plus pressé, le jour même de son arrivée à Paris (22 avril), que d'aller trouver l'ambassadeur anglais, afin de lui donner sur cette même sœur les plus détestables informations, calculées de façon à la perdre entièrement dans l'esprit d'Élisabeth et de ses ministres. Il lui raconta qu'elle ne lui avait pas permis de l'accompagner à Nancy, évidemment parce qu'elle voulait y nouer avec les Guises des intrigues dont il ne devait pas avoir connaissance : accusation d'autant plus impudente qu'en réalité il avait séjourné avec elle dans la capitale de la Lorraine. Il exposa, en outre, qu'elle n'avait nullement l'intention de jamais ratifier le traité d'Édimbourg, qu'elle détestait l'idée et les partisans d'une union quelconque entre l'Angleterre et l'Écosse, et qu'elle ferait tout son possible



pour dissoudre cette union; qu'elle n'épouserait pas Arran, mais bien un prince étranger, — projet que lord Jacques savait être tout particulièrement odieux au gouvernement de Londres. Enfin, il donna à l'ambassadeur un avis dont celui-ci pût se servir auprès des ministres français: « Elle ne se soucie pas plus de l'amitié de la France que de celle de l'Angleterre[1] ». Pendant son court séjour à Paris, il raconta à Throgmorton une foule de mensonges à l'effet de s'entourer lui-même d'une éclatante auréole: que Marie avait commencé par lui promettre le gouvernement du royaume durant sa propre absence, mais qu'elle était revenue sur cette résolution, irritée de ne pas avoir pu le décider à abandonner le parti anglais et la religion réformée. Il tira de ce prétendu sacrifice la conclusion, transmise immédiatement par Throgmorton à sa souveraine, que celle-ci devait l'en dédommager amplement « par quelques honnêtes libéralités[2] ». Par une conduite aussi habile qu'infâme et perfide, le bâtard avait atteint le double but qu'il s'était proposé: gagner la confiance de sa souveraine, et en même temps se montrer à l'Angleterre comme le plus ferme et le plus indispensable soutien de son influence en Écosse. Marie Stuart était constamment trahie par ceux qu'elle avait l'intention d'employer comme ses principaux

1. Throgm. à Élis., 29 avril; *Cal.*, *l. c.*, nº 151 §§ 10-20, et TYTLER, VI, 221.

2. Throgm. à Élis., 1er et 4 mai 1561, et à différents ministres anglais, 4 mai; KEITH, II, p. 28 et suiv., et *Cal.*, *l. c.*, nº 158 § 2, 167 § 1, 168 § 2, 169. La reine promet de recevoir Lord Jacques « à sa satisfaction »; Élis. à Throgm., 6 mai; *Cal.*, *l. c.*, nº 180.



ministres, et cela même avant qu'elle eût mis le pied sur le sol de l'Écosse.

Le 4 mai, le noble lord partit de Paris pour Dieppe, et puis continua sa route vers l'Angleterre[1]. Là, sans doute, il répéta les calomnies qu'il avait débitées à Throgmorton, et conseilla à la reine Élisabeth de s'emparer de la personne de Marie Stuart, quand elle serait en mer[2]. Le 29 mai, le traître était de retour à Édimbourg[3], et fit connaître au parlement les ordres de la souveraine.

L'assemblée du parti calviniste, — car les adversaires ne prirent plus aucune part aux réunions des États, — consentit sans difficulté à s'ajourner jusqu'à l'arrivée de leur reine. Elle promit, en outre, de tenir la main au rétablissement du domaine royal. Mais quant à la conservation des biens ecclésiastiques, la plus importante de toutes les questions, les membres du parlement répondirent à Marie, par l'intermédiaire de lord Jacques Stuart : « qu'ils croyaient en effet qu'on aurait tort de troubler qui que ce soit dans la possession de telles choses qui lui appartenaient de droit, pourvu qu'il remplît les charges inhérentes à ces biens. Cependant, laisser de tels biens à des personnes qui, au su de tout le monde, n'étaient pas aptes à remplir leurs charges, tant par leur mauvaise vie mani-

1. LESLIE (p. 577), indique le 1er mai comme date de l'arrivée de Jacques Stuart en Écosse. C'est une erreur, prouvée par la correspondance diplomatique que nous suivons ici.

2. Cette assertion de CAMDEN, *Annales rerum Anglicarum*, p. 67 et 111 (éd. Londres, 1615), est assez vraisemblable, d'après la conduite de lord Jacques.

3. Ms. Mémoire de lord Jacques à Marie Stuart, *l. c.* (voir plus haut, p. 296, note 3).

feste que par leur doctrine, ils croyaient une telle chose fort dommageable à l'État de Son Altesse, ainsi que fort dangereux pour la tranquillité des sujets de Sa Majesté, la noblesse et le peuple étant alors si sérieusement occupés à réformer de tels abus[1] ». En d'autres termes, les chefs du parti calviniste, au lieu d'agir conformément au traité d'Edimbourg et aux ordres de leur souveraine, agirent d'après leur déclaration du 27 janvier 1561, en ne laissant la jouissance des biens et des revenus ecclésiastiques qu'à ceux d'entre les prélats qui avaient embrassé ou embrasseraient de suite la cause de la Réformation.

Voyant que leur reine leur interdisait de traiter aucune affaire importante jusqu'à son arrivée, les États mirent à profit ce prétexte pour renvoyer définitivement M. de Noailles avec une réponse générale, assez amicale, mais dépourvue de toute signification importante[2]. Le 7 juin, l'abbé de l'Isle quitta Édimbourg où il avait séjourné pendant trois mois, sans avoir obtenu le moindre résultat positif[3].

Le parti catholique n'essaya pas pour le moment de combattre des adversaires qui étaient en possession de tous les pouvoirs publics. Ses espérances reposaient sur le retour de la reine qu'il croyait pouvoir encore gagner à une politique de violente réaction religieuse. En nombre de plus en plus considérable, les lords de

1. Ms. Mémoire précité.

2. 1er juin 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 220, 221. — Les réponses grossières et menaçantes que, selon KNOX (II, 166), les États auraient données à M. de Noailles sont naturellement aussi fausses et exagérées que les prétendues propositions de l'envoyé français.

3. La date est donnée par le *Diurnal of Occurrents*, p. 64.



cette faction affluèrent en France, auprès de Marie Stuart. Les plus importants parmi eux étaient plusieurs évêques, ainsi que les comtes Eglinton et Bothwell, qui n'avait pas trouvé très bon accueil lors de son retour en Écosse; ils furent tous reçus par la reine avec sa grâce et sa bonté habituelles[1]. Nous n'avons nul indice, d'ailleurs, que la personnalité rude mais imposante de Bothwell ait produit alors la moindre impression sur la jeune reine. D'autres nobles, comme Gilbert comte de Cassilis, l'assurèrent par lettre de leur entier dévouement, en la suppliant de se montrer bientôt en personne à ses fidèles sujets[2]. Même quelques anciens partisans de la Réforme, tels que Guillaume Murray de Tullibardine, abandonnèrent ce parti et se soumirent sans condition à la souveraine, soit par dégoût de l'égoïsme des chefs calvinistes, soit dans l'espoir d'un plus grand avantage personnel[3].

Dans ces circonstances, les hommes d'État anglais et leurs partisans d'Écosse commencèrent à prendre peur. Ces seigneurs écossais se connaissaient trop bien pour ne pas nourrir les uns contre les autres la plus profonde méfiance. Ils savaient fort bien que chacun d'eux était capable de n'importe quelle trahison, si elle semblait pouvoir lui procurer un avantage. Or, la faction de la reine Marie gagnait évidemment du terrain tous les jours. N'aurait-on pas à craindre un effondrement total du parti anglais et avec lui du calvinisme? Il faut payer les hommes principaux d'Écosse, pour en être sûrs,

1. Leslie, *l. c.*

2. Ms. Cassilis à Marie Stuart, 9 juin 1561 ; Londres, *Brit. Mus., Addit. Manuscr.*, vol. 19401, fol. 26.

3. Ms. Tullibardine à la même, 12 juin ; *ibid.*, fol. 25.

voilà le conseil toujours réitéré de Throgmorton, — excellent compliment à l'adresse de ces *saints* et de ces *martyrs*[1]. Le duc de Châtellerault lui-même était prêt à se vendre à Marie. Qu'arriverait-il si cette reine revenait en personne dans l'île, en compagnie d'un époux riche et puissant, avec ses trésors et ses soldats? Eux aussi, ils craignaient le mariage avec le prince d'Espagne. Lord Jacques écrivit à Cecil une de ses lettres pleines d'invocations à Dieu et au Saint-Esprit, afin de mettre les Anglais sur leurs gardes[2]. Lethington pousse également des cris de détresse: l'influence française commence à s'étendre; peut-être amènera-t-elle même le renouvellement des anciennes ligues avec le roi très chrétien. Pour conclure, il prêche, lui aussi, l'évangile du pouvoir fortifiant et moralisant de l'or sur ces âmes faibles. « Avec les mains vides on ne saurait capter des faucons, *sapienti sat,* » ainsi termine-t-il une de ses lettres à Throgmorton[3]. Comme tout cela est caractéristique pour ces indignes disciples de Jean Knox!

Les chefs du parti calviniste, ceux du moins qui ne l'avaient pas encore plus ou moins abandonné, croyaient nécessaire d'achever au plus vite la *réformation* de l'Écosse, avant l'arrivée de la reine et avant la renaissance définitive de la faction catholique. A peine le parlement s'était-il séparé, qu'ils décidèrent que toutes les places et tous les monuments de l'idolâtrie seraient détruits. Arran, Argyle et Glencairn se chargèrent de l'ouest; ils y dévastèrent les grands monas-

1. Correspondance de Throgmorton, *Cal., l. c.*, n°s 125 § 5, 151 § 19, 159 § 23.
2. 5 juin, d'Edimbourg; *ibid.*, n° 224.
3. 10 juin; *ibid.*, n° 234.

tères de Paisley, de Failfurd, de Kilwinning et de Crossraguel. L'archevêque Hamilton de Saint-André, abbé de Paisley, faillit y trouver, de la main de son neveu, la mort violente dont son frère l'avait déjà menacé aux États de l'été 1560; il n'échappa qu'à grand'peine. Lord Jacques Stuart et Lethington exécutèrent l'œuvre de destruction dans le nord, sans que Huntly osât les en empêcher, — ce même Huntly qui avait promis 20,000 soldats à Marie Stuart pour la défense du catholicisme[1]!

En même temps, lord Jacques eut l'impudence d'écrire à sa sœur: « A cette heure, Votre Majesté — qu'elle veuille me croire, car je l'affirme sur ma vie — a un aussi grand nombre de fidèles et affectionnés sujets que n'importe quel autre prince d'Europe. J'ose vous assurer que ni le père, ni l'aïeul, ni l'arrière-grand-père de Votre Majesté n'ont jamais eu un royaume si obéissant et si florissant que celui que Votre Majesté va posséder en quelques jours. Voilà ce que ma conscience m'oblige à certifier à Votre Altesse sur mon devoir. Que Dieu veuille que Votre Majesté l'accepte aussi sincèrement que je le dis, et du fond de mon cœur. » Dans quel but étaient données ces assurances hypocrites et mensongères, énoncées à un moment où l'auteur du mémoire exhortait les Anglais à capturer la reine en pleine mer, et où lui-même agissait en toutes choses d'une manière absolument contraire aux ordres de la souveraine? C'était d'abord pour l'empêcher d'écouter les propositions et les conseils

1. KNOX, II, 167. — L. Jacques et Lethington partirent pour le nord vers le 1er juillet; Leth. à Cecil, 10 août 1561: *these forty days* (KEITH, III, 211).



des lords catholiques, du « grand nombre de ceux qui veulent donner à Votre Altesse de fausses alarmes, soit pour empêcher son retour dans ce royaume, soit pour infiltrer, par de tels faux récits, dans la tête de Votre Altesse la suspicion contre les plus fidèles sujets de Votre Grâce. »

Après avoir préparé ainsi son terrain, lord Jacques arrive au véritable but qu'il avait eu en vue dans ces longs préambules. Avec un zèle qu'elle pouvait croire ardent et honnête, il conseille à la reine de revenir dans son pays aussitôt que possible. « Et lorsque, par la grâce de Dieu, Votre Altesse sera arrivée en bonnes conditions, Votre Grâce devrait s'appuyer toujours sur le conseil et sur l'avis de votre noblesse, et surtout de ceux qui possèdent la connaissance et la longue expérience des affaires du royaume de Votre Altesse, et qui y joignent dans leurs cœurs la crainte de Dieu et le zèle sérieux de la justice, désirant en sincérité et vérité le bien du service de Votre Altesse », — c'est-à-dire les chefs calvinistes qui, comme on vient de le voir, sont dépeints ici au vif par la plume de lord Jacques, dans leur haute moralité, dans leur touchant désintéressement et dans leur noble dévouement pour leur jeune souveraine!

Mais lord Jacques caressait encore un autre espoir encore plus ambitieux et plus personnel. Il avait suffisamment averti les hommes d'État anglais et leur reine des dangers dont la rentrée de Marie en Écosse les menaçait, et il l'avait souvent et assez fortement calomniée auprès d'eux, pour pouvoir supposer que le retour, auquel cet homme de bien invitait sa sœur avec tant d'insistance et tant de promesses, ne s'effectuerait jamais. Ce cas-là, il l'avait bien prévu, et nous ne lui

ferons même point tort en prétendant que c'était le but réel vers lequel tendait toute sa politique. « Si Votre Grâce, continue-t-il dans son mémoire, ce que Dieu ne veuille, était empêchée par quelque obstacle important de retourner à l'époque prévue, le meilleur et même l'unique remède serait que Votre Altesse donnât des pleins pouvoirs fort larges et complets à des personnes telles que le cœur de Votre Majesté pût leur confier le gouvernement du peuple de Votre Altesse durant son absence. Car j'ouvre ma conscience devant Dieu : il me paraît autrement impossible de contenir les sujets de Votre Grâce en cette tranquillité dont ils jouissent maintenant. » Ces gouverneurs devaient évidemment être des protestants, attendu que les prélats et leurs partisans étaient des gens indignes d'un tel emploi, et qu'ils causeraient à coup sûr de nouvelles révoltes. Cette menace est appuyée d'un exemple récent : « La mère de Votre Altesse, qui repose en Dieu, en a eu une bonne expérience ; que Dieu protège Votre Altesse d'en faire une semblable. » Et parmi ces protestants, le plus digne de confiance est sans doute lord Jacques Stuart lui-même : « Qu'il plaise à Votre Grâce de me donner créance et de suivre mes conseils, provenant d'un cœur sans feinte, qui désire en réalité tous les succès pour Votre Altesse[1]. »

Ainsi lord Jacques espérait jouer un rôle prépondérant dans toutes les éventualités. Si Marie venait en

1. Ms. Lord Jacques à Marie, 10 juin 1561 ; voir *Pièces justificatives*, A. — Ce document, que nous publions pour la première fois, jette une vive lumière sur les véritables projets de lord Jacques Stuart, si diversement jugés par les différents historiens.

Écosse, il aurait suffisamment conquis ses bonnes grâces pour qu'elle le chargeât de la direction des affaires. Si, au contraire, elle n'osait pas retourner dans son pays natal, elle le nommerait régent, à l'exclusion des Hamilton qu'elle n'aimait guère. Si, enfin, Élisabeth s'emparait de la personne de la reine en l'interceptant dans son voyage, il avait tellement su capter la confiance de tous les ministres anglais qu'il était à peu près sûr d'être placé à la tête de l'Écosse par leur influence.

Il faut rendre cette justice à la reine Élisabeth que, malgré tous les efforts de lord Jacques pour lui rendre Marie suspecte et même odieuse, elle fit encore une tentative de réconciliation avec elle. Sur l'ordre de sa souveraine[1], Throgmorton demanda de nouveau à la reine d'Écosse la ratification du traité d'Édimbourg. Marie trouva d'autres prétextes pour se soustraire à cette exigence désagréable : d'abord son voyage et ensuite la maladie qui l'avait saisie à Nancy[2]. La maladie était réelle, d'ailleurs ; après bien des plaisirs : la chasse, les comédies, les ballets, par lesquels le couple ducal de Lorraine avait essayé d'égayer la jeune veuve, elle fut prise d'une fièvre tierce, conséquence bien naturelle de ses chagrins et de ses soucis, qui la tourmenta pendant un mois et l'empêcha d'aller à Reims assister au sacre de son beau-frère Charles IX[3]. On la ramena à

1. Élis. à Throgmorton, 29 mars 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, n° 73.

2. Correspondance de Throgmorton pendant les mois de mai et de juin 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 108, 110, 124, 155 § 3, 158 § 1, 180, 208 § 1, 214 § 1.

3. Leslie, 578. — Ms. Lettre de lord Jacques, citée plus haut.



Joinville, où les soins de sa grand'mère réussirent enfin à la rétablir. Au commencement du mois de juin, pendant que les négociations de son mariage avec le prince d'Espagne étaient momentanément abandonnées, elle se rendit à Reims pour faire encore une retraite de quinze jours au couvent de Saint-Pierre dont sa tante Renée de Lorraine était abbesse. Vers le milieu du même mois, elle se trouva assez forte pour retourner à Paris. Les jeunes membres de la famille royale et la noblesse de la cour firent leur possible pour la distraire de sa mélancolie, — mais en vain. Tout dans la capitale lui rappelait les temps de son heureuse jeunesse, et surtout de l'époque où, à côté d'un mari qui l'adorait, elle avait été la souveraine aimée et populaire du plus beau royaume de la chrétienté. Maintenant, en présence d'une belle-mère toute-puissante qui la détestait, et devant laquelle elle devait continuellement fléchir et céder, elle ne songeait plus qu'à quitter la France et à retourner dans cette Écosse que, au fond, elle craignait de revoir[1].

Que de dangers, en effet, l'attendaient dans cette traversée : l'égoïsme, l'esprit indocile et turbulent et l'avidité de la noblesse écossaise, les tendances révolutionnaires et la méfiance ombrageuse de la nation entière et, avant tout, l'hostilité d'Élisabeth la menaçaient des plus graves périls. Profondément découragée, elle désirait parfois mourir[2]. Mais cette jeune femme possédait un fonds inépuisable d'énergie qui

1. Leslie, *l. c.* — Leslie était alors constamment dans l'entourage de Marie Stuart.

2. Throgmorton au Conseil privé, 26 juillet ; *Cal.*, *l. c.*, n° 335 § 9.

finissait toujours par vaincre l'abattement et les sombres idées, provoqués par ses difficultés et par ses malheurs. Elle le prouva bien à la reine d'Angleterre et à ses ministres.

A peine fut-elle revenue à Paris que Throgmorton se présenta de nouveau devant elle, afin de lui demander encore la fameuse ratification. Au milieu de ses angoisses et de ses tristesses, Marie eut le courage et la fermeté de refuser derechef, soucieuse de ne pas porter préjudice à ses grands projets pour l'avenir. Elle assura l'Anglais que, dans toutes autres choses, elle chercherait à mettre un terme aux dissentiments qui avaient existé entre sa bonne sœur et elle, mais que, quant à la ratification du traité d'Édimbourg, elle devait d'abord prendre l'avis de sa noblesse et de son parlement. Ce fut en vain que l'ambassadeur lui représenta que la ratification serait le meilleur moyen de couper court à toute méfiance entre les deux souveraines, et que les États d'Ecosse avaient participé eux-mêmes à la conclusion du traité. Sa réponse fut très caractéristique : « Oui, quelques-uns d'entre eux, mais pas tous. Nous allons voir, quand je serai parmi eux, s'ils seront encore du même avis que vous dites qu'ils étaient alors. » Marie justifia ainsi, jusqu'à un certain point, les avertissements que Jacques Stuart et Lethington venaient de donner au gouvernement d'Angleterre que leur reine, après être rentrée en Écosse, emploierait toutes les ressources de son esprit, de son charme personnel et de son autorité pour séduire la noblesse et lui faire abandonner le parti anglais. Marie ne fut pas moins franche, lorsque Thogmorton, abordant la question religieuse, reprit l'argument présenté quelques jours auparavant par lord Jacques et cita

l'exemple des malheurs de Marie de Lorraine pour exhorter la jeune reine à reconnaître en Écosse la victoire définitive du protestantisme : « Dieu, répondit-elle, Dieu commande aux sujets d'obéir à leurs princes et commande aux princes de lire sa loi et de gouverner d'après elle eux-mêmes et les peuples dont ils ont la charge. » En vain le diplomate chercha-t-il à ébranler sa fidélité envers le catholicisme. Elle lui répliqua : « Je serai franche avec vous ; la religion que je professe, je la crois la plus agréable à Dieu, et, en effet, je n'en connais pas d'autre ni ne désire en connaître aucune. La constance est une qualité dans tout le monde, et particulièrement dans les souverains. J'ai été élevée dans cette religion ; et qui voudrait encore me croire en quoi que ce soit, si je me montre légère sous ce rapport ? Je ne suis pas de ceux qui changent de religion tous les ans. *Je n'ai pas l'intention de contraindre mes sujets, mais je voudrais bien qu'ils pensassent tous comme moi*[1]. »

C'était tout un programme pour son avenir de reine : pas de conversions par la force, mais faveur constante et générale montrée au catholicisme, pour ramener à l'ancienne religion le plus grand nombre possible de ses sujets.

En faisant ces aveux, peut-être trop sincères, Marie avait annoncé à Throgmorton qu'elle était sur le point d'envoyer un ambassadeur à la reine d'Angleterre. Le choix qu'elle fit en cette circonstance ne fut pas moins

1. Throgm. à Élis., 23 juin 1561, dans Knox, II, p. 169 et suiv., en dialecte écossais, et avec des observations de l'écrivain ; d'après l'original et plus complet, dans le *Cal.*, *l. c.*, nº 265.

significatif que son refus de reconnaître le traité d'Édimbourg et ses déclarations quant à sa future politique religieuse : il tomba sur M. d'Oysel, gentilhomme universellement apprécié pour son honnêteté et pour ses qualités distinguées, mais connu aussi comme conseiller principal de Marie de Lorraine et comme adversaire constant et dangereux des protestants écossais.

D'Oysel était chargé de demander à la reine d'Angleterre, avec beaucoup d'assurances et d'offres d'amitié, un passeport pour Marie Stuart et la permission pour la reine d'Écosse d'aborder en Angleterre et de continuer par ce pays son voyage à Édimbourg, avec toute sa suite, au cas où le mauvais temps la forcerait d'y atterrir. En outre, d'Oysel avait à demander un passeport pour lui-même, afin de pouvoir se rendre de Londres en Écosse, où il devait préparer le retour de la reine et apaiser les sentiments de mécontentement[1]. A l'effet de gagner complètement l'esprit de la souveraine de l'Angleterre et de ses partisans écossais et de leur enlever tout soupçon, il avait reçu du roi Charles IX l'ordre de retirer et de ramener dans leur patrie les garnisons françaises qui occupaient encore les places de Dunbar et d'Inchkeith[2].

Mais le brave soldat échoua complètement dans sa mission. Après les nouveaux refus opposés par Marie aux demandes de ratification, Élisabeth croyait être

1. Instr. pour d'Oysel, juillet 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, nº 298. — Quadra à Granvelle, 13 juillet ; KERVYN, II, 581.

2. Comme d'Oysel a fait lui-même cette communication à Quadra, l'indication contraire de Leslie (p. 580), que d'Oysel aurait été chargé de maintenir ces garnisons, est évidemment erronée.

sûre des mauvaises intentions de sa cousine et du danger de laisser rentrer dans la Grande-Bretagne cette souveraine catholique, prétendant à la couronne d'Angleterre. Lui faciliter encore le voyage, l'assister ouvertement, une telle conduite semblait à Élisabeth faire preuve de sa peur devant la faction catholique en Europe et un signe de faiblesse destiné à encourager notamment les adversaires du protestantisme en Écosse, assez fortifiés déjà par l'espoir du retour de leur reine. Elle ne voulait pas non plus intervenir pour laisser rentrer dans ce pays M. d'Oysel, qui aurait pu rallier autour de lui et organiser militairement les forces du parti antiprotestant[1]. Le rappel des deux petites garnisons françaises lui semblait trop peu important pour être mis en ligne de compte, après le refus opiniâtre, de la part de Marie, de ratifier le traité du 6 juillet. Au contraire, il lui était plutôt désagréable de voir disparaître les derniers vestiges de l'occupation française en Écosse, parce que Marie enlevait de cette manière à ses sujets une cause de mécontentement et de plaintes contre elle-même et contre sa faction[2]. Enfin, pouvait-elle permettre à une princesse, sa rivale pour l'Angleterre même, et qui n'y avait que trop de partisans, de parcourir ce pays avec un train royal?

L'audience que d'Oysel obtint de la reine fut donc fort orageuse. Élisabeth répondit à peine aux belles offres de sa cousine et se plaignit amèrement du refus

1. Les causes de l'échec d'Oysel sont indiquées dans une lettre de Cecil à Throgmorton, 14 juillet; *Hardwick Papers*, I, 172.

2. Quadra à Granvelle, *l. c.*

de la ratification. Ce fut en vain que d'Oysel chercha à excuser ce fait par les prétextes déjà connus: Élisabeth s'en montra indignée et les traita d'absurdes[1]. Elle blâma la reine d'Écosse en termes blessants: offense inutile et d'autant plus grave qu'elle se fit en présence d'un grand nombre de courtisans. Elle annonça hautement qu'elle empêcherait sa cousine de passer la mer[2]. Il est vrai qu'à la fin elle se radoucit un peu, et qu'elle fixa au 14 juillet une nouvelle audience où d'Oysel devait paraître en compagnie de M. de Seurre, ambassadeur de France. Mais au fond, ce délai était seulement destiné à formuler sa réponse négative à toutes les demandes de Marie Stuart[3]. Elle y exprima aux deux diplomates sa profonde déception de ne trouver, de la part de la reine d'Écosse, aucune satisfaction quant à la ratification du traité, et ajouta qu'elle accorderait à Marie toutes les facilités et l'assistance désirables, après que cette ratification aurait eu lieu. Dans ce dernier cas, elle proposerait à sa cousine une entrevue amicale pour affermir et assurer leurs bonnes relations. En attendant, elle chargea d'Oysel de retourner immédiatement auprès de sa maîtresse, afin de lui exposer ses intentions dans tous leurs détails[4].

C'était, en termes polis, un refus complet: « Voilà un procédé qui plaira beaucoup aux Écossais » [cal-

1. *Fieros ;* Lettre citée de Quadra, auquel d'Oysel venait de rapporter tout ce qui s'était passé à cette audience.

2. Throgm. à Cecil, 26 juillet 1561 ; TYTLER, VI, 229.

3. Le 13 juillet, elle communique déjà sa réponse à Throgmorton ; *Cal.*, *l. c.*, nº 303.

4. Brouillon de cette réponse, de la main de Cecil, imprimé dans le *Cal.*, *l. c.*, nº 318.

vinistes], écrivait le haineux Cecil dans la joie du triomphe[1]. Il serait injuste de reprocher cette façon d'agir à la reine Élisabeth, dont Marie s'était déclarée ouvertement et constamment la rivale. Au contraire, la réponse semblait demander à la reine d'Écosse de se raviser encore et lui offrait, en ce cas-là, l'amitié intime de l'Angleterre. Il eût été peut-être plus généreux de la part d'Élisabeth d'oublier l'offense et de répondre au mal par le bien; mais cette vertu chrétienne se pratique peu en politique, aujourd'hui pas plus qu'au XVI[e] siècle. Dans ses lettres au roi et à la reine-mère de France, Élisabeth insista sur ce que son refus était exclusivement la conséquence de la non-ratification du traité[2]. Elle usa même dans cette affaire d'une franchise qui lui était peu habituelle, en chargeant Throgmorton de dire sans ambages, à la régente de France aussi bien qu'à Marie Stuart, que sa manière d'agir serait pacifique et aimable avec ses amis, et avec les autres selon leur propre conduite, et que son intention quant à la reine d'Écosse était telle que celle-ci ne la surpasserait jamais en bienveillance, en honnêteté ni en amitié, mais qu'elle ne songeait pas, d'autre part, à lui céder dans le cas contraire[3]. Personnellement, elle déclara à M. d'Oysel, ainsi qu'aux ambassadeurs de France et d'Espagne, qu'elle empêcherait sans doute Marie par la force de rentrer dans son royaume avant qu'elle eût confirmé le traité[4].

1. Cecil au comte de Sussex, 25 juillet 1561; WRIGHT, I, 67.
2. *Cal.*, *l. c.*, n° 311.
3. *Ibid.*, n° 303 (13 juillet).
4. Quadra à la duchesse de Parme, 16 août; KERVYN DE LETTENHOVE, II, 604.

La lutte entre les deux cousines étant devenue plus vraisemblable que les bons rapports, Élisabeth essaya de s'assurer des esprits en Écosse. Elle communiqua aux États de ce pays la réponse qu'elle venait de donner à d'Oysel[1] et y joignit une lettre solennelle, destinée à éclaircir la situation. La dépêche commençait par exposer que, dès le début de son règne, la reine n'a eu en vue que de favoriser la victoire de l'Évangile et l'établissement de l'union entre les deux royaumes, œuvre profitable à chacun des deux pays. Les adversaires l'avaient accusée de songer à la conquête et à l'occupation de l'Écosse, mais les faits ont bien démontré l'inanité de ces calomnies. Après avoir atteint son véritable but, elle a rendu le royaume à sa jeune souveraine, sans aucune diminution et en parfait état de tranquillité. Cette princesse, cependant, contrairement à ses propres obligations et à l'avis des États d'Écosse, a constamment refusé de sanctionner le traité conclu pour le bien de son pays autant que pour celui de l'Angleterre. Quoiqu'elle ait eu l'occasion de consulter à ce sujet les représentants de sa noblesse, elle a usé du prétexte de vouloir demander d'abord l'avis des États, en alléguant que le traité n'avait pas été conclu avec l'assentiment de tous, et que, depuis, les intentions des États avaient changé. Par conséquent, Élisabeth leur demandait une réponse claire et franche, s'ils étaient maintenant en réalité d'un autre avis qu'auparavant. En ce cas, elle ne se soucierait pas non plus du traité et les laisserait porter les conséquences de leur infidélité; si, au contraire, ils étaient unanimement résolus à le maintenir, elle leur

1. *Hardwick Papers*, l. c.

promettait toute sa bienveillance et tous les secours, sans vouloir autrement empiéter sur le pouvoir de leur souveraine[1].

Si jamais Élisabeth a été franche et sincère, c'est évidemment dans cette affaire. Sa lettre était assez conforme à la réalité des faits, et la question posée aux États d'Écosse était juste et nette. Elle n'a dissimulé ni devant Marie ni devant les Écossais. A tous les deux elle a mis le marché à la main; c'est d'eux-mêmes qu'elle fit dépendre sa future conduite à leur égard.

Le parlement n'était pas réuni, lorsque la lettre de la reine d'Angleterre arriva à Édimbourg; mais les lords du Conseil privé y répondirent sur-le-champ (16 juillet). Cette déclaration des chefs du parti calviniste est trop caractéristique pour en donner seulement un extrait. La voici dans ses parties principales :

« Qu'il plaise à Votre Majesté,

« Nous sommes bien loin d'assumer pour nous le déshonneur devant le monde ou le reproche de notre conscience devant Dieu, de négliger l'observation de la paix conclue, il y a peu de temps, entre ces deux royaumes. Nous ne saurions dire pour quels motifs notre souveraine en ajourne la ratification, mais nous, — nous, Madame, qui en présence de Dieu avons juré fidélité à nos promesses, — nous n'avons pas donné à Sa Grâce des raisons pour agir ainsi. Votre Majesté

1. Ce document se trouve intégralement dans Knox, II, p. 175 et suiv. — En cette occasion, Élisabeth écrivit encore des lettres particulières à Châtellerault et à lord Jacques; *Cal.*, *l. c.*, nº 284.

n'est pas sans savoir que nous avons beaucoup d'ennemis dans ce royaume, et ensuite que notre souveraine a des conseillers dont elle préfère le jugement au nôtre dans tous les cas semblables. Notre qualité de sujets nous oblige non seulement de parler et d'écrire, mais encore de juger et de penser avec respect de notre souveraine; mais toutefois Votre Majesté peut être parfaitement sûre que cela ne sera jamais de notre faute, si cette paix n'est pas ratifiée au contentement de Votre Majesté. Dieu nous est témoin de ce que, après la gloire de notre Dieu, le maintien d'une paix perpétuelle entre ces deux royaumes est notre principal souci dans cette vie : chose dont Votre Majesté et son royaume feront à coup sûr l'expérience, aussi longtemps que notre conseil et notre avis pourront empêcher le contraire. Les bienfaits que nous avons reçus sont si récents que nous ne pouvons les oublier si subitement, et nous désirerions que Votre Majesté daignât se persuader que nous en laisserons le souvenir à notre postérité, autant que cela sera dans notre pouvoir[1]. »

Les chefs du parti calviniste, de ce parti qui formait alors le gouvernement de l'Écosse, déclarent ici sans ambages qu'ils ne sont pas seulement étrangers mais aussi hostiles à la conduite de leur reine, et qu'ils se rangent du côté de son adversaire, Élisabeth Tudor. Ils se séparent ostensiblement de Marie et de son entourage pour se montrer dévoués au parti de l'Angleterre qui était aussi celui de la réforme religieuse. Sous les protestations officielles de soumission à leur souveraine perce avec évidence la menace de l'aban-

1. Knox, II, 178.



donner et même de la combattre. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'immixtion de la jeune reine d'Écosse dans les affaires de son pays était de fraîche date, et que l'emploi de son autorité ne pouvait pas effacer les traits que, depuis longtemps, les luttes religieuses et politiques avaient imprimés à la physionomie de la nation. A cette époque, comme on était bon catholique avant d'être bon Anglais, on était bon protestant avant d'être bon Français ou bon Écossais. Les nobles d'Écosse, dans leur grande majorité, avaient pris parti pour le protestantisme, n'importe pour quels motifs ; et ils étaient décidés à défendre leur cause contre tout le monde, même contre leur propre reine. La masse de la population, de plus en plus sérieusement convertie au calvinisme, était du même avis. Et ne s'agissait-il pas aussi de l'union de la Grande-Bretagne, union que tout habitant intelligent de cette île devait appeler de ses vœux, en la considérant comme une condition nécessaire de sa tranquillité, de sa sûreté et de sa grandeur?

En vain, Marie s'était-elle adressée à Lethington aussi bien qu'à lord Jacques, en essayant de les séparer de la faction anglaise. Elle avait promis au secrétaire d'État d'oublier le passé, plus encore, de le récompenser grandement, s'il voulait cesser sa correspondance avec ses anciens alliés d'Angleterre et lui rendre de fidèles services[1]. Lethington, comme lord Jacques, préféra le parti malhonnête de risquer un double jeu, en se montrant fort dévoué à sa souveraine et en entretenant soigneusement, en même temps, des attaches avec le parti calviniste et anglais et avec le gouvernement

1. 29 juin ; TYTLER, VI, 399.

de Londres. Pendant que ces deux hommes politiques expédiaient en France des lettres pleines de dévouement et de promesses, ils assuraient au ministre d'Angleterre à Édimbourg qu'ils désiraient ne voir jamais leur reine arriver en Écosse[1]. Lethington s'en exprime longuement dans une lettre adressée à son ami Cecil[2], avec une animosité qui parfois nous paraît un peu exagérée et plutôt calculée pour plaire au secrétaire d'État de la reine Élisabeth. « J'approuve, dit-il, votre conduite envers M. d'Oysel et votre opinion quant au voyage d'Écosse de la reine notre souveraine; son arrivée ne manquera pas, si réellement elle est si hostile à la religion et à votre royaume comme il semble, d'exciter d'étranges tragédies. Je suis sûr que son but principal est la suppression de la religion [réformée], mais elle y procédera par des chemins détournés, surtout en détruisant notre amitié avec Sa Majesté votre reine, ce à quoi sa présence ici lui sera grandement utile. Vous savez que, dans leur cœur, les *papistes* sont toujours ennemis de cette union, à cause de la religion. Ceux qui se donnaient pour protestants ne sont pas tous également décidés à la maintenir, soit par amour de l'or français, soit pour suivre la voie la plus facile, soit pour éviter la colère du prince et pour gagner sa faveur, soit enfin par peur d'une punition ultérieure. Chacun a au moins une fois par an affaire à la bienveillance de son souverain. Que doit devenir le sujet si, dans le cas où ses intérêts

1. Randolph à Cecil, 9 août 1561; ROBERTSON, *Hist. of Scotland*, Append. V (t. III, p. 287 de la 19e édition, Londres, 1812) : « some of them care not tho'they never saw her face. »
2. 10 août; KEITH, t. III, p. 221 et suiv.

particuliers l'obligent à s'adresser à la reine, la figure de celle-ci se montre irritée? Chacun a quelques adversaires ou ennemis dans ses affaires personnelles : quel courage ceux-ci ne vont-ils pas puiser dans la défaveur montrée à leur antagoniste par la souveraine? Elle va frapper de disgrâce tous ceux qui veulent du bien à l'Angleterre. Elle va leur faire le procès, d'abord pas directement pour cause de religion, mais pour haute trahison... Aussi longtemps que la reine est absente, il n'y a aucun danger de rupture pour la continuation de l'amitié entre les deux royaumes; mais sa présence va tout changer. » Il est évident que, à mots couverts, Lethington donnait au gouvernement anglais le conseil perfide de s'emparer de Marie Stuart, si on ne pouvait l'empêcher de se mettre en route. Pour le cas où, malgré tout, elle arriverait à Édimbourg, Lethingthon donnait un autre conseil, bien imaginé et assez conforme aux idées de Cecil : celui de conclure une ligue protestante générale entre l'Angleterre, les princes allemands, les huguenots de France, les rois de Suède et de Danemark; et de faire également entrer l'Écosse dans cette ligue. Comprise dans cette alliance, la reine Marie se trouverait suffisamment liée pour ne pouvoir faire de mal. Le rusé laird se propose de soumettre ce projet important au parlement que le Conseil d'Écosse venait de convoquer pour le 31 août, en apparence pour préparer une réception solennelle à la reine[1].

Lord Jacques, de son côté, commençait à croire que, malgré ses mauvais offices et ceux de son ami Lethington, leur reine pourrait fort bien arriver saine

1. Proclamation du 6 août 1561 ; *Cal.*, *l. c.*, n°387.

et sauve en Écosse. Ses idées ne s'élevaient pas, comme celles du jeune secrétaire, jusqu'à la hauteur un peu chimérique de l'alliance générale des protestants, très difficile à réaliser, dans tous les cas, pendant les quinze jours ou trois semaines qui les séparaient encore du retour de Marie Stuart. Il eut une pensée plus pratique. Espérant maintenir l'état actuel des choses, si l'on réussissait à faire de la reine même une amie de l'Angleterre, il s'adressa, le 6 août, à Elisabeth pour lui proposer une transaction dont on avait déjà parlé quelquefois à la cour de cette princesse[1]. Marie aurait à reconnaître Élisabeth et ses descendants légitimes comme possédant de plein droit le trône d'Angleterre ; mais, d'autre part, Marie et sa lignée seraient désignées pour succéder, si Élisabeth mourait sans héritiers directs ou après l'extinction de sa descendance légitime. Il amena Lethington à écrire à Cecil dans le même sens[2]. Mais pour le moment les passions étaient trop vives des deux côtés pour qu'on pût arriver à une entente, bien que lord Jacques revînt plusieurs fois à la charge[3], et que le bruit d'un tel accord entre les deux reines fût généralement accepté en France comme authentique[4].

Une entente était d'autant plus difficile que Marie, avant d'avoir mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, était regardée par tout le monde comme le

1. Cf. Cecil à Throgmorton, 14 juillet 1561 ; *Hardwick Papers*, I, 172.

2. L. Jacques à Élis. et à Cecil, 6 août, et Lethington à Cecil, 9 août ; *Cal.*, *l. c.*, nos 384, 385 et note.

3. L. Jacques à Cecil, 1er sept. ; *ibid.*, no 471.

4. Dép. de Chantonay, 31 août ; TEULET, II, 171.

futur champion du catholicisme dans cette île. Sans qu'elle eût rien fait pour confirmer cette hypothèse, on lui supposait le projet « d'y rétablir la religion catholique et les rites de la Sainte Église[1] ». C'est de son intime liaison avec les Guises que lui provenait une telle réputation. Le pape Pie IV lui-même entretenait avec elle une correspondance fort suivie. Le 6 mars, il l'avait engagée à envoyer les ambassadeurs et les prélats du royaume d'Écosse au Concile de Trente, convoqué par lui pour sa troisième session[2]. Le 1er juillet, il lui recommanda tout spécialement son nouveau légat en France, le cardinal de Ferrare. « Il rendra visite, lui écrivait le Saint-Père, à Ta Majesté, Te saluera dignement de Notre part et Te fera parvenir la bénédiction apostolique, comme à une reine que Nous savons avoir toujours été la plus chère et la plus dévouée à ce Saint-Siège, et qui, Nous n'en doutons point, conservera constamment sa piété première et sa soumission au souverain pontife. C'est pourquoi Nous aimons tout particulièrement Ta Majesté comme Notre fille dans le Seigneur et Te promettons de faire toujours tout ce qui peut servir à Ton honneur, à Ta dignité et à Ton avantage, comme le légat Te l'explipliquera en detail[3]. » Des éloges et des assurances si tendres, comparés surtout au ton assez sec et parfois sévère que le pontife emploie en écrivant à Catherine

1. Ms. Franc. Marscaldi, *Vita della Regina di Scotia et del principe suo figliuolo* (terminée à Florence, le 8 décembre 1579) ; Rome, *Bibl. Corsini*, vol. 33 D 28, fol. 8a.

2. Ms. Rome, *Bibl. Barberina*, vol. XXX, 10 (copie).

3. Ms. *ibid.* (copie) ; et *Arch. secr. du Vatican, Brevia diversa*, vol. 64 (minute).

de Médicis, décèlent en lui une grande confiance personnelle et politique dans la piété et dans les intentions de Marie Stuart.

La même idée domine les rapports qui venaient de s'établir entre elle et les hommes d'État espagnols. Ceux-ci s'étaient montrés jusqu'alors les amis dévoués de l'Angleterre, leur ancienne alliée contre la France. Favoriser Marie Stuart leur aurait paru aider le roi très chrétien à rétablir son influence sur l'Écosse; au contraire, favoriser les dessins d'Élisabeth Tudor sur ce pays, c'était affaiblir la puissance rivale des Valois. Mais peu à peu la conviction que Marie seule pouvait défendre la cause du catholicisme dans la Grande-Bretagne contre l'hérétique Élisabeth fit pencher la balance chez les diplomates castillans en faveur de la première de ces deux princesses. Chantonay, frère du cardinal de Granvelle, à Paris, Alvaro de Quadra, évêque d'Aquila, à Londres, se montrent de plus en plus zélés à soutenir la personne et les intérêts de Marie Stuart, auprès des gouvernements où ils sont accrédités et auprès de leur propre maître[1]. Le ton qu'ils prennent envers les hommes d'État anglais n'est pas encore hostile, mais plutôt celui d'amis qui grondent un peu et qui conseillent un changement de conduite sur un certain point; mais enfin, les sympathies pour celle qui semble déjà une martyre du catholicisme se font sentir en tout ce qu'ils disent.

Ainsi se dessinent de plus en plus les contours de

1. Que l'on compare, entre autres, la dépêche de Chantonay du 26 juillet 1561 (Teulet, t. II, p. 166 et suiv.) et de Quadra à Granvelle, 13 juillet (Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 581 et suiv.)



la future situation de Marie Stuart en Écosse : à l'intérieur de ce pays, une minorité catholique, assez peu consistante et qui, au lieu de renforcer la position de la jeune princesse, attend d'elle son salut ; un très petit nombre de royalistes sans phrase, tels que Bothwell et Seton ; une majorité calviniste qui ne se soumet qu'en apparence et qui est prête à trahir et à combattre sa souveraine sur l'ordre d'Élisabeth et de Cecil. Ceux-ci, adversaires déterminés de Marie, en laquelle ils voient, non sans cause, un danger pour le trône des Tudor et pour la prépondérance du protestantisme dans la Grande-Bretagne, cachent quelquefois leur jeu sous des dehors amicaux, mais au fond tendent constamment vers la ruine de la jeune princesse. La France officielle, sous le gouvernement de Catherine de Médicis, maintient un semblant de relations bienveillantes envers la veuve de François II, mais est bien décidée en réalité à ne risquer pour elle ni un soldat ni un écu. L'Espagne, au contraire, officiellement alliée à Elisabeth, mais prenant de plus en plus contre elle la défense des intérêts catholiques, ne se montre cependant nullement disposée encore à assister contre elle la reine d'Écosse par l'emploi de la force. Les seuls amis sur lesquels Marie peut compter sont le pape, bien éloigné et bien faible, au point de vue matériel, et les Guises qui, sans doute, se trouvent à la tête de l'immense parti catholique en France, mais d'un parti non encore organisé ni prêt à l'action. Exposer une telle situation, c'est prédire le résultat final de la lutte pour l'existence que Marie Stuart était sur le point de commencer en Écosse. Heureusement pour la tranquillité de son esprit, elle devait se faire illusion quant au caractère des hommes marquants de son pays,

sur l'hypocrisie et la noirceur desquels elle n'était pas encore suffisamment éclairée, et dont les assurances trompeuses de soumission et de dévouement lui semblaient alors sincères.

Avant de connaître le résultat de la mission de M. d'Oysel, vers le 15 juillet, Marie Stuart quitta Paris qu'elle ne devait plus revoir, pour commencer son voyage vers l'Écosse. La cour, la noblesse, le peuple même regrettaient son départ, et le meilleur représentant de tous ces poètes dont la gracieuse reine avait été la favorite, Ronsard, en vers élégants, pleurait la France, privée de cette beauté royale et semblable désormais à un ciel sans étoiles et à une bague dépouillée de sa perle précieuse. Marie elle-même ressentit un douloureux serrement de cœur en quittant le théâtre de tant de souvenirs heureux pour se risquer dans un avenir plein de luttes, de dangers et de douleurs[1]. Toute la cour et la famille royale l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, là même où on l'avait reçue treize ans auparavant, dans une situation et avec des espérances, hélas, si différentes des circonstances actuelles!

Son humeur mélancolique ne fut guère égayée par le rapport qu'Oysel lui fit de sa malencontreuse mission (17 juillet[2]). Elle fut profondément blessée, non seulement par le refus que lui opposait Élisabeth, mais surtout par le langage passionné et injurieux qu'elle avait tenu à son égard devant de nombreux témoins, lui reprochant sa jeunesse, son inexpérience,

1. BRANTOME, V, 90.
2. Tout ce qui suit d'après la longue dép. de Throgmorton du 26 juillet; KEITH, II, 40-54.

son isolement. Toutefois la courageuse femme ne se sentit point intimidée par l'hostilité d'Élisabeth, et elle résolut de passer la mer, malgré les menaces de sa cousine. L'audience que Throgmorton venait de lui demander, et qui eut lieu le 20 juillet, lui donna l'occasion de marquer toute son indignation au représentant de la reine d'Angleterre. Elle commanda à toutes les personnes de son entourage de se retirer, « parce que, dit-elle au diplomate anglais, je n'aime pas avoir tant de témoins de mes passions, comme il a plu à la reine votre souveraine d'en avoir quand elle parlait à M. d'Oysel. » Elle exprima son regret de s'être abaissée jusqu'à demander à Élisabeth une faveur dont elle n'avait au fond nul besoin, espérant échapper aux hostilités des Anglais aussi bien pendant son retour que lors de son départ d'Écosse. Après cette allusion, peu flatteuse pour un Anglais, aux événements qui s'étaient produits du temps du protecteur Somerset, elle reprocha amèrement à Élisabeth de préférer l'amitié de sujets rebelles à celle d'une reine, son égale et sa parente la plus proche. Elle la menaça avec courage de la payer de la même monnaie, en s'alliant aux nombreux Anglais « que je sais ne partager nullement ses sentiments, ni en religion ni autrement », et en se servant de la foule d'amis qu'elle prétendait posséder parmi les princes de l'Europe.

Ce langage était moins inconsidéré qu'on pourrait le croire ; il faisait sentir au gouvernement anglais que Marie ne se laisserait pas maltraiter sans résistance ni sans danger pour son adversaire. S'il confirmait Élisabeth et ses conseillers dans leur idée de voir en Marie une ennemie à combattre, il leur prouvait que cette lutte ne serait pas sans péril pour eux,



et que, en l'engageant, il leur fallait montrer de la prudence.

Après avoir ainsi obtenu son effet, la jeune reine adoucit le ton de son apostrophe, en demandant à l'ambassadeur, comment elle avait pu assez desservir sa maîtresse pour justifier l'hostilité dont celle-ci venait de faire preuve envers elle. Heureux de se trouver sur un terrain où les torts étaient du côté de son interlocutrice, Throgmorton lui exposa longuement les griefs que sa souveraine avait à formuler contre l'adoption du titre et des armes d'Angleterre par sa cousine. La réponse de Marie est très significative. Suivant sa manière habituelle, elle excusa cette usurpation par la pression que son beau-père et son mari avaient exercée sur elle-même — comme si François II avait eu une autre volonté que la sienne! Mais elle maintint ses droits à la couronne d'Élisabeth. « Vous ne sauriez nier que ma grand'mère ne fût la sœur du roi son père, et même, si je ne me trompe, sa sœur aînée. En effet, je suis qui je suis, et je ne veux ni faire du mal aux autres ni souffrir qu'eux m'en fassent trop. » Elle n'aurait pas pu dire plus clairement que, si actuellement elle renonçait à attaquer les titres d'Élisabeth, elle réservait tous ses droits pour l'avenir. Il est bien possible que cette affirmation, qu'elle n'avait aucune intention hostile envers sa cousine, était fondée pour le moment, d'autant plus qu'elle ne possédait pas les moyens de la mettre à exécution; mais d'autre part, elle était évidemment résolue à remplacer sans hésitation Élisabeth, si celle-ci mourait ou était renversée par une révolution; et même à hâter un tel événement en cas que sa cousine continuât à lui susciter des difficultés. Quant à sa ré-

ponse éternelle, qu'elle devait ajourner la ratification du traité pour demander l'avis de la noblesse d'Écosse, ce prétexte devenait simplement dérisoire, après les nombreuses négociations qui venaient d'avoir lieu entre Marie et ses États, sans qu'elle se fût donné la peine de les consulter sur ce point, — comme Throgmorton l'expliqua avec raison à Catherine de Médicis. D'ailleurs, même après son retour, la jeune reine ne soumit jamais cette question au parlement d'Écosse dont elle devinait la réponse à l'avance.

Marie possédait trop d'amabilité personnelle pour ne pas accorder certaine faveur à l'ambassadeur lui-même; selon l'usage du temps, elle l'embrassa quand il vint prendre congé d'elle, le 21 juillet, et envoya plus tard un cadeau à lady Throgmorton.

Quatre jours après cette audience[1], elle dit adieu au petit roi et à sa mère, ainsi qu'aux autres membres de la famille royale qu'elle voyait tous pour la dernière fois. Pourvue d'une somme de cent mille écus qu'elle venait d'emprunter au roi, elle se mit en route vers l'Océan. Ses effets venaient d'être expédiés au Havre-de-Grâce, mais le tiers de son propre embarquement fut tenu secret, par peur des vaisseaux anglais. Six de ses oncles l'escortèrent jusqu'au port : les cardinaux de Lorraine et de Guise, les ducs de Guise et d'Aumale, le grand-prieur de Lorraine et le marquis d'Elbeuf; ainsi que le duc de Nemours, M. de Damville, fils du connétable, et beaucoup d'autres gentilshommes et de dames[2]. Soudain, ce brillant cortège abandonna la route de l'ouest, pour se diriger vers le

1. KEITH, II, 53.
2. LESLIE, 579.

nord, sur Calais. Cependant Marie était toujours sous le coup du danger d'être prise en route par une escadre anglaise. Sur le conseil d'un politique fin et astucieux, le cardinal de Lorraine sans doute, la reine résolut d'employer la ruse afin d'amener Élisabeth à renoncer à toute idée d'une telle attaque et de la tromper, en même temps, sur l'époque de sa traversée. Elle écrivit donc à Throgmorton pour le prier de se rendre encore une fois auprès d'elle, à Abbeville. Le diplomate accourut, en effet, de Paris, et le 7 août, il rencontra la reine d'Écosse dans la petite ville picarde. Il la trouva d'une humeur beaucoup plus douce et plus conciliante qu'à Saint-Germain. Elle lui donna mille bonnes paroles, se déclara trop jeune et trop inexpérimentée pour décider d'affaires aussi importantes que l'était le traité d'Édimbourg et lui annonça qu'elle abandonnerait la résolution finale dans cette affaire au duc de Châtellerault et aux lords de la Congrégation, — déclarations et promesses qui, évidemment, n'étaient destinées qu'à lui faciliter le retour dans son royaume. Elles produisirent cependant une certaine impression sur Throgmorton dont la constance était déjà ébranlée par les reproches de l'ambassadeur d'Espagne. Il pria Élisabeth de réfléchir mûrement, si sa conduite sévère envers Marie n'allait pas procurer à celle-ci les sympathies de trop de princes étrangers[1]. Ces observations eurent une certaine influence sur les projets de la reine d'Angleterre.

Pour donner plus de poids aux démarches qu'elle venait de faire auprès du ministre, Marie s'adressa

1. Throgm. à Élis., 11 août; *Cal.*, *l. c.*, n° 395 note. — CAMDEN, p. 64 et suiv.



également à sa maîtresse même, en envoyant de Calais à Londres un de ses compagnons écossais, Sir Jacques Stewart de Doune, abbé commendataire de Saint-Colm. Il apportait à Élisabeth une lettre de sa cousine, épître rédigée dans les termes les plus amicaux, et dans laquelle l'auteur établissait, article par article, les raisons qui ne lui permettaient pas de ratifier le traité, tout en acceptant les points principaux. D'ailleurs, Marie affirmait que depuis la mort de son époux elle n'avait plus porté les armes d'Angleterre, et elle annonçait vouloir soumettre l'affaire entière au Conseil privé d'Écosse. A cette fin, Saint-Colm devait demander à la reine d'Angleterre un passeport pour se rendre immédiatement à Édimbourg[1].

Les menaces de Marie d'un côté et les offres amicales faites par l'intermédiaire de Throgmorton et de Saint-Colm d'autre part, firent changer d'avis Élisabeth. Elle avait d'abord résolu de s'opposer par la force au retour de sa cousine en Écosse, et de la capturer en route, comme lord Jacques Stuart et Lethington le lui avaient conseillé. Le 12 août encore, Cecil écrivait au comte de Sussex : « La reine d'Écosse était le 10 de ce mois à Boulogne, et avait l'intention de s'embarquer à Calais. Ni ceux d'Écosse ni nous-mêmes ne sommes satisfaits de son retour. Sa Majesté la reine a trois vaisseaux dans la mer du Nord pour protéger

1. La lettre de Marie Stuart à Élisabeth était datée d'Abbeville, 8 août (*Cal.*, *l. c.*, nº 404) ; mais les instructions pour St. Colm sont datées de Calais, 12 août. (Si *Cal.*, *ibid.*, note, on indique le 2 août, c'est évidemment une faute d'impression. Le 2 août, Marie était encore en Normandie. Elle ne partit d'Abbeville pour Calais que le 10 août ; *Cal.*, *l. c.*, nº 395, note § 7).



les pêcheurs contre les pirates; *je pense qu'ils seraient bien tristes de la voir passer*[1] ».

Mais le message de Saint-Colm opéra un changement complet dans les intentions d'Élisabeth. Elle renvoya de suite le compagnon de ce seigneur, Arthur Askyn, avec une lettre pour la jeune souveraine. Datée du 16 août, cette missive maintenait le point de vue d'Élisabeth, quant au fameux traité, et en exigeait la ratification. « Toutefois, comme nous apprenons par le rapport de Saint-Colm que vous avez l'intention de suivre, immédiatement après votre retour, l'avis de votre Conseil d'Écosse en cette matière, il nous plait de suspendre toute idée d'hostilité, et après l'exécution de votre promesse, nous sommes pleinement résolue à conclure avec vous une ferme union d'amitié et à vivre désormais avec vous dans votre voisinage en une alliance aussi étroite que celle qui nous lie déjà par la nature et par le sang. — Quant au rapport qui semble vous avoir été fait sur ce que nous aurions envoyé un amiral avec notre flotte en haute mer afin d'empêcher votre passage, vos deux serviteurs — Saint-Colm et Askyn — comprennent très bien qu'il est absolument faux. Ils se sont convaincus de ce que nous n'avions sur mer que deux ou trois petites barques pour prendre certains pirates; nous y avons été amenée et presque forcée par les plaintes sérieuses que l'ambassadeur d'Espagne a portées contre certains Écossais qui inquiètent nos mers par des actes de piraterie : chose que nous vous

1. Wright, *Queen Elizabeth and her times*, t. I, p. 69. — Tytler, VI, 230.

prions avec instance de vouloir bien considérer après votre retour dans votre royaume[1] ».

Élisabeth avait cru pouvoir se moquer de la trop grande jeunesse et de l'inexpérience de Marie; mais en cette circonstance, elle fut misérablement jouée et dupée par sa cousine. Tandis que celle-ci faisait semblant d'attendre avec anxiété une lettre consolante de la reine d'Angleterre, qu'elle lui faisait les plus belles promesses afin d'obtenir cette lettre tant désirée, qu'elle l'accablait d'assurances d'amitié et endormait sa vigilance, elle s'embarqua en réalité avant que la réponse d'Élisabeth eût pu lui parvenir.

Elle avait trompé tout le monde sur l'époque de son retour. De Saint-Germain, elle avait envoyé en Écosse le capitaine Anstruther, porte-enseigne de la garde française au service de la France, qui racontait à qui voulait l'entendre qu'elle allait arriver vers le 26, c'est-à-dire une semaine plus tard qu'elle n'arriva en vérité. Elle était parfaitement sûre que cette nouvelle serait communiquée sans retard au gouvernement anglais. Par conséquent, si celui-ci avait réellement de mauvaises intentions, il aurait dressé trop tard ses pièges pour la prendre. Anstruther était, en outre, porteur d'un grand nombre de lettres pour les chefs de la noblesse. Il n'y était nullement question de la ratification des traités ou de rapports amicaux avec la reine d'Angleterre. Tout au contraire, Marie s'y plaignait amèrement de l'offense qu'Élisabeth venait de lui infliger par le refus opposé par elle aux demandes d'Oysel. Elle mettait ses sujets en garde contre les

1. Élis. à Marie Stuart, 16 août; ROBERTSON, *Append.*, n° 5 (t. III, p. 289 et suiv., éd. 1812).



intrigues que la reine d'Angleterre essaierait sans doute d'ourdir avec eux, et leur défendait avec sévérité de renouer avec elle aucune négociation ou de recevoir ses messagers, jusqu'à son propre retour. On voit combien étaient peu sincères les assurances d'amitié et les promesses formelles que Marie venait de faire à Élisabeth. En même temps, Anstruther avait à congédier et à renvoyer en France les garnisons de Dunbar et d'Inchkeith : ordre destiné à plaire aux Écossais et rendre populaire leur jeune souveraine. — Les historiens reprochent avec raison à Élisabeth Tudor sa duplicité et sa facilité de mentir. On vient de s'apercevoir que Marie Stuart savait manier l'arme de la ruse avec non moins de virtuosité.

L'excellent Lethington se mit tout naturellement à informer sans retard son ami Cecil du message qu'Anstruther venait d'apporter [1]. Il s'étonna fort, le misérable, que sa souveraine racontât aux nobles écossais toutes les choses qu'elle désirait tenir secrètes devant les Anglais ; il ne se doutait pas de ce que Marie l'avait fait justement parce qu'elle avait été sûre d'avance de trouver parmi les calvinistes un traître qui, trompé lui-même, l'aiderait à tromper Élisabeth. — Lethington regretta amèrement que les Anglais ne se fussent pas résolus à attaquer et à prendre les navires qui portaient sa reine. Il ne leur ménagea pas ses sarcasmes : pourquoi alors ne pas avoir accordé le passeport ? pourquoi déclarer ennemis ceux que l'on n'ose pas combattre ? Cependant, si l'affaire principale est manquée, il faut montrer maintenant au moins un peu d'énergie. « Il serait très bon

1. Lethington à Cecil, 15 août ; TYTLER, VI, 469.



que Sa Majesté — Élisabeth — voulût maintenir un fort corps de troupes régulières à Berwick, aussi longtemps que notre situation ne s'est pas éclaircie, autant pour la sûreté de la paix que pour notre aisance (c'est-à-dire pour le soutien du parti anglais en Écosse). Le voisinage de vos gens découragerait nos ennemis et nous rendrait plus braves. »

Le parti calviniste et de l'union de la Grande-Bretagne sentait bien qu'il aurait à lutter pour son existence contre la jeune souveraine qui approchait des côtes de l'Écosse. C'est le seul argument qui puisse, non pas justifier, mais excuser dans une certaine mesure ses agissements, incompatibles avec les notions les plus élémentaires de la morale, de la véracité et de la loyauté.

Un jour avant que Lethington eût exhalé ses craintes dans l'épître adressée à son ami Cecil, le 14 août 1561, Marie, à Calais, avait pris congé des deux cardinaux et du duc de Guise, ses parents, qui avaient été ses protecteurs et ses conseillers pendant de si longues années. On peut s'imaginer combien ces adieux furent déchirants pour des personnes si intimement liées, et qui se doutaient déjà qu'elles ne se rencontreraient plus jamais. Il y avait juste treize ans, plus un jour, que Marie était arrivée à Brest, enfant fiancée à l'héritier de la couronne de France ! Deux galères l'attendaient maintenant au port, toutes les deux bien équipées et battant pavillon français, l'une, la plus grande, destinée à la reine et peinte tout entière en blanc[1];

1. Strickland au comte de Rutland, 17 août ; *Report of Royal Commissioners*, XII, *Append.* IV, vol. I, p. 76. — Rutland à Cecil, de York, le 18 août ; *Cal.*, *l. c.*, nº 419.

de plus, quatre navires à voile pour sa domesticité et ses bagages. Ses trois autres oncles, ainsi que M. de Damville et plus de cent gentilshommes écossais et français, parmi lesquels Brantôme[1], s'étaient résolus à l'escorter jusqu'en Écosse, afin de donner à son entrée dans sa patrie à la fois plus de grandeur et plus de sûreté. Lorsque le moment du départ fut venu, une tristesse profonde s'abattit sur la pauvre jeune femme. Elle laissait derrière elle tout ce qu'elle avait aimé, toutes ses illusions, tous ses souvenirs, ce pays où elle avait trouvé si longtemps la sécurité et le bonheur. Et quel avenir lui réservait de l'autre côté du canal, cette Écosse rude, grossière, barbare, où tous ses aïeux avaient trouvé le sort le plus triste et une mort prématurée! N'était-elle pas, d'ailleurs, devenue étrangère à ce pays par les mœurs, par les idées, par la langue et par la religion ? Les deux bras appuyés sur la poupe de la galère, ne quittant pas des yeux la côte qui s'éloignait rapidement, et versant d'abondantes larmes elle s'écria : « Adieu, France, adieu, je pense ne te voir plus jamais », — jusqu'à ce qu'elle perdît la terre de vue[2].

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie,
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance[3].

1. T. II, p. 368.
2. BRANTOME, t. V, p. 92 et suiv.
3. Premiers vers de la célèbre chanson qui lui est attribuée en cette occasion. — Rien n'est plus discuté que l'époque et les modalités du voyage de Marie Stuart de France en Écosse, en août 1561. Pour trouver la date de son départ, il vaut mieux fixer d'abord la date de son arrivée à Leith. GEORGES BUCHANAN *Rerum* (*Scoticarum historia*, livre XVII, p. 601

La flotte qui portait la reine semble avoir longé les côtes des Pays-Bas, où Philippe II avait ordonné de lui

[éd. d'Édimbourg, 1543]) la place au 21 août ; cette donnée semble être confirmée par CASTELNAU DE MAUVISSIÈRE (*Mémoires*, livre III, chap. 1er; éd. LE LABOUREUR, t. I, p. 60), qui raconte que Marie n'aurait atterri que le *huitième* jour de son voyage. Buchanan, du reste, accompagnait la reine dans sa traversée ; malheureusement, il est fort inexact quant aux dates, sur lesquelles il commet de nombreuses erreurs (cf. PHILIPPSON, *Études sur l'hist. de Marie Stuart; Revue historique*, t. XXXVII [mai-juin 1888] p. 1 et suiv.). Castelnau ne se trouvait pas lui-même sur la flotte de la jeune reine, il parle seulement d'après le rapport de son frère qui faisait partie de cette expédition. Les indications de tous les autres témoins oculaires, au contraire, concordent en donnant toutes le 19 *août* comme date de l'arrivée. Ainsi LESLIE (p. 579) et BRANTOME (il parle du mardi qui était le 19), compagnons de voyage de la reine, KNOX qui l'avait vu arriver ; RANDOLPH, ministre d'Angleterre à Édimbourg, dans ses lettres officielles à Cecil (WRIGHT, I, 72) et à Throgmorton (*Cal., l. c.*, nº 455). De même, Sir Thomas Gargrave écrit de Carlisle que la reine d'Écosse est arrivée à Leith le mardi 19 (*Report of Roy. Commiss.*, XII, *Append.* IV, vol. I, p. 78) ; Cecil annonce l'événement de la même façon à Throgmorton (*Cal., l. c.*, nº 455 note) et au comte de Sussex (WRIGHT, I, 71). La question est définitivement tranchée dans le sens indiqué par ces auteurs, par une mention officielle dans le *Privy Seal Register* d'Écosse, cité dans KEITH, t. II, p. 61, note 3. Il n'y a donc pas de doute possible : Marie a atterri en Écosse, à Leith, le 19 août 1561, dans la matinée, avant dix heures (GARGRAVE : entre 7 et 8 heures ; KNOX : entre 8 et 9 heures ; *Randolph et Throgmorton :* vers dix heures ; *Cecil à Throgmorton :* de grand matin).

Quant au départ, on le fixe généralement au 15 août ; mais on n'a pas pour cela d'autre autorité qu'un passage de LESLIE (*l. c.*): « Ad XVIII Kal. Septembr. [regina] Caletum pervenit, ubi... triremes conscendit. » Cependant, la donnée de Leslie est évidemment erronée ; car nous possédons une lettre de Marie Stuart, adressée à Lady Throgmorton, et datée de



prêter toute sorte de secours et assistance, en cas de besoin, et où elle était garantie de tout acte d'hostilité

Calais, 13 *août*. Elle n'est donc pas arrivée dans ce port le 15, et la donnée de Leslie perd ainsi toute importance. Mais plus bas, Leslie, qui généralement est digne de foi, et qui, comme nous l'avons dit, était du voyage, raconte que la reine est arrivée au port de Leith le *sixième* jour de la traversée : cela donne comme jour de départ le 14. Faute d'autre indication, cette date me paraît la plus probable.

Plus compliquée et plus difficile à élucider est cette autre question : Élisabeth a-t-elle vraiment organisé la chasse à la petite escadre de sa cousine et essayé de s'emparer de sa personne ? La presque totalité des auteurs modernes émet un avis affirmatif. M. Froude lui-ême, l'admirateur de la *reine-vierge*, n'ose pas la défendre entièrement à cet égard. Il dit (t. VII, p. 361, 365). « La flotte anglaise était à ses trousses, envoyée ostensiblement pour supprimer la piraterie, mais en réalité avec des ordres équivoques. Il n'y avait pas de consigne formelle de l'arrêter, mais on supposait que la flotte la rencontrerait, et si l'amiral avait envoyé le navire de la reine avec son chargement au fond de la mer du Nord, sans que personne l'apprit, Élisabeth aurait trouvé après coup que c'était bien fait... Cependant, les navires anglais virent leur proie passer et n'osèrent pas se jeter sur elle. » Aucune référence, aucune indication sur ce prétendu *amiral !*

Essayons d'aborder cette question sans parti pris d'avance; étayons-nous tout simplement des documents. Qu'Élisabeth eût été capable de capturer sa cousine, contrairement à tout droit international, nul doute. Mais l'a-t-elle voulu ? Il faut ici distinguer deux phases. Jusqu'à un certain moment, elle a certes eu cette intention. Nous avons déjà cité (plus haut pp. 330, 331) quelques lignes de la main de Cecil qui prouvent ce fait jusqu'à l'évidence. De même, l'ambassadeur d'Espagne à Londres, l'évêque Quadra d'Avila, fort bien instruit, écrit à Granvelle, le 26 juillet : « Lo mas cierto es que quieren impedir el paso à la Reyna de Scocia » (KERVYN DE LETTENHOVE, II, 589) ; et le 2 août : « Se aderezavan aqui para impedirla [c'est-à-dire la reine d'Écosse]. Han embiado cuatro



de la part des Anglais. De l'extrémité septentrionale de la Hollande, elle traversa la Mer du Nord vers

naos la vuelta de Cornualla, etc. » Enfin, les commissaires royaux, nommés en Angleterre pour le dépouillement des manuscrits d'une valeur historique, ont retrouvé quelques-uns des ordres donnés à cette occasion (*Report* XII, *Append.* IV, vol. I, p. 73 et suiv.) Sur l'ordre émané du secrétaire d'État Sir Guillaume Cecil, le 1er août 1561, le comte Rutland, qui remplissait les fonctions de *Lord Président du Nord*, commanda aux maires de toutes les villes maritimes, situées dans la partie septentrionale de la côte est de l'Angleterre, de faire soigneusement visiter tous les navires étrangers, et *particulièrement français et écossais*, qui entreraient dans leurs ports, de retenir, avec beaucoup de courtoisie, toutes les personnes qui, d'une manière quelconque, donneraient lieu à des soupçons et de l'en avertir sans délai. Bien que Rutland ne découvrît pas aux maires la véritable raison de ces mesures, il ne leur cacha point que « vraisemblablement il allait se produire des faits d'une telle importance que, si l'on y mettait tout le soin désirable, ils avantageraient beaucoup le service de Son Altesse » [la reine Élisabeth]. Le 8 août, il précisa davantage ses ordres antérieurs, en prescrivant aux maires de n'arrêter que « les étrangers autrement équipés ou faits que les marchands ou les pêcheurs ne le sont ordinairement, et, dans ce cas, d'agir avec beaucoup de prudence, c'est-à-dire avec toute la courtoisie possible, tout en s'assurant d'eux et en les retenant jusqu'à nouvel avis de ma part. » A Cecil il parle le cœur ouvert, montrant qu'il savait très bien que cette « affaire concernait le voyage de la reine d'Écosse » (lettre du 6 aout, *ibid.*).

Cet ordre n'a jamais été révoqué. Il n'y a donc pas l'ombre d'un doute que, si Marie Stuart eût abordé sur un point quelconque du sol anglais, elle eût été arrêtée, du moins provisoirement. Le gouvernement anglais ne voulait pas souffrir qu'elle traversât librement son territoire et se mît, ce qui serait probablement arrivé, en rapports directs avec les catholiques, si nombreux et si inquiets dans les comtés septentrionaux. Mais a-t-il aussi maintenu, après la mission de Saint-Colm,

l'ouest et rencontra la côte anglaise au cap Flamborough dans le Yorkshire, le troisième jour du voyage,

son intention de s'emparer des navires sur lesquels se trouvait la reine d'Écosse, de l'empêcher de retourner dans son propre pays, *directement et par mer ?*

Cecil le nie d'une manière absolue, et non pas dans une lettre d'apparat, mais dans une dépêche confidentielle à Throgmorton (28 août, *Hardwick Papers*, I, 176) : « Les vaisseaux de la reine [Élisabeth] qui se trouvaient en mer pour la nettoyer de pirates ont vu la reine d'Ecosse et ont salué ses galères, et en arrêtant ses navires [c'est-à-dire les navires à voile, car les galères sont toujours distinguées de ces derniers], ils les visitèrent pour la recherche des pirates, et les laissèrent partir poliment. Ils retinrent cependant un des navires écossais comme fort suspect de piraterie. »

L'on a soupçonné Cecil d'avoir menti cette fois encore, comme il l'a fait si souvent. Cependant, nous verrons que son récit est ici conforme aux faits. D'ailleurs, Quadra, peu suspect d'affection pour les Anglais, et qui était en rapports continuels avec Marie Stuart, dit expressément, que *le gouvernement de Londres avait renoncé à sa première résolution d'empêcher la traversée de la reine d'Écosse* (« el no haber esta Reina [Elisabeth] impedido el paso à la otro como tenia determinado » ; Dép. du 13 sept. 1561, *Docum. ined. p. la hist. de Esp.*, LXXXVII, 369. Et plus clairement encore dans sa lettre à la duchesse de Parme, du 16 août 1561 [KERVYN DE LETTENHOVE, II, 604] : « Estos dias han amenazado á la Reyna de Escozia de quererle impidir el paso..... Despues parece que han mudado proposito, porque no se sabe que ayan salido deste puerto mas que dos naos gruesas con dos navios pequeños »).

Examinons un peu les faits concernant la traversée de Marie Stuart.

On a prétendu que seul le brouillard qui enveloppait la petite flottille française l'avait sauvée des mains des Anglais. Leslie raconte en effet (p. 579) : « Perpetua caligine, quasi nube coelitus dimissâ, toto tempore circumsepta, et ab hostibus qui insidias ei tendebant munita fuerat. » Buchanan, qui n'affirme pas absolument les mauvaises inten-



c'est-à-dire le samedi, 16 août, entre trois et quatre heures de l'après-midi. Pour reconnaître l'endroit où

tions d'Élisabeth, parle toutefois de la *caligo* comme d'un événement heureux pour Marie ; ce phénomène aurait subsisté pendant plusieurs jours (l. XVII, p. 601, éd. 1643). Brantôme attribue également à ce brouillard la vertu d'avoir préservé la reine de l'attaque de ses ennemis. Mais déjà ce même témoin nous dit, d'autre part, que le bienheureux brouillard ne s'est produit que le matin du dimanche, c'est-à-dire le *quatrième jour* du voyage, *quand on était déjà sur les côtes de l'Écosse*, et qu'on a jeté l'ancre pendant toute la durée du brouillard, jusqu'au lundi matin, lorsqu'il se dispersa et qu'on continua le voyage. Comme la flotte est restée immobile pendant le brouillard, *celui-ci ne l'a donc pas fait passer impunément devant les vaisseaux anglais*. C'est ce qui résulte, d'ailleurs, du récit de Castelnau dont le frère était un des compagnons de la reine (Le Laboureur, t. I, p. 60, livre III, chap. 1er) ; il ne parle pas du tout du brouillard et dit expressément que les galères ont passé *à la vue* de la flotte anglaise; il attribue le fait qu'elles lui ont échappé à la plus grande vitesse des galères. Cette dernière considération est évidemment une simple conjecture de Castelnau lui-même, car Cecil avoue, comme nous l'avons vu, que les vaisseaux anglais ont visité une partie de la flottille royale.

Les indications de Brantôme sur la courte durée du brouillard sont confirmées et mises hors de doute par des témoignages ultérieurs. Un des agents de Rutland lui fait savoir le 17 août, de grand matin, qu'hier — samedi le 16 — entre trois et quatre heures de l'après-midi, on a vu deux galères, aux couleurs françaises et pompeusement ornées, près de Bridlington, sur la côte du Yorkshire ; et que le même jour, à sept heures du soir, elles passaient devant Flamborough, en se dirigeant vers le nord (Rutland à Cecil, 17 août, *Cal.*, *l. c.*, nº 416 ; Strickland à Rutland, le même jour, *Report of Roy. Commiss.*, *l. c.*, p. 76 ; Rutland à Cecil, 18 août, *Cal.*, *l. c.*, nº 419). Lundi, le 18, au soir, les deux galères sont vues au nord de Berwick (Valentin Browne à Rutland, Berwick, 19 août, *Report*, *l. c.*, p. 77). Elles ont, par conséquent, fait

elles se trouvaient, les deux galères jetèrent l'ancre et firent quelques sondages[1]. Vers le soir, elles con-

peu de chemin entre le 16 au soir et le surlendemain vers la même heure. Cela est entièrement conforme aux dires de Brantôme. Quand les galères arrivèrent à la hauteur de Berwick, sur la frontière de l'Écosse, dimanche, le 17, au matin, elles furent assaillies par le brouillard, qui les força de s'arrêter jusque vers le soir du lundi, 18 août. Alors elles continuèrent rapidement leur route, pour arriver à Leith le 17 au matin. Les deux galères ont donc été parfaitement visibles pendant leur voyage, à l'exception de trente ou trente-cinq heures, pendant lesquelles elles ne bougèrent point. Par conséquent, le brouillard ne fut pour rien dans la réussite de la traversée.

Les galères françaises craignaient si peu les vaisseaux anglais qu'elles jetèrent l'ancre entre Bridlington et Flamborough, à quatre cents mètres seulement de la côte, et restèrent pendant plusieurs heures dans cette situation exposée (Rutland à Cecil, 18 août ; *Cal.*, *l. c.*, nº 419).

Mais la flotte anglaise a réellement capturé un navire de la reine ! C'est vrai, mais les navires de transport naviguaient séparément des deux galères. Ceci est prouvé par le fait que partout on ne parle que de ces dernières, sans mentionner les navires. Cecil, dans sa lettre du 28 août, distingue aussi entre les galères qu'on a laissé passer avec un salut royal, et les navires qu'on a visités. Ces derniers, sauf l'un qui est retenu par les Anglais, semblent même être arrivés avant les galères qui marchaient avec beaucoup de prudence, en faisant des sondages, comme la correspondance de Rutland le démontre, à cause des hauts personnages qu'elles portaient. La circonstance même dont nous venons de parler ressort d'une lettre de Rutland à Cecil, de York, le 18 août, dans laquelle le Lord-Président dit : « Certains navires viennent d'arriver à Inchkeith et Dunbar, avec les provisions de la reine d'Écosse » (*Cal.*, *l. c.*, nº 419, et *Report*, *l. c.*, p. 77). Dans ces conditions, l'affront fait aux navires est moins grave que s'ils avaient directement accompagné les galères royales.

Tandis que partout ailleurs on ne parle que d'un seul



tinuèrent leur route ; mais ayant le vent contraire, elles n'avancèrent que lentement. Le dimanche matin, elles se trouvèrent devant Berwick, sur la frontière

navire retenu, les comptes du trésorier d'Écosse mentionnent deux bâtiments hollandais, capturés par les Anglais ; ces navires auraient été chargés de vingt-neuf chevaux et mules de la reine, qui n'auraient été relâchés qu'après une détention de trente et un jours (CHALMERS, III, 359). Probablement ces deux embarcations hollandaises n'ont rien à faire avec l'autre navire *écossais*, retenu également par les Anglais, et sur lequel se trouvait le comte d'Eglinton (BUCHANAN, *l. c.*) Il est vraisemblable qu'elles ont appartenu à ces navires de transport qui avaient embarqué au Havre une partie des bagages de Marie Stuart (voir plus haut, p. 327, 334).

Nous croyons avoir prouvé que la flotte anglaise n'avait pas reçu l'ordre de s'emparer de Marie Stuart, ou plutôt que cet ordre avait été révoqué, probablement après l'entrevue d'Élisabeth avec Saint-Colm ou déjà après celle de Throgmorton avec Marie, à Abbeville. Le nombre des vaisseaux anglais qui n'était que de trois ou quatre, n'était pas assez considérable pour assurer le succès d'une pareille entreprise. Déjà le 26 juillet, Throgmorton se plaint à Cecil de ce qu'on n'a pas équipé une force navale pour empêcher le passage de la reine d'Écosse, ainsi qu'on l'en avait menacée par M. d'Oysel (TYTLER, VI, 229). *Le 15 août, avant l'arrivée de la reine, Lethington savait déjà que les Anglais ne feraient rien pour intercepter la jeune souveraine* (*ibid.*, 469 ; voir notre récit, plus haut, p. 332). Ce dernier témoignage, surtout, est de la plus haute importance, car Lethington était constamment tenu au courant des relations du gouvernement anglais avec Marie Stuart, par ses amis Cecil et Randolph.

1. Rutland à Cecil, 18 août, *l. c.* : « On Saturday, soon after three o'clock, two great galleys were espied at Flamborough, within half a quarter of a mile of the pier ; which letting their anchors fall, put forth of either galley a naked man to swim, and then launched forth two boats which sounded the depth, to which boat the naked swimmers returned.



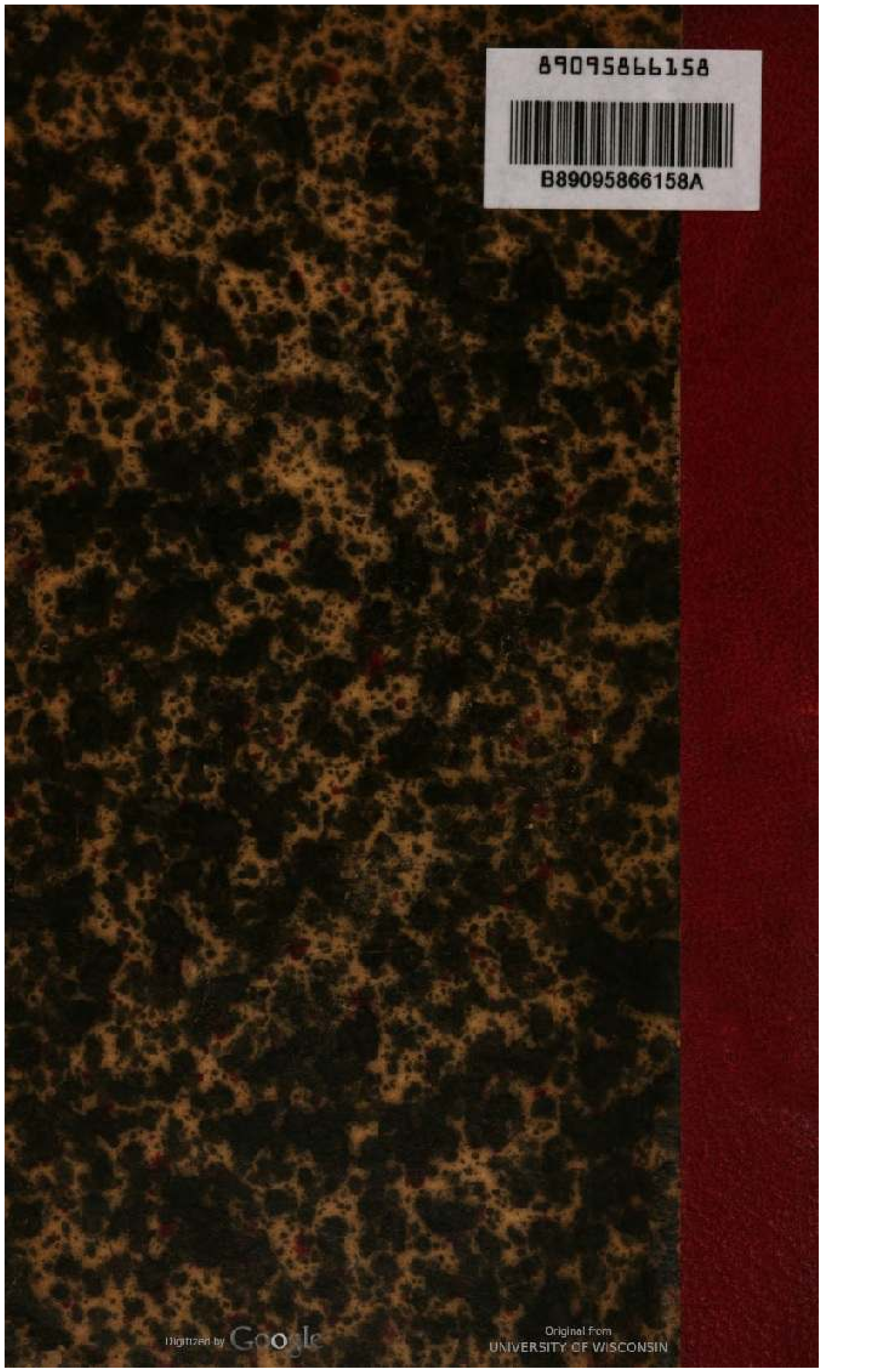
même de l'Écosse ; cependant il tomba alors un brouillard tellement épais qu'il fallut absolument s'arrêter, surtout sur une côte hérissée d'écueils comme celle de l'Écosse. Heureusement, le lundi matin, le brouillard se dissipa un peu, et les galères purent terminer leur voyage. Le sixième jour, le mardi 19 août, dans la matinée, Marie Stuart remit le pied sur le sol écossais. Ici commence une nouvelle période de l'histoire, non seulement de sa vie, mais aussi de la Grande-Bretagne ; période décisive pour l'avenir entier de l'Angleterre et de l'Écosse et, par cela même, de l'Europe.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES


89095866158
b89095866158a


G.E.STECHERT
& Co.
NEW YORK


89095866158
B89095866158A